

281
666

SOURCES CHRÉTIENNES

*Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s. j., et J. Daniélou, s. j.
Directeur : C. Mondésert, s. j.*

N° 102

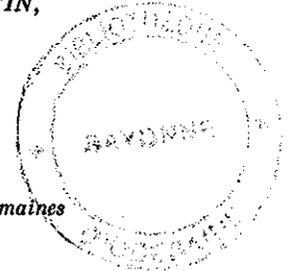
QUODVULTDEUS
LIVRE DES PROMESSES
ET DES PRÉDICTIONS DE DIEU

*INTRODUCTION, TEXTE LATIN,
TRADUCTION ET NOTES*

PAR

René BRAUN

*Professeur
à la Faculté des Lettres et Sciences humaines
de l'Université d'Aix-Marseille*



TOME II

*Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

1964

DEUXIEME PARTIE

(Suite)

XXI. Promissio facta et figurata

(in Iudicum credita et uisa)

39. Manoe dictus est in tempore illo quo iudices Dei
populum gubernabant, cuius uxor sterilis fuit. Huic
angelus domini adstitit promittens filium talem futurum :
Ferrum, inquit, *non ascendet super caput eius* et uinum et
5 siceram non bibet quoniam Nazareus erit puer a die
natiuitatis usque in finem mortis. Iam Nazareno uirtute sonat
in capite quoniam *uiri caput Christus*. Natus est igitur
Samson ille fortissimus, plenus, ut dictum est, uirtute ex
coma capitis sui, qui iudicauit Israhel annos xx. Huius
10 omnis actio in figura Christum dominum resonat : cuius
gestorum ordinem iutus Dei gratia ita percurram.

Descendit, dicit scriptura, *Samson in Tamna* et dilexit
illic mulierem alienigenam suosque parentes petit ut eam
sortiretur uxorem. Descendit et noster de caelo fortissimus
15 de quo dicit angelus ad Mariam : *Quoniam Nazareus*
uocabitur, ut sibi dilectas ex gentibus animas sociaret et
fide coniungeret. Dum pergit Samson uidere desponsatam
sibi, catulus leonis ei obuiam factus est quem repletus
spiritu decerpsit eumque misit per partes. Rursum rediens
20 declinansque uiam, dum cadauer inspicit animantis,
fauum mellis in ore leonis aspiciens abstulit idque comedens
suis ex eo parentibus dedit neque illis factum sui operis
intimauit. Hoc et noster Nazareus Iesus dominus egit :
decerpsit populum Iudaeorum ut catulum leonis misitque
25 per partes ; de quo Balaam propheta gentilis ait : Catulus

1. Sur Samson figure du Christ chez saint Augustin, cf. PONTET, *Exégèse de Saint Augustin prédicateur*, p. 443, et surtout H. RONDET, « Notes d'exégèse augustiniennne », dans *Mélanges J. Lebreton I* (= *Rech. Sc. Rel.* 39, 1951), p. 474-477.

2. Sur cette erreur d'attribution, cf. *supra*, *Introd.*, p. 45 et n. 1.

XXI. Promesse faite et figurée

(crue et vue dans le Livre des Juges)

39. A l'époque où des juges gouvernaient le peuple de Dieu, il y eut un homme appelé Manoé dont la femme était stérile (cf. *Jug.* 13, 2). Un ange du Seigneur se tint devant elle (cf. *ib.*, 3) et lui promit un fils qui serait ainsi : « le rasoir ne passera pas sur sa tête » et il ne boira ni vin ni boisson fermentée, car cet enfant sera Nazaréen (*Nazir*) du jour de sa naissance jusqu'à sa mort (cf. *ib.*, 5). Remarquons déjà que pour un Nazaréen la force s'exprime dans la tête puisque « la tête de l'homme, c'est le Christ » (*I Cor.* 11, 3). Ainsi naquit Samson, cet homme très fort et plein de vigueur, dit-on, à cause de sa chevelure, qui jugea Israël pendant vingt ans (cf. *Jug.* 15, 20). Toute son histoire annonce figurativement le Christ Seigneur¹ ; aidé par la grâce de Dieu, je parcourrai la suite chronologique de ses actions de la façon que voici.

Samson, dit l'Écriture, descendit à Tamna et là il aimait une femme étrangère ; il demanda à ses parents la permission de la prendre pour épouse (cf. *Jug.* 14, 1). Notre Très Fort aussi est descendu du Ciel, — lui dont l'ange dit à Marie : « On l'appellera Nazaréen » (*Matth.* 2, 23) —, pour s'associer et s'unir par la foi les âmes qu'il a aimées dans les nations. Samson, allant voir sa fiancée, rencontra en chemin un jeune lion qu'il déchira et mit en pièces, étant rempli par l'Esprit (cf. *Jug.* 14, 5-6). Retournant là-bas de nouveau, il fit un détour, examina le cadavre de la bête et aperçut dans la gueule du lion un rayon de miel : il l'enleva, en mangea et en donna à ses parents sans les mettre au courant de ce qu'il avait fait (cf. *ib.*, 8-9). Notre Nazaréen le Seigneur Jésus a agi de même : il a déchiré le peuple des Juifs, semblable au jeune lion, et l'a mis en pièces. C'est de ce peuple que Balaam, prophète païen²,

leonis Iuda, fortissimus Israhel. Huius particulas per orbem sparsas Daud propheta testatur dicens ipsi nostro forti domino : *Disperge illos in uirtute tua*. Quod factum nos non credimus, sed uidemus.

40. Fauum uero mellis quod in ore leonis huius inuenit, legem, spiritalis huius auditor, intellege, quod apes patriarchae atque prophetae construentes in eum mella infuderint diuini eloquii. Hoc ex ore leonis mortui abstulit
5 qui, repulsis Iudaeis, legem ipsam etiam gentibus ministravit. Idque comedens corpus fortissimi nostri iudicis Christi domini dicit : *Quam dulcia faucibus meis uerba tua, super mella et fauos ori meo*. Et Salomon ait : *Fauis mellis sermones boni*. Dedit ex eo, dictum est,
10 parentibus suis : siue discipulis cum *aperuit sensum eorum ut intellexerent scripturas*, siue his qui ex Iudaeis transierunt ad fidem Christi ut etiam ipsi gustantes uiderent quam *suauius est dominus*.

Huius actionis aenigma Samson in conuiuio nuptiarum protulit sub certa sponsione xxx aureorum totidemque stolarum uiris qui aderant si proposita narraissent. *Ex deuorante*, inquit, *exiit esca et ex forte dulcis*. Quam propinquante solutionis die cum intellegere nequiissent, eius mulierem minis terroribusque coactam explorare
20 faciunt sensus uiri ac per ipsam propositionis solutionem compertam, parabolam pandunt dicentes : *Quid dulcius melle et quid fortius leone? Quibus ille ait : Si non domassetis uitulam meam, nunquam intellexeretis parabolam meam*. Magnum igitur illud pietatis, passionis dominicae sacra-

a dit : « Juda, jeune lion, le plus fort d'Israël » (cf. *Nombr.* 23, 24 ; 24, 29 + *Gen.* 49, 9). Ses morceaux sont éparés à travers le monde, comme l'atteste le prophète David par ces mots adressés à notre Seigneur le Très Fort lui-même : « Déchire-les avec ta puissance » (*Ps.* 58, 12). C'est ce qui est arrivé : nous n'avons pas à le croire, nous le voyons.

40. Quant au rayon de miel trouvé dans la gueule de ce lion, toi qui sais entendre ce lion dans un sens spirituel, comprends qu'il s'agit là de la Loi, parce que les abeilles qui l'ont construite, — patriarches et prophètes — y ont versé le miel de la divine parole. De la gueule du lion mort, celui-là a retiré le rayon de miel qui, repoussant les Juifs, a administré la Loi aux nations aussi. En le mangeant, (l'Église), corps de notre Très Fort Juge, le Christ Seigneur, s'écrie : « Combien douces à mon gosier tes paroles, plus que miel et rayon à ma bouche » (*Ps.* 118, 103). Et Salomon : « Rayons de miel les honnêtes propos » (*Prov.* 16, 24). Il donna de ce miel, est-il dit, à ses parents, c'est-à-dire soit à ses disciples « lorsqu'il leur ouvrit l'esprit à l'intelligence des Écritures » (*Lc* 24, 45), soit à ceux des Juifs qui sont passés à la foi du Christ pour se rendre compte, en y goûtant eux-mêmes, combien « bon est le Seigneur » (*Ps.* 33, 9).

Au festin des noces, Samson proposa une énigme inspirée par cet exploit, avec promesse ferme de trente pièces d'or¹ et du même nombre de vêtements d'apparat aux hommes présents s'ils déchiffraient la devinette (cf. *Jug.* 14, 10-12) : « De celui qui dévore est sorti ce qui se mange et du fort le doux » (*ib.*, 14). Le jour de répondre approchant, comme ils n'avaient pu en comprendre le sens, ils forcent, par des menaces terrifiantes, la femme de Samson à prospecter la pensée de son mari ; ayant appris par elle la solution de l'énigme, ils déchiffrent la parabole en ces termes : « Quoi de plus doux que le miel et quoi de plus fort que le lion ? » Samson leur répliqua : « Si vous n'aviez pas subjugué ma génisse, jamais vous n'auriez deviné mon énigme » (*ib.*, 18). C'est donc là le grand mystère de la Bonté (divine), le

1. Sur cette inexactitude, cf. *supra*, *Introd.*, p. 46 et n. 2.

25 mentum, quod in lege fuit uelatum fuitque absconditum
a saeculis in Deo, reuelatum per Christum, manifestatum
est in gentibus.

Sane a se prostratos exuens spoliis, promissa Samson
omni celeritate persoluit, ut de nostro quod dictum fuerat
30 etiam signaretur : *Fortium diuidet spolia*. Salubriter enim
noster suos occidit inimicos dum de peccato peccatum
occidit in carne, reddens spoliolum promissiones, non
merita sed pro malis bona conferens miseris.

41. Pergens uero Samson ad diem festum Hebraei
populi ut cum suis agere potuisset, mulierem eius uiro
parentes alio tradiderunt. Hoc faciunt leues uilesque
animae quae consortium unici sponsi Christi casto fidelique
5 corde minime retinentes cuilibet se haereticae tradunt
sociantque doctrinae. Ammonetque apostolus animas unius
sponsi Christi pudico amore cubile seruantes et dicit :
Videte ne quis uos seducat ullo modo. Reuersus igitur Samson
cum cognosceret uxorem suam alteri uiro fuisse coniunctam,
10 insidiis illam gentem pro dolore confecit. ccc itaque
uulpibus apprehensis, earum inuicem caudas innectens,
faces his ardentibus posuit easque per segetes Allophilorum
ire dimisit omnesque eorum fruges miro compendio
succendit. Dicit quidem et noster fortis dominus haereticos
15 signans : *Capite nobis uulpes pusillas exterminantes
uineas*. Quibus sunt faces incendii erroris potius quam
diuini amoris, nec sunt in capite sed in cauda. Ardent enim

1. Sur le symbole renard = hérétique, cf. PONTET, *Exégèse*, p. 446.
C'est saint Grégoire le Grand qui l'aurait le premier proposé très
explicitement : cf. P. MANDONNET, « Note de symbolique médiévale »,
dans *Saint Dominique II*, p. 80.

mystère de la Passion de notre Seigneur : recouvert de
voiles dans la Loi et resté caché en Dieu depuis les siècles,
il a été révélé par le Christ et manifesté au milieu des
nations (cf. *Col.* 1, 26).

Or donc Samson, dépouillant des hommes qu'il avait
abattus, put s'acquitter en toute diligence de ses promesses
(cf. *Jug.* 14, 19), pour que fût aussi marqué par lui ce qui
avait été dit du nôtre : « Il partagera les dépouilles des
puissants » (*Is.* 53, 12). Car c'est pour une œuvre salutaire
que notre Samson tue ses ennemis quand il tue dans sa
chair le péché par le péché (cf. *Rom.* 8, 3) ; et il accorde
les dépouilles qu'il a promises, non pas en donnant ce qui
est mérité à qui mérite, mais en faisant à des misérables
le bien en échange du mal.

41. Tandis que Samson, à l'approche d'une fête du peuple
hébreu, se mettait en route pour pouvoir la célébrer avec
les siens, les parents de sa femme donnèrent celle-ci à un
autre homme (cf. *Jug.* 15, 1-2). Voilà ce que font les âmes
frivoles et viles : elles ne gardent nullement d'un cœur pur
et fidèle leur communion à l'époux unique, le Christ, elles
se livrent et s'unissent au contraire à n'importe quelle
doctrine hérétique. Les âmes qui, dans leur pudique amour,
restent fidèles à l'époux unique, le Christ, reçoivent de
l'apôtre l'avertissement suivant : « Attention, que personne
ne vous abuse d'aucune manière » (*II Thess.* 2, 3). Étant
revenu et apprenant que sa femme avait été unie à un autre
homme, Samson, dans sa douleur, détruisit cette nation
par surprise (cf. *Jug.* 15, 3) : il prit trois cents renards, en
noua les queues deux à deux, y plaça des torches enflammées,
et les laissa aller à travers les moissons des étrangers ; en
un temps merveilleusement bref, il eut mis le feu à toutes
leurs récoltes (cf. *ib.*, 4-5). Notre Très Fort, le Seigneur,
dit également en désignant les hérétiques¹ : « Attrapez-nous
les petits renards ravageurs de vignes » (*Cant.* 2, 15). Ils ont
les torches enflammées de l'erreur bien plutôt que du divin
amour, et non pas à la tête, mais à la queue. Car ils sont

20 studiis peruersisque doctrinis quibus in peritos uel potius perituros uaporis sui aspersiones flatantes, omnes eos ignis ut agreste faenum consumat. Quoniam in conspectu nostri iudicis Christi domini ignis ardebit *erunque*, ut dicit propheta, *omnes alienigenae stipula et succendet eos adueniens dies, dicit dominus.*

25 Illa uero mulier quae relicto tanto uiro alii se credidit sociandam, incendio cum suis parentibus a suis ciuibus dinoscitur esse consumpta ut omnis anima haeretica cum suis parentibus id est doctoribus igni inaestimabili, peccatis traduentibus, exuratur. Quoniam *traducent illos ex aduerso iniquitates illorum*, cum eis dixerit dominus : *Discedite a me in ignem aeternum qui paratus est diabolo et angelis eius.*

XXII. Promissio facta et figurata

(in Iudicum credita et uisa)

42. Idem Samson in illo populo aliam dilexit mulierem, quam dum pergit accipere, soli transeunti uiam inimicorum insidiae inruerunt. Cui uirtus diuina statim adfuit ; apprehensa etenim asini maxilla, mille uiros ex ea prostrauit
5 ceterosque uertit in fugam. Qui cum siti proeliando deficeret, inuocato Deo, ex rima eius maxillae aqua pro-

41, 18 in peritos scripsi: imperitos HB imperitis GP peritos W
19 aspersiones scripsi: -onis H -one cell. || omnes edd.: omnis
BGPW om. H

Tit. Promissio sec. capitulorum indicem scripsi: Praedictio ω

1. Sur ce jeu de mots, cf. *supra*, *Introd.*, p. 86 et n. 1.

2. Au lieu d'*inaestimabili* donné par tous les mss issus de φ, H porte ici *inextinguibili*. Nous avons préféré la première leçon : l'épithète *inaestimabilis* pour désigner le feu infernal se rencontre dès les premières œuvres de la littérature latine chrétienne ; cf. notre *Deus Christianorum : Recherches sur le vocabulaire doctrinal de Tertullien*, Paris 1962, p. 55.

tout ardents d'études et de doctrines perverses dont ils soufflent les flammes bouillonnantes sur des gens experts, ou plutôt destinés à périr¹ ; et tous, le feu doit les consumer comme l'herbe des champs. Car devant notre Juge le Christ Seigneur, un feu flambrera (cf. *Ps.* 96, 3) et, comme dit le prophète, « tous les étrangers seront brin de paille et le Jour, à son arrivée, les embrasera, dit le Seigneur » (*Mal.* 3, 19).

Cette femme, qui abandonna un tel homme pour se laisser marier à un autre, nous savons que ses compatriotes la firent périr par les flammes avec ses parents (cf. *Jug.* 15, 6), pour qu'on voie que toute âme hérétique avec ses parents, c'est-à-dire les docteurs (d'hérésie), sera brûlée par le feu inestimable² quand leurs péchés les confondront. Car « leurs iniquités se dresseront contre eux pour les confondre » (*Sag.* 4, 20), au jour où le Seigneur leur dira : « Éloignez-vous de moi pour aller au feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges » (*Matth.* 25, 41).

XXII. Promesse faite et figurée

(cruce et uue dans le Livre des Juges)

42. Le même Samson aima une autre femme de ce peuple³ : comme il se rendait auprès d'elle pour l'épouser, les ennemis en embuscade se précipitèrent contre lui qui se trouvait seul sur la route. La puissance divine fut aussitôt sur lui. Il se saisit d'une mâchoire d'âne, terrassa avec elle mille guerriers et mit les autres en fuite (cf. *Jug.* 15, 15). Épuisé de soif par le combat, il invoqua Dieu ; de l'ouverture de cette mâchoire, l'eau coula en abondance ; par elle

3. Sur cette indication sans correspondant dans le texte de notre Bible, cf. *supra*, *Introd.*, p. 46.

fluens priscae uirtuti reddidit satiatum eumque aduersariis superatis fecit esse uictorem. Si nostrum fortem dominum respicias, hoc animali uectatum, tantumdem atque
 10 amplio rem numerum ab eo prostratum inuenies inimicorum cum ei dicit propheta Dauid : *Cadent a latere tuo mille et dena millia a dextris tuis, tibi autem non adpropinquabunt*; quoniam sitiendi corpori eius ex latere tanquam ex rima sanguis et aqua manauit, qua satiata omnis anima christiana dicit : *Super aquas refectiois educauit me, animam*
 15 *meam conuertit.*

Post illud mirabile proelium Samson sociauit sibi aliam quam dilexit mulierem nomine Dalilam. Duas istas mulieres, ut ipsa actio mistica multipliciter discussa
 20 reuelat, duas illas aestimo ciuitates quas Hiezechiel propheta his uocabulis consignauit Oolla et Ooliba, Samariam scilicet et Hierusalem : Samariam quae scissuram regni in undecim particulis suscepit, tanquam illa prima mulier quae relicto legitimo uiro se haereticis
 25 tradidit, Hierusalem uero ut haec Dalila quae misteria passionis Christi domini ordinata omni actione conclusit.

43. Quae res gestae ita secuntur. Dixerunt Allophili ad Dalilam : *seduc uirum tuum et indicet tibi in quo sit uirtus eius et dabimus tibi omnes argenteos. Ecce est illa triplex uenditio : uenditur Christus in Ioseph ante legem,*
 5 *uenditur in Samson sub lege, uenditur a Iuda Iudaeis sub gratia. Seducit Dalila mulier uirum illis suadentibus et dicit : Indica mihi in quo infirmari possit uirtus tua. Aperit quodammodo os suum Samson in parabolis et dicit : Si ligatus fuero neruis humidis, id est recentibus, infirmabor*
 10 *et ero sicut omnes homines. Sinit se fortis his uinculis*

Samson abreuvé fut rendu à son ancienne énergie et put remporter la victoire sur ses adversaires (cf. *ib.*, 18-19). Si tu tournes tes regards vers notre Très Fort, le Seigneur, qui a été porté par cet animal, tu trouveras que, lui aussi, il a terrassé autant d'ennemis et même davantage, puisque le prophète David lui dit : « Il en tombera mille à tes côtés et dix mille à ta droite ; de toi, ils ne s'approcheront pas » (*Ps.* 90, 7). Car son corps assoiffé a vu couler de son flanc, comme d'une ouverture, le sang et l'eau (cf. *Jn* 19, 34) dont s'abreuve toute âme chrétienne en disant : « Il m'a conduit vers les eaux du repos, il y a refait mon âme » (*Ps.* 22, 2-3).

Après ce combat merveilleux, Samson s'unit à une autre femme dont il s'éprit, nommée Dalila (cf. *Jug.* 16, 4). Dans ces deux femmes, comme cette histoire mystérieuse le révèle à un examen répété, je reconnais les deux cités que le prophète Ézéchiél a désignées sous les noms d'Oolla et Ooliba, c'est-à-dire Samarie et Jérusalem (cf. *Éz.* 23, 4) : Samarie qui commença le fractionnement du royaume en onze morceaux, comme cette première femme (de Samson) qui, ayant laissé son époux légitime, se livra aux hérétiques ; Jérusalem, semblable à cette Dalila qui enferme dans tout le déroulement de son histoire les mystères de la Passion du Christ Seigneur.

43. Voici quelle a été cette histoire : Les étrangers dirent à Dalila : « Séduis ton mari et qu'il t'indique en quoi consiste sa force, et nous te donnerons tous des pièces d'argent » (cf. *Jug.* 16, 5). Voilà la triple vente du Christ, qui a été vendu en Joseph avant la Loi (cf. *Gen.* 37, 28), en Samson sous la Loi, et aux Juifs par Judas sous la Grâce (cf. *Matth.* 26, 15). Donc, sur leurs conseils, Dalila séduit son mari et lui dit : « Indique-moi comment ta force peut être brisée » (cf. *Jug.* 16, 6). Samson ouvrit en quelque sorte la bouche pour parler par images et dit : « Si je suis attaché avec des cordes d'arc fraîches — c'est-à-dire neuves —, je serai brisé et deviendrai comme un homme ordinaire » (*ib.*, 7). Le fort

ad te, Samson, ita illa uincula uirtute dissoluit tanquam stuppa cum tetigerit ignem, aduersariosque omnes uertit in fugam. Noster etiam dominus fortitudinis apud conligari, insidiantibusque aduersariis ac dicentibus :

15 Hierusalem uelut his uinculis se ligari permisit. Adducunt enim ad eum Pharisei mulierem in adulterio deprehensam et dicunt temptantes : *Magister, modo hanc deprehendimus ; Moyses iussit huiusmodi lapidari ; tu uero quid de ea staltuis ?* Neruorum uelut ex lege uinculis se crediderant

20 ligasse Iesum, et maxime recentium cum dixerunt « modo ». Quod noster fortis hoc responso disruptit : *Si quis, inquit, uestrum sine peccato est, prior in illam lapidem mittat.* Quo audito, unus post alterum discesserunt ut illud uinculum quod ligauerant ita solueretur quemadmodum

25 dixit propheta : *Sicut fluuit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie domini.*

44. Rursum Allophili per mulierem insidias tendunt dicitque mulier ad Samson : *Indica iam mihi in quo infirmetur uirtus tua.* Et Samson : *Si ligatus fuero, ait, funibus nouis, infirmabor et ero sicut omnes homines.* Cumque id fieret, aduersarii : *ad te, inquit, Samson.* At ille repletus spiritu disruptens funes a brachiis suis tanquam filum sparsit omnesque fugauit aduersarios. Ligari se sinit et noster dominus fortis hoc secundo : ueniunt ad eum rursum Pharisei et dicunt : *Magister, scimus quia in ueritate*

1. Comme le fait le *codex Lugdunensis* de la *Vetus Latina*, Quodvultdeus attribue aux étrangers embusqués dans la chambre, et non à Dalila, le cri de mise en garde. Il en est de même plus bas (parag. 44 et 45). Cf. *supra*, *Introd.*, p. 51 et n. 4. On pourrait être tenté de restituer ici : <alienigenae> *ad te*. Mais il serait surprenant que, par trois fois, le même phénomène d'haplologie se fût produit. L'ellipse « *ad te* » remonte sans doute à Quodvultdeus qui ne s'astreint pas, tant s'en faut, à une fidélité littérale.

2. Nous avons admis ici le texte des mss issus de ψ ; mais nous ne nous dissimulons pas que celui de *H* (« *tanquam filum sparti, omnes etiam fugauit aduersarios* ») est tout aussi satisfaisant. On peut

se laisser ligoter dans des liens, et lorsque ses adversaires embusqués lui crièrent : « (Nous sommes) sur toi, Samson¹ », il rompit ses liens avec toute sa force, comme un cordon d'étope se rompt au contact du feu, et il mit ses adversaires en fuite (cf. *ib.*, 9). Notre Seigneur de Puissance, à Jérusalem, se laissa lui aussi enserrer comme dans de pareils liens. Les Pharisiens en effet lui amènent une femme prise en flagrant délit d'adultère et lui disent pour le tenter (cf. *Jn* 8, 3) : « Maître, nous venons à l'instant de prendre cette femme ; Moïse a ordonné de lapider ses pareilles ; mais toi, que décides-tu sur son compte ? » (*ib.* 4-5). Ils croyaient avoir, pour ainsi dire, lié Jésus dans les cordes de la Loi, cordes toutes neuves puisqu'ils précisèrent « à l'instant ». Mais notre Très Fort rompit ce piège en répondant : « Que celui de vous qui est sans péché, lui jette la première pierre » (*ib.*, 7). Entendant cette réponse, ils s'en allèrent l'un après l'autre, de sorte que le lien qu'ils avaient noué se défit, selon la parole du prophète : « Comme fond la cire en face du feu, qu'ainsi périssent les pécheurs à la face de Dieu » (*Ps.* 67, 3).

44. Les étrangers se servent encore de sa femme pour tendre à Samson un nouveau piège ; celle-ci lui dit : « Indique-moi maintenant le moyen de briser ta force. » Et Samson répondit : « Si on me lie avec des cordes neuves, je serai brisé et deviendrai pareil à un homme ordinaire » (cf. *Jug.* 16, 10-11). Ceci fait, ses adversaires lui crient : « (Nous sommes) sur toi, Samson. » Mais lui, rempli par l'Esprit, rompant les cordes comme un fil, il les fit tomber en morceaux de ses bras², et mit en fuite tous ses ennemis (cf. *ib.*, 12). Notre Seigneur le Très Fort, lui aussi, se laisse lier une seconde fois, lorsque les Pharisiens reviennent le trouver pour lui dire : « Maître, nous savons que tu enseignes en toute vérité et que tu ne fais pas

penser toutefois qu'une mélecture de *sparsit* et la suggestion de *sparti* par *filum* ont été à l'origine de cette leçon.

10 *doces et nullius personam accipis; licet tributum dare*
Caesari an non? In hac temptatione fortem nostrum
bicipiti quasi laqueo ligauerunt. Sed spiritu uirtutis fortis
noster nodos omnes ista uoce disruptit: Quid me, inquit,
temptatis, hypocritae? adferite mihi nomisma census. At
 15 *illi attulerunt ei denarium. Et dominus: Cuius est, ait,*
imago et superscriptio? Dixerunt: Caesaris. Reddite, ait
dominus, Caesari quae sunt Caesaris et Deo quae Dei sunt.
 His dictis mira celeritate uincula illa disruptit ille susceptus
 homo qui Deo suo canit in Psalmis: *Disrupisti uincula*
 20 *mea, tibi sacrificabo sacrificium laudis.*

45. Tertio sollicitat mulier uirum: *Quousque, inquit,*
inludis me? Indica iam mihi in quo infirmetur uirtus tua.
 Paene eadem uerba et Iudaei dixerunt nostro iudici
 Christo: *Quousque, inquiunt, animas nostras suspendis?*
 5 *Si tu es Christus, dic nobis palam.* Sed Samson tertio se
 ligari hoc modo permisit: *Si alligati fuerint, ait, capilli*
capitis mei in palo orsorio, infirmabor et ero sicut omnes
homines. Quod cum faceret mulier, idem insidiantes:
ad te, inquiunt, Samson. At ille exurgens, disruptis
 10 omnibus, fugatos plagatosque prostrauit inimicos. Fit et
 nostro forti Iesu domino huiusmodi conligatio uelut in
 orsorio palo contextio capillorum. Dicunt scribes et
 Pharisei ad Iesum: *Scriptis nobis Moyses quod si quis*
mortuus fuerit non habens filios, accipiat uxorem eius frater
 15 *ipsius et suscitet semen fratri suo. VII autem fratres erant;*
 accepit uxorem fratris secundus et tertius et mortui sunt

acception de personne, est-il permis ou non de payer
 l'impôt à César? » (*Math. 22, 16-17*). Par le piège de cette
 question, ils ont attaché autour de notre Très Fort une
 sorte de double lacet. Mais l'Esprit de Puissance permit à
 notre Très Fort de rompre tous ces nœuds; il s'écrie:
 « Pourquoi me tendez-vous un piège, hypocrites? Faites-
 moi voir l'argent de l'impôt. Ils lui présentèrent alors un
 denier. Le Seigneur leur dit: De qui est l'effigie que voici?
 et la légende? — De César, répondirent-ils. Rendez donc à
 César ce qui est à César, dit le Seigneur, et à Dieu ce qui
 est à Dieu » (*ib.*, 18-21). Telles sont les paroles par lesquelles
 avec une merveilleuse rapidité, l'homme assumé (par la
 divinité) rompit ces liens, lui qui chante à son Dieu dans
 les Psaumes: « Tu as rompu mes liens, je t'offrirai le sacrifice
 d'action de gloire » (*Ps. 115, 16-17*).

45. Une troisième fois la femme presse son mari:
 « Jusqu'à quand te joueras-tu donc de moi? Indique-moi
 maintenant le moyen de briser ta force » (*cf. Jug. 16, 13*).
 Ce sont presque les mêmes paroles que les Juifs aussi
 adressèrent à notre Juge le Christ: « Jusqu'à quand, lui
 dirent-ils, vas-tu nous tenir en suspens? Si tu es le Christ,
 dis-nous-le clairement » (*Jn 10, 24*). Cependant, Samson se
 laissa lier une troisième fois de la façon que voici: « Si l'on
 attache mes cheveux avec l'ensouple, dit-il, je serai brisé et
 deviendrai pareil à un homme ordinaire » (*cf. Jug. 16, 13*).
 C'est ce que fait la femme; les mêmes ennemis embusqués
 lui crient: « (Nous sommes) sur toi, Samson ». Mais lui,
 se dressant, rompit tout, et écrasa ses ennemis après les
 avoir mis en fuite et battus (*cf. ib.*, 14). Notre Très Fort,
 le Seigneur Jésus, connaît lui aussi un enserrement dans
 de pareils liens, à l'image des cheveux tressés avec
 l'ensouple. Les scribes et les Pharisiens disent à Jésus:
 « Moïse nous dit dans l'Écriture: Si quelqu'un meurt sans
 avoir d'enfants, que son frère épouse la veuve et qu'il
 suscite une postérité à son frère. Or, il y avait sept frères; »
 le deuxième épousa la femme de son frère; et pareillement

non relictis filiis; postea uero omnes eam acceperunt sine liberis; mortua est et mulier. *In resurrectione*, aiunt, *cuius erit uxor?* Quanto uehementius se ligasse nostrum
 20 fortem crediderunt, tanto uelocius soluit quam intulerant quaestionem, et uere, *sicut potestatem habens*, quia nec ligari his temptationibus posset nisi ipse permetteret. *Filii*, inquit, *saeculi huius generant et generantur; qui autem digni fuerint saeculum illud contingere, neque nubent*
 25 *neque nubentur. Non enim iam mori poterunt quoniam similes sunt angelis et filiis Dei.* Quibus dictis, omni confusione prostrati, eius fugati sunt inimici.

En uenit hora mortis Samson. Dicit et noster: *Venit hora ut clarificetur filius hominis. Nisi enim granum tritici cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet; si autem mortuum fuerit, multum fructum afferit.* 46. Ins-
 30 tante et flente mendaciter coram se muliere, *pusillanimis factus est*, ait scriptura, *Samson usque ad mortem: ut nostri figurata actio impleretur dicentis: Tristis est anima mea usque ad mortem. Si rasi, inquit Samson, fuerint, capilli capilis mei, infirmabor et ero sicut omnes homines.* Antequam haec fierent, mittit mulier ad uiros dicens: *Afferle argentum; iam enim mihi omnia ueraciter indicauit.* Fit certa traditio quam suppleuit Iudas percepto argento,
 5 impleturque in Samson per figuram quod in nostro Christo domino actum est re manifesta. Nam quod eum accipiens mulier dormire fecit in sinu suo, hoc est quod noster fortis dominus dicit: *Non expedit mori prophetam extra Hierusalem.* Quod eum debriauit poculo mortifero,
 10

le troisième, et ils moururent sans laisser d'enfants; finalement tous l'ont épousée sans avoir d'enfants; la femme est morte aussi. «A la résurrection, lui demandent-ils, de qui sera-t-elle la femme?» (*Matth.* 22, 24-28). Plus ils crurent avoir mis de vigueur à lier notre Très Fort, plus il fut rapide à résoudre le problème posé, et selon la vérité, «en homme qui a toute autorité» (*Matth.* 7, 29), puisqu'aussi bien il ne pouvait être lié dans ce piège que s'il le permettait lui-même. «Les enfants de ce monde, répondit-il, engendrent et sont engendrés; mais ceux qui ont été dignes d'avoir part à l'autre monde, ne prennent ni femme ni mari. Aussi bien ne pourront-ils plus mourir, car ils sont pareils aux anges et aux enfants de Dieu» (*Lc* 20, 34-36). Terrassés par ces mots, ses ennemis s'enfuirent dans une confusion totale (cf. *ib.*, 40).

Voici que vint pour Samson l'heure de la mort. Le nôtre aussi dit: «Voici venue l'heure où le Fils de l'homme doit être glorifié. Si en effet le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, il reste seul, mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits» (*Jn* 12, 23-24). 46. Sa femme le poussant à bout et versant en sa présence des larmes hypocrites, «Samson se sentit, dit l'Écriture, l'âme affaiblie jusqu'à la mort» (*Jug.* 16, 16), pour parachever ainsi cette action figurative du nôtre qui devait dire: «Mon âme est triste jusqu'à la mort» (*Matth.* 26, 38). Samson dit: «Si l'on rase ma chevelure, je serai brisé et deviendrai semblable à un homme ordinaire» (*Jug.* 16, 17). Avant d'agir, la femme fait prévenir les guerriers: «Apportez l'argent, car, cette fois, il m'a dit la vérité» (cf. *ib.*, 18). La livraison de Samson est maintenant sûre: c'est celle que Judas accomplit en percevant l'argent; et en Samson s'accomplit par figure ce qui a eu lieu, dans la réalité manifeste, en notre Seigneur le Christ. La femme prit Samson et le fit dormir sur ses genoux (cf. *ib.*, 19): c'est ce que notre Très Fort le Seigneur dit: «Il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem» (*Lc* 13, 33). Elle l'enivra avec un breuvage

15 hoc est quod et noster dicit : *Dederunt in escam meam fel et in sili mea potauerunt me acelo*. Quod uero nouacula adhibita rasis caput eius, hoc est quod eum in loco Caluariae crucifixerunt. Raso capite Samson, discessit et uirtus : et noster pendens in ligno clamauit : *Deus, Deus meus,*
 20 *respice me, quare me dereliquisti?* Et iterum : *Multiplacati sunt super capillos capitis mei qui me oderunt gratis.*

Effoderunt inimici Samson duos oculos eius : duae partes uelut luminum discipulorum effusae sunt ad tempus alii negando alii fugiendo ; pro quibus clamat noster fortis :
 25 *Oculi mei defecerunt ab sperando in Deum meum.* Et iterum : *Inlumina oculos meos ne unquam obdormiam in mortem.* Quod factum in discipulis nouimus quando illo resurgente aperti sunt oculus eorum eumque cognouerunt in fractione panis. Accipientes inimici Samson, ligauerunt
 30 eum ferro. Hoc clauis indicant <ur> crucifixi.

47. Quae uero inludentes fecerunt dando palmas in facie, sputis linire, flagellis caedere, haec omnia et Esaias propheta praedixit et impleta in Christo domino sancta testantur euangelia, ubi uelut caecatum inludent Iudaei
 5 dum calamo percutientes caput eius dicunt : *Propheliza nobis, Christe, quis le percussit?*

Vnum uero extremum in morte sua miraculum fecit Samson quod etiam noster dominus et fortis impleuit. Crescente coma capitis, cum ei creuisset et uirtus, ad

46, 30 indicantur scripsi : indicant ω

1. On ne trouve dans le texte biblique rien qui corresponde à cette indication. Cf. *supra*, *Introd.*, p. 46.

funeste¹ : c'est encore ce que dit le nôtre : « Pour nourriture ils m'ont donné du poison, et dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre » (*Ps.* 68, 22). Elle lui rasa la tête avec un rasoir : cela marque qu'on a crucifié le Christ au lieu dit le Calvaire (c'est-à-dire le Crâne). Sa tête une fois rasée, Samson perdit toute sa force ; et le nôtre, suspendu au bois de la Croix, s'écria : « Mon Dieu, mon Dieu, regarde-moi ; pourquoi m'as-tu abandonné ? » (*Matth.* 27, 46) ; et encore : « Plus nombreux que les cheveux de la tête ceux qui me haïssent sans cause » (*Ps.* 68, 5).

Les ennemis de Samson lui crevèrent les deux yeux : et de ces lumières que sont les disciples, il y eut deux groupes qui disparurent sur le moment, les uns en reniant (le Christ), les autres en prenant la fuite. C'est pour eux que notre Très Fort s'écrie : « Mes yeux ont une défaillance d'espoir en mon Dieu » (*Ps.* 68, 5) ; et encore : « Illumine mes yeux, pour que je ne m'endorme jamais dans la mort » (*Ps.* 12, 4). C'est, nous le savons, ce qui a eu lieu avec les disciples quand, à sa Résurrection, « leurs yeux se sont ouverts et qu'ils l'ont reconnu » à la fraction du pain (cf. *Lc* 24, 31). Prenant Samson, ses ennemis lui passèrent des chaînes de fer (cf. *Jug.* 16, 21), ce qui représente les clous du Crucifié.

47. Tout ce qu'ils lui ont fait par dérision, — lui donner des soufflets au visage, le couvrir de crachats, le battre de verges —, tout cela, le prophète Isaïe l'a prédit (cf. *Is.* 50, 6) et les saints évangiles en attestent l'accomplissement dans le Christ Seigneur (cf. *Matth.* 27, 29-30. *Mc* 15, 17-19) : on y voit les Juifs le tourner en dérision comme s'il était aveugle et lui dire en le frappant à la tête avec une perche : « Fais le prophète, Christ, dis-nous qui t'a frappé » (*Matth.* 26, 28. *Lc* 22, 64).

Mais il est un dernier miracle que Samson fit dans sa mort, et qui s'est aussi accompli avec notre Très Fort le Seigneur. Sa chevelure s'étant remise à pousser, il avait retrouvé aussi sa force ; ses ennemis le conduisirent au

10 templum ductus est ab inimicis quo omnis populus ille
 conuenerat dare laudes et uictimas diis suis quod eis
 acerrimum suum tradiderant hostem ; illic positus puero
 qui sibi ducatum praebebat, ut eius manibus columnas
 15 supra quas totum illud aedificium ferebatur traderet
 imperauit. Quas singulas singulis manibus apprehendens,
 inuocato Deo, semel se adhuc confirmari petit ; atque in
 impetu spiritus columnas euellens, omne illud aedificium
 cum populis cadens, plures Samson occidit in morte
 20 manifestius quod ille mystice fecerat exhibuit : duos angulos
 mundi, circumcisionem scilicet ac praeputium, uelut duas
 columnas, in sua morte mouens, omnem culturam idolatriae
 subuertit, *soluens inimicitiam in carne sua ut duos conderet
 in se in unum nouum hominem faciens pacem, et commutaret
 25 utrosque in uno corpore Deo per crucem, interficiens inimi-
 cillas in semetipso.*

Hucusque in Iudicum figurate quae acta sunt cucurre-
 runt.

XXIII. Praedictio facta et figurata

(in Ruth credita et uisa)

48. Ruth <quo> que in illo populo dicta est, quae cum
 esset alienigena, id est ex Moabitis ueniens, sub lege populi
 Dei posita, ea egit quae figuram gestarent ecclesiae uenientis
 ex gentibus. Cuidam enim ex populo Hebraeo se in coniugio
 5 matrimonii optulit. At ille seruans mandata legis, non
 specie tractus iuenculae, non adulescentiae suae captus

48, 1 quoque scripsi: quae HGPW om. B

1. A rapprocher du sermon *De temp. barbar.* I, 5 (PL 40, 702).
 Cf. *supra*, *Introd.*, p. 109 s.

temple où tout ce peuple s'était rassemblé pour offrir à
 ses dieux des chants de gloire et des victimes parce qu'ils
 lui avaient livré son plus redoutable ennemi. Installé là,
 Samson ordonna au jeune garçon qui lui servait de guide,
 de faire en sorte que les deux colonnes, support de tout cet
 édifice, fussent confiées à ses mains. Il les prend chacune
 d'une main, invoque Dieu, et lui demande de lui donner
 une fois encore de la force ; dans un élan de l'Esprit, il
 arrache les colonnes, et, tout cet édifice s'écroulant avec le
 peuple, Samson tua dans sa mort plus de monde encore
 qu'il n'en avait tué dans sa vie (cf. *Jug.* 16, 22-30)¹. De
 même notre Seigneur : il a réalisé en clair ce que Samson a
 accompli sous forme de mystère. Ébranlant dans sa mort
 ces deux tours d'angle du monde que sont la circoncision
 et l'incirconcision, comme deux colonnes, il a renversé
 tout le culte idolâtrique, « supprimant en sa chair la haine,
 pour créer en sa personne les deux en un seul Homme
 nouveau, en faisant la paix, et pour les changer l'un et
 l'autre en un seul Corps (réconcilié) avec Dieu par la Croix,
 en tuant les haines en sa personne » (*Éphés.* 2, 14-16).

Voilà où s'arrêtent les événements figuratifs présentés
 dans le livre des Juges.

XXIII. Prédiction faite et figurée

(crue et vue dans le Livre de Ruth)

48. Il y eut aussi dans ce peuple une femme appelée Ruth :
 étant de race étrangère — elle venait des Moabites —,
 placée sous la Loi du peuple de Dieu (cf. *Ruth* 1, 4), son
 histoire devait servir de figure à l'Église qui viendrait des
 nations. Elle s'offrit en effet en union matrimoniale à un
 homme du peuple hébreu (cf. *Ruth* 3, 9). Mais celui-ci,
 fidèle aux commandements de la Loi, sans se laisser attirer
 par la beauté de la toute jeune femme, sans se laisser
 prendre au feu de sa jeunesse, renvoie celle qui s'offrait à

ardore, sese ingentem ad eum mittit cui propinquiore
 ex lege debebatur. Recusat eam is, qui iure diuino pulsatus
 est. Excalciandum lex censuit qui propinquam accipere
 10 noluisse : qua nota iste uexatus, illi sociata est qui locum
 propinquiore seruauerat.

Sic ecclesia ex gentibus etiam populo israhelitico in
 fide Christi domini ut propinquiore sese optulit ; quam
 suscipere nolens, rite excalciatus est gloria conlatae legis
 15 et infamiae nota inustus : quoniam *noluit benedictionem
 et longe fiet ab eo*. Sicut et Paulus apostolus eidem populo
 dicit : *Vobis primum oportuit adnuntiare uerbum Dei,
 sed quoniam expulistis illud nec uos dignos uitae aeternae
 iudicatis, ecce conuertimus nos ad gentes*. Domus enim
 20 « excalciati » in illo populo hoc crimine notabatur. Qui uero
 eam posterior accepit populus est *calciatos pedes habens
 in praeparatione euangelii pacis*. Quod euangelium adnun-
 tiat Booz ex Ruth Obed genuisse, cuius per successionem
 seminis usque ad Ioseph et Mariam ipsiusque Christi
 25 domini natiuitatem peruentum est.

XXIV. Promissio facta et figurata

(in Regum credita et uisa)

49. Anna uxor Elchanae quae sterilis fuit uotum uouit
 Deo si ei daret filium, eum ab infantia usque ad senium
 futurum in domo domini. Datus atque ex ea natus est

un parent plus proche auquel, selon la Loi, elle revenait
 en partage (cf. *ib.*, 12-13). Mais ce dernier la refuse (cf. *ib.*,
 4, 6) ; conformément à la législation divine, il est bafoué
 (cf. *Deut.* 25, 9-10 *Ruth* 4, 7). La Loi a décidé de déchausser
 celui qui ne voudrait pas prendre pour épouse sa parente.
 L'homme en question subit donc cette vexation humiliante,
 et Ruth s'unit à celui qui avait voulu conserver sa place
 au parent plus proche (cf. *ib.*, 8-10).

De la même manière aussi, l'Église des nations s'offre
 dans la foi du Christ Seigneur au peuple israhélite, comme à
 son plus proche parent. N'ayant pas voulu l'accueillir, il a
 été, comme il se devait, déchaussé de la gloire de s'être vu
 conférer la Loi, et marqué de la note d'infamie : car « il n'a
 pas voulu la bénédiction : qu'elle soit donc loin de lui »
 (*Ps.* 108, 18). Ainsi encore l'apôtre Paul dit au même
 peuple : « C'était à vous d'abord qu'il fallait annoncer la
 parole de Dieu ; mais puisque vous l'avez repoussée et que
 vous ne vous êtes pas jugés dignes de la vie éternelle,
 eh bien ! nous nous tournons vers les nations » (*Act.* 13, 46).
 C'est pour ce crime qu'on flétrissait dans ce peuple la
 « maison du déchaussé » (cf. *Deut.* 25, 10). Au contraire,
 le peuple puiné qui l'a prise, a « les pieds chaussés pour
 propager l'évangile de la paix » (*Éphés.* 6, 15). Cet évangile
 d'ailleurs annonce que de Ruth, Booz a engendré Obed
 (cf. *Matth.* 1, 5. *Ruth* 4, 17) dont la descendance, dans sa
 succession, a abouti à Joseph, à Marie et à la naissance du
 Christ Seigneur lui-même.

XXIV. Promesse faite et figurée

(crue et vue dans les Livres des Rois)

49. Anna, femme d'Elchana, qui était stérile, fit vœu
 que, si Dieu lui donnait un fils, celui-ci resterait dans la
 maison du Seigneur de son enfance à sa vieillesse (cf. *I Sam.*
 1, 11). Ce fils lui fut donné, et d'elle naquit Samuel qu'une

Samuhel, quem ablactatum, ut promiserat, reddidit
 5 domino. Eiusque gratiae fuit dum paruulus uersaretur
 in templo, ut et diuina responsa acciperet et ei futura
 dominus nuntiaret. Sed is non tantum in figura mutauit
 ordinem sacerdotii quantum in illo tria quaedam inueniun-
 tur quae Christo sunt domino consignanda. Dux enim et
 10 sacerdos et propheta effectus est populi. Ducem si quaeris
 Christum, Danihel propheta de ipso : Dux, ait, militiae
 caelestis. Sacerdotem si quaeris Christum, Dauid dicit :
Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech.
 Prophetam si quaeris Christum, ipse de se ipso in euangelio
 15 dicit : *Non est propheta sine honore nisi in patria sua.*

Dum igitur filii Heli sacerdotis maligne agerent, indebite
 praesumentes partes alias uesci ex carnibus immolandis
 quas illis non mandauerat Deus, ac primitus sibi, postea
 Deo debere offerri, insectantes etiam mulieres uenientes
 20 ad templum, cum eis flagitia perpetrabant. Quibus
 sceleribus confectis, iratus Deus proelium eis aduersae
 gentis inmisit. In quo non tantum caesus populus quantum
 etiam illi ipsi sacerdotes interfecti. Ipsa quoque arca Dei
 ab hostibus capta est. Sic enim Deus irascitur peccantibus
 25 sacerdotibus ut etiam sacratis locis suis uasisque non
 parcat. Dicit enim Dauid : *Reppulit Deus tabernaculum
 suum in quo habitabat in hominibus et tradidit eos in manus
 gentium et dominati sunt eorum qui oderunt eos. Et
 iterum : Reppulit Deus sanctificationem suam. Item alibi :*
 30 *Si peccauerit populus, exorabit pro eo sacerdos, si autem
 sacerdos peccauerit, quis exorabit pro illo?*

1. Citation de I Sam. 2, 25 que l'on trouve aussi sous cette forme
 chez saint Augustin (A.-M. LA BONNARDIÈRE, *Biblia Augustiniana*,
 A. T., II, p. 59 et 68). Il s'agit, semble-t-il, d'une déformation du
 passage biblique qui dit en réalité : « Si un homme pèche contre un
 autre homme, Dieu sera l'arbitre ; mais si c'est contre Dieu que
 l'homme pèche, qui priera pour lui ? »

fois sevré, elle rendit au Seigneur selon sa promesse (cf. *ib.*,
 24-28). Il bénéficiait d'une telle grâce, lorsque, tout petit,
 il vivait dans le temple, qu'il recevait des messages divins
 et que le Seigneur lui annonçait l'avenir (cf. I Sam. 3).
 Non seulement il changea, en figure, l'ordre du sacerdoce,
 mais on trouve aussi en lui trois fonctions que le Christ
 Seigneur devait consacrer : il fut, en effet, à la fois chef,
 prêtre et prophète du peuple. Tu veux voir dans le Christ
 le chef ? Le prophète Daniel a dit de lui : « Chef de la milice
 céleste » (cf. *Jos.* 5, 4. Cf. *Dan.* 8, 11). Dans le Christ tu veux
 voir le prêtre ? David dit : « Tu es prêtre pour l'éternité
 selon l'ordre de Melchisédech » (*Ps.* 109, 4). Dans le Christ
 tu veux voir le prophète ? Il dit de lui-même dans l'évan-
 gile : « Il n'y a de prophète sans honneur que dans sa patrie »
 (cf. *Lc* 4, 24).

Donc, les fils du prêtre Éli se conduisaient mal, ils
 s'arrogeaient indûment le droit de prendre dans les viandes
 sacrificielles certaines parties que Dieu ne leur avait pas
 commandé de consommer, ils pensaient que le sacrifice
 devait être offert à eux d'abord, et à Dieu ensuite (cf. I
 Sam. 2, 12-17), ils poursuivaient même les femmes qui
 venaient au temple, et ils commettaient avec elles des fautes
 (cf. *ib.*, 22). Irrité par l'accomplissement de ces crimes, Dieu
 leur envoya une bataille contre une nation ennemie (cf. I
 Sam. 4, 1) : non seulement le peuple y fut défait, mais les
 prêtres eux-mêmes y succombèrent ; et jusqu'à l'arche de
 Dieu qui fut prise aussi par l'ennemi (cf. *ib.*, 11). Car c'est
 ainsi que Dieu s'irrite contre les prêtres qui pèchent : il
 n'épargne pas même les lieux et les objets sacrés. David
 dit : « Dieu a repoussé son tabernacle où il demeurait chez
 les hommes, et il les a livrés » aux mains des nations, et
 ceux qui les haïssaient sont devenus leurs maîtres (*Ps.* 77,
 60-61) ; et encore : « Dieu a repoussé ses saintes cérémonies »
 (*Ps.* 88, 40) ; et ailleurs encore : « Si le peuple pèche, le
 prêtre priera pour lui, mais si c'est le prêtre qui pèche, qui
 priera pour lui ? »

50. Ei mihi! Cum magno gemitu et inexplebili fletu dicam, dicam praecurrentibus peccatis impieque agentibus nobis nostris quoque haec mala prouenire temporibus. Arcam uero Dei quam ceperant hostes, ea ueneratione
 5 colendam esse crediderunt ut in templo dei sui Dagon conlocandam arbitrarentur. Sub cuius potentia sequenti die idolum suum elisum prostratumque uiderunt. Sed hoc casui dantes, rursus eum uncis fortioribus ualidioribusque defigunt. Quem postera die confractum comminutumque
 10 coram arca intuentes, quidnam illud esset minime repperiunt. Ipsa quoque gens graui atrocique plaga percussa est, quam Daud propheta sub quodam pudore testatur dicens : *Percussit inimicos suos retrorsum, obprobrium sempiternum dedit illis.* Nec ualuerunt huius turpitudinis euadere ultimam poenam nisi arcam Dei quam ceperant
 15 donis appositis reddidissent.

Videant metuantque reges et gentes quae penes se sacrata omnipotentis Dei uasa nunc usque captiua retinent eaque reddere detractant. Quae enim mala uentura
 20 credimus eis qui nomen illud quod est super omne nomen, in uasis eius sacratis honorare noluerunt? cum sic punitos arcam Dei honorantes diuina testetur historia, quamuis iam et hic coeperit uindictam facere Deus de inimicis suis.

51. Idem uero ille contumax Hebraeus populus, spreto Samuhelis ducatu, sibi regem fieri petiit iratusque dominus ait Samuheli : *Non te isti sed me spreuerunt*, ut illud etiam tunc signaretur quod post dixerunt Pilato, spernentes

1. Nous avons préféré la leçon *donis* de *H* et *B* à la leçon *anis* que portent les quatre mss issus de *x* : cette dernière n'est guère conforme à la modestie de langage de l'auteur, et ce genre d'altérations est familier à *x*.

2. Allusion à Geiséric qui avait prescrit la confiscation aux églises des vases consacrés. Cf. *supra*, *Introd.*, p. 73 et n. 5.

50. Malheur à moi ! je le dirai, je le dirai avec de grands gémissements et des larmes insatiâbles, de notre temps aussi pareils malheurs se produisent, entraînés par nos péchés et notre conduite impie. Quant à l'arche de Dieu, les ennemis qui l'avaient prise crurent devoir l'entourer d'une telle vénération qu'ils jugèrent nécessaire de la placer dans le temple de leur dieu Dagon (cf. I *Sam.* 5, 2). Le jour suivant, ils trouvèrent leur idole abattue et terrassée sous la puissance de cette arche. Imputant cet accident au hasard, ils fixent à nouveau l'idole avec des crochets plus solides et plus forts (cf. *ib.*, 3). Le lendemain, ils la voient brisée et mise en morceaux devant l'arche et ne peuvent découvrir ce qui s'était passé (cf. *ib.*, 4). Et voilà aussi que la nation elle-même fut frappée d'un fléau grave et terrible (cf. *ib.*, 6) que le prophète David atteste d'une façon assez pudique par ces mots : « Il frappa ses ennemis par derrière, il leur donna un opprobre éternel » (*Ps.* 77, 66). Ils ne purent échapper au châtement ultime de cette honte qu'en rendant l'arche de Dieu qu'ils avaient prise, avec des présents¹ placés à côté (cf. I *Sam.* 6, 4.17).

Qu'ils voient donc et qu'ils craignent, ces rois et ces peuples qui, aujourd'hui encore, retiennent chez eux en captivité et refusent de rendre les objets sacrés du Dieu Tout-Puissant². Car quels malheurs ne devons-nous pas croire qu'il arrivera à ceux qui n'ont pas voulu honorer, sur les vases sacrés qui le portent, ce nom qui est au-dessus de tout nom (cf. *Phil.* 2, 9)? — alors que telle a été, l'histoire sainte nous l'atteste, la punition de ceux qui avaient honoré l'arche de Dieu ; d'ailleurs, déjà à cette époque, Dieu a commencé à se venger de ses ennemis.

51. Ce même peuple hébreu, toujours rebelle, repoussant le commandement de Samuel, demanda à celui-ci de lui donner un roi (cf. I *Sam.* 8, 5) et le Seigneur irrité dit alors à Samuel : « Ce n'est pas toi qu'ils ont repoussé, c'est moi » (cf. *ib.*, 7), pour que fût annoncée dès ce moment-là la parole dite plus tard à Pilate par les Juifs qui repoussaient

- 5 Iesum dominum regem : *Nos non habemus regem nisi solum Caesarem*. Dedit tamen eis dominus regem Saul, filium Chis, de tribu Benjamin, qui eos regia potentia afflixit annis XL. Omnis itaque anima quae leuem Christi domini iugum repudiat, sic meretur affligi. Quibus dum
- 10 dominantur mali duces, principes, sacerdotes, audiunt : Dedi uobis regem secundum cor uestrum. Ipsi quoque caueant qui has accipiunt potestates, si cupiditate dominantis nec consulentis affectu suscipiunt, si ministrari eligunt ac non potius ministrare. Quod dominus et per
- 15 semetipsum et per prophetam Osee increpat dicens : *Canaan in manu eius statera <in>iustitiae, dominationem enim elegit*. Et in euangelio ipse : *Qui uoluerit maior esse in uobis, erit uester seruus, sicut et filius hominis non uenit ministrari sed ministrare*.

XXV. Promissio facta et figurata

(in Regum credita et uisa)

52. Cum idem ipse rex Saul superbia captus Dei praecepta contemneret, spretus a Deo, Dauid ille (quod dicitur manu fortis) paruus licet in fratribus, unctionis regiae sacramenta suscepit, pastor sane ouium, ut nostrum
- 5 signaret pastorem unctum Christum dominum qui dicit : *Ego sum pastor bonus*. Eripuisse se praedam ex ore leonis Dauid fatetur. Et noster manu fortis de ore leonis diaboli et Petrum negantem et latronem eripuit confitentem.
- Suaui sono citharizans Dauid non tantum animalium

51, 16 iniustitiae Sol. : iustitiae ω

1. Sur David figure du Christ dans saint AUGUSTIN, cf. *Catech. rud.* 36, PL 40, 336 ; *Enarr. in Ps.* 3, 1 ; 53, 1 (14-15) ; 59, 1 (19-21) ; *serm.* 47, 20, PL 38, 308.

la royauté du Christ Seigneur : « Nous n'avons pas d'autre roi que César » (*Jn* 19, 15). Cependant le Seigneur leur donna un roi, Saül, fils de Chis, de la tribu de Benjamin (cf. I *Sam.* 9, 1), qui les affligea sous son pouvoir royal pendant quarante ans. Ainsi toute âme qui rejette le joug léger du Christ Seigneur mérite d'être affligée de la même façon. Tandis que sur les Juifs règnent de mauvais chefs ou princes ou prêtres, ils s'entendent dire : « Je vous ai donné un roi selon votre cœur » (cf. I *Sam.* 12, 1). Qu'ils prennent garde aussi, ceux qui reçoivent ces pouvoirs, s'ils s'en chargent avec le désir de dominer au lieu d'avoir l'amour de veiller au bien, s'ils choisissent d'être servis au lieu de servir ! Attitude que le Seigneur, et par lui-même et par le prophète Osée, a blâmée en ces termes : « Canaan tient à la main une balance d'injustice ; car il a choisi la tyrannie » (*Os.* 12, 8) ; et dans l'évangile : « Celui qui voudra être le premier d'entre vous, se fera votre esclave, de la même manière que le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir » (*Matth.* 20, 27-28).

XXV. Promesse faite et figurée

(crue et vue dans les Livres des Rois)

52. Ce même roi Saül, pris par l'orgueil, en vint à mépriser les commandements de Dieu : Dieu alors le repoussa (cf. I *Sam.* 16, 1), et c'est David — dont le nom veut dire « fort de bras » — qui, quoiqu'il ne fût que tout petit parmi ses frères, reçut le sacrement de l'onction royale (cf. *ib.*, 13), oui lui, un pasteur de brebis, pour annoncer par là notre pasteur et notre oint, le Christ Seigneur¹, qui dit : « Je suis le bon pasteur » (*Jn* 10, 11). David reconnaît qu'il a arraché à la gueule du lion sa proie (cf. I *Sam.* 17, 35). Notre « Fort de bras » aussi a arraché à la gueule du diable-lion Pierre qui le reniait et le larron qui le confessait (cf. *Lc* 22, 61 ; 23, 43).

David, en jouant harmonieusement de la cithare, non

10 mulcebat auditus quantum etiam in ipso Saule uexationem
 maligni spiritus temperabat. Si nostri manu fortis Christi
 domini citharam respicias personantem, quam ligno
 crucis, carnis membrorumque suorum cordis aptat, eam
 15 benedictione, ipsum quoque diabolium fugauit de cordibus
 inimicorum, pro quibus orans in cruce suauem illum
 sonum protulit dicens : *Pater, ignosce illis quia nesciunt
 quid faciunt.*

Idem tamen Dauid dum Sauli regi gratus esset ex
 20 cithara eumque turbatum nuntiis Goliae cognosceret
 qui sub conditione seruitutis prouocaret singulare certamen,
 contra potentem illum uirum hic se Dauid paruus opponit :
 Non, inquit, corruat cor domini mei ; ego ibo et pugnabo
 huic Allophilo. Cui Saul : *Non potes*, ait, *quia tu puer es*
 25 *et ille uir bellator est a iuuentute sua. — Et leonem, ait*
Dauid, et ursum occidit seruus tuus. Sic erit et iste unus
ex illis ; ex semine suo, ut promissum fuerat, signans
illum esse uenturum qui conculcauit leonem et draconem.

53. Suscepto itaque proelio, rennuit Dauid Saulis
 arma quibus erat indutus. Quinque enim sibi lapides
 lenes eligens de torrente, fundibalo manu capto, non in
 specie regis regem sed magnum hostem paruus pastor
 5 expugnat. Ita noster pastor Christus dominus sapientiam
 huius mundi tanquam illa arma reiciens in quinque lapi-
 dibus *stulta mundi elegit quibus confunderet fortia*. Omnis
 etenim ille terribilis ambitus superbi, uno ictu lapidis

52, 13 aptat, eam scripsi : aptat R aptatam cell.

seulement charmaient les animaux qui l'entendaient, mais
 même adoucissait en Saül les tourments que lui infligeait
 un esprit mauvais (cf. I *Sam.* 18, 10). Si tu considères la
 cithare qui retentit dans le cas de notre « Fort de bras », le
 Christ Seigneur, cette cithare qu'il réalise avec le bois de
 la Croix, avec les cordes de sa chair et de ses membres,
 lorsqu'il la frappe avec le plectre de l'Esprit-Saint, il remplit
 tout être vivant de bénédiction (cf. *Ps.* 144, 16) et il a tôt
 fait, lui aussi, de chasser le diable du cœur de ses ennemis
 pour lesquels il a prié sur la Croix et proféré en sons
 harmonieux cette parole : « Père, pardonne-leur, parce qu'ils
 ne savent pas ce qu'ils font » (*Lc* 23, 34).

Cependant, comme sa cithare le faisait bien voir du roi
 Saül et qu'il savait celui-ci contrarié par les messages de
 Goliath, lequel réclamait un combat singulier comportant
 cette clause que le peuple vainqueur asservirait le vaincu
 (cf. I *Sam.* 17, 8-9), ce même David se dresse, tout petit
 qu'il soit, contre ce guerrier puissant : « Que le cœur de
 mon Seigneur, dit-il, ne se laisse pas abattre ; j'irai, moi,
 et je combattrai cet étranger » (cf. I *Sam.* 17, 32). Saül lui
 répondit : « Tu ne peux pas, tu n'es qu'un enfant, et lui,
 c'est un homme de guerre depuis sa jeunesse » (*ib.*, 33).
 « Ton serviteur a tué le lion et l'ours, répliqua David : il
 en sera de cet homme comme de l'un d'eux » (*ib.*, 36).
 Il annonçait ainsi que, selon la promesse, sortirait de sa
 race Celui qui a foulé aux pieds le lion et le dragon (cf. *Ps.*
 90, 13).

53. Le combat fut donc accepté et David refusa les armes
 de Saül dont on l'avait revêtu (cf. I *Sam.* 17, 39). Il se choisit
 dans le torrent cinq pierres lisses, prend à la main sa fronde,
 et ce n'est pas un roi qui abat un autre roi, mais un petit
 pasteur qui abat un grand ennemi (cf. *ib.*, 40). De même
 notre Pasteur le Christ Seigneur, rejetant la sagesse de ce
 monde comme David les belles armes, se « choisit » dans
 les cinq pierres « la folie du monde pour confondre la force »
 (cf. I *Cor.* 1, 27). Car tout ce faste terrifiant de l'orgueilleux,

fronte percussus, prostratus est suoque gladio dinoscitur
 10 esse truncatus. Ex quinque enim libris legis unus lapis
 praedictus, fundibalo carnis locatus, manu forti expressus,
 totam superbiam diaboli elisit suoque peremit gladio
 dum mortem ex morte occidit. *Inuidia enim diaboli mors*
introiit in orbem terrarum. Hanc suscepit innocuus pastor
 15 ille bonus qui pro suis animam posuit ut sua morte diabo-
 lum debellaret.

Extincto prostratoque hoste, aduersus Dauid Saul
 inique inuidiam concepit ex uictoria retribuensque mala
 pro bonis, fugat, odit ac persequitur innocentem. Dicit
 20 et noster dominus de talibus: *Retribuebant mihi mala pro*
bonis et odium pro dilectione mea. Quod uero Dauid per
 latebras montium, per speluncas ac per deserta, Saule
 persequente, discurrit, corporis sui noster dominus, id est
 sanctorum membrorum suorum, martirum uidelicet, in
 25 hac figura persecutiones expressit, de quibus apostolus
 Paulus dicit: *Cum his dignus non esset orbis terrarum,*
per deserta errabant et per speluncas et per cauernas terrae.

54. Quod uero persecutorem suum Saulem non occidit
 Dauid cum ei traderetur in manibus, abscidensque pinnam
 clamidis eius se odienti pepercit, hoc cotidie agit noster
 pastor et rex Christus dominus circa osores persecutoresque
 5 suos; a quibus dum abscidit uitium magnum superbiae,
 parcit etiam regibus saeuientibus quia non uult mortem

1. Ce passage doit être rapproché de la fin du sermon *De temp. barbar.* II (éd. Morin, p. 213, l. 455-463): « Quinque sibi lapides leues de torrente elegit: quinque libros per Moysen suo populo dedit. His quinque uoluminibus ueluti quinque lapidibus superatur omnis superbus; in his inuenitur quid sit Christus, quia ipse est dei uirtus et dei sapientia. Haec dei uirtus et dei sapientia, lapis angularis effectus, in fundibalo carnis collocatus, manu forti expressus,

frappé au front d'un seul coup de pierre, a été terrassé et on reconnaît que c'est sa propre épée qui a servi à lui trancher la tête (cf. I *Sam.* 17, 49-51). La pierre susdite, seule d'entre les cinq — c'est-à-dire les cinq livres de la Loi — placée dans la fronde de la Chair, lancée par le « Fort de bras », a renversé tout l'orgueil du diable¹ et c'est aussi avec sa propre épée qu'il l'a anéanti, en tuant la mort par la mort. Car « la mort est entrée dans le monde par l'envie du diable » (*Sag.* 2, 24). De cette mort s'est chargé ce Bon Pasteur, exempt lui-même de péché, qui a donné sa vie pour les siens (cf. *Jn* 10, 11) afin de défaire le diable par sa mort.

Après la mort et l'anéantissement de l'ennemi, Saül conçut contre David, à cause de sa victoire, une jalousie injuste et, rendant le mal pour le bien, il chasse, déteste et persécute un innocent (cf. I *Sam.* 18, 8 s.). Des gens de cette espèce, notre Seigneur aussi dit: « Ils me rendaient le mal pour le bien et me haïssaient pour prix de mon amour » (*Ps.* 34, 12+108, 5). David s'enfuit, pourchassé par Saül, de tous côtés, dans les cachettes des montagnes, dans les cavernes et les déserts: en cette figure notre Seigneur a exprimé les persécutions de son Corps, c'est-à-dire de ses membres saints, les martyrs bien entendu, dont l'apôtre Paul dit: « Comme le monde n'était pas digne d'eux, ils erraient dans les déserts, les cavernes, les antres de la terre » (*Héb.* 11, 38).

54. David ne tua pas son persécuteur Saül qui était livré entre ses mains; il coupa un pan de son manteau et épargna celui qui le haïssait (cf. I *Sam.* 24, 4 s.); c'est ce que fait chaque jour notre Pasteur et Roi le Christ Seigneur à l'égard de ceux qui le haïssent et le persécutent; il coupe en eux ce grand vice qu'est l'orgueil, mais épargne même les rois qui déchaînent leur cruauté, car il ne veut pas la mort du pécheur, il veut seulement que celui-ci se détourne

et Platonem superauit et Ciceronem confudit et Arrianum pro-
 ternet rebaptizantem.»

impium, tantum ut reuertatur et uiuat. Quod in omnibus suis fecit et facit inimicis ille, ille qui non meritis, sed gratis iustificat impium.

- 10 Eundem Dauid declinantem rursus insidias Saulis regis gentes excipiunt. Sic se noster rex Christus dominus saeuientibus subtrahens Iudaeis gentibus dedit. Prodiderunt Allophili Sauli regi quod Dauid esset penes eos absconditus in Geth. Proditum et nostrum regem idem
- 15 propheta confirmat dicens : *Aduersum me susurrabant omnes inimici mei, aduersum me cogitabant mihi mala.* Et iterum : *Adstiterunt reges terrae et principes conuenerunt in unum aduersum dominum et aduersum Christum eius.* Sed Dauid proditum sese cognoscens agit quaedam,
- 20 immo per eum aguntur futura misteria : arrepticium simulans, saluuae eius in barbam decurrunt ferturque, ut dicit scriptura, *totus in manibus suis* ; talem gentis illius rex aspiciens a se prociendum dimittit dicens : *Quid mihi introduxistis istum fanaticum?* Nihil enim in lege gestum
- 25 dictumue est quod uacuum esse possit aut a figurata actione sit aliquatenus alienum. Dicunt enim et nostro domino Iudaei inimici : *Samaritanus es et daemonium habes.* Quem conspuentes etiam de quibusdam ciuitatibus miserunt foras. Portatus est quippe et Iesus dominus in manibus
- 30 suis dum suum corpus in sanctificato pane gestans manibus suis dixit : *Hoc est corpus meum quod pro uobis tradetur.*

De quibus misteriis qui etiam illud nosse desiderat quomodo sit Dauid saltans ante arcam nudatus coram seruis et ancillis suis, ut Christum crucifixum praesentibus

(de sa conduite) et vive (cf. *Éz.* 18, 23). Voilà ce qu'a fait et ce que fait dans le cas de tous ses ennemis Celui, oui Celui qui ne tient pas compte des mérites, mais justifie l'impie à titre gracieux (cf. *Rom.* 4, 4).

Ce même David échappe à nouveau aux embûches du roi Saül et trouve hospitalité chez les nations (cf. *I Sam.* 21, 11). De la même manière notre Seigneur le Christ s'est soustrait aux Juifs déchaînés contre lui pour se donner aux nations. Les étrangers, par trahison, révélèrent au roi Saül que David se cachait chez eux à Geth (cf. *I Sam.* 23, 19 ; 26, 1). Notre Roi aussi a été trahi, comme le même prophète (David) l'atteste : « Contre moi, tous mes ennemis chuchotaient ; contre moi, ils supputaient mes malheurs » (*Ps.* 40, 8). Et encore : « Les rois de la terre se sont levés, les princes se sont conjurés ensemble contre le Seigneur et contre son Christ » (*Ps.* 2, 2). Mais David, se sentant trahi, accomplit certaine action, ou plutôt par lui s'accomplissent les mystères à venir : il simule la folie, la salive lui coule sur la barbe, et « il se porte, comme dit l'Écriture, tout entier sur ses mains » (cf. *I Sam.* 21, 13-14). A la vue d'un pareil homme, le roi de cette nation le fait jeter loin de lui en disant : « Pourquoi m'avez-vous amené ce possédé ? » (*ib.* 15). Car il n'est aucune parole ou aucune action rapportée dans la Loi qui puisse être vide de sens ou dépourvue à quelque degré de valeur figurative. De fait, ses ennemis les Juifs disent aussi à notre Seigneur : « Tu es un Samaritain et un démon te possède » (*Jn* 8, 48). Ils le chassèrent également de certaines villes en crachant sur lui. Enfin le Seigneur Jésus, lui aussi, s'est porté sur ses mains lorsque, sous l'espèce du pain sanctifié, il a tenu son corps dans ses mains en disant : « Ceci est mon corps qui sera livré pour vous » (*I Cor.* 11, 24).

A propos de ces mystères, qui désire encore savoir comment David nu danse devant l'arche en présence de ses serviteurs et de ses servantes (cf. *II Sam.* 6, 14 s.) pour représenter le Christ crucifié en présence d'hommes et de

54, 23 prociendum scripsi : -do (-dio G) ω

35 uiris et feminis demonstraret, uenerandae memoriae Augustini episcopi dicta inspiciat quibus latius in his peruagatus paene omnia comprehendit.

XXVI. Promissio facta et figurata

(in Regum credita et uisa)

55. Vt promissionis ordo poscebat, unctus Dauid totum Israhel, non partem, ut prius, excepit gubernandum, extincto Saule in proelio. Quem grauiter occisum doluit eumque insuper uindicauit, omnisque ad eum congregatus
5 est Israhel. Hoc etiam nunc agitur dum noster rex Christus dominus suos plurimum diligit inimicos et uindicat : totus ad eum, ut promissum est, colligitur mundus cui dictum est : *Dabo tibi gentes hereditatem tuam et possessionem tuam terminos terrae*. Et licet iam paene omnes
10 occupauerit gentes, superest tamen ut plenitudo gentium cum intrauerit, totus praedestinatus Israhel saluus fiat ut per eum omnis mundus reconcilietur Deo.

Ea uero quae Dauid sublimatus gessit in regno, eos respiciunt qui praesumptione quadam superbiae lapsi,
15 per paenitentiam emendati, Christi corpori sociantur ecclesiae. Secundae quippe res, ut ait quidam, sapientium animos fatigant. Quibus hic Dauid elatus, duo principalia quae lex prohibet, adulterium homicidiumque simul admisit monitusque per Nathan prophetam dum magna
20 compunctione cordis actus ageret paenitentiam — quoniam peccata impunita esse non possunt — mortem licet repen-

1. L'ouvrage d'Augustin (probablement un sermon) où se lisait ce développement exégétique, n'a pas été conservé. Mais il avait dû être utilisé par Quodvultdeus dans son sermon *De accedentibus ad gratiam* II. Sur cette question, cf. *supra*, *Introd.*, p. 100 s.

2. Même citation chez AUGUSTIN, *C.D.*, XVII, 20 (8-9) à propos de Salomon. Elle était d'ailleurs très courante. Cf. *supra*, *Introd.*, p. 54.

femmes, n'a qu'à voir ce qu'en a dit l'évêque Augustin, de vénérable mémoire¹, qui s'est fort largement étendu sur ce point et en a fait une étude à peu près complète.

XXVI. Promesse faite et figurée

(crue et vue dans les Livres des Rois)

55. Comme le voulait le développement de la promesse divine, David, une fois revêtu de l'onction, reçut tout Israël à gouverner et non plus, comme précédemment, une partie. Saül était mort dans un combat (cf. I *Sam.* 31, 6). David ressentit douloureusement sa mort et la vengeance au surplus (cf. II *Sam.* 1, 16-17) ; tout Israël se regroupa auprès de lui (cf. II *Sam.* 5, 1). C'est ce qui se passe aujourd'hui encore, notre Roi le Christ Seigneur chérissant beaucoup ses ennemis et les vengeant : tout le monde, selon la promesse, se réunit autour de Celui à qui il a été dit : « Je te donnerai les nations en héritage et pour domaine les extrémités de la terre » (*Ps.* 2, 8). Et quoiqu'il ait déjà pris possession de presque toutes les nations, il lui reste cependant encore, après l'entrée de ces nations en totalité, à sauver tout Israël le prédestiné (cf. *Rom.* 11, 25-26) pour que, par lui, le monde entier soit réconcilié avec Dieu (cf. *Col.* 1, 20).

Ce que fit David après son élévation au trône, s'applique à ceux qui se laissent entraîner par quelque orgueil présomptueux, mais qui ensuite, corrigés par la pénitence, sont associés au Corps du Christ, l'Église. Car les succès, comme on l'a dit, fatiguent les âmes des sages (*Salluste*, *Cat.* 11, 8)². David se laissa emporter par eux et commit à la fois les deux fautes capitales que la Loi interdit, l'adultère et l'homicide (cf. II *Sam.* 11). Averti par le prophète Nathan, il fut touché d'un repentir sincère et s'abandonna à la pénitence (cf. *ib.*, 12). Mais les péchés ne peuvent pas rester impunis ; sans doute échappa-t-il à une mort brutale, cependant il

tinam euaserit, in his tamen quae gessit constat grauiter uindicatum. Iam enim ex ore prophetae audierat : *Fecisti in abscondito, patieris in sole*. Qua sententia omnis status
 25 domus eius isto ordine perturbatus est : unus e filiis ipsius, sororis suae ex alia licet matre turpi concupiscentia captus, clam oppressit uitiauitque uirginem. Germanus puellae Absalom stupratorem interfecit fratrem. Quo facto percussus Absalom a facie sui patris aufugiens totum
 30 sollicitat Israhel rebellisque effectus fugat atque insequitur patrem, torum quoque eius in concubinis scelerate contaminans. Quae patienter Daud ferens ea in se puniri iustitia uindicante cognouit quae, sibi ut uidebatur, abscondite commiserat.

35 Quorum gesta lex diuina dum resonat, speculum se esse ostendit, non celans ipsorum quoque facta maiorum ac splendoris sui serenitate, ut pulchritudines, ita etiam foeditates quorumque demonstrans, ea ueritate pollens quae reatus etiam suorum et probat et uindicat, non sane
 40 sine misericordia quae totum egit totumque ostendit, et lapsus tanti uiri et sententiam iusti iudicis et indulgentiam clementissimi patris. Positus est uero hic in exemplum sobriis animabus ut discant amplius metuere prospera quam formidare aduersa. In tribulatione quippe, ut
 45 propheta dicit, memores sumus Dei. Periculosum est autem animae dimitti in uoluptatibus suis, cum ipse dicat dominus : *Ego quos amo redarguo et castigo*.

55, 33 abscondite *Mang.*: absolute ωR (cf. note 1)

1. Le texte de tous les mss, *R* compris, porte *absolute* qui n'est pas intelligible. Nous avons accueilli la conjecture de l'édition *Mangeant abscondite*.

appert de son histoire qu'il subit un grave châtement. Il s'était déjà entendu dire par le prophète : « Tu as agi dans le secret, tu pâtiras au grand jour » (II *Sam.* 12, 12). Au terme de cette sentence, la situation de toute sa maison fut bouleversée par la suite d'événements que voici : un de ses fils, brûlant d'un honteux désir pour sa sœur — née d'une autre mère, il est vrai —, surprit et violenta la jeune fille en cachette. Le frère germain de celle-ci, Absalom, tua l'auteur du viol, son frère (cf. II *Sam.* 13, 1-29). A la suite de ce meurtre, Absalom est banni, il s'enfuit loin de la présence de son père (cf. *ib.*, 34) et pousse tout Israël à la révolte : devenu un rebelle, il chasse et poursuit son père (cf. II *Sam.* 15, 7-16), va même jusqu'à souiller criminellement le lit de celui-ci avec ses concubines (cf. II *Sam.* 16, 22). David supporta toutes ces épreuves avec résignation, reconnaissant que la Justice vengeresse punissait ainsi en lui des fautes qu'il avait, croyait-il, commises en secret¹.

En publiant toute cette histoire, la Loi divine montre qu'elle est un miroir qui, loin de cacher les (mauvaises) actions de nos aïeux eux-mêmes, met au contraire en lumière, avec la sérénité de son éclat, aussi bien les hontes que les gloires de chacun d'entre eux : sa force vient de cette Vérité qui, pour les fautes des siens aussi, fait la preuve comme elle assure la punition, non sans s'accompagner, il est vrai, de cette Miséricorde qui a mené et fait connaître l'ensemble de cette histoire : les chutes d'un si grand homme, la sentence du Juge équitable, et l'indulgence du Père très clément. Ce David est ainsi établi comme exemple pour les âmes raisonnables et leur enseigne à redouter la prospérité plutôt qu'à craindre l'adversité. Car, comme le dit le prophète, dans la tribulation nous nous souvenons de Dieu (cf. *Os.* 6, 1). Mais ce qui est périlleux pour l'âme, c'est d'être abandonnée à ses plaisirs, puisque le Seigneur lui-même dit : « Ceux que j'aime, je les semonce et je les corrige » (*Prov.* 3, 12 = *Apoc.* 3, 19).

XXVII. Praedictio facta et figurata

(in Regum credita et uisa)

56. Huic ipsi Daud iam senili aetate confecto Abisac Sunamitis uirgo quae regem calefaceret applicatur, nullam ob causam concubitus : quae etiam post eius obitum uirgo reperta est. Haec in similitudine animam signat Dei gratia
 5 castitatis calore succensam, quae frigiditas in fide animas, ut membra regis magni, suo accendit affectu. Canit enim de se ipsa in Psalmis : *igne me examinasti et non est inuenta in me iniquitas*. Aliosque suo flatu calefaciens dicit : *Venite et audite, et narrabo uobis omnibus qui timetis dominum quanta*
 10 *fecit animae meae*.

Defuncto itaque rege, Salomon patri Daud successit in regnum. In cuius nomine multa diuina promissa dum resonant, ne quis ipsi personae deputaret quae fuerant figurata, dum a uis domini declinaret, et uitam in senectute
 15 et sapientiam simul amisit : ut pacifico Christo domino (quod Salomon interpretatur) omnia illa quae signata fuerant seruarentur. Quae tamen ut propheta ex persona Christi domini gesserit, ut donatum fuerit, parumper excurram.

57. In principio regni eius uisus est ei dominus per somnium dicens : *Pete tibi aliquam petitionem*. Nihilque aliud rex petit quam sapientiam. Christum ergo petit quia *Christus est Dei uirtus et Dei sapientia*. Dabis, inquit,

1. Cf. Augustin, C.D. XVII, 8 (33 s.).

XXVII. Prédiction faite et figurée

(crue et vue dans les Livres des Rois)

56. Quand ce même David fut épuisé par la vieillesse, Abisac, une vierge sunamite, se serra contre le roi pour le réchauffer et nullement pour s'unir à lui (cf. I Rois 1, 3-4), puisque sa virginité fut même reconnue après la mort de de celui-ci. Cette jeune fille représente, en figure, l'âme que la grâce de Dieu enflamme d'amour pour la chasteté et qui sait embraser de ses sentiments les âmes dont la foi s'est refroidie, tels les membres du grand roi. Elle chante sur elle-même dans les Psaumes : « Tu m'as passée à l'épreuve du feu et il n'a pas été trouvé d'iniquité en moi » (Ps. 16, 3). Elle dit aussi, réchauffant les autres de son souffle : « Venez et écoutez, et je raconterai à vous tous qui craignez le Seigneur, tout ce qu'il a fait pour mon âme » (Ps. 65, 16).

Ainsi le roi mourut et Salomon succéda sur le trône à son père David (cf. I Rois 2, 10.12). Beaucoup de promesses divines se font entendre sous son nom. Mais pour que personne n'applique à la personne même de ce Salomon ce qui avait en réalité un sens figuré¹, il s'écarta des v i du Seigneur (cf. I Rois 11, 4), et il perdit dans sa vieillesse à la fois la vie et la sagesse : et cela, pour que tout ce qu'il représentait, fût bien réservé à la personne de notre Pacifique — c'est la signification de « Salomon » —, le Christ Seigneur. Je vais parcourir, cependant, autant qu'il me sera accordé de le faire, quelques-unes des actions que Salomon a accomplies en tant que prophète et comme représentant du Christ Seigneur.

57. Au début de son règne, le Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Fais-moi quelque demande » (I Rois 3, 5) ; et le roi ne demanda rien d'autre que la sagesse. Il demande donc le Christ, car « le Christ est la Puissance de Dieu et la

5 *domine, seruo tuo cor sapiens ad iudicandum gubernandum-
que populum tuum.*

Quae petitio dum <domino> placeret, ut donum
conlatae sapientiae omni populo panderetur, duae mulieres
10 adstiterunt regi quae simul in conclau conmanentes uno
suum paruulum praefocasset, sociae dormienti supposuit
eiusque uiuum sibimet usurpauit. Expletis igitur nocturnis
somni officiis, dum clarus solis ortus redderet aspectibus
15 diem, torpore omni discusso, mulier quae uiuum perdiderat
dum suis uberibus crederet applicandum, respiciens
mortuum non agnouit suum. A furante igitur dum uiuum
repetit atque illa pro inuaso fortiter contradicit, in hac
controuersia concertantes regi se pariter obtulerunt.
Cumque cuius esset uiuus paruulus demonstrari non posset,
20 sapientia illa Christus quae regi fuerat tributa, gladium
afferri iussit, non quo paruulum feriret, sed quo denuo
parturientis matris uiscera demonstraret. *Diuidite*, ait
rex suis, *paruulum uiuum in duas partes et date dimidium
huic et dimidium huic.* Vera mater ut tantum uiuat aduer-
25 sariae totum cedit; falsa, ne uera possideat, dimidium
petit. Sic haereticorum nostro sub rege Christo animae
iudicantur. Quibus dum uera mater catholica nomen
suum uiuum iurgantibus offert totum, illi uolentes
discindere petunt dimidium. Sed rex noster qui uenit
30 gladium mittere in terram, haereticorum fraudes remouens,
uerae matri petenti uitam uiuum reddidit statum. Quo-

57, 7 domino addidi

1. Tout ce développement sur le jugement de Salomon doit être rapproché de celui qu'on lit dans le sermon *Adu. V Haer.* 8 (*PL* 42, 1109) : l'hérésie arienne y est opposée à cette courtisane qui ne voulut pas laisser partager son enfant.

Sagesse de Dieu » (*I Cor.* 1, 24). « Tu donneras à ton serui-
teur, dit Salomon, un cœur sage pour juger et gouverner
ton peuple » (*I Rois* 3, 9).

Cette demande ayant plu à Dieu (cf. *ib.*, 10), pour que le
don de la sagesse conférée à Salomon fût connu de tout le
peuple, deux femmes se présentèrent au roi¹ : elles vivaient
ensemble dans une pièce et avaient en même temps donné
naissance à des garçons. L'une d'entre elles, en dormant,
étouffa son enfant : elle plaça le corps sous sa compagne
endormie et lui prit son enfant bien en vie. Donc, lorsque
le sommeil eut terminé son office nocturne, quand le lever
d'un soleil éclatant rendit le jour aux regards et fit dispa-
raître toute torpeur, la femme qui avait perdu son fils
vivant, au moment où elle croyait lui donner le sein, aperçut
l'enfant mort et ne le reconnut pas comme sien. Elle
redemanda à la voleuse le petit qui vit, et l'autre nie avec
audace pour défendre l'objet de son rapt : ainsi, dans la
querelle qui les mettait aux prises, elles se présentèrent
ensemble au roi (cf. *ib.*, 16-22). Comme la discussion ne
pouvait faire apparaître de qui était l'enfant en vie, cette
Sagesse — le Christ — qui avait été accordée au Roi, fit
apporter une épée, non pas pour en frapper l'enfant, mais
pour découvrir les entrailles de la mère en un second
enfantement. « Partagez l'enfant vivant en deux, dit le
roi à ses gens, et donnez la moitié à l'une et la moitié à
l'autre » (cf. *ib.*, 25). La véritable mère, qui ne veut que
laisser vivre son fils, le cède tout entier à son adversaire.
La fausse mère, pour que la vraie ne l'ait pas, revendique
une moitié de l'enfant. Ainsi sont jugées, sous notre Roi le
Christ, les âmes des hérétiques. Tandis que la véritable
mère, (l'Église) catholique, offre à ces disputeurs son nom
vivant tout entier, ils veulent, eux, le couper en deux et
en revendiquent une moitié. Mais notre roi qui est venu
apporter le glaive sur terre (cf. *Matth.* 10, 34), écarte les
ruses des hérétiques et rend à la vraie mère qui veut la vie,
un état de vie. Car, dit le prophète, « il a demandé la vie

niam uilam petit, ait propheta, et dedisti ei. Idem uero ipse paruulus non diuisus, uerae catholicae matris filius, iudicium pacifici summi regis Christi domini laudat et
 35 dicit : *Viuet anima mea et laudabit te et iudicia tua adiuuabunt me.*

58. Templum idem Salomon domino fabricauit illud amplum mirabili ambitu constructum, omni cum regia potentia dedicatum, quod pater eius dum uoueret, implere permissus non est. Multas enim bellando prostrauerat
 5 gentes eique dictum est, quod plurimum sanguinis fudisset in terram, non ipsum sed eius filium pacificum debere construere domum Deo. Sed quoniam spiritale hoc aedificium signat, scriptum est Altissimum non habitare
 10 in aedificiis manu factis hominum. Propter quod rex noster uera pax Christus dominus ex lapidibus uiuis domum construens spiritalem fidelium corda suorum, non tantum singula templa in singulis, sed unum ex omnibus templum fecit. Quibus dicit apostolus : *Nescitis quia templum Dei
 15 estis et spiritus sanctus habitat in uobis?* In quo spiritales hostiae per ipsum principem sacerdotum offeruntur Deo. *Ipse est enim pax nostra qui fecit utraque unum.*

Pacificus Salomon pacificum omne tempus cum gentibus habuit pacem domino largiente. Qui cum se totum sapientiae dedisset, sententias quasque ethicas, id est morales
 20 partes adscribens, aenigmata etiam mistica dum conderet, praeclare regni ipsius famam nuntii sparsere per orbem.

et tu la lui as donnée » (*Ps. 20, 5*). Quant à l'enfant qui n'a pas été partagé, c'est le fils de la vraie mère, (l'Église) catholique, et il loue le jugement du Pacifique, le plus grand des Rois, le Christ Seigneur, par ces mots : « Mon âme vivra et te louera, et tes jugements me seront en aide » (*Ps. 118, 175*).

58. Le même Salomon construisit au Seigneur ce temple grandiose, édifié avec un faste merveilleux, dédié avec toute la puissance royale (cf. I *Rois 6-8*), dont son père avait fait le vœu mais qu'il n'avait pas eu la permission de réaliser (cf. II *Sam. 7, 5*) : car il avait, en guerroyant, terrassé de nombreuses nations et il lui avait été dit que, pour avoir répandu en abondance le sang sur la terre, il ne devait pas construire à Dieu sa maison, tâche qui reviendrait au contraire à son fils le pacifique (cf. I *Chr. 22, 8-9*). Mais cet édifice annonce le temple spirituel : il est écrit, en effet, que le Très Haut n'habite pas dans des demeures faites par la main des hommes (cf. *Act. 17, 24*). C'est pourquoi notre Roi, la véritable Paix, le Christ Seigneur, construisant avec des pierres vivantes une demeure spirituelle, les cœurs de ses fidèles (cf. I *Pierre 2, 5*) n'a pas fait simplement un temple en chaque fidèle, mais aussi, de tous, il a fait un seul temple. A ces fidèles l'apôtre dit : « Vous ignorez donc que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit-Saint habite en vous ? » (I *Cor. 3, 16*). A l'intérieur de ce temple, des victimes spirituelles sont offertes à Dieu par Celui qui est aussi le grand prêtre (cf. I *Pierre 2, 5*). « Car c'est lui qui est notre paix, lui qui, des deux, n'a fait qu'un seul » (*Éphés. 2, 14*).

Pacifique, Salomon toute sa vie vécut pacifiquement avec les nations, recevant du Seigneur le don de cette paix. Comme il s'était donné tout entier à la sagesse, qu'il composait toutes sortes de pensées éthiques, c'est-à-dire des morceaux de morale, qu'il rédigeait même des énigmes à sens mystérieux, des messagers répandirent magnifiquement à travers le monde la renommée de son règne. C'est

Ad uisendum igitur talem *regina uenit a finibus terrae audire sapientiam Salomonis*. Cuius cum miraretur doctrinam, muneribus oblatis, laudibus praeferens, eius a conspectu discessit. 59. Hoc ex facto rex noster Christus dominus Iudaeos increpat quod regina Austri omnes moras regiasque necessitates abrumpens neque granditate itineris praepedita, omni cum festinatione uenerit uidere
 5 atque audire sapientem, ipsi uero ultro ad se ipsam uenientem sapientiam contempserunt. Merito dixit exurgere hanc in iudicio cum illa generatione et condempnare eam. Sed haec regina nostram sanctam ostendit ecclesiam de qua dicitur ipsi regi nostro : *Adstilit regina a dextris*
 10 *luis* ; quae ab ortu solis usque ad occasum nunc accurrit Christum dominum audire sapientiam, laudans nomen domini muneraque offerens quoniam sublimia fecit uniuersa.

Itaque quae de Salomone dicta uel ab eo propheticè
 15 gesta sunt, recte Christo domino consignantur. Ceterum ipse, ut supra dictum est, elatus in senio, fornicatus mente et corpore, domino se deserente, male obiit, metuendum exemplum posteris relinquens ne felicitate huius uitae turbati Christum deserant qui est suorum aeterna felicitas

XXVIII. Praedictio facta et figurata

(in Regum credita et uisa)

60. Regnante Roboam filio Salomonis et tam suo quam etiam peccato paterno constricto, cum paene totum post

59, 16 senio *edd.* : senium *HBGP* senectute *W*

pour voir un tel homme que « la Reine de l'Auster (= Reine de Saba) vint des extrémités de la terre entendre la sagesse de Salomon » (*Math.* 12, 42. Cf. *I Rois* 10, 1). Pleine d'admiration pour sa science, elle le quitta en lui offrant des présents et le comblant d'éloges (cf. *I Rois* 10, 6 s.). 59. A cause de cet événement, notre Roi le Christ Seigneur réprimande les Juifs : la reine de l'Auster, coupant court à tout délai et aux obligations royales, sans se laisser arrêter par la longueur de la route, était venue en toute hâte voir et entendre un sage ; et eux, quand la Sagesse elle-même venait à eux de son propre gré, ils la dédaignaient ! (cf. *Math.* 12, 42. *Lc* 11, 31). Il a eu raison de dire que cette Reine, au Jugement dernier, se lèverait avec cette génération et la condamnerait. Mais cette reine est l'image de notre sainte Église dont il est dit à notre Roi lui-même : « A ta droite s'est tenue la reine » (*Ps.* 44, 10). C'est elle qui maintenant, du levant au couchant, accourt écouter le Christ Seigneur, la Sagesse, et loue le nom du Seigneur, lui offre des présents parce qu'il a fait toutes choses grandes.

Ainsi est-il légitime d'attribuer au Christ Seigneur ce qui a été dit de Salomon ou ce qui a été, par lui, accompli prophétiquement. Mais, comme on l'a indiqué plus haut, ce personnage, se laissant emporter dans sa vieillesse, se souilla d'esprit et de corps (cf. *I Rois* 11, 4-10) : abandonné du Seigneur, il eut une triste fin et légua à la postérité un redoutable exemple, l'invitant à ne pas se laisser troubler par le bonheur de la vie présente au point de désertier le Christ qui constitue l'éternel bonheur des siens.

XXVIII. Prédiction faite et figurée

(cruè et uue dans les Livres des Rois)

60. Sous le règne de Roboam, fils de Salomon, et qui était lié, tant par son péché que par celui de son père, puisque, quelque temps après, le culte idolâtrique ravageait

idolorum cultura peruerteret Israhel, regnum e manibus eius scissum est. Hieroboam quippe, seruus Salomonis, iudicio diuino in xi tribubus amplio rem regni partem suscepit. Per quam diuisionem Samaria et Hierusalem regum Iuda et Israhel, suorum principum, per successionem ordinem seruauerunt. Sed haec haereticorum scismaticorumque, sicut saepe dictum est, ostentat figuram donec ille qui unitatem et facit et diligit alias oues quas habet extra suum ouile, sua gratia inustrante adducat ut, sicut promittere dignatus est, sit *unus grex et unus pastor*. Non omnes in ordine nunc exsequimur reges, sed eos tantum quorum temporibus aliqua uel gesta uel dicta sunt quae redemptoris nostri nuntiarunt aduentum, breuitatis intuitu ut et lectori fastidium minime inferamus.

61. Achab igitur pessimo rege regnante in Iudaea, Helias propheta ad arguendum regem et populum mittitur quod relicto Deo secuti fuerint Bahal. Cumque Hiezabel uxor Achab regis incomprehensibili iudicio illo Dei quo datur potestas malis, prophetas domini occidisset, Helias orando indicta sterilitate a facie se regis abscondit. Suppletoque triennio et sex mensibus, cum totam Iudaeam saeua fames affligeret, Helias iubetur seipsum praesentare regi; cumque domino, interfectis omnibus prophetis, solum se relictum esse dixisset, ait ei responsum diuinum : *Reliqui mihi VII milia uirorum qui non curuauerunt genua ante Bahal*. Hic etiam sanctorum comprimitur elatio ne quis se in quolibet bono opere arbitretur necessarium Deo,

1. Cette indication, dont l'auteur tire, en fin de chapitre, une variation sur le thème des *tria tempora*, n'est pas donnée par le texte de I Rois, mais par Lc 4, 25.

presque tout Israël, le royaume échappa à ses mains et connut un schisme (cf. I Rois 12, 16 s.). Jéroboam, un serviteur de Salomon, reçut selon le jugement divin la plus grande partie du royaume, formée de onze tribus. Par l'effet de cette division, Samarie et Jérusalem ont gardé pour leurs princes, les rois d'Israël et de Juda, deux séries de successions. Mais cette division, comme on l'a souvent dit, symbolise les hérétiques et les schismatiques jusqu'à ce que Celui qui établit et chérit l'Unité, amène par l'illumination de sa grâce d'autres brebis, présentement hors de sa bergerie, pour ne plus faire qu'« un seul troupeau et un seul pasteur », comme il a daigné le promettre (cf. Jn 10, 16). Nous n'allons pas suivre maintenant tous les rois dans l'ordre chronologique, nous prendrons seulement ceux dont l'époque a présenté quelque fait ou quelque parole annonçant la venue de notre Rédempteur : et cela par une considération de brièveté et pour ne pas fatiguer le lecteur.

61. Sous le règne d'un très mauvais roi, Achab (I Rois 16, 30) le prophète Élie est envoyé, en Judée, pour accuser le roi et le peuple d'avoir abandonné Dieu au profit de Baal (I Rois 18, 1 s.). Et comme Jézabel, femme du roi Achab, de par cet incompréhensible jugement de Dieu qui confère le pouvoir aux méchants, avait fait massacrer des prophètes du Seigneur (cf. *ib.*, 4.13), Élie se cacha à la vue du roi pour prier, après avoir demandé une sécheresse (cf. I Rois 17, 1). Au bout de trois ans et six mois¹, comme une cruelle famine affligeait toute la Judée, Élie reçoit l'ordre de se présenter au roi (cf. *ib.*, 18, 1) et comme il avait dit au Seigneur que tous les prophètes avaient été tués et que lui seul était resté (cf. *ib.*, 19, 14), un oracle divin lui répondit : « Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal » (Rom. 11, 4 = cf. I Rois 19, 18). Par là aussi sont réprimés les élans d'orgueil des saints, pour qu'on ne voie personne, quelque œuvre de bien qui ait été accomplie, se juger nécessaire

15 cum omne opus suum per quem uult impleat Deus *quoniam omnia seruiunt illi*. Homo enim Deo, non Deus homine indigere monstratur. Vnde ait ille sanctus propheta : *Dixi domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges.*

20 Helias uero quae fuerant diuinitus imperata, coram rege et populo per mysticum illud sacrificium uespertinum ignem caelitus impetrando perfecit. Quo noster per figuram uitulatus immolatus *** sacerdotes omnes idolatriae, sicut Helias cum ipso errore Bahal simul extinxit, replens terram gratiae pluuia qua fames fidelis animae repellatur.

62. Quod uero in eremo constituto idem Heliae iussu diuino corui mane panem et carnes uespere ministrarunt, totius corporis domini figura monstrata est, quia prius in praeceptis panem, postea carnem dominicae passionis
5 Iudaei, ut corui, gentibus ministrarunt, taetri colore, uoce raucisoni, odore foetidi, horrentes aspectu. Quibus auibis similes Iudaei carnem crucis ex ligno decoctam gentibus praeparantes ut corui una et raucisona uoce Pilato clamauerunt : *Crucifige, crucifige*. Hanc comedunt
10 qui audiunt dicentem : *Nisi manducaueritis carnem filii hominis et biberitis sanguinem eius, non habebitis uitam in uobis.*

15 Tria tamen etiam hic tempora et dimidium temporis in tribus annis et sex mensibus, sicut et superius memorauimus ; caelestis pluuia Dei alto iudicio negatur eis

61, 22 lacunam signauit

1. Interprétation différente de l'épisode dans AUGUSTIN, *C. Faust.* XII, 34, p. 361,17 : les corbeaux sont le symbole des pécheurs.

à Dieu : celui-ci réalise toute son œuvre par qui il veut ; car « toutes choses sont à son service » (*Ps.* 118; 91). Il nous est montré que l'homme a besoin de Dieu et non Dieu de l'Homme. De là cette parole du saint prophète : « J'ai dit au Seigneur : Tu es mon Dieu, car tu n'as pas besoin de mes biens » (*Ps.* 15, 2).

Mais Élie accomplit, devant le roi et le peuple, ce qui lui avait été commandé par la divinité, pour obtenir, au moyen de ce sacrifice du soir, le feu du ciel (cf. *I Rois* 18, 38). Là notre jeune taureau immolé par figure... (*lacune*) <a dévoré> tous les prêtres de l'idolâtrie, comme Élie a étouffé Baal en même temps que sa religion d'erreur, répandant sur la terre la pluie de la grâce, qui permet à l'âme fidèle de repousser la famine.

62. Quant à l'événement qui se passa au désert, lorsque ce même Élie, sur l'ordre de Dieu, fut servi par des corbeaux qui lui apportaient le matin du pain, le soir de la viande (cf. *I Rois* 17, 6), il manifesta figurativement tout le corps du Seigneur puisque c'est d'abord le pain — sous la forme des commandements (de la Loi) —, et ensuite la chair de la passion du Seigneur, qu'aux nations ont servis les Juifs, tels des corbeaux, avec leur teint sombre, leur voix rauque, leur odeur fétide, leur aspect repoussant¹. Semblables à ces oiseaux, les Juifs ont, pour les nations, préparé cette chair cuite au bois de la Croix, et, comme les corbeaux, ils ont lancé devant Pilate, d'une seule voix, ce croassement rauque : « Crucifie, crucifie » (*Jn* 19, 6). Ceux-là mangent cette chair qui écoutent sa parole : « Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'Homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous » (*Jn* 6, 54).

Ici encore, nous retrouvons, dans l'indication de trois ans et six mois, les trois temps et le demi-temps, comme nous l'avons rappelé plus haut. Quant à la pluie céleste, elle est refusée par un profond jugement de Dieu à ceux qui,

qui carnem eius non comedentes neque eius sanguinem bibendo redempti ab eius corpore inueniuntur alieni.

XXIX. Promissio facta et figurata

(in Regum credita et uisa)

63. Dixit dominus Heliae : *Vade in Sarepta Sidoniae; ecce enim mandavi mulieri uiduae ut pascat te illic.* Et hic mysticas actiones, spiritalis lector, agnosce; neque enim defecerat Omnipotens quanto uellet tempore per easdem
 5 aues suum pascere prophetam. Quem tamen necessarium uiduae sciebat, cui ex fame copiam potentia Verbi per suum ministrum uoluit praeparari. Hanc uiduam in agro duo minuta, ut duo praecepta, colligentem diuino nutu prospiciens Helias, actus etiam spiritalis sitis ardore,
 10 aquam a muliere poposcit. Quae dum pergit afferre, et pusillum panis petit ab ea propheta. Illa uero testando dicit modicum se farris habere in hydria et perparum olei in oleario, unius scilicet cum liberis diei uictum; quo adsumpto esset moritura cum liberis. Ex hoc ipso
 15 sibi propheta prius offerri iubet, tum etiam sibi suisque filiis praeparandum, ut misericordia primum occupet locum, quam praeire ante faciem Dei sancta scriptura testatur. Ex ipsa enim omnis copia. *Quoniam haec dicit dominus, ait Helias: Hydria farinae non deficiet et capsaces olei non minuetur usque in diem quo dabit dominus pluuiam*
 20

1. Cf. AUGUSTIN, *C. Faust.* XII, 34, p. 361, 19 s., et *serm.* 11, 3, PL 38, 99. Cf. PONTET, *Exégèse*, p. 515.

2. Nous admettons ici le texte de H et B. Au lieu de *omnis copia*, on lit *domus replebatur* dans G, P; R, et *domus repleta est* dans W.

n'ayant pas été rachetés en mangeant sa chair et en buvant son sang, sont trouvés étrangers à son Corps.

XXIX. Promesse faite et figurée

(crue et vue dans les Livres des Rois)

63. Le Seigneur dit à Élie : « Va à Sarepta, du pays de Sidon; voici que j'ai ordonné là-bas à une veuve de te donner à manger » (I Rois 17, 9). Ici encore, lecteur spirituel, reconnais des actions porteuses de mystères¹. Et de fait, le Tout-Puissant aurait pu sans s'épuiser alimenter son prophète par le moyen des mêmes oiseaux tout le temps qu'il eût voulu. Mais il le savait nécessaire à cette veuve à qui la Puissance du Verbe voulut assurer, par l'intermédiaire de son serviteur, l'abondance au sortir de la famine. Cette vieille était en train de ramasser, aux champs, deux bouts de bois — tels les deux Commandements — lorsque, sur un signe divin, Élie l'aperçut : poussé par le feu d'une soif spirituelle, il demanda à la femme de l'eau (cf. I Rois 17, 10.12). Comme elle allait en chercher, le prophète lui demande aussi un petit bout de pain (cf. *ib.*, 11). Alors elle dit en attestant (Dieu) qu'elle n'a qu'une poignée de farine dans une jarre et un peu d'huile dans une cruche, — ce qui, évidemment, constituait pour elle et ses enfants les vivres d'une seule journée — ; une fois cela consommé, elle n'aurait plus qu'à mourir avec ses enfants (cf. *ib.*, 12). Le prophète ordonne que cette veuve d'abord lui offre de sa subsistance, qu'ensuite elle s'en prépare quelque chose pour elle et ses fils (cf. *ib.*, 13) : cela, pour que la miséricorde occupe la première place, elle qui marche, comme l'atteste l'Écriture, devant la face de Dieu (cf. Ps. 88, 15). C'est d'elle en effet que provient toute abondance². « Car ainsi parle le Seigneur, dit Élie : La jarre de farine ne s'épuisera pas et la cruche à huile ne se videra point jusqu'au jour où le Seigneur enverra

super terram. Sic anima misericors fenerat Deum, sic dum dat in necessitate, sibi consultit ad salutem, sic repletur anima quae, corpore abscedente domino, castitatem diligens, unius tori fidem pudico amore custodit, sacramento farris et olei unctione munita, secura exspectans gratiae pluuiam cum ei dixerit dominus : *Euge, bone serue et fidelis, quoniam in modico fidelis fuisti, supra multa te constituam; intra in gaudium domini tui.*

Cuius in similitudinem et illa laudatur a domino quae duo minuta uidua dum mitteret in gazophilacium, plus omnibus eam misisse dixit ille qui uidit quia sibi nihil dimisit.

XXX. Promissio facta et figurata

(in Regum credita et uisa)

64. Helias discipulum Helisaeum reliquit; qui tempus adsumptionis suae domino reuelante cognoscens ait discipulo : *Pete tibi aliquam petitionem priusquam tollar a te. At ille ait: Volo ut Spiritus qui in te est duplum in me sit. Dixitque ei Helias: Dure petisti; uerumtamen si me respexeris euntem, fiet tibi.* Hac promissione factus certior Helisaeus, ut auiditate petitionis suae omni ex parte potiretur, ita inhaesit magistro ut nulla eum ab illo necessitas sequestraret. Cumque propheta studium uellet exercere discipuli, necessario se per deua ire illo sustinente imperat. At ille ait : *Viuit dominus et uiuit anima tua si*

la pluie sur la terre.» (cf. I. Rois 17, 14). Ainsi l'âme miséricordieuse fait de Dieu son débiteur, ainsi, en donnant dans le besoin, elle agit pour son propre salut, ainsi est comblée l'âme qui, une fois que le corps s'est retiré auprès du Seigneur, chérit la chasteté et garde avec un pudique amour sa fidélité au lit unique, fortifiée par le sacrement de la farine et l'onction d'huile, attendant en toute sûreté la pluie de la grâce, au jour où le Seigneur lui dira : « C'est bien, serviteur bon et fidèle, comme en peu de choses tu as été fidèle, sur beaucoup je t'établirai ; entre dans la joie de ton Seigneur » (Matth. 25, 21).

A l'image de cette veuve, celle-là aussi est louée par le Seigneur qui, en mettant deux piécettes dans le trésor, avait mis « plus que tous », comme a dit Celui qui l'a vue, « car elle n'a rien laissé pour elle » (cf. Lc 21, 2).

XXX. Promesse faite et figurée

(crue et vue dans les Livres des Rois)

64. Élie laissa (après lui) son disciple Élisée ; connaissant, par une révélation de Dieu, le temps de son assumption, il dit à son disciple : « Dis-moi ce que tu veux avant que je sois enlevé d'auprès de toi. » Celui-ci répondit : « Je veux avoir en moi le double de l'Esprit qui est en toi. » Élie lui dit alors : « Tu as demandé là une chose difficile, mais cependant, si tu me regardes lorsque je m'en irai, cela t'arrivera » (cf. II Rois 2, 9-10). Renseigné par cette promesse, Élisée, tant il était avide de ce qu'il demandait, voulut s'en assurer l'effet en tous points : il s'attacha tellement à son maître qu'il n'y avait pas de cas de nécessité qui le fit s'en séparer. Voulant éprouver le zèle de son disciple, le prophète affirme se trouver dans l'obligation d'aller dans des régions d'accès difficile, et lui ordonne de l'attendre pendant ce temps (cf. *ib.*, 4.6). Mais Élisée s'écrie : « Aussi vrai que le Seigneur est vivant,

dimisero le quocumque ieris. Hoc actum est donec ad eum peruentum est locum ubi, curru igneo susceptus, quasi usque in caelum peruectus est. Atque ita intentio discipuli uigilauit ut raptum sibi magistrum fletu ac uoce magna sequeretur dicens : Pater mi Helias, pater mi, auriga Israel. His uocibus percussus Helias spiritale illi uiaticum ac pigneris donum suum pallium dimisit ; quo percepto, rescisso ex eo quem per se ipsum non ualuerat Iordanem fluuium, spiritus domini resedit in Helisaeo.

65. Est in hac mistica actione similitudo domini et magistri nostri Iesu Christi. Cum enim dixisset discipulis suis : *Qui credit in me, opera quae ego facio et ipse faciet ; ut dupla se dona Christus dedisse ostenderet, adiecit :*
 5 *Et maiora horum faciet.* Sed hoc inhaerentibus sibi nec in aliqua parte a se declinantibus, quos edocuit dicens : *Si quis mihi ministrauerit, me sequatur et ubi ego fuero, illic erit et minister meus.* His et duplum spiritum hoc modo infudit, semel post resurrectionem quando insufflauit in
 10 *faciem eorum dicens : Accipite spiritum sanctum. Si cui dimiseritis peccata, dimissa erunt ; si cui detinueritis, detenta erunt in caelis ; secundo uero cum nube susceptus, uectantibus angelis, ipsis quoque discipulis oculis deducantibus, ait : Vos sedete in ciuitate donec induamini uirtutem ex alto ;*
 15 *hisque die Pentecosten in linguis igneis donum sanctum spiritum misit.*

Non hic duos spiritus intellegere debemus cum unus sit spiritus sanctus, sed idem ipse est spiritus charismatum

et que tu vis toi-même, je ne te quitterai pas, où que tu ailles » (*ib.*, 6). C'est ce qui arriva, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à un endroit où Élie, pris sur un char de feu, fut comme véhiculé jusqu'au ciel. Alors l'attention du disciple resta si bien en éveil qu'il accompagnait le maître, en train de disparaître, de ses pleurs et de ce grand cri : « Élie, mon père, mon père, cocher d'Israël » (*ib.*, 12). Touché par ces cris, Élie lui laissa son manteau, comme viatique spirituel et en don de relique. Élisée le prit ; avec lui il partagea en deux le cours du Jourdain qu'il n'aurait pas pu partager par ses propres forces, et alors l'Esprit du Seigneur se reposa sur Élisée (cf. *ib.*, 14-15).

65. Dans cet événement mystérieux, nous retrouvons aussi l'image de notre Seigneur et Maître Jésus Christ. Après avoir dit à ses disciples : « Celui qui croit en moi, fera, lui aussi, les œuvres que je fais » (*Jn* 14, 12), le Christ ajouta « et même il en fera de plus grandes » (*ib.*) pour montrer qu'il leur avait fait double don ; et cela, aux disciples qui s'attachaient à lui sans s'éloigner d'un pas, disciples qu'il avait instruits par ces mots : « Si quelqu'un me sert, qu'il me suive, et où je suis, là aussi sera mon serviteur » (*Jn* 12, 26). Sur eux également, il a répandu le double Esprit, de la façon suivante : une première fois, après sa Résurrection, quand il leur insuffla l'Esprit au visage en disant : « Recevez l'Esprit-Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (*Jn* 20, 22-23) ; une deuxième fois, lorsque, pris sur le nuage, et porté par les anges, suivi des yeux aussi par ces mêmes disciples, il leur dit : « Vous, demeurez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut » (*Lc* 24, 49) ; et le jour de la Pentecôte, il leur envoya en don, sous forme de langues de feu, le Saint-Esprit (cf. *Act.* 2, 3).

Nous ne devons pas ici comprendre « deux Esprits » quand il n'y a qu'un Esprit-Saint : mais c'est le même Esprit qui dispense les dons des charismes, et si la Trinité,

20 dona dispensans, ita multipliciter praerogatus ab ipsa
 indiuidua Trinitate ut in ea non duo sed unus sit spiritus.
 Quoniam, ut Paulus apostolus dicit : *Vnus Deus, una*
fides, unum baptisma, unus spiritus. Vnde et ipse Helisaeus
 non ait magistro : *Spiritus qui in te est duo sint, sed duplum*
 25 *sil in me.* Hoc duplum exposuit dominus cum dixit : *Donec*
induamini uirtutem ex alto, ut ampliora per eos faceret
 quam fecerat per se ipsum. Tactu suae fimbriae mulierem
 a fluxu sanguinis sanauit, discipulorum uero umbra
 infirmitates omnes. Ipsi resurgenti palpantibus uidentibusque,
 uix crediderunt etiam ipsi discipuli ; ascendenti
 30 in caelum, illis praedicantibus, in eum quem non uiderunt
 totus credidit mundus. Postremo amplius est impium
 iustificare quam resuscitare mortuum. Quae omnia per
 suos discipulos idem ipse fecit qui eis hanc tribuit potestatem
 dicens : *Sine me nihil potestis facere.*

XXXI. Promissio facta et figurata

(in Regum credita et uisa)

66. Idem ipse Helisaeus dum excurrit per diuersa adnuntians
 uerbum domini, quaedam eum mulier Sunamitis
 hospitio suscepit. Cui pro munere sterilitate sublata,
 filium ei impetrauit a domino. Quae suscipiens paruulum
 5 enutriit. Adultus uero cum patre in agrum dum pergeret,
 solis ardore percussus, recurrens domum aestuans, in sinu
 matris spiritum amisit. Statim mulier ad hominem Dei

elle-même indivisible, en assure la distribution multiple, c'est en ayant en elle non pas deux Esprits, mais un seul Esprit. Car, comme dit l'apôtre Paul, « un Dieu, une foi, un baptême » (*Ephés.* 4, 5) et un Esprit. Aussi Élisée ne dit-il pas à son maître : « L'Esprit qui est en toi, qu'il y en ait deux en moi », mais : « qu'il y en ait le double en moi » (cf. *II Rois* 2, 9). Ce « double » a été expliqué par le Seigneur quand il a dit : « Jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut » (*Lc* 24, 49) pour faire voir qu'il accomplirait par eux plus qu'il n'avait accompli par lui-même. En effet, il a guéri une femme d'un flux de sang par l'attouchement de la frange de son manteau (cf. *Matth.* 9, 20), mais ses disciples, c'est par leur ombre seule qu'ils ont guéri toutes les infirmités (cf. *Act.* 5, 15). Une fois ressuscité, les disciples mêmes qui le touchaient et le voyaient ont cru à peine à sa Résurrection ; une fois monté au Ciel, la prédication de ces disciples eut pour effet que le monde entier a cru à Celui qu'il n'avait pas vu. Enfin justifier l'impie est plus considérable que ressusciter un mort. Or voilà toutes les œuvres que, par l'intermédiaire de ses disciples, il a accomplies lui-même après leur en avoir attribué le pouvoir, lui qui a dit : « Sans moi vous ne pouvez rien faire » (*Jn* 15, 5).

XXXI. Promesse faite et figurée

(cruée et vue dans les Livres des Rois)

66. Comme ce même Élisée parcourait diverses régions pour annoncer la parole de Dieu, une femme Sunamite lui donna l'hospitalité (cf. *II Rois* 4, 8). En récompense, il lui ôta sa stérilité et lui obtint un fils du Seigneur (cf. *ib.*, 16 s.). Elle mit au monde cet enfant qu'elle nourrit. Devenu grand, un jour qu'il allait aux champs avec son père, il fut frappé d'insolation et, revenu fiévreux chez lui, il rendit l'âme dans le sein de sa mère (cf. *ib.*, 18). La femme,

recurrat in Carmelo ; pedibus eius prouoluta filium quem eius gratia susceperat nuntiat fuisse defunctum. Celatum
 10 sibi hoc a domino propheta miratur ut nostri domini Iesu totam figuram impleat propheta qui, cum omnia norit, aliqua se nescire simulat. Vt est illud de Lazaro : *Vbi posuisti illum?* et : *De die et de hora nemo scit neque angeli neque filius*, cum eo die et ea hora ipse uenturus sit filius ;
 15 et illud narrantibus duobus discipulis de passione eius et dicentibus ei : *Nescis quae facta sunt in Hierusalem ante tertium diem?* et ipse in quo sunt facta <omnia>, nescienti similis dicit : *Quae?* Sed haec quae celantur aut in magno aguntur misterio aut intentio cordis omnis
 20 extenditur in Deum ut quantum non capit, auidius nosse quaerat et cum quaesita non intellexerit, amplius metuat sciens diuinum esse atque profundum quidquid mortalibus nosse fuerit denegatum.

67. Agit uero Helisaeus quae sunt dominicae actionis sacramenta. Mittit per seruum suum baculum quem supra exanime corpus positum, mortuum uitae restituat. Misit et dominus per Moysen seruum suum legem ; quae mortuum mundum, sicut illud baculum, uiuificare non potuit,
 5 quia *si data esset lex quae posset uiuificare*, ut apostolus dicit, *omnino ex lege esset iustitia* ; quia *littera occidit, spiritus autem uiuificat*.

66, 17 omnia addidi

1. De même pour AUGUSTIN (*C. Faust.* XII, 35, p. 362,1-7), le bâton d'Élisée symbolise la Loi envoyée par le Verbe, et la venue d'Élisée lui-même figure l'Incarnation. Voir aussi le sermon 26 *De uersu psalmi 94*, ch. 11, *CCL* 41, p. 356, l. 235-240 : *Quod uult deus s'en inspire, littéralement, dans la suite. Cf. supra, Introd.*, p. 62.

aussitôt, court trouver l'homme de Dieu au Carmel ; elle se roule à ses pieds et lui annonce la mort du fils qu'elle avait eu grâce à lui. Le prophète s'étonne que le Seigneur lui eût caché cet événement (cf. *ib.*, 27), et cela pour que le prophète fût complètement la figure de notre Seigneur Jésus qui, sachant toutes choses, fait pourtant semblant d'en ignorer quelques-unes : comme dans cette question à propos de Lazare : « Où l'avez-vous mis ? » (*Jn* 11, 34), et également : « Quant à la date de ce jour, ou à l'heure, personne ne les connaît, ni les anges, ni le Fils » (*Mc* 13, 22), alors qu'à ce jour et à cette heure, c'est lui-même, le Fils, qui doit venir ; et encore, lorsque les deux disciples, en train de faire le récit de sa Passion, lui dirent : « Tu ne sais donc pas ce qui s'est passé il y a deux jours à Jérusalem ? » (*Lc* 24, 18) et que lui en qui ont été faites toutes choses (cf. *Jn* 1, 3), leur répondit comme s'il ne savait rien : « Quoi donc ? » (*Lc* 24, 19). Mais quand une chose est cachée, c'est qu'il y a là un événement de grand mystère ; ou alors l'attention du cœur s'applique tout entière à Dieu dans un désir trop avide de saisir ce qu'il n'est pas capable (d'atteindre), et lorsqu'on n'est pas parvenu à l'intelligence de ce que l'on cherche, il faut se pénétrer d'une crainte plus considérable encore, en reconnaissant la divinité et la profondeur de tout ce dont la saisie a été refusée aux mortels.

67. Quant à Élisée, il accomplit des actions qui portent les mystères sacrés de l'histoire du Seigneur. Il envoie par son serviteur son bâton, pour rendre un mort à la vie en plaçant ce bâton au-dessus du corps inanimé (cf. *II Rois* 4, 29). De même le Seigneur a envoyé la Loi par son serviteur Moïse¹ ; et cette Loi, comme le bâton en question, n'a pu communiquer la vie au monde en proie à la mort ; car, comme dit l'apôtre, « si nous avait été donnée une Loi capable de communiquer la vie, alors vraiment la justice procéderait de la Loi » (*Gal.* 3, 21) car « la lettre tue, mais l'esprit communique la vie » (*II Cor.* 3, 6).

Postea ipse Helisaeus descendit magnus ad paru-
 10 saluator ad saluandum, uiuus ad mortuum. Descendit et
 noster dominus. *Qui enim descendit ipse est et qui ascendit*
super omnes caelos ut adimpleret omnia. Quae omnia? Quae
 mystice gessit Helisaeus. Vt enim mortuum paruulum
 suscitaret, iuuenilia membra contraxit; et dominus Iesus
 15 *se ipsum exinaniuit, formam serui accipiens;* paru-
 um se ille paruo coaptauit ut efficeret iste *corpus humilitatis*
nostrae conforme corpori gloriae suae. Iacentem subter se
 frigidum suo calore succendit. Similiter et noster dominus
 mundum a cuius calore non est iam qui se abscon-
 20 dat. Insufflauit ille tertio iacenti ut trina confessio infun-
 deretur credenti. Sic, sic suscitatus est mortuus dum a
 morte perpetua iustificatus est impius.

68. Multa et uaria signa spiritus domini fecit per
 Helisaeum, sicut idem Regum narrat historia. Quae
 omnia persequi longum est. Pauca tamen exsequar cum
 sint cuncta signa futurorum Christo domino coaptanda
 5 qui per Esaiam dicit: *Spiritus domini super me; propter*
quod unxit me, bene euangelizare pauperibus misit me,
dimittere quassatos in requiem, reddere captiuis libertatem
et caecis uisum.

Iordanem Helisaeus eo spiritu operante transiit quo
 10 noster dominus Iesus eundem fluuium suo in baptismo
 consecrauit. Insultantes sibi propheta bestiis tradidit
 pueros et noster Iesus dominus per Paulum dicit: *Nolite*
pueri effici mentibus. E quibus quosdam bestiis, id est

1. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 26, *CCL* 41, p. 356, l. 235 s.

2. Cf. AUGUSTIN, *C. Faust.* XII, 35, p. 361, 25; mais Quodvultdeus
 n'établit pas de rapprochement entre le cri des enfants (« calue ») et
 le Calvaire.

Peu après Élisée descend lui-même : le grand va vers le
 petit, le sauveur vers celui qu'il faut sauver, le vivant vers
 le mort. Notre Seigneur aussi est descendu. « Celui, en effet,
 qui est descendu, c'est le même qui est aussi monté au-
 dessus de tous les cieus afin d'accomplir toutes choses »
 (*Ephés.* 4, 10). Que sont toutes ces choses? Celles qu'Élisée
 a faites en mystère (figuratif)! Pour ressusciter l'enfant
 mort, il réduisit ses membres d'adulte (pour s'appliquer
 sur lui) (cf. *II Rois* 4, 34). Notre Seigneur Jésus aussi
 « s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave » (*Phil.*
 2, 7). Et l'un (Élisée), s'est ajusté, devenu petit, au petit
 enfant, pour que l'autre (le Christ), rende « notre corps de
 misère conforme à son corps de gloire » (*Phil.* 3, 21)¹.
 Élisée enflamme de sa chaleur le corps glacé étendu sous
 lui. De même fait notre Seigneur pour le monde, car il
 n'est personne maintenant qui puisse se soustraire à sa
 chaleur (cf. *Ps.* 18, 7). Élisée souffla trois fois sur le corps
 étendu, pour qu'une triple profession de foi fût imposée au
 croyant (dans le baptême). C'est ainsi, oui ainsi, que le
 mort est ressuscité, et l'impie sauvé de la mort éternelle.

68. L'Esprit du Seigneur accomplit par Élisée bien des
 miracles divers, comme le raconte la même histoire des
 Rois. Les parcourir tous en détail serait trop long. J'en
 suivrai cependant quelques-uns qui sont tous des symboles
 d'événements futurs et s'appliquent au Christ Seigneur,
 lequel a dit par la voix d'Isaïe : « L'Esprit du Seigneur
 est sur moi, car le Seigneur m'a oint; il m'a envoyé porter
 la bonne nouvelle aux pauvres, mettre au repos les meurtris,
 rendre la liberté aux prisonniers et la vue aux aveugles »
 (*Is.* 61, 1. *Lc* 4, 18).

Élisée dut à l'opération de l'Esprit de franchir le Jourdain
 (cf. *II Rois* 2, 14) et notre Seigneur Jésus, de sanctifier le
 même fleuve à son baptême (cf. *Matth.* 3, 13). Le prophète
 livra aux bêtes des enfants qui l'insultaient (cf. *II Rois*
 2, 24)² et notre Seigneur Jésus dit par Paul : « Ne vous
 rendez pas enfants en fait de jugement » (*I Cor.* 14, 20);

spiritibus inmundis tradidit *ut discant non blasphemare.*

15 Rex Israhel ad perimendum Helisaeum quinquagenos uiros tribus vicibus cum tribunis misit quos caelesti incendio propheta consumpsit. Dicitur etiam de nostro propheta et domino quod *ignis ante eum ardebit et inflammabit in circuitu inimicos eius.*

20 Ipsum postea regem cum omni exercitu se obsidione uallantem, quadam caecitate percussos, captiuos in Samariam duxit. Quibus reddito uisu, simul et indulgentiam impetrauit. Haec licet in mundo signentur, euidentius tamen in Paulo et qui cum eo ecclesiam persequebantur
25 dominus ostendit. Caecatus quippe prostratusque in uia, captiuus Dei dum fieret, reddito lumine, qui fuerat persecutor factus est praedicator atque in ipso ostendit Deus *omnem longanimitatem ad informationem eorum qui credituri sunt illi in uitam aeternam.*

69. Item Neeman Syrus amicus regis ad regem Israhel directus est ut ab Helisaeo leprae macula mundaretur. Quem respiciens homo Dei iussit eum septies in Iordane tingui si uellet corporis sui maculas auferri. Quod cum
5 faceret, mundatus est. Munera homini Dei offerenda credidit. Quae iure diuino rennuens, gratiam gratis datam nostri praesignauit Christi domini, quam in euangelio suis discipulis commendauit dicens : *Gratis accepistis, gratis date.* Septiformi spiritu mundari a uitiiis animam
10 quibus interior exteriorque homo polluitur, aqua etiam

1. Quod uult deus, par erreur, attribue à Élisée une aventure miraculeuse arrivée à Élie : cf. *supra*, *Introd.*, p. 45. *Helisaeum* est la leçon de tous les mss excepté *B* qui porte, par suite d'une rectification fautive, *Heliam*.

et il en a livré quelques-uns aux bêtes, c'est-à-dire aux esprits impurs, pour leur « apprendre à ne pas blasphémer » (I *Tim.* 1, 20).

Le roi d'Israël, pour faire périr Élisée¹, envoya par trois fois une cinquantaine avec son cinquantenier : le prophète les fit dévorer par le feu céleste (cf. II *Rois* 1, 9-14). De notre Prophète et Seigneur, il est dit aussi « qu'un feu brûlera devant lui et embrasera à l'entour ses ennemis » (*Ps.* 96, 3).

Peu de temps après, le même roi cerna et bloqua Élisée avec toute sa troupe : celui-ci les frappa de cécité et les emmena prisonniers à Samarie (cf. II *Rois* 6, 15-19). Puis il leur rendit la vue et obtint en même temps leur grâce (cf. *ib.*, 22). Quoique cette figure puisse s'appliquer au monde, toutefois c'est plus clairement dans le cas de Paul et de ceux qui persécutaient l'Église avec lui, que le Seigneur nous en montre l'accomplissement. Car, aveuglé et renversé sur la route, Paul a recouvré la vue en devenant captif de Dieu ; lui qui avait été persécuteur, il fut fait prédicateur (cf. *Act.* 9, 8) et en lui Dieu a montré « toute sa longanimité pour l'instruction de ceux qui doivent croire en lui en vue de la vie éternelle » (I *Tim.* 1, 16).

69. Le Syrien Nééman, ami du roi (de Syrie), fut adressé au roi d'Israël pour être guéri de la souillure de la lèpre par Élisée. L'homme de Dieu, l'apercevant, lui ordonna de se baigner sept fois dans le Jourdain s'il voulait faire disparaître les taches de son corps. C'est ce qu'il fit, et il fut guéri. Il crut devoir faire des présents à l'homme de Dieu. Mais celui-ci, conformément à la législation divine, les refusa (cf. II *Rois* 5, 1-16), préfigurant ainsi la grâce, donnée pour rien, de notre Seigneur le Christ, cette grâce qu'il a recommandée lui-même à ses disciples dans l'Évangile par ces mots : « Vous avez reçu pour rien, donnez pour rien » (*Matth.* 10, 8). Que par l'esprit septiforme l'âme soit guérie des vices qui souillent l'homme intérieur comme l'homme extérieur, c'est ce que montre

ipsa demonstrat qua tinguntur consecrati *in nomine patris et filii et spiritus sancti*.

Giezi uero puer prophetae qui secutus Neeman Syrum, composito mendacio, uendere uoluit quod propheta gratis dederat, ea leprae macula percussus qua ille mundatus fuerat, haeticorum figuram ostendit qui suae rapacitatis caecitate compulsi, dum uenditant suis uelut expiationes uidelicet peccatorum, ipsi quoque maculis quibus illi fuerant aspersi insigniuntur : ut merito audiant a domino : *Non noui uos ; discedite a me omnes qui operati estis iniquitatem*.

XXXII. Promissio facta et figurata

(in Regum credita et uisa)

70. Dum alternanter reges Israhel alii a uiuis domini declinantes erroribus implicantur, alii fideliter uiam domini gradiuntur, ad Ezechiam regem ordo perductus est. Hic exterminans omnia simulacra omnemque idolorum culturam subuertens, paene totum Israhel errantem conuertit ad dominum. Huic diuinum datum est responsum, ordinare ac disponere debere domum suam quod ipse iam iret ad mortem. Qui cum flens orasset dicens : *Memento, domine, quomodo ambulauerim in uia tua*, xv anni sub hoc signo ei adiciuntur ad uitam : xv enim gradus sol cursu quo ascenderat descendit.

Quod mire euenisse finitimi dum aduerterent reges, nuntios ad Ezechiam miserunt quaerentes quidnam illud

Tit. Promissio secundum capitulorum indicem scripsi : Praedictio ◊

1. La Bible parle de dix degrés et non de quinze. Cf. *supra*, *Introd.*, p. 46.

l'eau même où sont baptisés ceux qui sont consacrés « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » (*Matth.* 28, 19).

Quant à Giezi, le serviteur du prophète, qui suivit le Syrien Nééman et voulut lui vendre en forgeant un mensonge ce que le prophète lui avait donné pour rien, il fut frappé par la souillure de la lèpre dont l'autre avait été guéri (cf. *IV Rois* 5, 20-27) : il est la figure des hérétiques qui, poussés par l'aveuglement de leur rapacité, vendent en quelque sorte aux leurs, pour leurs péchés bien sûr, des expiations ; les souillures dont les autres étaient couverts les marquent alors eux aussi : pour qu'ils méritent de s'entendre dire par le Seigneur : « Je ne vous connais pas : éloignez-vous de moi, vous tous qui avez commis l'iniquité » (*Matth.* 7, 23).

XXXII. Promesse faite et figurée

(*crue et vue dans les Livres des Rois*)

70. Cependant que les rois d'Israël, alternativement, ou bien s'écartaient des chemins du Seigneur pour se laisser prendre aux erreurs (de l'idolâtrie), ou bien s'avançaient fidèles dans la voie du Seigneur, l'ordre de succession amena sur le trône Ézéchias (cf. *II Rois* 18, 1 s.). Ce roi anéantit toutes les statues, renversa tout le culte idolâtrique et ramena au Seigneur presque tout Israël (cf. *ib.*, 3-4). Un oracle divin lui annonça d'avoir à mettre en ordre et en état sa maison, car il allait bientôt mourir (cf. *II Rois* 20, 1). Il pleura et adressa cette prière : « Souviens-toi, Seigneur, comme j'ai cheminé dans ta voie » (*ib.*, 3). Alors quinze années de plus furent accordées à sa vie sous la garantie du miracle suivant : le soleil redescendit les quinze¹ degrés qu'il avait montés dans sa course (cf. *ib.*, 6-11).

Les rois voisins, qui avaient remarqué l'événement miraculeux, envoyèrent des messages à Ézéchias pour savoir

15 esset ostenti. Elatusque in bono, non tantum pro se factum
narrat quantum et iactantiae gratia uniuersa regalia eis
domus suae uasa ostendit. Indignatusque dominus per
prophetam Esaiam regem increpat testans uenire dies
quibus illa omnia quae monstauerat, captiua in Babylo-
20 niam cum populo ducerentur. Nec inmerito noster rex
per apostolum Iohannem in Apocalypsi suos ammonet
dicens : *Tene quod habes, ne quis alius accipiat coronam
tuam. Item ibi : Beatus qui uigilat et seruat uestimenta
sua, ne nudus ambulet. Et in euangelio : Non sciat sinistra
tua quid faciat dextera tua ; ammonens in bonis operibus*
25 *quae Dei dona sunt, non esse in homine sed in domino
gloriantum, ne quod humilis accepit, superbus amittat.*

XXXIII. Praedictio facta et figurata

(in Regum credita et uisa)

71. Regnante Iosia atque Sedechia filio eius, populus
omnis Israhel utilia uincla legis quibus regebatur abrum-
pens, multis et grauibus causis totius pietatis auctorem
Deum ad magnam iracundiam prouocauit. Hieremiam
5 prophetam ad obiurgandum corrigendumque regem et
populum dominus misit, praedicens si conuersi legis man-
data seruarent, suo in loco manere semper inlaesos, si
uero monentem se contempnerent, in Babyloniam ire

ce qu'il en était de ce prodige (cf. *ib.*, 12). Se laissant
emporter dans le bonheur, non seulement Ézéchiass leur
raconte que ce miracle avait été réalisé pour lui, mais
encore, par vanité, il leur montre toute la vaisselle royale
de son palais (cf. *ib.*, 13). Le Seigneur s'en indigna et, par
la voix du prophète Isaïe, il sermonna le roi et attesta
la venue de jours où toutes les richesses qu'il avait étalées
seraient emportées en captivité à Babylone en même
temps que le peuple (cf. *ib.*, 16-17). Ce n'est pas à tort que
notre Roi, par l'apôtre Jean, avertit les siens dans
l'Apocalypse : « Tiens ferme ce que tu as, pour que nul ne
ravisse ta couronne » (*Apoc.* 3, 11) ; et là encore : « Heureux
celui qui veille et garde ses vêtements pour ne pas aller
nu » (*Apoc.* 16, 15) ; et dans l'Évangile : « Que ta main
gauche ignore ce que fait ta main droite » (*Matth.* 6, 3).
C'est là nous avertir que, quand l'homme accomplit des
œuvres de bien, qui sont dons de Dieu, il ne doit pas se
glorifier en lui-même, mais dans le Seigneur, s'il ne veut
pas perdre par son orgueil ce qu'il a reçu grâce à son
humilité.

XXXIII. Prédiction faite et figurée

(crue et vue dans les Livres des Rois)

71. Sous le règne de Josias et de son fils Sédécias, tout
le peuple d'Israël brisa les liens salutaires de la Loi qui
régla sa conduite, et, pour des raisons multiples et graves,
provoqua le grand courroux de Dieu, auteur de toute
piété (cf. *II Rois* 24, 18.21). Le Seigneur envoya son
prophète Jérémie pour gourmander et corriger le roi et
le peuple, et il annonça que s'ils se convertissaient et
observaient les commandements de la Loi, ils resteraient
toujours à leur place sans subir de dommages, qu'au
contraire, s'ils méprisaient cet avertissement, ils iraient
en captivité à Babylone (cf. *Jér.* 22, 1 s.). Comme ils

captiuos. Spretis igitur et mandatis et praeconantis uerbis,
 10 dum malis ausibus rex et populus suis peccatis urgentibus
 premerentur, sententiam diuinam Hieremias plebi iam
 captae et regibus per epistulam expressit dicens : *Propter*
peccata quae peccastis ante Deum, ducemini in Babyloniam
 15 *et eritis illic per tempus longum usque ad generationes VII.*
 Rex igitur Nabuchodonosor, comprehensis regibus,
 Iudam totumque Israhel captiuum transmigravit in
 Babyloniam, effossis oculis in itinere regi Sedechiae ut
 duorum prophetarum de eodem rege praedicta implerentur.
 Hieremias dixit uisurum regem Babyloniam, Hiezechiel
 20 non uisurum. Qui dum sibi quasi contraria retulissent,
 hoc modo utrumque uidetur impletum cum exemptis
 oculis adductus Sedechias Babyloniam et uidit quia prae-
 sens fuit et non uidit quia in uia oculos perdidit. Ammonet
 noster dominus suos huius exemplo et dicit : *Ambulate*
 25 *dum lucem habebitis, ne uos tenebrae comprehendant.*
 Contemptores uero mandatorum suorum etiam reges
 caecos esse idem dominus in euangelio dicit : *Caeci sunt*
duces caecorum. Caecus autem caecum ducens, simul in
foueam cadunt; quae est dura captiuitas animae impaeni-
 30 tenti de qua dicitur : *Dedi illi tempus ut paenitentiam*
ageret, et paeniteri non uult. Sic donec suppleretur mensura,
 per annos LXX in Babylonia populus ille captiuus fuit.

72. Vasa sane omnia templi Dei idem rex Nabuchodo-

1. Le texte de tous nos mss porte *contraria retulissent*, ce qui renvoie au néant l'é. λ. *contrariare* (cf. TLL IV, c. 766) que les éditions imprimées du *Liber* imputaient à l'auteur en lisant ici, manifestement par erreur : « *contrariare uisi essent* . »

avaient fait fi des recommandations et des paroles du prophète, roi et peuple furent accablés sous le poids l'un de ses audaces perverses, l'autre de ses péchés, et ils étaient déjà captifs lorsque Jérémie leur énonça l'arrêt divin dans une lettre : « A cause des péchés que vous avez commis à la face de Dieu, vous serez conduits en Babylonie et vous resterez là pour un long temps, jusqu'à sept générations » (*Bar.* 6, 1-2 = *Epist. Jér.* 1-2).

Ainsi le roi Nabuchodonosor, après avoir pris leurs rois, transporta Juda et tout Israël pour être prisonniers en Babylonie : en route il creva les yeux au roi Sédécias (cf. *II Rois* 25, 1-7.22-27) pour que s'accomplissent les prédictions de deux prophètes relatives au même roi, Jérémie ayant dit que le roi verrait la Babylonie (cf. *Jér.* 39, 5 = *Vulg.* 32, 5) et Ézéchiél qu'il ne la verrait pas (cf. *Éz.* 12, 13). Affirmations pour ainsi dire contradictoires¹, mais qu'on voit pourtant réalisées l'une et l'autre, puisque Sédécias, amené (à Babylone) les yeux crevés, l'a vue en ce sens qu'il y a été, et cependant ne l'a pas vue, ayant été privé de ses yeux en cours de route. C'est un avertissement que, par l'exemple de ce roi, notre Seigneur donne aux siens ; et il dit : « Marchez tant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous atteignent » (*Jn* 12, 35). Le Seigneur encore, dans l'Évangile, qualifie de rois aveugles les contempteurs de ses commandements : « Les aveugles se font guides d'aveugles ; or qu'un aveugle conduise un aveugle, et tous deux ensemble tombent dans le trou » (*Matth.* 15, 14) : ce trou, c'est la dure captivité pour l'âme impénitente dont il est dit : « Je lui ai laissé le temps de faire pénitence, mais elle refuse de se repentir » (*Apoc.* 2, 21). C'est ainsi que ce peuple, pendant soixante-dix ans, jusqu'à ce que la mesure fut remplie, resta prisonnier en Babylonie.

72. Eh bien, ce même roi Nabuchodonosor fit enlever

5 nosor per suos abripuit. Vae peccatis hominum, dum pro
 his sacraria ipsa conculcantur ab exteris quae semper pro
 remediis fuerunt in salutem. Quo gemitu, quibus amarissimi
 10 ⁵ fletibus, qua animi angustia haec descriperit
 Hieremias, Threni eius indicant : tabernaculum domini
 fuisse pollutum, diem festum ductum in obliuionem,
 sabbata omniaque sollemnia exterminata, sacerdotes et
 principes, paruulos, senes, iuuenes uirginesque suas,
 15 partim gladium comedisse, partim remansisse captiuam.
 En dolorum nostrorum ulcera ! en luctus nostri opprobrii !
 en peccata grandia quorum ex causis etiam nos haec
 uidere meruimus, ampliorque poenarum plaga, qua
 sic uulnerati, curari nolumus ! Elisi stare nos credimus,
 20 expulsi exsiliatique, ut oportuit non dolemus. Satisfactio
 nulla, nulla maestitia. Manet ira, nec ueniam postulamus.
Hereditas nostra conuersa est alienis, domus nostrae pere-
grinis. Sic castigati non plangimus, sic emendati nolumus
 suscipere disciplinam. Recordemur malis quibus dominum
 offendimus, paeniteamur in his quae sacratis eius contu-
 meliosa ingessimus. Superbia nostra humilitate curetur.
 Conlatum tempus remedii non spernamus ne is cuius
 placidam mitemque sensimus iracundiam, non paeniten-

1. Cet épisode de l'histoire juive est rapproché d'un fait d'actualité, la confiscation par Geiséric des vases consacrés. Cf. *supra*, p. 404. Quodvultdeus voit dans cette profanation un châtement envoyé par Dieu à ses coreligionnaires pour les punir de leurs péchés : cf. son sermon *De temp. barbar.* II, 5 (éd. Morin, p. 203-204) : « Has plagas generis humani ante oculos uestros non insultans sed gemens et dolens ponam, et quid meritis nostris responsum sit : quoniam nos uobiscum una catena calamitatis adstrinxit dum impudentiae uestrae cedimus, dum uestris blasphemis aut parcimus aut succumbimus... Nonne tanto haec (ciuitas) acerbius castigata est quanto aliis prouinciis emendatis ista corrigendo noluit suscipere disciplinam ? »

2. Nous avons admis ici la leçon de *G*, « qua sic ». Les autres mss portent : « quasi ».

par les siens tous les vases¹ du temple de Dieu (cf. II *Rois* 25, 13-15). Malheur aux péchés des hommes, parce qu'ils sont cause que des étrangers foulent au pied les sanctuaires mêmes où ils ont toujours trouvé un remède pour leur salut. Les Lamentations de Jérémie nous montrent avec quels gémissements, quelles larmes amères, quels serremments de cœur le prophète a décrit ces malheurs : la profanation du tabernacle du Seigneur, l'oubli des jours de fête, l'abolition des sabbats et de toutes les solennités, le massacre par l'épée d'une partie des prêtres et des princes, des petits et des vieillards, des jeunes gens et des filles, et la captivité pour tous les autres ! Voilà nos plaies et nos douleurs ! Voilà nos gémissements et nos hontes ! Voilà les péchés énormes pour lesquels nous avons mérité, nous aussi, de voir ces malheurs ! et même plus grave est le fléau de notre punition : ainsi blessés par lui², nous refusons la guérison ! Nous sommes renversés à terre et nous nous croyons debout ! Bannis et exilés, nous ne nous affligeons pas comme il faudrait ! Pas de pénitence, pas de contrition ! La colère demeure (sur nous) et nous ne demandons pas pardon ! « Notre héritage est passé à des étrangers, nos maisons à des gens du dehors » (*Lam.* 5, 2). Ainsi châtiés, nous ne nous lamentons pas ! Ainsi corrigés, nous refusons de rentrer dans le devoir ! Rappelons-nous les fautes par lesquelles nous avons offensé le Seigneur, repentons-nous des outrages que nous avons fait subir à ses mystères. Remédions à notre orgueil par l'humilité. Ne négligeons pas le temps qui nous est accordé pour nous guérir, de peur que Celui dont nous avons éprouvé la colère encore calme et douce³, n'établisse contre nous, si nous

3. C'est le texte de *H* que nous avons adopté ici. Celui de *B* (« quem placidum mitemque sensimus, iracundiam... ») offre également un sens acceptable. Mais, outre que l'expression « iracundiam aeternam constituere » ne serait pas très heureuse, il nous a semblé que le texte de *H* était plus conforme aux habitudes stylistiques de l'auteur.

tibus aeternam constituat poenalemque sententiam.
 25 Paratus est enim ignoscere ille dominus qui dicit :
Conuertimini ad me et conuertar ad uos. Si modo uoces filii cum paenitentia reuertentis pius pater agnoscat.

XXXIV. Praedictio facta et figurata

(in Danihele credula et uisa)

73. In eadem captiuitate Danihelem et Hiezechielem narrat historia prophetasse. Danihel uir desideriorum, qui Baltasar a rege nuncupatus est, tres uiros gentis suae
 5 uero eius prophetia misteriis licet plena sit, quaedam pars eius ita elucet claritate sui fulgoris ut etiam tempus signauerit quo uenturus esset ipse saluator et dominus.
 XII sane cum sint propheticae uisiones eius, in Hebraeo x repperiuntur. Quas XII domino donante certa cum
 10 comparatione percurram.

In prima contra impudicos seniores castitatem Susannae defendit. Hoc agit Iesus dominus dum aduersus sceleratos haereticos ecclesiae suae integritatem tuetur quam peruersis suis disputationibus uitare contendunt. Quos etiam
 15 per apostolum Paulum notat dicens : *Ex his sunt qui penetrant domos et captiuas ducunt mulierculas oneratas peccatis quae ducuntur uariis desideriis.*

In secunda ipse Danihel suiique amici statuerunt legis suae mandata seruantes ex cibis mensae regis quibus

ne nous repentons pas, une condamnation éternelle et vengeresse. Car il est prêt à nous pardonner, ce Seigneur qui dit : « Revenez à moi et je reviendrai à vous » (*Zach.* 1, 3). Pourvu du moins que le Père miséricordieux reconnaisse les cris de son fils qui revient en pénitent (cf. *Lc* 15, 18) !

XXXIV. Prédiction faite et figurée

(crue et vue dans Daniel)¹

73. L'histoire raconte que, durant la même captivité, Daniel et Ézéchiél ont prophétisé. Daniel, « homme des prédilections » (*Dan.* 9, 23 ; 10, 11 ; 10, 19), qui reçut du roi le nom de Baltasar, avait pour amis trois hommes de sa race, Ananias, Azarias, Misaël (cf. *Dan.* 1, 6-7). Quant à sa prophétie, quoiqu'elle soit toute pleine de mystères, il en est une partie qui rayonne d'une lumière si éclatante qu'elle a même marqué la date de la venue de notre Sauveur et Seigneur (cf. *Dan.* 9, 25)². Quoiqu'il y ait, à vrai dire, douze visions prophétiques de Daniel, on n'en trouve que dix dans le texte hébreu³. Ce sont donc ces douze visions que je vais, si Dieu me l'accorde, parcourir en faisant certains rapprochements.

Première vision : Daniel défend la chasteté de Suzanne contre des vieillards impudiques (cf. *Dan.* 13, 48-59). C'est ce que fait le Seigneur Jésus lorsqu'il protège l'intégrité de son Église contre les criminels hérétiques qui s'efforcent de la souiller par leurs discussions perverses. Il les stigmatise aussi par l'apôtre Paul en disant : « Ils sont de leur nombre, ceux qui s'introduisent dans les maisons et envoient des femmelettes chargées de péchés, entraînées par toutes sortes de passions » (*II Tim.* 3, 6).

Deuxième vision : le même Daniel et ses amis décident, pour observer les commandements de leur Loi, de ne pas se souiller en touchant aux mets de la table du Roi, dont

1. D'après *W*, nous avons fait commencer ici le ch. XXXIV qui, dans nos autres mss, débute seulement après la quatrième vision de Daniel.

2. Cf. JÉRÔME, *In Dan.*, Prol. (PL 25, 491).

3. Cf. *ibid.* (PL 25, 492-493).

20 ceteri eorum sodales uescebantur, non contaminari.
Desideriis huius mundi non solum contaminatus non est
noster magister et dominus, uerum etiam suos amicos
prohibuit dicens : *Nolite diligere mundum neque ea quae*
25 *in mundo sunt. Omne enim quod in mundo est, concupiscentia*
carnis est et concupiscentia oculorum et ambitio saeculi.
Quae omnia uelut escas illas regias repudiandas ostendit.
Et per apostolum Paulum euidentius mandans : *Esca*
uentri, ait, et uenter escis. Deus autem et hunc et has
euacuabit ; ut sit animae unus cibus, ipse saluator, qui ei
30 uarios diuersosque sapores exhibeat.

74. In tertia sacramentum diuinae dispositionis, quod
regi ostensum fuerat, idque erat oblitus, non humana
doctrina Danihel qua instructus erat, sed domino reuelante
et somnium et interpretationem somnii regi narrauit :
5 quattuor regna in quattuor metallis e quibus statua
formata ante faciem eius aderat, mundo exurgere ; caput
aureum ipsum esse Babylonicum Orientis ; pectus et
brachia eius argentea Macedonium Septentrionis ; uenter
et femora aerea Punicum Meridiani ; crura ferrea et digiti
10 pedum partim ferrei, partim fictiles ultimum Romanum
uidelicet Occidentis, sicut et uir eruditissimus Orosius
historiographus posuit. Quod regnum tanquam ferrum
comminuit omnia et domauit.

Christi quoque regnum ibi subiungit Danihel in lapide
15 absciso de monte sine manibus concidentium tanquam
sine manibus complectentium Deum hominem ex uirgine

74, 8 Macedonium scripsi : -donum ω -donicum Mang.

1. Cf. *supra*, *Introd.*, p. 63.

2. Cette interprétation remonte à Irénée : cf. P. LESTRINGANT, *Essai sur l'unité de la Révélation biblique*, Paris 1942, p. 218. On la retrouve aussi dans le sermon *Contra Iudaeos* 12 (PL 42, 1124) : « Ipse est enim et lapis ille abscissus de monte sine manibus concidentium, id est Christus natus de uirgine sine manibus complectentium. »

leurs autres compagnons se nourrissaient (cf. *Dan.* 1, 8 s.). Des désirs de ce monde, non seulement notre Maître et Seigneur ne s'est pas souillé, mais il en a même écarté les siens par ces mots : « N'aimez ni le monde ni rien de ce qui est dans le monde. Car tout ce qui est dans le monde, c'est la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil du siècle » (I *Jn* 2, 15-16). Il a montré ainsi que, comme ces mets royaux, tout cela devait être repoussé. L'ordre qu'il donne par l'apôtre Paul est encore plus clair : « Les aliments sont pour le ventre, et le ventre pour les aliments. Mais Dieu anéantira celui-ci, comme ceux-là » (I *Cor.* 6, 13), pour qu'on voie que l'âme n'a qu'une nourriture, le Sauveur lui-même, qui peut lui offrir des saveurs multiples et variées.

74. Troisième vision : le mystère sacré de l'économie divine, qui avait été montré (en songe) au Roi et que celui-ci avait oublié (cf. *Dan.* 2, 1-8), lui fut retracé par Daniel, non par l'effet de la science humaine dont celui-ci était pourvu, mais par une inspiration venue du Seigneur qui lui révéla à la fois le songe et l'interprétation du songe (cf. *ib.*, 17-23) : dans les quatre métaux qui formaient la statue apparue au Roi, il fallait entendre quatre royaumes se levant sur le monde (cf. *ib.*, 32-40) ; la tête d'or, c'était le royaume babylonien, celui d'Orient ; la poitrine et les bras d'argent de cette statue, c'était le royaume Macédonien, celui du Septentrion ; le ventre et les cuisses de bronze, c'était le royaume punique, celui du Midi ; les jambes et les doigts de pieds, partie en fer, partie en terre cuite, c'était le dernier royaume, (l'empire) romain, celui d'Occident bien entendu, comme l'a établi ce grand savant qu'est l'historien Orose (*Adv. Pag.* II, 1, 4-6)¹. Ce royaume, tel le fer, a tout brisé et tout dompté.

A ces royaumes, Daniel ajoute aussi celui du Christ, représenté par la pierre qui se détache de la montagne sans main qui l'en fasse tomber (cf. *Dan.* 2, 34.45), comme Dieu est né homme de la Vierge sans le contact d'une étreinte² ;

natum. Qui cum illam statuam percussisset, omnes eius partes redegit in puluerem easque auferens spiritus uenti, locus eius inuentus non est. Ipsum autem lapidem qui percussit statuam factum esse montem magnum et implesse omnem faciem terrae. Vacuatis enim omnibus regnis, regnum Christi domini exsurget quod nulli alteri populo relinquetur quoniam permanebit in aeternum. Hoc nunc orando omnis eius petit ecclesia cum dicit :

25 *Adueniat regnum tuum.*

In quarta statuam imaginemque suam rex Nabuchodonosor quam statuerat adorandam, cum tres praedicti amici Danihelis adorare nolissent, camino detrusi, illud mirum diuinitas praebuit quod fugato incendio ipsos potius ministros regiae iussionis uorax flamma consumpsit. Tres uero uiri inlaesi hymnum regi uero dum canerent in medio camini, secum filium Dei habere meruerunt. Quem reuelante gratia rex ipse cognouit : qui suos ueros adoratores figmenta uanissima contempnentes a flammis praesentis saeculi ad caelestem gloriam perducit triumphantes.

75. Quinta uero uisio continet somnium eiusdem regis quod Danihel ita interpretatus est : Arborem magnificam quam uiderat, sub cuius ramis omnes bestiae, pecora auesque habitarent, ipsum esse regem ; praecidendam uero cum dominus iussisset, seruata dumtaxat radice, regnum eius auferendum ab eo ipsumque cum bestiis mansurum ; capillos eius ut mulieris et ungues eius ut

cette pierre, frappant la statue, en mit en poudre toutes les parties tandis que le souffle du vent les emportait sans en laisser de traces (cf. *ib.*, 35). Puis la pierre même qui avait frappé la statue, était devenue une grande montagne et avait rempli toute la surface de la terre (cf. *ib.*). C'est qu'en effet, quand tous les royaumes auront été anéantis, celui du Christ Seigneur se dressera, et il ne laissera la place à aucun autre peuple, car il demeurera éternellement. Voilà ce qu'aujourd'hui son Église lui demande dans ses prières quand elle dit : « Que ton règne arrive » (*Lc* 11, 2).

Quatrième vision : le roi Nabuchodonosor ayant décidé qu'on devait adorer sa statue et son effigie, les trois amis susdits de Daniel refusèrent de l'adorer et furent jetés dans la fournaise ; la divinité accomplit le miracle suivant : l'incendie s'écarta (des jeunes gens), préférant dévorer de ses flammes avides les serviteurs qui avaient exécuté l'ordre royal (cf. *Dan.* 3, 22.48). Quant aux trois jeunes gens, sans subir d'atteinte, ils chantaient, au milieu de la fournaise, un hymne au vrai Roi et méritèrent ainsi d'avoir à leur côté le Fils de Dieu (cf. *ib.*, 49). Et le roi (Nabuchodonosor) lui-même le connut, favorisé par une révélation de la grâce (*ib.*, 95). C'est le Fils de Dieu qui conduit en triomphe ses vrais adorateurs, ceux qui méprisent les inconsistantes statues, et les fait passer des flammes du siècle à la gloire céleste.

75. La cinquième vision contient un songe du même roi, expliqué par Daniel de la façon suivante (cf. *Dan.* 4, 2 s.) : l'arbre magnifique que le roi avait vu et dont les branches abritaient toutes sortes d'animaux, de bêtes et d'oiseaux, c'était le Roi lui-même (cf. *ib.*, 17-19) ; l'ordre que le Seigneur avait donné de l'abattre en en conservant toutefois la racine, voulait dire que son royaume devait lui être enlevé et que lui-même demeurerait dans la compagnie des bêtes (cf. *ib.*, 20-22) ; ses cheveux pousseraient comme ceux d'une femme et ses ongles comme des griffes d'aigle (cf. *ib.*, 30) ; il mangerait de l'herbe comme un bœuf

aquilae crescere ; fenum ut bos edere, donec VII diuinitus iussa tempora complerentur ; dans consilium regi elemosinis
 10 sua peccata debere redimere. Quod cum facere nequiuisset, praedicta omnia regi aduenerunt suppletaque mensura temporum regnum quod amiserat reparauit.

Sic praesumptores caeduntur, sic castigantur superbi ab eo qui potat *in lacrimis in mensura, quia sunt iudicia*
 15 *eius suauia*. Sic Petrum apostolum negantem dum respectum flentem uideret, in eum locum restituit quem praesumptor amiserat. Sic suis interfectoribus sacrum eius sanguinem fundentibus pro quibus orauit, eundem sanguinem propinauit bibendum quo regiam susciperent
 20 dignitatem. Sic cottidie rex noster lapsos reparat quibus conlatae gratiae caelestis regni donum seruat in posterum.

In sexta ex quattuor sibi apparentibus bestiis illius supradictae statuae quattuor partium orbis regna confirmat. E quibus quartam bestiam grandiozem fuisse atque
 25 terribilem idem propheta testatur : habentem cornua decem ; ac de medio eorum cornu aliud paruum ascendens, tria ex illis ante faciem eius excussa fuisse cornua donec uetustus dierum sedit in iudicio. Sed haec eo modo sunt exposita quo regna illa iv sibimet succedentia ; bestia
 30 quarta regnum quartum quia omnibus regnis eminens domauit omnem terram subiecitque eam. Post ipsam uno tempore x reges exsurgent et post eos ille qui nomen perditionis suae, id est Antichristi portaturus est. De quo

jusqu'à ce que les sept temps prescrits par Dieu se fussent accomplis (cf. *ib.*, 22). Et Daniel donnait au roi le conseil de racheter ses péchés par des aumônes (cf. *ib.*, 24). Mais celui-ci ne voulut pas l'écouter, toute la prédiction se réalisa : il perdit le trône et n'en reprit possession qu'une fois accompli le compte des temps (qui lui avaient été indiqués) (cf. *ib.*, 31).

Voilà comment sont abattus les présomptueux, comment sont châtiés les orgueilleux par Celui qui abreuve « de larmes à pleine mesure » (*Ps.* 79, 6) parce que ses jugements sont doux (cf. *Ps.* 118, 39). Voilà comment, au reniement de l'apôtre Pierre, voyant celui-ci pleurer quand il se fut retourné vers lui (cf. *Lc* 22, 61), il le rétablit au rang que sa présomption lui avait fait perdre. Voilà comment à ses assassins qui répandaient son sang sacré, après avoir prié pour eux, il a donné ce même sang à boire afin qu'ils reçoivent la dignité royale. Voilà comment chaque jour notre Roi reprend possession des renégats : quand la grâce du céleste royaume leur a été conférée, ce don les sauve pour toujours.

Sixième vision : Daniel confirme, par les quatre bêtes qui lui apparaissent, les quatre royaumes, présentés par la statue susdite, et qui correspondent aux quatre parties du monde (cf. *Dan.* 7, 3 s.). De ces bêtes, le même prophète atteste que la quatrième était la plus grande et qu'elle était terrifiante : elle avait dix cornes, et au milieu d'elles, une autre corne, petite, se mettait à pousser ; et trois des premières cornes furent arrachées de devant elle jusqu'au moment où l'Ancien des Jours s'assit au Jugement (cf. *ib.*, 7-9). Daniel a expliqué ces bêtes comme étant les quatre royaumes qui se succèdent (cf. *ib.*, 17) et la quatrième bête comme le quatrième royaume, parce que, supérieur à tous les autres, il a dompté et soumis à lui toute la terre (cf. *ib.*, 23). Après elle se lèveront en même temps dix rois, et après eux viendra celui qui portera le nom d'Antichrist où sa perdition est inscrite (cf. *ib.*, 24). Sur ce

35 suo loco, ut iam promissum est, diuina testimonia preferentur.

In septima ex ariete et hirco Persarum atque Graecorum sibi proelia reuelata describit sub persona quoque Antichristi qui corde suo dum magnificabitur, dolo corrumpet multos donec ueniat qui uenturus est Iesus dominus et non tardabit.

40 **76.** In octaua idem uir desideriorum Danihel prouidam iustitiam Dei iudicantem reges superbos ea ratione insinuat qua Baltasar rex cenam faciens principibus suis, uasa templi Dei quae Nabuchodonosor pater eius abstulerat
5 prolata, biberit in eis cum concubinis principibusque suis, laudans deos suos aureos et argenteos, ligneos et lapideos ; statimque in conspectu eius exierint articuli manus hominis et scripserint in pariete regis domus. Qua uisione turbatus rex cum omnes quos habuit curiosos scripturam
10 legere nequiuisent, Danihel accitus causa uasorum domus Dei <ait> id factum fuisse, regem constanter obiurgans ; scripturam etiam recitauit : *Mane, Thecel, Fares*, eamque interpretatus est : *Mane : Numerauit Deus regnum tuum et impleuit illud. Thecel : ponderatum est in statera et inuentum est minus habens. Fares : diuisum est et datum est Medis et Persis.* Promissa itaque munera quae Danihel abnuerat cum rex contulisset prophetae, suppleto uitae cursu, ut praedictum fuerat, regnum reliquit Medis et
15 Persis.

20 Videant, uideant superbi reges qui ausu mentis suae uasa domus Dei diripientes quae iuste ille ministris peccantibus tradidit, sine ulla reuerentia contrectantes

76, 11 ait *addidi*

1. Nouvelle allusion à Geiséric et à la confiscation des vases sacrés : cf. *supra* p. 412 et 458.

point, selon notre promesse, nous présenterons en leur temps les témoignages divins.

Septième vision : Daniel décrit avec le bélier et le bouc les combats des Perses et des Grecs qui lui ont été révélés (cf. *Dan.* 8, 3 s. ; 8, 20-21) ; il y ajoute aussi la représentation de l'Antichrist qui, s'exaltant dans son cœur, détruira un grand nombre par ruse (cf. *ib.*, 25) jusqu'à ce que vienne Celui qui doit venir, le Seigneur Jésus, et cela ne tardera pas (cf. *Hab.* 2, 3).

76. Huitième vision : le même « homme des prédilections », Daniel, fait voir la Justice providente de Dieu occupée à juger les monarques orgueilleux (cf. *Dan.* 5, 1 s.) ; c'est de la façon que voici : le roi Baltasar, donnant un festin à ses seigneurs, se fit apporter les vases du temple de Dieu, enlevés par son père Nabuchodonosor, et il y but, avec ses concubines et ses seigneurs, en louant ses dieux d'or et d'argent, de bois et de pierre ; aussitôt apparurent sous ses yeux les doigts d'une main humaine qui se mirent à écrire sur le mur du palais royal. Le roi se troubla à cette vue, tous les magiciens qu'il avait auprès de lui s'étant trouvés incapables de lire l'inscription, Daniel fut mandé ; (il dit) que les vases de la Maison de Dieu étaient cause de l'événement et il réprimanda courageusement le roi (cf. *Dan.* 5, 2-25) ; il lut à voix haute l'inscription : « Mane, Thecel, Farès » et en donna l'interprétation : « Mane : Dieu a compté ton royaume et il a rempli sa mesure. Thecel : il a été pesé dans la balance et son poids a été trouvé en défaut. Farès : il a été divisé et donné aux Mèdes et aux Perses » (*ib.*, 26-28). Le roi fit remettre au prophète Daniel les présents promis, quoique celui-ci les eût refusés (cf. *ib.*, 16) ; le cours de sa vie étant révolu, comme il avait été prédit, il laissa son royaume aux Mèdes et aux Perses (cf. *ib.*, 29-31).

Qu'ils fassent attention, qu'ils fassent attention, les monarques orgueilleux¹ dont l'audace a fait main basse sur les vases de la maison de Dieu qu'il leur a livrés à cause des

Deo cuius <in> nomine consecrata sunt, uidentur
contumelias inrogasse. Quorum finis utique mors est quae
25 non habet finem.

XXXV. Praedictio facta et figurata

(in Danihele credita et uisa)

77. In nona : Darius Medus successit in regnum. Qui
cum satrapas cxx statueret in regno suo, tres eis praepositos
constituens, Danihel unus erat ex tribus gratiam habens
in oculis regis. Exquirunt inuidi aduersum Dei seruum
5 consilium ac regi persuadent diebus xxx petitionem a nullo
deo uel homine nisi a solo rege esse poscendam, ea poena
interposita qua si quis praeceptum regis contempneret,
in uiuarium missus leonibus in escam daretur. Quod
praeceptum propositum repperiens propheta dominum
10 suum tribus temporibus diei solita oratione precatus est.
Detentum ut contumacem regi offerunt; quem cum
eripere inuidis non ualeret, Deo suo prophetam sub hac
confessione dimisit qua eum de mortis periculo solus
posset eruere. Quod et factum est. Ex hac tamen maestitia
15 incenatus rex dum neque cibum neque somnum caperet,
diluculo ad uisendum Danihelem ipse perrexit. Quem
uiuuum inlaesumque respiciens, Deo uero dans gloriam,
educi de lacu praecepit eosque qui Danihelem criminati
erant in lacum misit et deuorati sunt continuo in conspectu
20 eius.

In his etiam suppleta est prophetia dicens : *Qui foueam
fodit proximo, incidet in eam : et qui statuit laqueum proximo,*

péchés de ses ministres et qu'ils manient, eux, sans aucun
respect, outrageant sous nos yeux Dieu au nom duquel ils
sont consacrés ! Leur fin, c'est sûr, sera cette mort qui n'a
point de fin.

XXXV. Prédiction faite et figurée

(crue et vue dans Daniel)

77. Neuvième vision : Darius le Mède succéda sur le
trône (à Baltasar). Il établit dans son royaume cent vingt
satrapes, sous la présidence de trois chefs ; et parmi les trois
était Daniel, qui avait trouvé grâce aux yeux du roi (cf.
Dan. 6, 2-3). Des envieux combinent un plan dirigé contre
le serviteur de Dieu et ils persuadent au roi d'ordonner
que, pendant trente jours, on n'adresse de prière à
quiconque, dieu ou homme, autre que lui, le roi ; et de
prescrire que le châtement, pour qui mépriserait l'ordre
royal, serait d'être jeté dans la fosse et donné en nourriture
aux lions (cf. *ib.*, 7-8). Trouvant affiché ce décret, le
prophète n'en continua pas moins d'adresser à son Seigneur
les prières habituelles des trois moments de la journée (cf.
ib., 11). Arrêté comme rebelle, il est amené au roi ; celui-ci,
incapable de soustraire Daniel à ses envieux, remit le
prophète à son Dieu en confessant que lui seul pourrait
le sauver du péril de mort (cf. *ib.*, 15-17). C'est ce qui arriva.
Sous l'effet du chagrin, le roi resta sans manger, sans
prendre ni nourriture ni sommeil ; au petit jour, il alla voir
lui-même Daniel (cf. *ib.*, 19-20). L'apercevant en vie et
indemne, il en attribua la gloire au vrai Dieu et ordonna
de tirer Daniel de la fosse où il fit jeter en revanche ses
accusateurs : ceux-ci furent dévorés instantanément sous
ses yeux (cf. *ib.*, 21-25).

En cet événement s'est accomplie aussi la prophétie
suivante : « Qui creuse une fosse pour son prochain, y
tombera ; qui place un piège pour son prochain, y trouvera

deperiet in illo. Et ipse noster Iesus dominus in quo ista omnia figurata surgebant, per prophetam dicit : *Foderunt ante faciem meam foueam et inciderunt in eam. Et iterum : Misit dominus misericordiam suam et ueritatem suam et liberauit animam meam de medio catulorum leonum.*

78. In decima : Propinquante fine temporis LXX annorum desolationis Hierusalem quam per Hieremiam prophetam dominus praedixerat, Danihel cum omni fletu et ieiunio orationem fudit pro se ac pro delictis populi sui, miserationem domini implorans ; oranti Gabriel adstitit archangelus eique futura misteria reuelauit : LXX ebdomadas breuiatas esse in populo eius et in ciuitate sancta ut consummentur peccata et ut signentur delicta et ut finiatur iniustitia et ut adducatur iustitia sempiterna ; impleri quoque uisus prophetarum et ungeri sanctum sanctorum. *Ab exitu sermonis in respondendo, et iterum aedificabitur Hierusalem, usque ad Christum ducem ebdomades septem et ebdomades LXII. Et rursus aedificabitur platea et muri in angustia temporum. Et post ebdomades LXII interiet chrisma et iudicium non erit in eo, uel sicut Hebraeus interpres habet, occidetur Christus et non erit eius. Et ciuitatem et sanctum dissipabit populus cum duce ueniente et finis eius uastitas et post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis ebdomada una, et in medio ebdomadis deficiet hostia et sacrificium, et in templo erit abominatio desolationis et usque ad consummationem et finem perseuerabit desolatio.*

Ad confutandum errorem Iudaeorum haec sibi reuelata

1. Cf. JÉRÔME, *In Dan.* 9, v. 24 (*PL* 25, 542), et AUGUSTIN, *Epist.* 199, 21 (*CSEL* 57, p. 262,5) qui comprend « non erit eius » comme signifant : « non erit eius ciuitatis ».

sa perte » (*Sag. Sir.* 27, 26). Et notre Seigneur Jésus lui-même, en qui apparaissaient toutes ces figures, dit par le prophète : « Ils ont creusé une fosse devant moi et ils sont tombés dedans » (*Ps.* 56, 7) ; et encore : « Le Seigneur a envoyé sa miséricorde et sa vérité, et il a sauvé ma vie d'entre les lionceaux » (*ib.*, 4-5).

78. Dixième vision : sentant approcher la fin de la période de soixante-dix ans marqués pour la désolation de Jérusalem, que le Seigneur avait prédite par le Prophète Jérémie (cf. *Jér.* 25, 11 ; 36, 10), Daniel pria dans les pleurs et le jeûne pour ses péchés et ceux de son peuple, implorant la miséricorde du Seigneur (cf. *Dan.* 9, 2 s.). Il pria encore quand l'archange Gabriel se plaça à son côté et lui révéla les mystères à venir (*ib.*, 21) : les soixante-dix semaines avaient été abrégées sur son peuple et sur la ville sainte, pour consommer les péchés, apposer les scellés aux iniquités, mettre un terme à l'injustice, et introduire la justice éternelle ; (il ajouta) que les visions des prophètes s'accompliraient et que le saint des saints recevrait l'onction (*ib.*, 24) « Depuis l'instant que sortit la parole de réponse — et Jérusalem sera reconstruite — jusqu'au Christ chef (il y aura) sept semaines et soixante-deux semaines. Et place et murailles seront reconstruites dans l'angoisse des temps. Et après les soixante-deux semaines, l'onction périra et le jugement ne sera plus en lui » ou, comme on lit dans la version faite sur l'hébreu, « le Christ sera tué et ne sera pas à lui¹ ». Et le peuple, avec un chef qui viendra, détruira la ville et le sanctuaire ; sa fin sera le ravage et, après la fin de la guerre, viendra la désolation décidée. Il consolidera une alliance avec un grand nombre pendant une semaine, et pendant une demi-semaine, le sacrifice et l'oblation cesseront ; et l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation persévéra jusqu'à la consommation et la fin » (*ib.*, 25-27).

C'est pour réfuter l'erreur des Juifs que Daniel, après

scripsit Danihel. Qui cum expectant adhuc uenturum
 25 Christum, credituri sunt Antichristo. Sic enim eos dominus
 Iesus in euangelio increpat dicens : *Ego ueni in nomine
 patris mei et non credidistis mihi ; alius ueniet in nomine
 suo et ipsi credetis.*

79. Labore ingenioque magno beatae memoriae Hiero-
 nymus per supputationes annorum regum Babyloniae LXX
 ebdomadas usque ad nostri redemptoris natiuitatem
 Christi domini annos ccccxc perduxit, seiungens septem
 5 in restaurationem templi ebdomadas, LXII usque ad
 domini natiuitatem et usque ad passionem ipsius, et
 unam uastationis quae facta est a Vespasiano duce uel
 Tito filio eius.

Inimici igitur domini Iudaei fallentes semetipsos cum
 10 multiplicia prophetata de Christo ad quasque suorum
 regum personas referre contendunt, huic prophetae
 Danihelo uolentes nolentesque colla submittunt qui non
 tantum signa omnia supradicta conscripsit quantum
 etiam tempora ipsa aduentus domini designauit. Quae
 15 omnia luce clarius impleta omnis iam mundus agnoscit.
 Gloriam igitur Christi domini diffusam in gentibus eumque,
 ut scriptum est, omnem terram adorantem Iudaei adhuc
 credere nolunt nobiscum intuentes impleri omnia quae
 praedicta sunt oraculis prophetarum.

80. In undecima : Eidem prophetae reuelata sunt sub
 persona bellantium regum ipsius facta Antichristi angus-
 tiaequae ultimi temporis, resurrectio etiam mortuorum
 qualiter impii qualiterue sancti resurgant. Haec et Esaias

1. Cf. *supra*, *Introd.*, p. 61.

les avoir reçues, a mis par écrit ces révélations : les Juifs
 qui attendent encore la venue du Christ, sont destinés à
 croire à l'Antichrist. Aussi le Seigneur Jésus les reprend-il
 dans l'Évangile par ces mots : « Je suis venu au nom de
 mon Père et vous ne croyez pas en moi ; un autre viendra
 en son nom et vous croirez en lui » (*Jn* 5, 43).

79. Avec beaucoup de travail et d'esprit, Jérôme¹,
 de bienheureuse mémoire, calculant les années des rois
 de Babylonie, a fait le compte des soixante-dix semaines,
 soit quatre cent quatre-vingt-dix ans, qui vont jusqu'à
 la nativité de notre Rédempteur le Christ Seigneur : il a
 distingué sept semaines pour la restauration du temple,
 soixante-deux autres jusqu'à la nativité du Seigneur et
 jusqu'à sa passion, et une dernière, celle de la dévastation
 par l'empereur Vespasien ou son fils Titus (cf. Jérôme,
In Dan. 9).

Ainsi donc les ennemis du Seigneur, les Juifs, qui se
 trompent eux-mêmes en prétendant chaque fois rapporter
 aux personnes de leurs rois les multiples prophéties dont
 le Christ est l'objet, sont obligés de se soumettre, bon gré,
 mal gré, à ce prophète Daniel ; car il n'a pas seulement
 rapporté toutes les figures qui précèdent, il a de plus
 indiqué même les temps de la venue du Seigneur. Et
 toutes ces prédictions, le monde entier le reconnaît
 maintenant, se sont réalisées avec une clarté supérieure
 à celle du jour. Ainsi la gloire du Christ Seigneur est répan-
 due dans les nations et, selon qu'il est écrit, toute la terre
 l'adore : cependant les Juifs refusent encore de croire,
 quoiqu'ils voient, comme nous, l'accomplissement de tout
 ce qui a été prédit par les oracles des prophètes.

80. Onzième vision : au même prophète sont révélés
 les agissements de l'Antichrist, représenté par les rois en
 guerre, et l'angoisse des derniers temps ; également la
 résurrection des morts, la façon dont les impies, celle dont
 les saints se réveilleront (cf. *Dan.* 11, 1 s. ; 12, 1-4). C'est ce
 qui a été aussi montré à Isaïe (cf. *Is.* 6, 11 s.) et à Ézéchiël

5 et Hiezechielo ita ostensa sunt quemadmodum eorum dicta euangelica firmat auctoritas.

81. In duodecima : Spectaculum quoddam laetissimum non tantum regi quantum etiam spiritalibus mentibus exhibuit Danihel. Bel quippe idolum quem omnes Babylonii simul cum rege cultui habebant, magnos regios apparatus uelut cottidie comedentem quos sacerdotes cum suis per occultum intrantes ostium consumebant, Danihel eorum fraudes subtili arte demonstrans cerni in pauimento templi cinerem suis praecepit. Signatis igitur foribus anulo regis, in postero die uenientibus, non illa ab illo figmento consumi uirorum ac mulierum impressa uestigia demonstrarunt. Confessione etiam sacerdotum occultum illud est ostium proditum per quod introeuntes omnia deuorabant.

Confracto itaque regia iussione figmento, draconem quem simul ut diuinum suspiciebant, sine gladio et fuste ita peremit Danihel quemadmodum sciebat corruptibilem posse corrumpi, docens et ostendens unum et solum uerum Deum esse colendum relictis uanis superstitionibus quibus non tantum Babylones quantum etiam totum mundum sub potestate daemonum captiuum teneri propheta cernebat ; a quorum dominatu Christi domini gratia liberandum, praeconio etiam suo futura tempora designauit.

25 Sed quoniam, ut ait quidam, ueritas odium parit, — unde et Paulus noster dicit : *Inimicus factus sum uobis uerum praedicans* —, pro munere uerae religionis ostensae in lacum leonum Babylones deuorandum prophetam miserunt.

1. Le vers de Térence et *Gal. 4, 16* se trouvent également rapprochés chez JÉRÔME, *Comm. in IV Epist. Pauli, Ad Gal. 4, 16* (PL 26, 382) et *Adu. Pelag. I, 26* (PL 23, 520) et chez AUGUSTIN, *Conf. X, 23, 34*. Le rapprochement avait peut-être été déjà fait par des auteurs de *testimonia*. Nous devons le contenu de cette note à l'obligeance érudite de M. Pierre Courcelle.

(cf. *Éz. 38 et 39*) ; de même, l'autorité de l'Évangile a confirmé les dires de tous ces prophètes.

81. Douzième vision : Daniel y présente un spectacle qui donna une très grande joie au roi, et en donne aussi une à tous les « spirituels ». Bel était une idole vénérée de tous les Babyloniens comme de leur roi ; on croyait qu'il mangeait chaque jour de grands plats de la table royale ; mais, en réalité, c'étaient les prêtres et leurs familles qui absorbaient ces nourritures en entrant par une porte secrète. Daniel voulut découvrir leur supercherie par un stratagème subtil ; il ordonna à ses gens de couvrir de cendre tamisée le dallage du temple. Les portes furent scellées avec l'anneau du roi ; quand ils revinrent le lendemain, des traces de pas d'hommes et de femmes leur démontrèrent que la nourriture n'était pas consommée par la statue. Les aveux des prêtres révélèrent l'existence de l'issue secrète par laquelle ils entraient pour tout absorber (cf. *Dan. 14, 2-22*).

Une fois cette statue brisée sur l'ordre du roi, Daniel s'en prit à un dragon que ce peuple tenait aussi pour divin, et il l'anéantit sans épée ni bâton, sachant bien que ce qui est corruptible peut être corrompu : il enseigna et montra que seul le Dieu vrai devait être honoré et qu'il fallait abandonner les inconsistantes superstitions par lesquelles ce prophète voyait retenus prisonniers de la puissance des démons, non seulement les Babyloniens, mais encore le monde tout entier (cf. *Dan. 14, 23-26*) ; ce monde, par la grâce du Christ Seigneur, devait être délivré de la domination de ces démons : Daniel avait même, dans sa prophétie, indiqué les temps (de cette délivrance).

Mais vu que la vérité, selon l'expression d'un auteur (Térence, *Andr. 68*), procure la haine, — et notre Paul aussi a dit : « Je suis devenu votre ennemi en vous annonçant la vérité » (*Gal. 4, 16*)¹ —, pour le récompenser de leur avoir montré la vraie religion, les Babyloniens donnèrent le prophète à dévorer aux lions en le jetant dans leur fosse

Nec defuit diuina potentia quae et custodiam solitam suo
 et prandium per eius socium ministraret incluso. Cuius
 30 ob meritum gratiae ferales leonum impetus in ouium
 mansuetudinem commutauit. Educto itaque Danihele,
 cum rex miraretur inlaesum, inimici eius in escam leonum
 dati sunt ut perirent. Non sine signo eius domini haec
 acta sunt qui pro suis orat dicens : *Ne tradideris bestiis*
 35 *animam constentem tibi. Rugiens enim ille leo diabolus*
qui circuil quaerens quem deuoret, inimicos nostri prophetae
 Christi domini quos repperit, accepta potestate, consumit.

XXXVI. Promissio facta et figurata

(in Hiezechielo credita et uisa)

82. Hiezechiel quoque propheta inter cetera quae
 arcanis recondita scripsit, resurrectionem sibi ostensam
 quae futura est mortuorum hoc modo intimauit : in
 campum se quoddam adductum quod erat plenum ossibus
 5 mortuorum ; illic potentia Verbi Dei unumquodque os
 suis partibus coniungi, carnes neruos cutesque ascendere
 eisque uitales auras infundi eo spiritu ipse uidit quo nos
 futuram speramus et credimus resurrectionem.

10 Multa quoque sub figura regis Tyri de Antichristo
 narrans, describit etiam ciuitatem quae congregatur
 in gentibus ex lapidibus uiuis, Hierusalem caelestem,

(cf. *Dan.* 14, 28-31). Mais la Puissance divine ne l'abandonna pas : Dieu assura la protection de son prophète, comme à l'accoutumée ; il donna à manger au reclus par l'intermédiaire d'(Habacuc) qui partageait son don prophétique (cf. *ib.*, 33-39) ; pour les mérites de cette grâce (qu'il avait trouvée auprès de lui), il changea en une douceur de brebis l'impétuosité sauvage des lions. Ainsi l'on fit sortir Daniel et, tandis que le roi admirait qu'il fût sans blessures, on donna ses ennemis en pâture aux lions pour les anéantir (cf. *ib.*, 40-42). Ces événements ne sont pas sans porter le signe annonciateur de Celui qui prie pour les siens en disant : « Ne livre pas aux bêtes l'âme qui te rend grâce » (*Ps.* 73, 19). Car « ce lion rugissant, le diable, qui rôde, cherchant qui dévorer » (*I Pierre* 5, 8) anéantit, quand il les trouve, et après avoir reçu pouvoir sur eux, les ennemis de notre prophète le Christ Seigneur.

XXXVI. Promesse faite et figurée

(crue et vue dans Ézéchiël)

82. Le prophète Ézéchiël aussi, entre autres prédictions pleines de profondeurs mystérieuses qu'il a laissées, nous a mis au courant de la manière dont la Résurrection future des morts lui a été manifestée : il avait été amené dans une plaine couverte d'ossements humains (cf. *Éz.* 37, 1-2) ; là, par la puissance du Verbe divin, tous les os se rapprochèrent, chacun à sa place ; les chairs, les nerfs, la peau poussaient sur eux, et le souffle de la vie se répandait en eux (cf. *ib.*, 7-10) : voilà ce qu'Ézéchiël a vu par le même esprit qui nous fait espérer et croire en la Résurrection future.

Il parle également beaucoup de l'Antichrist sous les traits du prince de Tyr (cf. *Éz.* 28, 2 s.) et il décrit aussi la cité qui se forme dans les nations avec des pierres vivantes, la Jérusalem céleste (cf. *Éz.* 40, 1 - 44, 3) dont il

cuius portam orientalem clausam semper ostendit dicens :
Haec porta clausa erit; solus princeps sacerdotum transiet
per eam et ipsa clausa erit principi, Mariae uirginalem
 15 *uterum signans quae semper uirgo integra protulit*
saluatorem. Solus enim Christus dominus, ut ait beatae
memoriae Augustinus episcopus, per inuiolata matris
uirginea uiscera membra infantis eduxit qui post resur-
 20 *rectionem per clausa ostia membra iuuenis introduxit:*
solus peccatum non habens infantilis aetatis exortu qui
peccatum non habuit grandioris aetatis accessu, ipso
dicente: Ecce uenit princeps huius mundi et in me ni-
hil inueniet.

XXXVII. Praedictio facta et figurata

(in Hesdra credita et uisa)

83. In hac captiuitate Babyloniae etiam Hesdras
 sacerdos et propheta fuit. Qui gratus in conspectu regis
 dum esset eumque flentem rex aspiceret, qua ex causa
 tristis esset ab eo perquirens, sollempnia religionis ac
 5 populi sui agi solere eo tempore firmat a quibus se alienum
 esse dolebat. Dat rex eundi licentiam iubetque restaurari
 templum Dei. Veniens quoque Hesdras ad Hierusalem,
 zelo legis accensus, purgandam a uitiiis primitus plebem
 statuit : quoniam rex sapiens, ut propheta dixit, *populi*
 10 *stabilimentum est.* Reperto itaque libro Moysi, ostendit
 inter cetera etiam hinc iram Dei fuisse succensam quod
 contra Dei mandatum ex alienigenis sibi populus accepisset
 uxores persuasitque censura qua ualuit suas quisque

1. Même application de Éz. 44, 2 à la virginité *post partum* de Marie dans le sermon *De acced. ad gratiam* I, 17, Mai p. 263.

2. D'après W, nous faisons commencer ici le ch. XXXVII qui, dans les autres mss, débute au parag. 84.

nous montre la porte orientale toujours close : « Cette porte sera close ; seul le grand prêtre la franchira et elle sera close sur lui » (Éz. 44, 2). Il annonce par là le sein virginal de Marie¹ qui, sans cesser d'être vierge, a donné au monde le Sauveur. Car seul le Christ Seigneur, comme dit l'évêque Augustin, de bienheureuse mémoire, a fait passer son corps de petit enfant par les entrailles vierges, inviolées, de sa mère, comme il a, après sa Résurrection, fait passer son corps d'adulte par des portes closes (Aug., *Epist.* 137, 2, 8) : lui seul n'eut point de péché dès le début de son plus jeune âge, lui qui n'en eut pas non plus à la venue de l'âge adulte (Aug., *Cont. Julian.* 5, 15, 57). Il a dit lui-même : « Voici que le prince de ce monde vient, et contre moi il ne trouvera rien » (*Jn* 14, 30).

XXXVII. Prédiction faite et figurée

(crue et vue dans Esdras)²

83. Dans cette captivité de Babylone, il y eut aussi Esdras, prêtre et prophète. Comme il avait trouvé grâce aux yeux du roi, celui-ci, le voyant pleurer, lui demanda la raison de son chagrin : c'était l'époque, assure-t-il, où se célébraient habituellement les solennités de sa religion et de son peuple, et il s'affligeait d'en être éloigné (cf. *Néh.* 2, 1 s.). Le roi lui donne la permission de partir et l'ordre de reconstruire le temple de Dieu. Esdras vint à Jérusalem et, enflammé de zèle pour la Loi, décida de rendre d'abord le peuple pur de tout vice. « Un roi sage, comme a dit le prophète, est l'étai de son peuple » (*Sag.* 6, 24). Ayant trouvé le livre de Moïse, il leur montra entre autres choses que la colère de Dieu s'était enflammée contre eux parce qu'ils avaient enfreint son commandement en prenant femmes chez les étrangers (cf. *Esd.* 10, 2) ; et avec la rigueur qui faisait sa force, il les persuada de renvoyer chacun sa femme (étrangère) et ses enfants (cf. *Esd.* 10, 2).

cum filiis proicere mulieres. Nulla itaque detenti carnali
 15 dulcedine, cum sibi uellent Deum esse propitium, incunc-
 tantur quae fuerunt imperata fecere, ut populi Christiani
 figuram ostenderent quos ammonet princeps omnium
 sacerdotum dicens : *Si quis dimiserit domum aut agrum*
aut uxorem aut filios causa nominis mei, et hic multiplicia
 20 *accipiet et uitam aeternam consequetur.*

84. Templum quoque Dei dum restauraret Hesdras,
 inuidia quorundam malorum qui socii fabricae nec tamen
 socii religionis esse uoluerunt cum eos incircumcisos non
 susciperet Hesdras, malitiose regi insinuanter, ab opere
 5 templi cessatum est usque ad Cyrum regnantem. Qui
 diuino actus imperio, suppletis annis LXX quos Hieremias
 ex ore domini praedixerat, omnem populum simulque et
 uasa domus Dei ex Babylonica captiuitate ad Hierusalem
 dimisit, adiciens munera rex e quibus sumptibus praecepit
 10 ut fabrica surgeret templi. Quod sub Dario coeptum,
 usque ad perfectionem eius quam Cyrus fieri et iussit et
 iuuit, anni euoluti sunt XL et VI. De quibus Iudaei domino
 restaurationem sui corporis promittenti ac dicenti :
Soluite templum hoc et triduo suscitabo illud, non intelle-
 15 gentes illius dicti sacramentum dixerunt : *XL et VI annis*
constructum est, quomodo hic dicit : *Triduo suscitabo illud.*
 A Salomone enim ea celeritate constructum est qua omnia
 praeeparante Dauid patre reppererat. Non ergo Salomonis
 fabricae emensa tempora Iudaei dixerunt sed Hesdrae
 20 cui ne perficeret fuerat interdictum.

85. Reparato itaque templo ac muro Hierusalem, iuxta
 Danihelis tempora constituta, — quo exorante simul

Alors, n'étant plus prisonniers d'aucun attrait charnel,
 voulant se rendre Dieu propice, ils accomplirent sans
 hésiter ce qui leur était ordonné, pour présenter la figure
 du peuple chrétien que le Prince de tous les prêtres avertit
 par ces mots : « Quiconque aura quitté maison, champ,
 épouse ou fils à cause de mon Nom, recevra le centuple
 ici-bas et aura en partage la vie éternelle » (*Matth.* 19, 29).

84. Tandis qu'Esdras reconstruisait le temple de Dieu, la
 jalousie de quelques méchants qui, voulant s'associer à la
 reconstruction sans s'associer pour autant à la religion.
 s'étaient vus, comme incircumcisé, refusés par lui, fut à
 l'origine d'insinuations malveillantes auprès du roi, et l'on
 cessa de travailler au temple jusqu'au règne de Cyrus
 (cf. *Esd.* 4, 1 s. ; 4, 24). Poussé par l'ordre de Dieu, à
 l'achèvement des soixante-dix années que Jérémie avait
 prédites par la bouche du Seigneur (cf. *Jér.* 25, 12 ; 36, 10),
 Cyrus renvoya de la captivité de Babylone à Jérusalem
 tout le peuple, en même temps que les vases de la maison
 de Dieu, le roi ajoutant même des présents qu'il ordonna
 d'utiliser pour la construction rapide du temple (cf. *Esd.* 5,
 13 ; 7, 15). Du commencement de cette restauration sous
 Darius, jusqu'à son achèvement, ordonné et favorisé par
 Cyrus, il s'écoula quarante-six années. C'est d'elle que les
 Juifs ont parlé lorsque, au Seigneur qui promettait la
 restauration de son corps par ces mots : « Détruisez ce temple,
 en trois jours je le relèverai » (*Jn* 2, 19), ils répondirent,
 ne comprenant pas le mystère sacré de cette parole : « Il a
 été construit en quarante-six ans » (*ib.*, 20), comme lui-
 même dit : « Je le relèverai en trois jours. » Salomon avait
 construit le temple rapidement, ayant tout trouvé préparé
 par son père David. Les Juifs n'ont donc pas parlé du temps
 qu'a pris la construction de Salomon, mais de celle d'Esdras,
 lequel avait reçu interdiction d'achever son œuvre.

85. Ainsi une fois remis en état le temple et le mur de
 Jérusalem, conformément aux temps marqués par Daniel
 — ses prières et celles de Zacharie obtinrent que le peuple

cum Zacharia populus mansit in Hierusalem —, LXX ebdomadaram usque ad Christi domini natiuitatem, ut supra diximus, tempora cucurrerunt. Cuius indulgentia etiam nunc animae de captiuitate saeculi in compunctione cordis suppleta mensura gratia et misericordia liberantur. Iocundantur enim pro illis diebus quibus sunt humiliati, annis quibus uiderunt mala, donec aspiciat dominus super seruos suos et in opera sua. Seruiamus igitur domino in timore et exultemus cum tremore quousque reducamur ad ciuitatem quam rex et sacerdos noster restauret Hierusalem caelestem, ut in templo corporis eius quod triduo suscitauit sacrificium laudis ei iugiter offeramus.

XXXVIII. Praedictio facta et figurata

(in Hesdra credita et uisa)

86. Rex Babyloniae Artaxarses dum suos uellet exercere captiuos, tres elegit prudentes Iudaeos quorum sententias Hesdras sacerdos scripsit : unus uinum omni rei praetulit, alius regem, tertius Zorobabel mulieres ac super omnia ueritatem. Qui cum suas sententias protulissent, sapientior omnibus iudicatus est Zorobabel qui mulieres ac supra omnia ueritatem astruxerat.

Et re uera, quid muliere fortius quae primum Adam ita inlexit uirum ut Dei praecepta contemneret? Quid fortius muliere cuius species omni se cupiditate extollit? Quid fortius muliere quae et regiam fortitudinem emollit et

1. Cf. AUGUSTIN, *C. Faust.* XII, 36, *CSEL* 25, p. 363.

demeurât à Jérusalem — il s'écoula soixante-dix semaines jusqu'à la nativité du Christ Seigneur, comme nous l'avons dit précédemment. Et aujourd'hui aussi, grâce à l'indulgence du Christ, les âmes sont gracieusement et miséricordieusement libérées de la captivité du siècle¹ une fois qu'elles ont, dans la componction du cœur, rempli leur mesure. Elles s'épanouissent alors pour les jours où elles ont subi l'humiliation, pour les années où elles ont connu le malheur, en attendant que le Seigneur jette un regard sur ses serviteurs et vers ses créatures (cf. *Ps.* 89, 15-16). Servons donc le Seigneur dans la crainte, exultons avec tremblement (cf. *Ps.* 2, 11), jusqu'à ce que nous soyons ramenés dans la cité que notre Roi et Prêtre doit rétablir, la Jérusalem céleste, pour lui offrir sans discontinuer le sacrifice de louanges dans le temple de ce Corps qu'il a relevé en trois jours.

XXXVIII. Prédiction faite et figurée

(crue et vue dans Esdras)

86. Le roi de Babylonie Artaxerxès, voulant mettre à l'épreuve ses prisonniers, choisit trois Juifs avisés ; le prêtre Esdras a noté par écrit leurs maximes : l'un mit le vin au-dessus de toutes choses, un autre le roi, le troisième, Zorobabel, donna la préférence aux femmes, et par-dessus tout à la vérité. Ils présentèrent leurs maximes au roi, mais celui qui fut jugé le plus sage de tous, c'est Zorobabel, qui avait soutenu la prééminence des femmes et, par-dessus tout, celle de la vérité (cf. *III Esd.* 3, 4-4, 41).

Et de fait, quoi de plus fort que la femme qui séduit si bien Adam, le premier homme, qu'il en vint à mépriser les commandements de Dieu (cf. *Gen.* 3, 6)? Quoi de plus fort que la femme dont la beauté se rehausse de tous les désirs (qu'elle inspire)? Quoi de plus fort que la femme qui amollit la force du roi comme fait le vin? Quoi de plus

uinum? Quid etiam in bono fortius muliere quae credidit integram se Christum parere ueritatem? Quid fortius muliere quae fugientibus discipulis misteria ipsius crucis
 15 intrepida ac plena fiducia constanter aspexit? Quid fortius muliere quae prima prae omnibus uiris excurrens uidere meruit dominum resurgentem?

Quae, cum in typo ecclesiae haec Hesdras scripserit, subsecuta est etiam actio figurata. Hester enim quae a
 20 Mardochoaeo fuerat in filia educata, dum aulam regiam Mardochoaeus curaret, a Deo qui exaltat humiles ad regiam Hester perducta est dignitatem. Haec cum populum suum, agente amico regis Aman causa Mardochoaei, donatum intellexeret morti gladiusque eorum ceruicibus immineret,
 25 animam suam pro suo populo ponens, inuocato diuino auxilia, penetralia regis ingressa est quo mulieri non uocatae accedere non licebat. Quam cum rex indignatus aspiceret, illa quoque pauore tabuisset, *conuertit*, dictum est, *Deus cor eius in lenitatem*; eique rex multa bona
 30 promittens, dum eius salutem reparare contenderet, ad conuiuium cum Aman uenturum se ut regina poposcerat non negauit. Illic narrans quae secum et cum suo populo acta erant, Aman eo ligno crucifigi rex statuit quo Mardochoaeum idem Aman suspendere statuerat innocen-
 35 tem, ut cogitanti nequissima, ut ait propheta, super ipsum uoluerentur.

87. Sic ecclesia sancta ligno crucis perimit inimicos. Sic se pro suis periculis huius mundi opponit. Sic datis in morte, suis laboribus uitam conferendo ministrat, utpote

fort aussi dans le bien que la femme qui a cru, tout en étant vierge, qu'elle enfanterait le Christ Vérité (cf. *Lc* 1, 45)? Quoi de plus fort que la femme qui, restant intrépide et pleine de confiance lors de la fuite des disciples, a regardé bravement les mystères de la Croix elle-même (cf. *Jn* 19, 25)? Quoi de plus fort que la femme qui, courant avant tous les autres, a mérité de voir la première le Seigneur à sa Résurrection (cf. *Mc* 16, 9)?

Ce récit d'Esdras, qui a été écrit pour figurer l'Église, fut suivi aussi d'une action figurative. Esther avait été élevée par Mardochée comme sa fille; alors que Mardochée n'était que gardien du palais royal, cette Esther fut portée à la dignité royale par Dieu qui élève les humbles (cf. *Esther* 2, 7). Quand elle vit que l'action d'Aman, un ami du roi, entreprise par haine de Mardochée, vouait son peuple à la mort et que le glaive était déjà suspendu sur les têtes de ses compatriotes, Esther, donnant sa vie pour son peuple et invoquant le secours de Dieu, entra dans l'appartement du Roi où une femme ne pouvait pénétrer sans y avoir été appelée (cf. *Esther* 5, 1 s.). Le roi lançant sur elle un regard indigné, et elle défaillant d'épouvante, « Dieu changea le cœur du roi, est-il écrit, et le fit passer à la douceur » (*Esther* 15, 11); il lui fit mille heureuses promesses en cherchant à la ramener à la vie et il ne refusa pas de venir au festin avec Aman, comme la reine le lui demandait. Là elle raconta ce qu'on avait tramé contre elle et contre son peuple, et le roi décida de crucifier Aman sur le bois où ce même Aman avait décidé de pendre l'innocent Mardochée (cf. *Esther* 7, 3 s.), pour qu'on voie bien que, selon la parole du prophète, « qui projette le mal, le mal retombe sur lui » (*Sag. Sir.* 27, 30).

87. C'est ainsi que la sainte Église fait périr ses ennemis par le bois de la Croix. C'est ainsi qu'elle s'oppose, pour les siens, aux dangers de ce monde. C'est ainsi qu'au prix de ses peines, elle confère et assure la vie à ceux qui sont abandonnés à la mort, elle qui, bien sûr, est une reine et

regina quae a suo rege, sponso et domino ammonetur eique
 5 dicitur : *Libera eos qui ducuntur ad mortem et redime eos
 qui occiduntur*. Cuius beneficiorum refugia ipsi quoque eius
 appetunt inimici.

Nec impari loco etiam Iudith sancta ordine subsequente
 ponitur, quae etiam ipsa figuratam sanctae ecclesiae
 10 personam suscipiat. Nam cum dux militiae regis Babylonis
 Betuliam Olofernes obsidione cinxisset, sublatisque aquis
 siti totam affligeret ciuitatem, primores se eius in dedi-
 tionem statuerunt tradere Oloferni.

88. Haec disponentibus Iudith obstitit paucorum dierum
 indutias poscens. Quibus ieiuniis orationibusque supplex
 regem regum et dominum dominorum exorauit. Exuta
 5 igitur ueste uiduali sese omni ex parte mente, corpore
 moribusque componens mirabilem cunctis exhibuit, eo
 usa consilio quo custode Deo credebat pulchritudine
 captum hostem posse perimere, suam pudicitiam illo
 seruante qui dator et custos est castitatis. Quae cum inlaesa
 caput hostis afferret, quam uiri non ualuerant, femina
 10 patriae reddidit libertatem.

Nostram, ut diximus, cuius haec figuram gestabat
 si agnoscas ecclesiam, uides quemadmodum posteaquam
 eius uir Christus dominus passus <est> resurgensque
 ascendit in caelum, omni maestitia ut ueste uiduali depulsa,
 15 sit induta pulchritudine ab eo de quo in Esaia propheta
 dicit : *Induit me uestimento salutaris et stola iocunditatis
 circumdedit me*, sicut sponsam ornatam monilibus suis.

88, 13 est addidi

reçoit de son Roi, son Époux et Seigneur, l'avertissement
 de ces mots : « Délivre ceux qu'on envoie à la mort et
 rachète ceux qu'on tue » (*Prov.* 24, 11). Et les ennemis
 mêmes de cette Église recherchent, eux aussi, le refuge de
 ses bienfaits.

Ce n'est pas à un moindre rang que se place aussi la sainte
 Judith, qui vient ensuite, à son tour, pour représenter
 également, par figure, le personnage de la sainte Église.
 Le général en chef du roi de Babylone, Holopherne, avait
 investi la ville de Béthulie pour l'assiéger, il avait coupé
 l'alimentation en eau, et brisé par la soif la cité entière ;
 aussi les chefs décidèrent-ils de faire leur reddition à
 Holopherne (cf. *Judith* 7, 20-32).

88. Mais Judith s'opposa à ces dispositions et leur
 demanda un délai de quelques jours (cf. *Judith* 8, 11 s.).
 Elle l'employa à des jeûnes et des prières pour fléchir par
 ses supplications le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs
 (cf. *Judith* 9, 1 s.). Elle dépouilla ses vêtements de veuve
 et se composa un personnage complètement différent
 d'esprit, de corps et de mœurs, qu'elle offrit aux regards
 émerveillés (cf. *Judith* 10, 3) : son plan reposait sur sa
 certitude qu'avec Dieu pour gardien, il lui serait possible
 de tuer l'ennemi captivé par sa beauté, son honneur devant
 être sauvegardé par Celui qui à la fois donne et protège la
 chasteté. Indemne, elle rapporta la tête de l'ennemi, et ce
 que les hommes n'avaient pas pu faire, une femme le fit :
 elle rendit la liberté à sa patrie (cf. *Judith* 13, 11 s.).

Si tu reconnais en elle, comme nous l'avons dit, notre
 Église, dont elle était une figure, tu vois comment cette
 Église, après la passion, la résurrection et la montée au ciel
 de son époux le Christ, a repoussé toute affliction — comme
 un vêtement de veuve — et a été revêtue de beauté par
 Celui dont elle dit dans le prophète Isaïe : « Il m'a revêtue
 du vêtement du salut, il m'a drapée dans le manteau de
 la joie », comme une mariée parée de ses bijoux (*Is.* 61, 10).

20 Missa est enim et haec in uulnere capitis inimicorum quoniam corpus illius est qui confregit caput draconis magni. Non pepercit et haec animae suae sicut illa quoniam ipsa est quae dicit per Iohannem apostolum : *Sicut Christus pro nobis animam suam posuit, ita et nos debemus pro fratribus animas ponere. Quod fecisse in sanctis martiribus constat eam quae est benedicta apud omnipotentem Deum.*

XXXIX. Praedictio facta et figurata

(in Tobis credita et uisa)

89. Tobis quoque captiuus apud Niniuen fuit, ea religionis suae patientia praeditus qua sciebat iram domini aequo animo sustinendam. Dignis operibus confessionibusque satisfaciens Deo, moribus quoque sanctis
5 filium erudiit. Cui in mandatis dedit neque penuriam paupertatis neque labores diuturni exilii formidandos si modo in mandatis domini perseuerans discederet ab omni iniquitate et bene ageret. Haec, fulgente iustitia interioris luminis, itinera dum caecus corpore filio recta
10 monstraret, Raphahel archangelus missus a Deo non tantum captiuus solatia quantum etiam caelestia beneficia orantibus ministravit. Filio pro recipienda pecunia ducatum praebens, filiam Raguhelis ei uxorem dedit, a qua
15 Asmodeum daemonium nequissimum expulit; quae illi iam VII occiderat uiros. Reductum locupletem cum uxore filium, ipsi quoque Tobis ex iocineribus piscis quibus et

Til. Praedictio edd. (sec. capitulorum indicem): Promissio HBGPR om. W

1. Quod uult deus, qui suit ici une version latine faite sur la LXX, établit comme cette dernière une distinction entre Tobit (*Tobis*) le père et Tobie (*Tobias*) le fils.

Elle aussi, elle a été envoyée pour frapper ses ennemis à la tête, car elle est le Corps de celui qui a écrasé la tête du monstrueux serpent. Elle aussi, comme Judith, elle n'a pas épargné sa propre vie, car elle est celle qui dit par l'apôtre Jean : « De même que le Christ a donné sa vie pour nous, nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères » (I Jn 3, 16). C'est ce qu'elle a fait, on le sait bien, en ses saints martyrs, elle qui est bénie auprès du Dieu Tout Puissant.

XXXIX. Prédiction faite et figurée

(crue et vue dans Tobit)

89. Tobit¹ aussi était prisonnier à Ninive; c'était un homme plein de la résignation que lui enseignait sa religion, car il savait qu'il fallait supporter sans mauvaise humeur la colère du Seigneur (cf. *Tob.* 1, 1 s.). Il satisfaisait à Dieu par des œuvres méritantes et par des actions de louange; c'est aussi dans ces saintes mœurs qu'il éduqua son fils (cf. *ib.*, 6 s.). Il lui indiqua dans ses recommandations qu'il n'aurait à redouter ni la gêne de la pauvreté ni les épreuves d'un long exil si seulement il perséverait dans les commandements du Seigneur, s'écartait de toute iniquité et avait une bonne conduite (cf. *Tob.* 4, 21). Tandis que cet aveugle, éclairé par la justice de son regard intérieur, montrait ainsi le droit chemin à son fils, Dieu leur envoya l'archange Raphaël qui accorda non seulement des adoucissements à leur captivité, mais encore des bienfaits célestes à leurs prières. Il guida le fils pour lui permettre de récupérer une somme d'argent (déposée) (cf. *Tob.* 5, 1 s.), lui donna pour femme la fille de Ragouël (cf. *Tob.* 7, 12) du corps de laquelle il chassa un très mauvais démon, Asmodée (cf. *Tob.* 8, 3) — elle lui avait déjà tué sept maris! (cf. *Tob.* 3, 8; 7, 11). Ayant ramené le fils enrichi et marié, il rendit à Tobit son ancienne vue en lui ôtant les écailles des yeux (cf. *Tob.* 11,

daemonem fugauerat, oculorum maculas auferens pristinum reddidit uisum ; eosque monuit semper glorificare Deum et in bonis operibus permanere. Hic Tobis Christum
 20 dominum inter cetera praeconia suae laudis prophetauit dicens : *Nationes multae de longinquo uenient inhabitatores a nouissimis partibus terrae ad nomen domini Dei et munera sua in manibus habentes regi caelorum offerent cum laetitia. Quod nos nunc uidemus impleri.*

25 *Misticum uero actionis huius hoc est quod ex interioribus piscis est daemon fugatus et Tobis inluminatus. 90. Hoc egit piscis magnus ex passione sua Christus, purgans Mariam a qua expulit septem daemonia, animae sic captae desperationem tollens. Quam septem spiritus nequiores*
 5 *dum uexauerint, purgari sanarique etiam talem necesse est per iocinera nostri piscis, si paenitens reuersa intellegat qui ex illa spiritus maligni fugentur eosque caueat inimicos. Nam spiritus malus est spiritus superbiae ; nequior illo simulatio humilitatis. Spiritus malus spiritus inuidiae ;*
 10 *nequior illo simulatio caritatis. Spiritus malus spiritus mendacii ; nequior illo simulatio ueritatis. Spiritus malus spiritus luxuriae ; nequior illo simulatio castitatis. Spiritus malus spiritus auaritiae ; nequior illo simulatio misericordiae. Spiritus malus spiritus intemperantiae ; nequior*
 15 *illo simulatio parcitatis. Spiritus malus spiritus erroris ; nequior illo simulatio religionis. His igitur possessam, cum sint posteriora eius deteriora prioribus, piscis nostri*

11-13) au moyen des foies de poisson qui lui avaient déjà permis de chasser le démon (cf. *Tob.* 8, 2). Il les avertit de glorifier Dieu sans cesse et de se maintenir dans les œuvres de bien (cf. *Tob.* 12, 6 s.). Alors Tobit, entre autres proclamations de son action de louange, prophétisa le Christ Seigneur par ces mots : « Des nations nombreuses viendront de loin, les habitants des extrémités de la terre, séjourner près du Nom du Seigneur Dieu et, portant dans leurs mains des présents, ils les offriront au Roi des Cieux avec allégresse » (*Tob.* 13, 13) : ce que nous voyons s'accomplir de nos jours.

Ce qu'il y a de mystérieux dans cette action, c'est que les entrailles du poisson ont à la fois chassé le démon et rendu la vue à Tobit. 90. Voilà bien ce qu'a accompli le grand Poisson, le Christ¹, par l'effet de sa Passion : il a guéri Marie de qui il chassa sept démons (cf. *Lc* 8, 2), il a ôté de même le désespoir à l'âme captive. Même quand cette âme est tourmentée par sept esprits plus mauvais (cf. *Matth.* 12, 45), elle ne peut pas ne pas être purifiée et guérie par le foie de notre Poisson, à condition de revenir repentante, de comprendre quels sont ces esprits malins chassés loin d'elle, et de se tenir en garde contre de tels ennemis. Car si l'esprit d'orgueil est un esprit mauvais, plus mauvais encore est un faux semblant d'humilité. Si l'esprit de haine jalouse est un esprit mauvais, plus mauvais encore un faux semblant de charité. Si l'esprit de mensonge est un esprit mauvais, plus mauvais encore un faux semblant de vérité. Si l'esprit de luxure est un esprit mauvais, plus mauvais encore un faux semblant de chasteté. Si l'esprit d'avarice est un esprit mauvais, plus mauvais encore un faux semblant de miséricorde. Si l'esprit d'intempérance est un esprit mauvais, plus mauvais encore un faux semblant de retenue. Si l'esprit d'erreur est un esprit mauvais, plus mauvais encore un faux semblant de religion. Quand l'âme est possédée par ces vices, quoique son état final soit pire que le premier (cf. *Lc* 11, 26), le remède de notre Poisson

1. Sur ce sujet, la bibliographie est abondante. L'ouvrage de F. J. DÖLGER, IX^oYC I^o-V, Münster 1922 s., reste fondamental. Voir aussi J. DANIELOU, *Les symboles chrétiens primitifs*, Paris 1961, p. 49-63.

liberat medicina, — *quia ubi abundauit delictum, superabundauit gratia* —, qui tributum pro se et pro Petro
 20 et caecato lumen reddidit Paulo, satians ex se ipso in litore
 discipulos et toti se offerens mundo. *ΙΧΘΥΣ* namque,
 latine piscem, sacratis litteris maiores nostri hoc inter-
 pretati sunt : *ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ*,
 25 *filius Dei saluator*, piscis sua in passione decoctus, cuius
 ex interioribus remediis cottidie inluminamur et pascimur.

XL. Praedictio facta et figurata
(in Machabaeis credita et uisa)

91. Post redditam libertatem ex captiuitate Babyloniae
 Machabaei ducatum Hebraeo populo praebuerunt. Quorum
 uirtus ita enituit ut non tantum Macedones et Ptolomeus
 rex Aegypti quantum eos ipsi Romani in amicitiarum
 5 foedera conuocarent. Illic apud Iudaeos in quadam parte
 quam Romani iam ceperant, Antiocho regnante, praeclara
 illa femina Machabaeorum mater pro spe aeternae uitae
 legitimisque suis, ne uetitas carnes suillas filii sui tangerent,
 uno die VII martires edidit Deo, quos terra contempta
 10 non huic mundo sed ipsi peperit caelo, sui exemplo cunctos
 ammonens pereuntia contempnere, appetere sempiterna,
 uelocius finienda finire quo possent certantes atque
 uincentes illud apprehendere quod non habebit finem.

*Tit. Praedictio edd. (sec. capitulorum indicem): Promissio
 HBGPR om. W*

1. Sur l'acrostiche recueilli par saint Augustin dans la Cité de Dieu et que Quodvultdeus ne paraît connaître que par lui, cf. *supra*, *Introd.*, p. 58 et n. 2.

l'en affranchit cependant — car « là où le péché a abondé, a surabondé la grâce » (*Rom.* 5, 20). C'est ce Poisson qui a acquitté la redevance (du Temple) pour lui et pour Pierre (cf. *Matth.* 17, 27) et rendu la vue à Paul aveuglé (cf. *Act.* 9, 18), se donnant lui-même en nourriture à ses disciples sur le rivage du lac (cf. *Jn* 21, 13) et s'offrant au monde entier. Car *ΙΧΘΥΣ* — *piscis* (poisson) en latin —, selon ses lettres sacrées, a été interprété par nos ancêtres, qui ont recueilli cette explication dans les livres Sibyllins¹, comme étant : *ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ*, c'est-à-dire : Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur : Voilà le Poisson, cuit dans sa Passion, qui nous fournit chaque jour le remède de ses entrailles pour nous illuminer et nous alimenter.

XL. Prédiction faite et figurée
(crue et vue dans les Maccabées)

91. Quand le peuple hébreu fut rendu à la liberté après la captivité de Babylonie, les Maccabées en prirent la tête (cf. *I Macc.* 2, 1 s.). Leur valeur fut si éclatante que non seulement les Macédoniens et le roi d'Égypte Ptolémée (cf. *I Macc.* 10), mais même les Romains les invitèrent à des traités d'alliance (cf. *II Macc.* 11, 34 s.). C'est alors que, chez les Juifs, en une région déjà prise par les Romains, sous le règne d'Antiochus, se rencontra cette femme admirable, la mère des Maccabées qui, pour l'espérance de la vie éternelle et les prescriptions de la Loi, empêchant ses fils de toucher aux viandes de porc interdites, donna à Dieu en un seul jour sept martyrs (cf. *II Macc.* 7, 1 s.) : dédaigneuse de la terre, elle ne les avait pas enfantés pour ce monde, mais pour le ciel même ; elle les exhorta tous en prêchant d'exemple à mépriser ce qui est périssable, à rechercher ce qui est éternel, à mettre plus vite fin à ce qui doit finir, voulant que, par leur lutte et leur victoire, ils pussent enfin atteindre ce qui n'aura pas de fin. Ainsi elle

15 Sic ipsa statim secutura, filios praemisit ad uitam quam ueram sciens omnique metu carentem sibi suisque filiis fideli testimonio adquisiuit. Propter quam et Iudas Machabaeus XII milia talentorum Hierosolimam misit offerre sacrificium pro mortuis bene et optime de resurrectione cogitans.

20 Hac exhortatione sancta ecclesia suos agit filios quibus contemptum mortis inculcans ad ueram uitam Christum transire compellit ut sit ipsa in regno Dei perfecta cum filiis qui ei dicunt : *Quis nos separabit a caritate Christi? tribulatio an angustia an persecutio an fames an nuditas an periculum an gladius?*

92. Sane apud Machabaeos ultimus dux pontifex fuit Hyrcanus. Nam fratrem eius Aristobolum Pompeius magistratus populi Romani, dum Hierosolumam expugnaret, uinctum cum liberis Romam misit, sicut Iosephi narrat historia. Impletam tamen Iacob patriarchae prophetiam dicentis : *Non deficiet princeps ex Iuda neque dux de femoribus eius donec ueniat cui reposita sunt omnia et ipse erit expectatio gentium*, intuemur quiescente ordine regum Iuda et Israhel uel leuitico sacerdotio cum Herodes rex alienigena Hebraeo populo imperauit, cessante etiam unctione quam Danihel propheta praedixerat cessaturam ne unctos reges uel sacerdotes sequeretur ille populus, praesente iam aeterno rege et sacerdote Christo qui est *expectatio gentium*.

15 Herodes igitur cuius patrem ex Idumaeis, matrem uero ex Arabia fuisse idem Iosephus dicit, a Caesare Augusto attributum sibi illius gentis eo tempore sumpsit imperium quo Caesar pacati orbis totius sub edicto descriptionem

1. Sur l'utilisation de Flavius Josèphe ici et plus bas, cf. *supra*, *Introd.*, p. 64 et n. 4. Voir aussi AUGUSTIN, *C.D.* XVIII, 45 (67 s.).

2. Cette application de *Gen.* 49, 10 (bénédition de Juda) est ancienne : cf. TERTULLIEN, *Adv. Marc.* IV, 40, 6.

envoya ses fils, devant les suivre elle-même sur le champ (cf. *ib.*, 41), à la vie qu'elle savait être la vraie, la seule exempte de toute crainte, et qu'elle obtint pour elle et eux par son témoignage de foi. C'est pour cette vie éternelle que Judas Maccabée aussi envoya douze mille talents à Jérusalem : il voulait qu'on offrît un sacrifice pour les morts, agissant fort bien et noblement dans la pensée de la Résurrection (*II Macc.* 12, 43).

La sainte Église se sert de pareille exhortation pour animer ses fils qu'elle force, en leur inculquant le mépris de la mort, à passer à la vraie Vie, le Christ; elle veut être établie, elle aussi, en toute perfection, dans le royaume de Dieu avec ses fils qui lui disent : « Qui nous séparera de l'amour du Christ? La tribulation, l'angoisse, la persécution, la faim, la nudité, les périls, le glaive? » (*Rom.* 8, 35).

92. Eh bien ! le dernier chef des Maccabées fut le prêtre Hyrcan (cf. *I Macc.* 16, 24). Son frère Aristobule, quand Pompée, magistrat du peuple romain, prit Jérusalem, fut, par celui-ci, envoyé à Rome enchaîné, avec ses enfants, comme le raconte l'histoire de Josèphe (*Antiq.* XIV, 8)¹. Cependant nous voyons accomplie la prophétie du patriarche Jacob : « Ni prince issu de Juda ni chef sorti de sa race ne feront défaut jusqu'à la venue de Celui à qui tout a été remis, et qui sera l'attente des nations » (*Gen.* 49, 10) ; en effet la succession des rois de Juda et d'Israël s'est arrêtée ainsi que le sacerdoce lévitique quand Hérode, un roi étranger, commanda au peuple hébreu ; en effet l'onction aussi a cessé dont le prophète Daniel avait prédit qu'elle cesserait, et cela afin qu'on ne vit pas ce peuple suivre des rois ou des prêtres oints à partir du moment où le Roi et Prêtre éternel, le Christ, « attente des nations », se trouverait présent².

Ainsi Hérode, dont le père, dit le même Josèphe (*Antiq.* XIV, 12), était d'Idumée et la mère d'Arabie, prit le pouvoir que lui avait donné sur ce peuple César Auguste, au moment où César, par un édit, ordonna le recensement

20 fieri praecepit. Itaque eo anno professionis illius quae
 facta est praeside Syriae Cirino, natus est Christus dominus ;
 in qua descriptione uenit et Paulus. Sic enim intellegendum
 est quod tribuno Lysiae dixit : *Ego aulem et natus sum.*
 Omnes enim pretio comparabant huius nominis digni-
 25 tatem. Hic uero Iudaeus cum dixit natum se esse Roma-
 num, clarius ostendit in illa se descriptione uenisse, nato
 iam Iohanne praecursore ac praecone domini ueri regis
 et iudicis a quo tempus gratiae sumpsit initium.

93. Hucusque iuuante Deo sub lege figuratas promi-
 siones praedictaque ut datum est colligere ualui, secundum
 et hic tempus uelut secundum diem ex quattuor partibus
 mundi surgentem prophetarum procerum, orientali plaga
 5 micante Esaia, Hieremia, Hiezechiele ac Danihele tribus
 in partibus constitutis, duodenario et hic prophetarum
 minorum tanquam horarum numero diem secundum
 uelut in uesperum concludens ; ut tertium tempus mani-
 festatae gratiae simul cum ipso aeterno die adscriptis
 10 capitulis sumat initium.

1. Sur cette comparaison, cf. *supra* p. 284.

2. Après *capitulis*, on lit dans tous les mss issus de ψ : « *tertia pars libri sumat initium* ». Les trois premiers mots proviennent manifestement d'une indication marginale. C'est *H* qui nous restitue ici le texte primitif.

du monde pacifié. Et l'année de ce dénombrement, qui eut lieu lorsque Cirinus était gouverneur de Syrie, vit naître le Christ Seigneur (cf. *Lc 2, 1-2*). Paul aussi vint au monde lors de ce recensement. C'est ainsi qu'il faut comprendre sa réponse au tribun Lysias : « Et moi, je le suis de naissance » (*Act. 22, 28*). Tous en effet achetaient à prix d'or la dignité de ce titre (de Romain). En affirmant qu'il était né Romain, ce Juif a montré clairement qu'il était venu au monde lors de ce recensement, après la naissance de Jean, précurseur et héraut de notre Seigneur le vrai Roi et Juge, point de départ du temps de la Grâce.

93. Jusqu'ici, avec l'aide de Dieu, j'ai pu recueillir, autant qu'il m'a été donné de le faire, les promesses et prédictions figurativement présentées sous la Loi : ce deuxième temps aussi est comme un deuxième jour¹ qui se lève des quatre points cardinaux — les grands prophètes —, Isaïe brillant dans la zone orientale, Jérémie, Ézéchiël et Daniel étant établis sur les trois autres côtés ; et c'est aussi sur ce nombre douze — celui des petits prophètes —, tel celui des heures, que ce deuxième jour se termine comme sur le soir ; pour qu'un troisième temps, celui de la Grâce manifeste, commence avec le Jour éternel (le Christ), dans les chapitres qui suivent².

TERTIA PARS SVB GRATIA

<Prologus sub gratia>

1. Quoniam Christi domini gratia rutilante inlustratus iam mundus eluxit, non reor adhuc, ut supra factum est, figuratas promissiones seu praedicta discutiens huic tertiae parti praelatis capitulis consignare, praesertim quia lex omnis et prophetia Christum dominum sonuit et ecclesiam. Cuius caelestis regis et iudicis aduentum praeconia omnium spirituum eo ordine nuntiarunt quo per linguas etiam suorum inimicorum ueritas clamitaret : quia *et daemones credunt et contremiscunt* fassique sunt praesenti : *Scimus qui sis. Quid uenisti ante tempus torquere nos? Quare iuuante domino placuit huic operi non tantum eorum uaticinia inserere qui Dei spiritu acti sunt quantum et eorum qui errantium spirituum seductione decepti, cognoscentes Deum non sicut Deum glorificauerunt.*

15 Pauca itaque de multis expendens et quaedam Sibyllae uel quorumque congrua de Christo domino dicta subiungens, primo in loco Iohannem praeconem praecursoremque ipsius singularis regis et ueri iudicis introducam. Cui

Tit. : Prologus sub gratia sec. capitulorum indicem addidi

1. Sur le sens à donner à cette phrase assez obscure, cf. *supra*, *Introd.*, p. 35.

2. Cf. AUGUSTIN, *C.D.*, VIII, 23 (88 s.), IX, 21 (1 s.), XVIII, 47 (9-11). Dans son sermon *Ad. V Haer.* 4 (*PL* 42, 1103), Quodvultdeus rapproche également *Jac.* 2, 19 et *Lc* 4, 34.

TROISIÈME PARTIE : SOUS LA GRACE

Prologue du temps de la Grâce

1. Maintenant que le monde, illuminé par le rayonnement de la Grâce du Christ Seigneur, possède la lumière, je ne vais pas encore, je pense, comme je l'ai fait précédemment, examiner les promesses ou les prédictions figuratives et les ranger en chapitres au commencement de cette troisième partie¹ : d'autant plus que l'annonce du Christ Seigneur et de l'Église a retenti partout dans la Loi et les Prophètes. La venue de ce Roi et Juge céleste, tous les esprits l'ont annoncée d'avance, conformément à cette disposition qui fait que la vérité doit être proclamée par la bouche même de ses ennemis. Car « les démons aussi croient, et ils tremblent » (*Jac.* 2, 19) et ils ont fait cet aveu en la présence du Christ : « Nous savons qui tu es. Pourquoi es-tu venu avant le temps prescrit nous torturer ? » (*Lc* 4, 34)². Aussi, avec l'aide du Seigneur, avons-nous décidé d'insérer dans cet ouvrage les prophéties, non seulement de ceux qui ont été mus par l'Esprit de Dieu, mais aussi de ceux qui, trompés par l'attrait pervers des esprits égarés, tout en connaissant Dieu, ne l'ont pas glorifié comme tel (cf. *Rom.* 1, 21). Je ne prendrai que quelques témoignages au milieu d'un grand nombre et j'y joindrai des vers de la Sibylle ou les paroles d'un chacun qui ont rapport au Christ Seigneur ; en premier lieu, j'introduirai la personne de Jean, héraut et précurseur de l'unique Roi et du vrai Juge. La Vérité en personne lui a porté ce témoignage que

testimonium ipsa ueritas praebuit quod *in natis mulierum*
 20 *nemo exsurrexit maior Iohanne Baptista*, in quo lex omnis
 cessauit et propheta.

I. Promissio impleta de Iohanne

(*credita et uisa*)

2. Esaias propheta : *Vox, ait, clamantis in heremo. Parate*
uiam domino, rectas facite semitas Dei nostri. Omnis riuus
implebitur et omnis mons et collis humiliabitur. Et erunt
tortuosa in directum et aspera in uias planas. Et uidebit
 5 *omnis caro salutarem Dei.*

Firmat haec Iohannes euangelista dicens : *Hoc est*
testimonium Iohannis de Christo quando ad eum miserunt
principes sacerdotum interrogantes utrum ipse esset
Christus. Et confessus est et non negauit dicens: quia non
 10 *sum. Qui ei dixerunt: Helias es tu? et dixit: Non. — Quis*
ergo es? aiunt, dic ut habeamus renuntiare his qui nos
miserunt. Quid de te ipso dicis? Qui dixit: Ego sum uox
clamantis in heremo. Parate uiam domino, sicut dixit Esaias
propheta.

15 Testatur et Petrus in Actibus apostolorum dicens :
Cum impleretur cursus, Iohannes dicebat: Quid me
suspiciamini esse, non sum ego sed ecce uenit post me de
cuius pedibus non sum dignus soluere corrigiam calciamen-
torum eius.

1. *Salutarem* est la leçon de *T*; nous l'avons adopté de préférence
 à *salutare* donné par les autres mss. Sur cet emploi de *salutaris* dans

« parmi les enfants des hommes, il n'en a pas surgi de
 plus grand que Jean-Baptiste » (*Matth.* 11, 11), lui en qui
 ont pris fin toute la Loi et les prophètes (cf. *ib.*, 13).

I. Promesse accomplie, au sujet de Jean

(*crue et uue*)

2. Du prophète Isaïe : « Voix de celui qui crie dans le
 désert : Préparez la route pour le Seigneur, rendez droits
 les sentiers de notre Dieu. Toute rivière sera comblée,
 toute montagne et colline seront abaissées. Ce qui est
 tortueux sera redressé et ce qui est raboteux sera fait
 route plane. Et toute chair verra le salut¹ de Dieu » (*Is.* 40,
 3-5).

Paroles confirmées par l'évangéliste Jean : « Voici quel
 fut le témoignage de Jean sur le Christ quand les Juifs
 lui envoyèrent les chefs des prêtres pour lui demander s'il
 était le Christ lui-même. Il confessa et ne nia pas, disant :
 Je ne le suis pas — Quoi donc? lui demandèrent-ils. Es-tu
 Élie? Il dit : Je ne le suis pas — Qui es-tu donc? lui
 demandèrent-ils. Dis-nous-le pour que nous ayons une
 réponse à donner à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu
 de toi-même? — Moi, dit-il, je suis la voix de celui qui crie
 dans le désert : Préparez la route pour le Seigneur, comme
 a dit le prophète Isaïe » (*Jn* 1, 19-23).

Attestation par Pierre aussi dans les Actes des Apôtres :
 « Au moment de terminer sa course, Jean disait : Ce que
 vous croyez que je suis, je ne le suis pas, mais voici venir
 derrière moi Celui aux pieds duquel je ne suis pas digne de
 délier la courroie de ses sandales » (*Act.* 13, 25).

la *Velus Latina* où il paraît bien désigner le salut personnalisé dans
 le Christ sauveur, cf. notre *Deus Christianorum*, p. 486, n. 3.

- 20 Fatetur et Sibylla Erythraea dicens :
Iudicii signum : tellus sudore madescet.
Iam aequantur campis montes et caerula ponti.
Seque ipsam exponens secuta adiunxit :
Non erit in rebus hominum sublime uel altum.
- 25 Quod impletum per Christum dominum ipsi cognoscimus
et uidemus.

II. *Promissio impleta e caelo uenturi regis et iudicis Christi*
(*credita et uisa*)

3. Daudid propheta : *A summo caeli*, ait, *egressio eius*. Et iterum : *Regnum tuum regnum omnium saeculorum*.
Item ipse : *Regnauit dominus super omnes gentes*.
Et Esaias : *Regem cum claritate uidebitis*. Item ipse :
5 *Ecce rex tuus*, ait, *uenit sedens super nubem leuem*, carnem scilicet nullum pondus habentem peccati.
Firmaat haec euangelium Matthei dicens : *Magi ab Oriente uenerunt dicentes : Vbi est qui natus est rex Iudaeorum?*
- 10 Testatur et Paulus : *Regi*, ait, *saeculorum*. Et iterum : *Ostendet beatus et solus potens rex regum et dominus dominorum*.
Fateturque Sibylla :
Ab caelo rex adueniet per saecula futurus.

2, 21 *In codicibus Sibyllae uersus, sicut infra Vergilii uersus, inter se non distinguuntur*

23 ipsam edd. : ipsum ω

3, 11 ostendet Sol. : -dit HTB om. GPW

1. Sur l'Acrostiche sibyllin que Quodvultdeus reçoit de saint Augustin, cf. *supra*, *Introd.*, p. 58.

2. A rapprocher du sermon *De symbolo* IV, 5 (PL 40, 665) : « Permittit se (Christus) lux ab eis teneri, duci, suspendi, occidi, ut exspoliatus nube carnis fulgorem redderet maiestatis. »

Aveu aussi de la Sibylle d'Érythrée¹ :
Signe du jugement ! La terre se mouillera de sueur
(*Or. Sib.* VIII, 217).

Maintenant plaines et montagnes sont au même niveau, ainsi que les flots de la mer (*ib.*, 236).

Et pour s'expliquer, elle a ajouté à la suite :

Il n'y aura plus rien, dans les choses humaines, de haut ou d'altier (*ib.*, 235).

Nous en connaissons et voyons nous-mêmes l'accomplissement par le Christ Seigneur.

II. *Promesse accomplie : le Christ, Roi et Juge,*
qui devait venir du ciel

(*crue et vue*)

3. Du prophète David : « Au plus haut du Ciel il a son lever » (*Ps.* 18, 7) et encore : « Ton règne, un règne de tous les siècles » (*Ps.* 144, 13); du même également : « Le Seigneur a régné sur toutes les nations » (*Ps.* 46, 9).

D'Isaïe : « Vous verrez un roi dans son éclat » (*Is.* 33, 17); du même : « Voici que ton roi vient reposant sur un léger nuage » (*Is.* 19, 1), à comprendre évidemment de la chair qui n'a pas le poids du péché².

Confirmation donnée par l'évangile de Matthieu : « Des mages vinrent d'Orient et demandèrent : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? » (*Matth.* 2, 1-2).

Attestation par Paul : « Au Roi des siècles » dit-il (*I Tim.* 1, 17); et encore : « Le bienheureux et unique Souverain, le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs le fera paraître » (*ib.* 6, 15).

Aveu par la Sibylle :

Du ciel viendra celui qui sera Roi pour l'éternité (*Or. Sib.* VIII, 218).

III. **Promissio impleta Verbum Dei hominem suscepisse**
(*credita et uisa*)

4. Daudid propheta : *Misit, ait, uerbum suum et sanauit eos.*
Et Hieremias : *Hic Deus noster et non est alius absque eo qui inuenit omnem uiam prudentiae et dedit eam Iacob electo sibi ; post haec in terris uisus est et cum hominibus conuersatus est.* Et Ambacum propheta : *Ambulabit, ait, uerbum et exiet in campos.* Esaias etiam propheta dicit : *Graue cor per omnia et homo est et quis cognoscat illum?*
- 5 Firmat haec Iohannes euangelista dicens : *Verbum caro factum est et habitauit in nobis.*
- 10 Testatur et Paulus : *Cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse aequalis Deo sed semetipsum exinaniuit formam serui accipiens, in similitudinem hominum factus et habitu inuentus ut homo.*
- 15 Fateturque Sibylla :
Scilicet ut carnem praesens, ut iudicet orbem.

IV. **Promissio impleta de Virgine natum**
(*credita et uisa*)

5. Esaias propheta : *Ecce, ait, uirgo in ulero accipiet et pariet filium et uocabitis nomen eius Emmanuel, quod interpretatur « Nobiscum Deus ».*
- 5 Firmat hoc Lucas euangelista dicens : *Missus est Gabriel angelus ad uirginem desponsatam cui nomen erat Maria.*

4, 5-6 ambulabit ... exiet scripsi : ambulauit ... exiit ω

1. En fait il s'agit d'une citation de Jérémie. L'erreur provient sans doute d'un recueil de *testimonia*.

III. **Promesse accomplie : Que le Verbe divin a assumé la nature humaine**
(*crue et vue*)

4. Du prophète David : « Il a envoyé son Verbe et il les a guéris » (*Ps.* 106, 20). De Jérémie : « C'est lui qui est notre Dieu, et il n'y en a pas d'autre que lui qui a découvert la voie entière de la sagesse et l'a commise à Jacob, son bien-aimé ; après quoi, il est apparu sur la terre et a conuersé chez les hommes » (*Bar.* 3, 36-38). Du prophète Habacuc : « Le Verbe s'en ira et sortira dans les plaines » (*Hab.* 3, 5). Du prophète Isaïe¹ également : « Leur cœur est totalement appesanti. C'est un homme et qui le connaîtra ? » (*Jér.* 17, 9).

Confirmation par l'évangéliste Jean : « Le Verbe s'est fait chair et il a demeuré parmi nous » (*Jn* 1, 14).

Attestation par Paul : « Alors qu'il était de condition divine, il ne regarda pas l'égalité avec Dieu comme une proie, mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave, devenant semblable aux hommes et s'étant comporté comme un homme » (*Phil.* 2, 6-7).

Aveu par la Sibylle :

Bien sûr pour juger par sa présence la chair, le monde (*Or. Sib.* VIII, 219).

IV. **Promesse accomplie : Qu'il est né d'une Vierge**
(*crue et vue*)

5. Du prophète Isaïe : « Voici que la Vierge est enceinte et va enfanter un fils, et vous l'appellerez Emmanuel — ce qui veut dire « Dieu avec nous » » (*Is.* 7, 14).

Confirmation par l'évangéliste Luc : « L'ange Gabriel fut envoyé à une vierge fiancée, dont le nom était Marie.

Qui et ingressus sic eam salutauit: *Haec, inquit, gratia plena, dominus tecum. Et paulo post: Spiritus sanctus, ait, superueniet in te et uirtus Altissimi obumbrabit tibi; propter quod <quod> nasceatur ex te sanctum uocabitur filius Dei.*

10 Testatur et Paulus dicens: *Cum autem uenit plenitudo temporis, misit Deus filium suum factum ex muliere*, Hebraeam locutionem sequens quae omnes feminas mulieres nominat.

15 Fatetur et Sibylla:

Deum cernent, inquit, incredulus atque fidelis.

Dicit et Maro:

Iam noua progenies caelo demittitur alto,

Iam redit et uirgo.

20 « Redit » dixit quia uirgo adhuc Eua mortem intulit mundo, rediens uirgo Maria uitam protulit saluatorem.

V. Promissio impleta in praesepi positum

(credita et uisa)

6. Esaias propheta: *Agnouit, ait, bos possessorem suum et asinus praesepe domini sui. Et Ambacum: In medio, inquit, duum animalium cognosceris.*

5, 9 quod addidi

1. Cf. *De symbolo* IV, 3 (PL 40, 663): « Mulierem hic ponit, consuetudinem seruans locutionis hebraeae quae omnes feminas mulieres appellat. » Cette remarque vient de saint AUGUSTIN, *serm.* 52, 9 et 10, PL 38, 358. Ce passage atteste que dans la langue courante du temps, *mulier* désigne une femme qui a perdu sa virginité, et *femina* s'applique à la femme en général. Cf. Chr. MOHRMANN, dans *Vig. Christ.* 2, 1948, p. 117-119.

2. Ce vers est également cité comme prophétique du Christ par QUODVULTDEUS, *Contra Iudaeos*, ch. XV (PL 42, 1126), ainsi que par Ps.-AUGUSTIN, *serm.* 121, 4 (PL 39, 1989). Cf. P. COURCELLE,

Il entra chez elle et la salua ainsi: « Salut, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi » (Lc 1, 26-29); et un peu plus loin: « L'Esprit-Saint viendra sur toi et la Puissance du Très Haut te prendra sous son ombre; c'est pourquoi le saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu » (*ib.*, 35).

Attestation par Paul: « Mais quand vint la plénitude des temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme (*mulier*) » (Gal. 4, 4); il suit là une expression hébraïque qui désigne par « femme » (*mulier*) tous les êtres du sexe féminin (*femina*)¹.

Aveu par la Sibylle:

Dieu se montrera aux yeux de l'incrédule et du fidèle (Or. Sib. VIII, 220).

Virgile dit aussi:

Voici qu'une nouvelle race est envoyée du haut du ciel².

Voici que revient aussi la Vierge (Buc. IV, 7, 6).

« Revient » dit-il, parce qu'encore vierge, Ève a apporté la mort au monde, tandis que la vierge qui « revient », Marie, y a fait entrer la Vie qu'est le Sauveur.

V. Promesse accomplie: Qu'il a été placé dans une crèche

(crue et vue)

6. Du prophète Isaïe: « Le bœuf a reconnu son propriétaire et l'âne la crèche de son maître » (Is. 1, 3). D'Habacuc: « Au milieu de deux animaux, tu seras reconnu » (Hab. 3, 2).

« Les exégèses chrétiennes de la IV^e Églogue », dans *R.E.A.*, 59, 1957, p. 299. Quodvultdeus, qui applique *noua progenies* au Christ, retrouve tout naturellement le thème théologique de la « récapitulation »; d'où l'application de *uirgo* à Marie, et le parallèle Ève/Marie, qui apparaît déjà chez JUSTIN (*Dial.* 50, 45) et a été développé surtout par IRÉNÉE (*Adv. Haer.* V, 21; *Démonst.* 31-33); cf. DANIELOU, *Sacramentum futuri*, p. 32. Sur la fortune de Buc. IV, 7 au Moyen Âge, sans doute à cause du sermon *Contra Iudaeos* attribué à Augustin, cf. K. STRECKER, « Iam noua progenies caelo demittitur alto », dans *Studi medievali* 5, 1932, p. 167-186.

- Firmat haec Lucas euangelista dicens : *Cum autem impleti sunt dies Mariae, peperit filium et pannis eum inuoluit et posuit in praesepti quoniam non erat locus in diuersorio. Et angelus ad pastores : Natus est uobis, ait, Christus dominus in ciuitate Dauid; et hoc uobis signum: Inuenietis infantem pannis obuolutum et positum in praesepti.*
- 10 Testatur et Paulus dicens : *Pauper factus est cum diues esset ut eius paupertate nos ditaremur.*

Fateturque Sibylla :

Cum iacet incultus densis in uepribus orbis.

VI. Promissio impleta per stellam declaratum

(credita et uisa)

7. Balaam propheta ex gentibus : *Orietur, inquit, stella ex Iacob et exsurget homo ex Israhel et confringet omnia regna terrae. Et Esaias propheta : Gentium populus, ait, sedens in tenebris uidit lumen magnum. Et Dauid dixit :*
- 5 *Reges Tharsis et insulae munera offerent, reges Arabum et Saba dona adducent. Item Esaias : Omnes a Saba uenient ferentes aurum, thus et lapidem pretiosum, salutare domini bene nuntiabunt.*
- 10 Firmat haec Mattheus euangelista dicens : *Ecce stella quam uiderant magi in Oriente praebat eos donec uenit et stetit supra locum ubi erat puer. Videntes autem stellam gauisi sunt gaudio magno; ingressi ilaque inuenerunt puerum et matrem eius apertisque thesauris suis obtulerunt ei munera, aurum, — ut regi —, thus, — ut sacerdoti —,*
- 15 *murrum — ut morituro pro nobis.*

1. Nous avons adopté, comme plus conforme au goût de notre auteur pour les symétries, la leçon de *H, G, P, R* : « ut morituro pro nobis ». *T* et *B* ont ici : « pro dominica sepultura ». Sur le sens des trois présents offerts par les mages, cf. AMBROISE, *Exp. euang. sec. Luc. II, 44, SC 45, p. 93.*

Confirmation par l'évangéliste Luc : « Quand les jours (marqués pour l'enfantement) de Marie furent révolus, elle mit au monde un fils, l'enveloppa de langes, le coucha dans une crèche parce qu'il n'y avait pas de place à l'hôtellerie » (*Lc 2, 6-7*). Et l'ange dit aux bergers : « Il vous est né le Christ Seigneur dans la cité de David. Et ceci vous servira de signe : vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une crèche » (*ib.*, 11-12).

Attestation par Paul : « De riche il s'est fait pauvre pour nous enrichir par sa pauvreté » (*II Cor. 8, 9*).

Aveu par la Sibylle :

« Lorsque la terre est ensevelie, inculte, sous les ronces épaisses » (*Or. Sib. VIII, 223*).

VI. Promesse : Qu'il a été manifesté par une étoile

(cruce et uue)

7. Du prophète des nations, Balaam : « Une étoile sortie de Jacob se lèvera, et un homme issu d'Israël se dressera » (*Nombr. 24, 17*) et brisera tous les royaumes de la terre. Du prophète Isaïe : « Le peuple des nations, assis dans les ténèbres, a vu une grande lumière » (*Is. 9, 2*). De David : « Les rois de Tarsis et les îles offriront des présents, les rois d'Arabie et de Saba apporteront des cadeaux » (*Ps. 71, 10*). D'Isaïe encore : « Tous ceux de Saba viendront, apportant de l'or, de l'encens, et des pierres précieuses ; ils donneront la bonne nouvelle du salut du Seigneur » (*Is. 60, 6*).

Confirmation par l'évangéliste Matthieu (*Math. 2, 9-11*) : « Voici que l'étoile que les Mages avaient vue en Orient, les devançait, jusqu'à ce qu'elle vint s'arrêter au-dessus de l'endroit où était l'enfant. La vue de l'étoile les remplit d'une grande joie ; entrant alors, ils trouvèrent l'enfant et sa mère ; et ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent en présent de l'or — pour le Roi —, de l'encens — pour le Prêtre — et de la myrrhe » — pour Celui qui devait mourir pour nous¹.

Testatur et Paulus : *Deus, inquit, qui dixit de tenebris lumen clarescere, claruit in cordibus nostris, ad inluminationem gloriae scientiae eius in faciem Christi Iesu.*

Fateturque Sibylla dicens :

- 20 Exuret terras ignis pontumque polumque.
Dicit et Maro quaedam congrua :
Stella facem ducens multa cum luce cucurrit.
Muneribus cumulant [donis] et sanctum sidus ad-
[rant.

VII. Promissio impleta conlatae in nos salutis et pacis
(*credita et uisa*)

8. Per Esaiam prophetam : *Datus est, ait, uobis filius. Et paulo post : Adducam pacem super principium eius, pax et salus illi magna est ; potestatis et pacis eius non erit terminus.*

- 5 Firmat haec Lucas euangelista dicens : *Continuo facta est cum angelo multitudo exercitus caelestis laudantium et dicentium : Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonae uoluntatis. Et ipse : Pacem meam, ait, do uobis, pacem meam relinquo uobis.*

- 10 Testatur et Paulus apostolus dicens : *Ipse est enim pax nostra, qui fecit utraque unum.*

Fatetur et Maro :

Pacatumque reget patris uirtutibus orbem.

7, 23 donis ω hanc uocem, quam omittunt edd., ut glossema seclusi

1. Vers cité par saint Augustin, *C.D.*, XX, 24 (52), mais en dehors de toute interprétation allégorique : cf. K. H. SCHLICKLE, *Virgil in der Deutung Augustins*, Stuttgart 1939, p. 97-98. Dans le *Centio Probae*, ce même vers est appliqué à la nuit de la Nativité : cf. *supra*, *Introd.*, p. 55 et n. 2.

2. Sur la provenance de ce vers fait de deux hémistiches virgiliens, cf. *supra*, *Introd.*, p. 55 et n. 1.

3. Vers également appliqué au Christ par le centon *De Verbi*

Attestation par Paul : « Le Dieu qui a dit que du sein des ténèbres brille la lumière, est Celui qui a brillé dans nos cœurs pour faire resplendir la connaissance de sa gloire qui est sur la face du Christ Jésus » (II *Cor.* 4, 6).

Aveu par la Sibylle :

« Le feu dévorera les terres et la mer et le ciel » (*Or. Sib.* VIII, 225).

Virgile a également des paroles en rapport :

« Une étoile, laissant une traînée, fila avec une abondante lumière » (*Én.* II, 694)¹.

« Ils le comblent de présents et adorent la sainte étoile » (*Én.* V, 532+II, 700)².

VII. Promesse accomplie : le salut et la paix
qui nous sont conférés
(*crue et vue*)

8. Du Seigneur, par le prophète Isaïe : « (Mon) fils vous a été donné » (*Is.* 9, 6) ; et plus loin : « Je mettrai la paix sur sa puissance ; sa paix et son salut sont grands ; son pouvoir et sa paix n'auront pas de terme » (*ib.*, 6-7).

Confirmation par l'évangéliste Luc : « Et soudain se joignit à l'ange une troupe nombreuse de l'armée céleste qui louait Dieu en disant : Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur terre aux hommes de bonne volonté » (*Lc* 2, 13-14) ; et par le Seigneur lui-même : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix » (*Jn* 14, 27).

Attestation par l'apôtre Paul aussi : « Car c'est lui qui est notre paix, qui des deux n'en a fait qu'un » (*Ephés.* 2, 14).

Aveu par Virgile :

» Il gouvernera le monde pacifié par les vertus de son Père » (*Buc.* IV, 17)³.

Incarnatione, par les *Scholia Bernensia*, et par PAULIN DE NOLE, *Carm.* V, 28. Cf. P. COURCELLE, *l. c.*, p. 302 et n. 3.

VIII. Promissio impleta qua in Aegyptum ductus est paruulus
(credita et uisa)

9. Per Osee prophetam : *Ex Aegypto, ait, uocaui filium meum.*

Hoc firmat euangelista Mattheus : *Angelus domini, ait, apparuit Ioseph in somnis dicens : Surgens accipe puerum et*
5 *matrem eius et fuge in Aegyptum. Quaesiturus est enim Herodes puerum ut eum perdat.*

Ad hoc enim in Aegyptum Christus introductus est ut, sicut apostolus Paulus dicit, *ubi abundauit delictum, superabundaret gratia.*

IX. Promissio impleta in paruulis pro Christo occisis
(credita et uisa)

10. In Hieremia propheta : *Vox, inquit, in Rama audita est, fletus et ululatus Rachel plorantis filios suos, et noluit consolari quia non sunt. Et per Dauid dicit : Innocentes et recti adhaeserunt mihi. Item ibi : Ex ore infantium et*
5 *lactantium perfecisti laudem.*

Firmat haec euangelista Mattheus : *Herodes uero, ait, ut uidit quia inlusus est a magis, iratus est ualde et misit et occidit omnes pueros qui erant in Bethleem et in omnibus regionibus eius, a bimatu et infra, secundum tempus quod*
10 *exquisierat a magis.*

VIII. Promesse accomplie : Que l'enfant a été conduit
en Égypte
(crue et vue)

9. Du Seigneur par le prophète Osée : « J'ai appelé mon fils d'Égypte » (*Os. 11, 1*).

Confirmation par l'évangéliste Matthieu : « L'ange du Seigneur apparut à Joseph en songe et lui dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte. Car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr » (*Matth. 2, 13*).

Si le Christ a été introduit en Égypte, c'est pour que « la grâce » surabondât « là où le péché avait abondé », selon le mot de l'apôtre Paul (*Rom. 5, 20*).

IX. Promesse accomplie : A propos des petits enfants
tués pour le Christ
(crue et vue)

10. Dans le prophète Jérémie : « Une voix s'est fait entendre dans Rama : (ce sont) les pleurs et sanglots de Rachel qui se lamente pour ses enfants, et ne veut pas qu'on la console, car ils ne sont plus » (*Jér. 31, 15, sec. Matth. 2, 18*). Et par David le Seigneur dit : « Les innocents et les cœurs droits se sont attachés à moi » (*Ps. 24, 21*) ; et là encore : « Par la bouche des tout petits et des nourrissons, tu as achevé ta gloire » (*Ps. 8, 3*).

Confirmation par l'évangéliste Matthieu : « Alors Hérode, voyant qu'il avait été joué par les Mages, fut pris d'une violente fureur et il envoya tuer, dans Bethléem et tout son territoire, tous les enfants qui s'y trouvaient, de deux ans ou de moins de deux ans, suivant la date qu'il s'était fait préciser par les Mages » (*Matth. 2, 16*).

Testatur et Iohannes in Apocalypsi : *Hi sunt*, dictum est, *qui uenerunt ex magna tribulatione et lauerunt stolas suas et candidas eas fecerunt in sanguine agni*. Numerusque eorum *ex omni tribu Israhel ostensus est : CXLIII milia signatos*. Quos etiam a nolente Hierusalem Christus suo numero sociauit quia, sicut Paulus dicit : *Quos praedestinauit, illos et uocauit*.

Ad haec Maro :

Infantumque, ait, animae flentes in limine primo.
 20 Item ipse :
 Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.

X. Promissio impleta qua puer Iesus in templo seniores

Iudaeorum ex Esaia propheta conuincit

(*<credita et uisa>*)

11. Esaias propheta ex persona Christi domini : *Spiritus domini*, ait, *super me. Propter quod unxit me, bene euangelizare pauperibus misit me, curare contribulatos corde, praedicare captiuis remissionem et caecis uisum*.

5 Firmat haec euangelium Marci dicens : Venit Iesus in templum et accepit librum Esaiiae prophetae. Qui cum legisset ea quae supra posita sunt, ait illis : Amen dico

10, 21 fundent *edd.* : -dunt *HTBG* findunt *P*

Tit. *credita et uisa addidi*

1. « Signatos » : *H* ; les autres mss ont *signatus*. Peut-être conviendrait-il de lire : « signati sunt ».

2. Vers également appliqué au massacre des saints Innocents par Ennode et Arator : cf. P. COURCELLE, « Les Pères de l'Église devant les enfers virgiliens », dans *Archives d'Histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age*, 30, 1955, p. 19 et note 1.

3. Cf. P. COURCELLE, *R.E.A.* 59, 1957, p. 304, qui souligne l'originalité de Quodvultdeus en face de Constantin et de Philargyrius, autres témoins de l'*interpretatio christiana* de ce vers virgilien. Mais nous ne

Attestation par Jean dans l'Apocalypse : « Ce sont ceux qui viennent de la grande épreuve ; ils ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau (*Apoc.* 7, 14). Et le nombre (de ces saints innocents) venus « de toutes les tribus d'Israël », lui fut montré : « cent quarante-quatre mille marqués du sceau »¹ (*ib.*, 4). Le Christ les a enlevés à Jérusalem malgré elle, pour les agréger au nombre des siens, parce que, comme dit Paul : « ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés » (*Rom.* 8, 30).

A cela s'applique la parole de Virgile :

« Et les âmes des tout petits qui pleurent, au seuil même de l'existence » (*En.* VI, 427)².

et celle-ci du même auteur :

« Spontanément ton berceau foisonnera d'une séduisante floraison » (*Buc.* IV, 23)³.

X. Promesse accomplie : Que l'enfant Jésus, au temple confond les vieillards juifs par le prophète Isaïe

(*crue et vue*)

11. Du prophète Isaïe, faisant parler le Christ Seigneur : « L'Esprit du Seigneur est sur moi. C'est pourquoi il m'a oint, il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, soigner les cœurs meurtris, annoncer aux captifs la liberté et aux aveugles la vue » (*Is.* 61, 1).

Confirmation par l'évangile de Marc⁴ : Jésus vint au temple et prit le livre du prophète Isaïe (cf. *Lc* 4, 16 s.). Après avoir lu le passage cité ci-dessus, il leur dit : « Je vous

pensons pas que Quodvultdeus entende *cunabula* des berceaux des Innocents. Selon nous, il l'a interprété ainsi : le berceau du Christ fera naître un foisonnement de saints martyrs qui le couvriront comme de fleurs.

4. *Marci* est donné par tous nos mss sauf *H* qui porte *Lucae*. Il s'agit, pensons-nous, d'une correction tardive. L'erreur de référence doit remonter à Quodvultdeus.

uobis quia hodie impleta est scriptura ista in auribus uestris.
Et mirabantur omnes qui erant in templo dicentes : Quo-
modo hic legit qui litteras non didicit?

Testatur et apostolus Petrus : Non enim, ait, uoluntate
humana allata est unquam prophetia, sed spiritu sancto
acti locuti sunt homines Dei.

Dicit et Paulus : Superaedificati super fundamentum
apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide
existente Christo Iesu.

**XI. Promissio impleta in Christo uncto per columbam
posteaquam eum Iohannes in Iordane baptizauit**

(credita et uisa)

12. Esaias propheta : Exaltabuntur, ait, deserta Iordanis.
Et sequitur : Plebs mea uidebit altitudinem Dei et claritatem
domini.

Dicit et Dauid : Fluminis impetus laetificat ciuitatem
Dei. Item ipse : Vnxit te Deus, Deus tuus, oleo laetitiae prae
participibus tuis.

Firmat haec euangelium Matthei dicens : Venit Iesus
a Galilaea in Iordanem ut baptizaretur a Iohanne. Et
prohibebat eum Iohannes dicens : Ego a te debeo baptizari et
tu uenis ad me. Respondit ei Iesus : Sine modo, sic enim decet
implere nos omnem iustitiam. Tum tinxit eum et, baptizato
Iesu, statim ut ascendit de aqua, aperti sunt ei caeli et uidit
spiritum sanctum descendentem de caelo sicut columbam et
manentem super eum. Et uox facta est de caelo dicens :
Hic est filius meus dilectus in quo bene complacui.

l'affirme en vérité, aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles
ce passage de l'Écriture » (Lc 4, 21) ; et tous ceux qui
étaient au Temple l'admiraient en disant : Comment
celui-ci lit-il sans avoir appris ses lettres ? (cf. Jn 7, 15).

Attestation par l'apôtre Pierre aussi : « Ce n'est pas d'une
volonté humaine qu'est jamais venue une prophétie : si les
hommes de Dieu ont parlé, c'est poussés par l'Esprit-Saint »
(II Pierre 1, 21).

Paul dit également : « La construction que vous êtes a
pour fondations les apôtres et prophètes, et pour pierre
d'angle le Christ Jésus lui-même » (Éphés. 2, 20).

**XI. Promesse accomplie : A propos du Christ oint par
la colombe après avoir reçu le baptême de Jean dans
le Jourdain**

(crue et vue)

13. Du prophète Isaïe : « Les déserts du Jourdain seront
exaltés » (Is. 35, 2, sec. LXX) ; et ensuite : « Mon peuple
verra la sublimité de Dieu et la gloire du Seigneur » (ib)..

De David aussi : « Le courant du fleuve réjouit la cité
de Dieu » (Ps. 45, 5) ; et du même encore : « Dieu, ton Dieu
t'a donné l'onction d'une huile d'allégresse comme à nul
de tes pairs » (Ps. 44, 8).

Confirmation par l'évangile de Matthieu : « Jésus vint de
Galilée au Jourdain pour être baptisé par Jean. Et celui-ci
voulait l'en détourner : C'est moi, disait-il, qui ai besoin
d'être baptisé par toi, et toi, tu viens à moi ! — Jésus lui
répondit : « Laisse faire pour l'instant : c'est ainsi qu'il
nous convient d'accomplir toute justice. Alors il le baptisa ;
et une fois baptisé, lorsque Jésus remonta de l'eau, les
cieux s'ouvrirent et il vit l'Esprit-Saint descendre du ciel
comme une colombe et demeurer sur lui. Et voici qu'une
voix venue du ciel disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé
en qui j'ai mis toute ma complaisance » (Matth. 3, 13-17).

Testatur in hoc Petrus apostolus dicens : *Et hanc uocem audiuimus de caelo delatam cum essemus cum illo in sancto monte*. Tertio enim haec de caelo sonuit uox, sicut norunt qui euangelium intellegunt uel audiunt. Per columbam uero unctionem intellegit qui nouit post diluuium ramum oleae columbam ad arcam portasse.

XII. Promissio impleta qua discipulos Christus piscatores elegit
(*credita et uisa*)

13. Per Hieremiam prophetam : *Mittam, inquit, ad eos piscatores et piscabuntur eos ; et uenatores et uenabuntur eos*.

Firmat hoc euangelium Marci : *Inuenit Iesus, ait, Simonem Petrum et Andream fratrem eius iuxta mare Galilaeae componentes retia, et ait illis : Venite post me et faciam uos piscatores hominum*. Venantibus dedit montes altissimos ceruis, petram refugium erinaciis et leporibus ; piscantibus uero uolucres caeli et pisces maris qui perambulant semitas maris.

10 Quod breuiter exponit Daud dicens : *Principes populorum conuenerunt cum Deo Abraham*.

Fatetur et Sibylla :

Celsum cum sanctis aeui iam termino in ipso.

1. Nous avons adopté la leçon « intellegunt », donnée par les meilleurs mss (*H, T, B*), de préférence à celle de *G, P, R*, « intente legunt », qui a dû sortir de la précédente par des accidents mécaniques et une méprise sur le sens de *audiunt* (ici, signifiant « ceux qui comprennent »).

Attestation par l'apôtre Pierre : « Cette voix, nous, nous l'avons entendue ; elle venait du ciel, quand nous étions avec lui sur la montagne sainte » (II *Pierre* 1, 18). Car cette voix du ciel a retenti trois fois comme le savent ceux qui comprennent ou entendent¹ l'évangile. On comprend de fait que la colombe ait été agent de l'unction, quand on sait qu'après le déluge, ce que la colombe a rapporté à l'arche, c'était un rameau d'olivier (cf. *Gen.* 8, 11).

XII. Promesse accomplie : Que le Christ a choisi des pêcheurs pour disciples
(*crue et uue*)

13. Du Seigneur, par le prophète Jérémie : « J'enverrai à eux des pêcheurs, et ils les pêcheront ; des chasseurs, et ils leur donneront la chasse » (*Jér.* 16, 16).

Confirmation par l'évangile de Marc : « Jésus trouva Simon Pierre et son frère André sur le bord de la mer de Galilée, en train de jeter leurs filets ; et il leur dit : « Venez à ma suite et je ferai de vous des pêcheurs d'hommes » (*Mc* 1, 16-17). Aux chasseurs, il a donné « les hautes montagnes pour les cerfs, la roche qui sert de refuge aux hérissons et aux lièvres » (*Ps.* 103, 18) ; aux pêcheurs, « les oiseaux du ciel et les poissons de la mer qui parcourent les sentiers de celle-ci » (*Ps.* 8, 9).

David explique la chose brièvement par ces mots : « Les princes des peuples se sont unis au Dieu d'Abraham » (*Ps.* 46, 10).

Aveu par la Sibylle également :

« Dans sa sublimité, avec ses saints, au dernier terme des âges » (*Or. Sib.* VIII, 221).

XIII. Promissio impleta mirabilium quae fecit Iesus
(*credita et uisa*)

14. Esaias propheta : *Exhortamini, ait, qui estis pusillanimes, confortamini et iam nolite timere. Ecce enim Deus noster retribuet iudicium. ipse ueniet et saluos nos faciet. Tunc aperientur oculi caecorum et aures surdorum*
5 *audient. Tunc ascendet claudus sicut ceruus et plana erit lingua mutorum.*

Firmat haec euangelium Marci dicens : Venerunt discipuli Iohannis missi ab eo ad Iesum et dicunt ei : Haec dicit magister : *Tu es qui uenisti an alium exspectamus? Respondit*
10 *eis Iesus: Ite, dicite Iohanni quae uidistis et audistis. Caeci uident, claudi ambulant, surdi audiunt, leprosi mundantur, pauperes euangelizantur et beatus qui non fuerit scandalizatus in me.*

Testatur et Petrus in Actibus apostolorum : *Iesus, ait,*
15 *qui uenit benefaciens, curans in plebe omnem infirmitatem quia Deus erat in eo.*

Dicit ad haec et Maro :

Ipsè deum uitam accipiet.

XIV. Promissio impleta qua Christus mare pedibus ambulauit
(*credita et uisa*)

15. Dauid propheta : *In mari est uia tua et semitae tuae in aquis nullis. Dicit et Ambacum : Dispergens aquas in incessu, dedit abyssus uocem suam.*

1. Erreur de référence remontant sans doute à Quodvultdeus.

2. Sur ce vers de Virgile et le suivant (cité *infra* III, ch. XXXIV), cf. *supra*, *Introd.*, p. 56 et voir P. COURCELLE, « Exégèses chrétiennes de la IV^e Eglogue », *l. c.*, p. 301-302.

XIII. Promesse accomplie : Les miracles de Jésus
(*crue et vue*)

14. Du prophète Isaïe : « Soyez encouragés, vous qui êtes faibles ; soyez réconfortés et n'avez plus peur. Voici que notre Dieu va assurer la rétribution de son Jugement. Il va venir lui-même et il va nous sauver. Alors s'ouvriront les yeux des aveugles, et les oreilles des sourds entendront. Alors le boiteux bondira comme un cerf et la langue des muets sera déliée » (*Is. 35, 4-6*).

Confirmation par l'évangile de Marc¹ : Jean envoya ses disciples auprès de Jésus ; ils lui disent : Notre maître a dit : « Es-tu Celui qui vient ou devons-nous en attendre un autre ? — Jésus leur répondit : Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les lépreux sont guéris, les pauvres reçoivent la Bonne Nouvelle ; et heureux celui pour qui je ne serai pas un sujet de scandale » (*Matth. 11, 2-6*).

Attestation par Pierre dans les Actes des Apôtres : « Jésus, qui est venu en faisant le bien et en guérissant dans le peuple toute infirmité, parce que Dieu était en lui » (*Act. 10, 38*).

A cela s'appliquent ces mots de Virgile :

« Il recevra la vie des dieux » (*Buc. IV, 15*)².

XIV. Promesse accomplie : Que le Christ est allé à pied sur la mer
(*crue et vue*)

15. Du prophète David : « Sur la mer est ton chemin et ton sentier sur les eaux innombrables » (*Ps. 76, 20*). D'Habacuc : « Rejetant ses eaux sur ton passage, l'abîme a fait entendre sa voix » (*Hab. 3, 10*).

Firmat haec euangelium Matthei dicens : *Quarta autem*
 5 *noctis uigilia uenit Iesus ad discipulos suos ambulans supra*
mare. Videntes uero eum discipuli timuerunt dicentes quia :
Fantasma est. Accedens autem ad eos Iesus dixit : Ego sum,
nolite timere.

Salomon etiam dicit : *Dedisti in mari uiam et inter fluctus*
 10 *semitam firmissimam, ostendens quoniam potens <es>*
etiam sine rate transeuntes mare sanare. Quod etiam in
 Petro Iesus fecisse cognoscitur.

Testatur et Paulus in naufragio astitisse sibi Iesum
 dicentem : *Ne timeas, Paule; ecce enim donauit tibi Deus*
 15 *omnes qui tecum nauigant. Ex quibus nullus hominum*
 perit nisi nauis tantum.

Sibyllae uero supra dictum ad utrumque respondit :

Exuret terras ignis pontumque polumque.

**XV. Promissio impleta qua Iesus mirabiliter
 populos paut in deserto**

(credita et uisa)

16. Daud propheta : *Satiavit, ait, animam inanem et*
animam esurientem bonis repleuit. Et Esaias dicit : Cibabit
te in hereditate patris tui Iacob.

Firmant haec euangelistae quod Iesus iussit discipulis
 5 suis quinquagenos in feno discumbere et ex quinque
 panibus et duobus piscibus hominum quinque milia paut
 in heremo et ex reliquiis XII cosini repleti sunt.

15, 10 potens es scripsi : potens TGP potes B potest H

1. La fin de la citation est assez libre. Les mots *sine rate transeuntes mare* se sont substitués au texte du verset 4 sous l'influence du verset 5 (« et transeuntes mare per ratem liberati sunt »). Sur la liberté dont Quodvultdeus fait preuve quand il cite, cf. *supra*, *Introd.* p. 46.

Confirmation par l'évangile de Matthieu : « A la quatrième veille de la nuit, Jésus vint à ses disciples en marchant sur la mer. Quand les disciples le virent, ils furent pris de frayeur : C'est un fantôme, disaient-ils. Mais Jésus s'approcha d'eux et leur dit : C'est moi, n'ayez pas peur » (*Matth.* 14, 25-27).

Il y a aussi cette parole de Salomon : « Tu as ouvert un chemin dans la mer et sur les flots un sentier assuré, montrant que tu es assez puissant pour sauver ceux qui traversent la mer même sans un radeau »¹ (*Sag.* 14, 3-4). Et c'est bien, on le reconnaît, ce que Jésus a fait dans le cas de Pierre (cf. *Matth.* 14, 29).

Attestation est donnée par Paul : dans un naufrage, Jésus s'est tenu à son côté et lui a dit : « N'aie pas peur, Paul, car voici que Dieu t'a accordé la vie de tous ceux qui naviguent avec toi » (*Act.* 27, 24). Et de fait si le navire fut perdu, aucun des hommes ne périt (cf. *ib.*, 44).

La parole de la Sibylle, rapportée plus haut, s'applique à l'une et l'autre promesses :

« Le feu dévorera les terres et la mer et le ciel » (*Or. Sib.* VIII, 225).

**XV. Promesse accomplie : Que Jésus a miraculeusement
 nourri la foule dans le désert**

(crue et vue)

16. Du prophète David : « Il rassasia l'âme vide ; l'âme affamée, il la combla de biens » (*Ps.* 106, 9). D'Isaïe : « Il te nourrira de l'héritage de ton père Jacob » (*Is.* 58, 14).

Confirmation donnée par les évangélistes : Jésus ordonna aux disciples de faire étendre le peuple sur l'herbe par groupes de cinquante ; et avec cinq pains et deux poissons, il donna à manger à cinq mille hommes dans le désert ; et des restes, on remplit douze couffins (cf. *Mc* 6, 39-44. *Matth.* 14, 13-21. *Lc* 9, 10-17. *Jn* 6, 1-13).

Testatur et Paulus : *Omnes enim, ait, de uno pane participamus. Et iterum : Sanctificantur omnia per uerbum Dei et orationem.*

10

Et ad hoc signum supradicta Sibyllae resonant.

XVI. Promissio impleta qua Iesus portatus asello est

(credita et uisa)

17. Zacharias propheta : *Dicite, ait, filiae Sion: Ecce rex tuus uenit tibi iustus et saluans ipse mansuetus sedens super subiugalem asinam et pullum nouellum.*

Haec omnes euangelistae confirmant quod Iesus sederit
5 in pullo asinae eique indumenta sua populus strauerit.

In hoc facto Iesus Cornelium ostendit ex gentibus uenientem ad fidem, in quo sedit gratia uocantis ; quoniam in disco illo gentes mundatas Petro dominus ostendit credente Cornelio.

XVII. Promissio impleta qua Iesus de templo

Dei pepulit mercatores

(credita et uisa)

18. Per Dauid prophetam ipse dicit : *Comedit me zelus domus tuae quoniam obliti sunt uerborum tuorum inimici mei. Item ibi : Quoniam non cognoui negotiationem, introibo in potentia domini.*

5 Et haec euangelistae confirmant Iesum dominum ex

Attestation par Paul : « Car tous, nous avons part à ce pain unique » (I Cor. 10, 17) ; et encore : « La parole de Dieu et la prière sanctifient tout » (I Tim. 4, 5).

Les paroles de la Sibylle, citées ci-dessus, répondent à ce miracle.

XVI. Promesse accomplie : Que Jésus fut porté par un ânon

(crue et uue)

17. Du prophète Zacharie : « Dites à la fille de Sion : Voici que ton Roi vient à toi, il est juste et il sauve, il est modeste et monte une bête de somme, une ânesse, et un jeune ânon » (Zach. 9, 9, sec. Matth. 21, 5).

Confirmation est donnée par tous les évangélistes : Jésus montait un ânon et les gens étendirent leurs manteaux sur son chemin (cf. Matth. 21, 5. Mc 11, 7. Lc 19, 35. Jn 12, 14).

En cette action, Jésus a représenté (le centurion) Corneille qui est venu des nations à la foi et sur qui s'est établie la grâce de Celui qui l'appelait (cf. Act. 10, 1 s.) ; car dans le plat présenté à Pierre (cf. *ib.*, 15), le Seigneur a montré que les nations ont été rendues pures par la foi de Corneille.

XVII. Promesse accomplie : Que Jésus chassa les marchands du temple de Dieu

(crue et uue)

18. Du Seigneur lui-même, par le prophète David : « Le zèle de ta maison me dévore, car mes ennemis ont oublié tes paroles » (Ps. 68, 10 ; 118, 39) ; et encore : « N'ayant pas connu le négoce, j'entrerai dans la puissance du Seigneur » (Ps. 70, 15-16).

Confirmation donnée par les évangélistes : le Seigneur

flagello resticulae pepulisse de templo ementes et uendentes columbas; et mensas nummulariorum euertit dicens : *Domus mea domus orationis uocabitur, uos autem fecistis eam speluncam latronum.*

10 Testatur et Paulus : *Si quis, inquit, templum Dei uiolauerit, uiolabit illum Deus. Et iterum : Scripta autem sunt haec ad correptionem nostram in quos fines saeculorum obuenerit.*

15 In quo etiam amatores pecuniae notat inter cetera et proditores qui ut columbas innocentes prodendo distrahunt. Hinc est etiam illud Maronis :

Paulatim ac decolor aetas
Et belli rabies et amor successit habendi.

XVIII. Promissio impleta qua Christus Dominus suum traditorem ostendit

(credita et uisa)

19. Per Daudid prophetam ipse dicit : *Qui edebat panes meos, ampliavit super me calcaneum. Item ibi : Egrediebatur, ait, foras et loquebatur in eodem. Aduersum me susurrabant omnes inimici mei, aduersum me cogitabant mihi mala. Et iterum : Si inimicus maledixisset mihi, sustinuissem utique. Et si is qui oderat me super me magnum uerbum dixisset, absconderem me utique ab eo. Tu autem homo unianimis, dux meus et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos. Et apertius : Traditus sum, ait, et non egrediebar. Dicit et per Zachariam : Dederunt mercedem meam triginta argenteos.*

1. Vers cités aussi par saint AUGUSTIN, *C.D.* III, 10 (16-17), mais en dehors de toute interprétation chrétienne : cf. SCHEKLE, *o. c.*, p. 151-152.

Jésus, avec un fouet de corde, chassa du Temple ceux qui achetaient et vendaient les colombes » (cf. *Matth.* 21, 12. *Jn* 2, 15) ; et il culbuta les tables des changeurs en disant : « Ma maison sera appelée maison de prière ; et vous, vous en avez fait un repaire de brigands » (*Matth.* 21, 13).

Attestation par Paul : « Si quelqu'un porte atteinte au temple de Dieu, à celui-là Dieu portera atteinte » (*I Cor.* 3, 17) ; et également : « Cela a été écrit pour notre admonestation, à nous sur qui tombe la fin des temps » (*ib.* 10, 11).

En cette action, le Seigneur flétrit aussi, entre autres, les amoureux de l'or et les traîtres qui par leurs trahisons déchirent ces colombes que sont les innocents. De là vient également cette parole de Virgile :

« Peu à peu un âge terne

Lui succédera, avec la rage de la guerre et la fureur de posséder » (*En.* VIII, 326-327)¹.

XVIII. Promesse accomplie : Que le Christ Seigneur a montré qui devait le livrer

(crue et vue)

19. Du Seigneur lui-même, par le prophète David : « Celui qui partageait mon pain, a haussé son talon sur moi » (*Ps.* 40, 10. Cf. *Jn* 13, 18) ; et encore : « A peine était-il dehors qu'il complotait avec tous. Contre moi, tous mes ennemis chuchotaient, contre moi ils supputaient mes malheurs » (*Ps.* 40, 7-8) ; et également : « Si un ennemi m'avait insulté, je l'aurais, bien sûr, supporté. Si un homme qui me haïssait, avait contre moi élevé la voix, je me serais, bien sûr, caché de lui. Mais toi, un homme de mon intimité, mon maître et mon familier, qui prenais avec moi les douceurs de la nourriture ! » (*Ps.* 54, 13-15). Et plus clairement encore : « J'ai été livré et je ne sortais pas » (*Ps.* 87, 9). Il dit aussi par Zacharie : Ils ont donné « mon salaire, trente sicles d'argent » (*Zach.* 11, 12).

Haec omnes euangelistae confirmant quod Iesus dominus discumbentibus discipulis dixerit : Scitis *quia unus ex uobis tradet me*. Cumque singuli dicerent : Numquid ego sum, 15
rabbi? ait : *Cui tinctam buccellam dedero, ipse est*. Dicente uero Iuda : Numquid ego sum, magister? ait illi Iesus : Tu dixisti. Et continuo cum accepisset buccellam, introiuit in eum Satanas, et abiit et exiit foras ut eum traderet Iudaeis. Et iterum abiit Iudas et *reuocauit argentum* 20
principibus sacerdotum dicens : Peccaui tradendo sanguinem iustum.

Testatur et Paulus : *Dominus Iesus, ait, ea nocte qua tradebatur accepit panem, et cetera quae usque ad traditionem acta sunt*.

25 Fateturque Sibylla :

Tradetur ; sontes aeterna flamma cremabit.

XIX. Promissio impleta contumeliarum in Iesum

(credita et uisa)

20. Per Esaiam prophetam ipse : *Dorsum meum, ait, posui ad flagella, maxillas uero meas ad palmas, faciem uero meam non auerti a foeditate sputorum*. Et Hieremias dicit : *Dabit percutienti se maxillam, saluabitur opprobriis*.

5 Et haec omnes euangelistae confirmant quod flagellatum Iesum eis Pilatus tradidit crucifigendum eique palmas et colafos dabant dicentes : *Propheliza nobis, Christe, quis te percussit*.

Testatur in his et Petrus apostolus dicens : *Christus pro* 10
nobis passus est, uobis relinquens exemplum ut sequamini

Confirmation est fournie par tous les évangélistes : le Seigneur Jésus dit à ses disciples attablés : « Vous savez que l'un de vous me livrera » (*Matth. 26, 21*) ; et comme chacun se récriait : « Serait-ce moi, maître ? », il leur dit : « C'est celui à qui je donnerai la bouchée que je vais tremper » (*Jn 13, 26*). Judas alors lui demandant : « Serait-ce moi, maître ? » : « Tu l'as dit », répond Jésus (*Matth. 26, 25*). Et à ce moment-là, comme il avait pris la bouchée, Satan entra en lui (*Jn 13, 27*) ; et Judas s'en alla et sortit pour livrer Jésus aux Juifs (cf. *Jn 13, 30*). Une seconde fois aussi Judas sortit, quand « il rapporta l'argent aux grands prêtres en disant : j'ai péché en livrant un sang innocent » (*Matth. 27, 3-4*).

Attestation par Paul : « Le Seigneur Jésus, la nuit où il était livré, prit du pain » (*I Cor. 11, 23*) et tout le reste de ce qui s'est passé jusqu'à sa livraison.

Aveu par la Sibylle :

« Il sera livré : la flamme éternelle brûlera les coupables » (*Or. Sib. VIII, 228*).

XIX. Promesse accomplie : Les outrages subis par Jésus

(crue et vue)

20. Du Seigneur lui-même, par le prophète Isaïe : « J'ai présenté le dos aux coups de fouet, et les joues aux soufflets ; je n'ai pas soustrait ma face à la souillure des crachats » (*Is. 50, 6*). De Jérémie : « Il présentera la joue à qui le frappe, il sera rassasié d'affronts » (*Lam. 3, 30*).

Confirmation est donnée par tous les évangélistes : Après avoir fait flageller Jésus, Pilate le livra aux Juifs pour être crucifié, et ils lui donnaient des soufflets et des coups en lui disant : « Fais le prophète, Christ, dis-nous qui t'a frappé » (*Matth. 26, 68*).

Attestation est fournie sur ce point par l'apôtre Pierre : « Le Christ a souffert pour nous, vous laissant un modèle,

uestigia eius. Qui cum malediceretur, non remaledicebat; cum pateretur, non minabatur; commendabat autem iudicanti iuste.

Fatetur et Sibylla alia :

15 *In manus, inquit, impiorum postea ueniet, dabunt Deo alapas manibus incestis, et impurato ore expuent uenenatos sputos. Dabit uero ipse ad uerba sanctum dorsum et colafos accipiens, tacebit ne quis agnoscat quod Verbum uel unde ueniat.*

20 *Quae omnia impleta in Christo domino omnis iam mundus agnoscit.*

XX. Promissio impleta qua spinis coronatus est Christus
(*credita et uisa*)

21. Per Dauid ipse : *Conuersus sum, ait, in aerumna dum infingeretur spina.*

Et hoc euangelistae confirmant quod spineam coronam imposuerunt capiti eius et crucem suam portans exiit.

5 Hoc etiam aries ille signauit qui, in spinis cornibus detentus, immolatus est pro Isaac.

Fatetur et Sibylla :

Vt inferis loquatur et corona spinea coronetur.

XXI. Promissio impleta crucis et uulnerum
(*credita et uisa*)

22. Esaias propheta : *Sicut ouis, ait, ad uictimam ductus est et sicut agnus coram tondeute, sic non aperuit os suum. Et iterum : Pro iniquitate populi mei ductus est ad mortem.*

1. Sur cet autre centon sibyllin, cf. *supra*, *Introd.*, p. 59.

2. Cf. *supra*, Pars I, ch. XVII.

afin que vous suiviez ses traces. Lui qui était insulté, il ne rendait pas l'insulte, lui qui souffrait, il ne menaçait pas, il s'en remettait à Celui qui juge avec justice » (*IPierre 2, 21.23*).

Aveu par une autre Sibylle¹ :

« Il tombera ensuite entre les mains des impies, leurs mains sacrilèges donneront des soufflets à Dieu et leurs bouches impures le couvriront de crachats empoisonnés. Lui, il se contentera simplement de présenter aux coups son dos innocent et il recevra les soufflets en silence, afin que nul ne reconnaisse quel Verbe il est et d'où il vient » (*Or. Sib. VIII, 287-290 ; 292-293*).

Que tout cela se soit réalisé dans le Christ, le monde entier aujourd'hui le reconnaît.

XX. Promesse accomplie : Que le Christ a été couronné d'épines
(*crue et vue*)

21. Du Seigneur lui-même, par David : « Je fus changé en douleur quand on enfonçait l'épine » (*Ps. 31, 4*).

Confirmation par les évangélistes : Ils lui mirent une couronne d'épines à la tête (cf. *Jn 19, 2*) et il sortit en portant sa croix (cf. *ib.*, 24). C'est ce qu'avait représenté aussi le bélier, pris aux épines par ses cornes, qui a été immolé à la place d'Isaac (cf. *Gen. 22, 13*)².

Aveu par la Sibylle également :

« Afin qu'il parle aux Enfers et soit couronné de la couronne d'épines » (*Or. Sib. VIII, 293-294*).

XXI. Promesse accomplie : La Croix et les blessures
(*crue et vue*)

22. Du prophète Isaïe : « Comme une brebis conduite à l'immolation et comme un agneau en présence du tondeur, il n'a pas ouvert la bouche » (*Is. 53, 7*) ; et encore : « Pour

Dicit et per Daudid : *Foderunt manus meas et pedes meos ;*
 5 *dinumerauerunt omnia ossa mea.* Hieremias etiam dixit :
Ante faciem nostram Christus dominus comprehensus est
in corruptionem eorum. Item ipse : *Venite, ait, millamus*
lignum in pane eius.

Firmant haec omnes euangelistae quod *uenientes ad*
 10 *locum qui dicitur Golgotha, quod est Caluariae, ibi eum*
crucifixerunt.

Testatur in haec Petrus apostolus dicens : *Peccata nostra*
pertulit in corpore suo super lignum. Dicit et Paulus :
Elsi crucifixus est ex infirmitate, sed uiuit in uirtute Dei.

**XXII. Promissio impleta quod in medio latronum
 sit crucifixus
 (credita et uisa)**

23. Esaias propheta : *Inter sceleratos, inquit, deputatus*
est qui peccatum non fecit ; cuius liuore sanati sumus
omnes.

Firmat hoc euangelium Iohannis dicens : *Cum eo alios*
 5 *duos hinc et inde latrones crucifixerunt, in medio autem*
Iesum.

Dicit ad haec Petrus apostolus : *Nemo autem uestrum*
patiatur quasi homicida aut fur aut maledicus ; si uero quasi
Christianus, non erubescat, glorificet autem Deum in hoc
 10 *nomine.*

les péchés du peuple, il a été conduit à la mort » (*ib.*, 8).
 Du Seigneur, par David : « Ils ont percé mes mains et
 mes pieds ; ils ont compté tous mes os » (*Ps.* 21, 17-18).
 De Jérémie : « En notre présence, le Christ Seigneur fut
 pris dans leur corruption » (*Lam.* 4, 20) ; et du même
 encore : « Venez et mettons du bois dans son pain » (*Jér.*
 11, 19).

Confirmation est donnée par tous les évangélistes :
 « Arrivés au lieu dit Golgotha, c'est-à-dire lieu du Crâne »
 (*Matth.* 27, 33), ils l'y crucifièrent.

Attestation de l'apôtre Pierre sur ce point : « Sur le
 bois, il a porté nos péchés dans son corps » (*I Pierre* 2, 24) ;
 et de Paul aussi : « Certes, il a été crucifié en raison de sa
 faiblesse, mais il est vivant par la puissance de Dieu »
 (*II Cor.* 13, 4).

**XXII. Promesse accomplie : Qu'il a été crucifié
 entre deux brigands
 (crue et uue)**

23. Du prophète Isaïe : « Il a été compté parmi les
 criminels » (*Is.* 53, 12), lui qui n'a pas commis le péché ;
 « c'est grâce à ses plaies que nous avons tous été guéris »
 (*ib.*, 5).

Confirmation dans l'évangile de Jean : « Avec lui, ils
 en crucifièrent deux autres, des brigands, un de chaque
 côté, et au milieu Jésus » (*Jn* 19, 18).

Voici ce que dit l'apôtre Pierre là-dessus : « Que personne
 de vous n'ait à souffrir comme meurtrier ou voleur ou
 malfaiteur ; mais si c'est comme chrétien, qu'il n'en rougis-
 pas, qu'il glorifie Dieu de porter ce nom » (*I Pierre* 4, 15-16).

XXIII. Promissio impleta quod uestimenta eius diuisa, sortem super tunicam eius miserunt
(credita et uisa)

24. Per Daudid prophetam ipse : *Diuiserunt sibi, ait, uestimenta mea et super uestem meam sortem miserunt.*

Firmat haec Iohannes euangelista : *Milites uero, ait, crucifigentes Iesum acceperunt uestimenta eius et fecerunt*
5 *quattuor partes. Similiter et tunicam quae erat desuper contexta per lotum, dixerunt: Non scindamus eam, sed sortiamur de illa cuius sit.*

Hanc tunicam unam esse ecclesiam catholicam apostolus Paulus ostendit dicens : *Christus dilexit ecclesiam et se*
10 *ipsum tradidit pro ea ut eam sanctificaret, mundans eam lauacro aquae in uerbo, ut exhiberet sibi ipse gloriosam ecclesiam non habentem maculam aut rugam aut aliquid huiusmodi sed ut sit sancta et immaculata.*

XXIV. Promissio impleta qua fel et acetum accepit
(credita et uisa)

25. Per Daudid prophetam ipse : *Dederunt, ait, in escam meam fel et in siti mea potauerunt me acetum.*

Et haec omnes euangelistae confirmant : *Sciens Iesus, ait Iohannes, quia omnia consummata sunt, ut impleretur*
5 *Scriptura, ait: Sitio. Vas positum erat aceto plenum; et spongiam plenam aceto ysopo circumponentes obtulerunt ori eius. Cum ergo accepisset Iesus acetum plenum felle,*

1. Cf. *supra*, I, ch. XXVI, p. 232 et note 1.

XXIII. Promesse accomplie : Qu'après s'être partagé ses vêtements, ils tirèrent au sort sa tunique
(crue et vue)

24. Du Seigneur lui-même par le prophète David : « Ils se sont partagé mes habits et ont tiré au sort mon vêtement » (Ps. 21, 19).

Confirmation par l'évangéliste Jean : « Quand les soldats eurent crucifié Jésus, ils prirent ses vêtements dont ils firent quatre parts. Ils prirent de même la tunique qui était tissée tout d'une pièce de haut en bas, et ils se dirent : « Ne la déchirons pas, mais tirons au sort qui l'aura » (Jn 19, 23-24).

L'apôtre Paul a montré que cette tunique d'un seul tenant est l'Église catholique¹ : « Le Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par le bain d'eau qu'une parole accompagne ; car il voulait se présenter à lui-même l'Église resplendissante, sans tache ni ride ni rien de tel, mais sainte et immaculée » (Éphés. 5, 25-27).

XXIV. Promesse accomplie : Qu'il prit le fiel et le vinaigre
(crue et vue)

25. Du Seigneur lui-même, par le prophète David : « Pour nourriture, ils m'ont donné du fiel et, dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre » (Ps. 68, 22).

Confirmation en est donnée par tous les évangélistes : « Sachant, rapporte Jean, que tout était consommé, Jésus dit, pour que toute l'Écriture s'accomplît : J'ai soif. Un vase était là, plein de vinaigre. Et fixant une éponge toute imbibée de ce vinaigre à une branche d'hysope, ils l'approchèrent de sa bouche. Quand Jésus eut pris le vinaigre

ait: *Consummatum est, et inclinato capite tradidit spiritum.*

Et per Dauid hanc herbam non tacuit dicens: *Adsparge me ysopo et mundabor.*

Fatetur et Sibylla: *Ad cibum autem, ait, fel et ad silim acetum dederunt; inhospitalitatis hanc monstrabunt mensam.*

Ad haec quoque Vergilianum illud respondet:

Occidet et serpens et fallax herba ueneni

15 Occidet.

Tunc enim diabolus uictus est.

**XXV. Promissio impleta qua percussus lancea,
ex latere eius sanguis et aqua manauit**
(*credita et uisa*)

26. Esaias propheta: *Videbunt, ait, in quem pupugerunt.*

Et iterum in lege dictum est: *Os non comminuetis ex eo.* Hieremias uero dicit: *Dabit in fossura os suum.*

Firmant haec omnes euangelistae, dicente Iohanne:
5 *Ad Iesum autem cum uenissent milites eumque uidissent mortuum, non fregerunt eius crura ut latronum, sed unus e militibus lancea latus eius aperuit et continuo exiit sanguis et aqua.*

Testatur in his Petrus apostolus: *Scientes, ait, quia non auro uel argento redempti estis a uana uestra conuersatione paternae traditionis, sed pretioso sanguine agni immaculati.*
10 Dicit et Iohannes apostolus: *Tria sunt quae testimonium*

1. P. COURCELLE, « Exégèses chrétiennes », l. c., p. 304, signale l'accord de Quodvultdeus avec Constantin et Philargyrius: tous trois entendent ce vers de la disparition du serpent et des herbes vénéneuses symbolisant la défaite du diable acquise par la Passion du Sauveur.

2. Erreur de référence: la citation est de Zacharie.

3. Sur la méprise de Quodvultdeus qui, manifestement, comprend

plein de fiel, il dit: Tout est consommé; il baissa la tête et remit son esprit » (*Jn 19, 28-30*).

Par David aussi, il n'a pas tu cette plante puisqu'il a dit: « Purifie-moi avec l'hysope, et je serai net » (*Ps. 50, 9*).

Aveu par la Sibylle: « Ils ont présenté le fiel à sa faim, et à sa soif le vinaigre. Voilà le festin d'inhospitalité qu'ils lui dresseront » (*Or. Sib. VIII, 303-304*).

A cela répond aussi la parole de Virgile:

« Périra le serpent et la perfide plante vénéneuse périra »
(*Buc. IV, 24*).

A ce moment-là en effet, le diable a été vaincu.

**XXV. Promesse accomplie: Que le sang et l'eau ont coulé
de son côté quand il eut été frappé de la lance**
(*crue et vue*)

26. Du prophète Isaïe²: « Ils regarderont vers celui qu'ils ont transpercé » (*Zach. 12, 10, sec. Jn 19, 37*); et également cette parole de la Loi: « Vous ne lui briserez pas un os » (*Ex. 12, 46*). De Jérémie: « Il mettra ses os dans la fosse » (*Lam. 3, 29*)³.

Confirmation par tous les évangélistes, Jean disant: « Arrivés à Jésus et l'ayant trouvé mort, les soldats ne lui brisèrent pas les jambes — comme ils firent pour les brigands —; mais l'un des soldats, de sa lance, lui perça le côté, et aussitôt il sortit du sang et de l'eau » (*Jn 19, 33-34*).

Attestation de l'apôtre Pierre sur ce point: « Sachez que ce n'est pas par l'or ou l'argent que vous avez été rachetés de votre vaine conduite, héritée de vos pères, mais par le sang précieux de l'Agneau sans tache » (*I Pierre 1, 18-19*). L'apôtre Jean dit aussi: « Il y a trois choses

os comme si le o était bref, alors que le texte de la LXX porte στόμα, cf. *supra, Intrad.*, p. 53 et n. 2.

dicunt, spiritus, sanguis et aqua. Et sequitur : Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei maius est.

- 15 Fatetur et Sibylla increpans Iudaeam gentem : *Ipsa enim insipiens, ait, tuum Deum non intellexisti ludentem mortalium sensibus, sed spinis coronasti et horridum fel miscuisti.*

**XXVI. Promissio impleta qua in Passione sol
lunaque obscurata sunt**
(*credita et uisa*)

27. Iohel propheta : *Ante faciem eius, ait, confundetur terra et mouebitur caelum; sol et luna contenebrescent et sidera abscondent lumen suum.*

- Et haec euangelistae dicente Iohanne confirmant :
5 Postquam crucifixus est Iesus, *tenebrae factae sunt super uniuersam terram a sexta hora usque in nonam. Et iterum : Postquam emisit spiritum Iesus, uelum templi scissum est in duas partes a summo usque ad deorsum.*

- Dicit et Paulus apostolus : *Cum transieris ad Christum,*
10 *aufereur uelamen.*

Fatetur et Sibylla : *Templi uero uelum, ait, scindetur; et medio die nox erit tenebrosa nimis in tribus horis.*

XXVII. Promissio impleta in sepultura Christi
(*credita et uisa*)

28. Per Daudid prophetam ipse : *Factus sum, ait, sicut homo sine adiutorio, in mortuis liber, sicut uulnerati*

26, 15 ipsa scripsi: ipsi G ipse cett.

27, 5 super Pet.: per HTB

1. Erreur de référence : il s'agit d'un passage de l'Évangile de Matthieu.

qui rendent témoignage : l'Esprit, le Sang et l'Eau » (I Jn 5, 7-8) ; et ce qui suit : « Si nous recevons le témoignage des hommes, le témoignage de Dieu est plus grand » (*ib.*, 9).

Aveu par la Sibylle qui réprimande ainsi la nation juive : « Insensée que tu es, tu n'as pas reconnu ton Dieu qui se joue de la raison des mortels, mais tu l'as couronné d'épines et tu as préparé pour lui le fiel horrible » (*Or. Sib. VI, 22-24*).

**XXVI. Promesse accomplie : Qu'à la Passion,
le soleil et la lune se sont assombris**
(*crue et vue*)

27. Du prophète Joël : « Devant Lui, la terre sera ébranlée ; le ciel sera remué ; le soleil et la lune s'enténébreront et les étoiles cacheront leur lumière » (*Joël 2, 10*).

Confirmation en est donnée par les évangélistes, Jean¹ disant : « Après le crucifiement de Jésus, l'obscurité se fit sur tout le pays, de la sixième à la neuvième heure » (*Matth. 27, 45*) ; et encore : « Après que Jésus eut rendu l'esprit, le rideau du temple se déchira en deux, du haut en bas » (*ib.*, 51).

L'apôtre Paul dit aussi : « Quand tu te seras converti au Seigneur, le voile tombera » (*II Cor. 3, 16*).

Aveu par la Sibylle : « Le voile du temple se déchirera et au milieu du jour, les ténèbres d'une nuit profonde dureront trois heures » (*Or. Sib. VIII, 305-306*).

XXVII. Promesse accomplie : l'ensevelissement du Christ
(*crue et vue*)

28. Du Seigneur lui-même par le prophète David : « Je suis devenu comme un homme sans espoir, libre parmi les morts, comme ceux qui, blessés, terrassés, dorment

dormientes proiecti in monumento. Item in eodem : Non derelinques, ait, animam meam apud inferos neque dabis sanctum tuum uidere corruptionem.

Hic etiam Mattheus et ceteri euangelistae testantur quod Ioseph ab Arimathia permittente Pilato acceperit corpus Iesu et linteaminibus obuolutum posuerit in monumento nouo.

10 Testatur et Paulus dicens Corinthiis : *Tradidi enim uobis in primis quod et accepi, quia Christus mortuus est pro peccatis nostris secundum scripturas et quia sepultus est et quia resurrexit tertia die secundum scripturas.*

15 Fatetur et Sibylla : *Et morte morietur tribus diebus somno suscepto.*

XXVIII. Promissio impleta qua in morte Domini sanctorum corpora surrexerunt

(credita et uisa)

29. Esaias propheta dicit : *Exsurgent mortui et excitabuntur qui in monumentis sunt et exultabunt omnes qui sunt in terra. Ros enim qui a te est medicina illis est.*

5 Haec firmat Mattheus euangelista dicens : *Terra mota est et petrae scissae sunt et monumenta aperta sunt et multa corpora sanctorum dormientium surrexerunt. Et exeuntes de monumentis post resurrectionem ipsius uenerunt in sanctam ciuitatem et apparuerunt nullis.*

Dicit et Paulus : *Si consurrexistis cum Christo, quae*

28, 7 acceperit Mang. : accepit ω

dans la tombe » (Ps. 87, 5-6) ; et encore, dans le même prophète : « Tu n'abandonneras pas mon âme aux Enfers et tu ne laisseras pas ton Saint voir la corruption » (Ps. 15, 10).

Sur ce point également, confirmation est donnée par Matthieu et les autres évangélistes : Joseph d'Arimathie, avec l'autorisation de Pilate, prit le corps de Jésus, l'enveloppa d'un linceul, et le déposa dans un tombeau neuf (cf. *Matth.* 27, 57-60. *Mc* 15, 42-46. *Lc* 23, 50-53. *Jn* 19, 38-41).

Attestation par Paul, aussi, qui écrit aux Corinthiens : « Je vous ai en effet transmis tout d'abord ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures, qu'il a été mis au tombeau et qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Écritures » (I *Cor.* 15, 3-4).

Aveu par la Sibylle : « Et il accomplira sa mort en un sommeil de trois jours » (*Or. Sib.* VIII, 312).

XXVIII. Promesse accomplie : Que les corps des saints ont ressuscité à la mort du Seigneur

(crue et uue)

29. Du prophète Isaïe : « Les morts se dresseront, et ceux qui sont dans la tombe seront ressuscités, et tous ceux qui sont sur la terre, exulteront de joie. Car la rosée que tu répands est pour eux guérison » (*Is.* 26, 19).

Confirmation par l'évangéliste Matthieu : « La terre trembla, les rochers se fendirent, et les tombeaux s'ouvrirent et de nombreux corps de saints trépassés ressuscitèrent. Ils sortirent des tombeaux après sa résurrection, entrèrent dans la Ville Sainte et se firent voir à bien des gens » (*Matth.* 27, 51-53).

L'apôtre Paul dit aussi : « Si vous êtes ressuscités avec

10 *sursum sunt quaerite, ubi Christus est in dextera Dei sedens.*
 Testatur et Petrus apostolus dicens : *Ideo et mortuis euangelizatus est.*

Fatetur et Sibylla :

Tartareumque chaos monstrabit terra dehiscens,
 15 Inquirens tetri portas infringet Auerni,
 Sanctorum sed enim cunctae lux libera carni.

**XXIX. Promissio impleta quod tertia die
 a mortuis resurrexit**
(credita et uisa)

30. Osee propheta dixit : *Post biduum sanabit nos.*
Die tertia surgemus et ante lucem paratum eum inueniemus.
 Dicit et per Dauid ipse : *Exurgam ante lucem.* Item ibi :
Exurrexit tamquam dormiens dominus, quasi potens
 5 *crapulatus a uino.*

Haec Mattheus et ceteri euangelistae confirmant quod
uenientes principes sacerdotum dixerunt Pilato: Domine,
rememorati sumus quod seductor ille dixerit adhuc uiuens:
Post tertium diem resurgam. Iube ergo custodiri sepulchrum.
 10 *Dixerat enim eis: Generatio haec generatio nequam est.*
Signum quaerit et signum non dabitur illi nisi signum
Ionae prophetae. Sicut enim Ionas fuit in uentre ceti tribus
diebus et tribus noctibus, ita oportet filium hominis in corde
terrae esse tribus diebus et tribus noctibus. Vespere autem

29, 14 monstrabit scripsi: monstraui GP demonstraui HTB

le Christ, recherchez les choses d'en-haut, là où se trouve le Christ, assis à la droite de Dieu » (*Col. 3, 1*).

Attestation par l'apôtre Pierre également : « C'est pour cela que la bonne nouvelle a été portée aussi aux morts » (*I Pierre 4, 6*).

Aveu par la Sibylle :

« La terre s'entrouvant laissera voir le chaos du Tartare. » (*Or. Sib. VIII, 241*).

« Conquérant, il brisera les portes de l'affreux Averno, et alors la liberté des saints prendra toute chair dans sa lumière » (*ib.*, 226-227).

**XXIX. Promesse accomplie : Que, le troisième jour,
 il ressuscita d'entre les morts**
(crue et vue)

30. Du prophète Osée : « Après deux jours, il nous guérira. Le troisième jour, nous nous lèverons et nous le trouverons prêt avant l'aurore » (*Os. 6, 2-3*). Du Seigneur lui-même par le prophète David : « Je me lèverai avant le jour » (*Ps. 107, 3*) ; et là encore : « Il est levé comme un dormeur, le Seigneur, comme un puissant pris de vin » (*Ps. 77, 65*).

Confirmation par Matthieu et les autres évangélistes : Les grands prêtres vinrent dire à Pilate : « Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit de son vivant : « Après trois jours, je ressusciterai. Commande donc de garder le sépulcre » (*Math. 27, 62-64*). Jésus leur avait dit effectivement : « Cette génération est une génération mauvaise. Elle réclame un signe et, de signe, il ne lui sera donné que celui du prophète Jonas. De même que Jonas fut dans le ventre du monstre marin durant trois jours et trois nuits, de même faut-il que le Fils de l'Homme reste dans le sein de la terre durant trois jours et trois nuits » (*Math. 12, 39-40*). « Après le sabbat, comme le

- 15 *sabbati quae lucescit in prima sabbati, uenit Maria
Magdalene et alia Maria uidere sepulchrum. Et ecce terrae
motus factus est magnus. Angelus enim domini descendit
de caelo et accedens reuoluit lapidem et sedebat super eum.
Fuit autem aspectus eius metuendus et uestimenta eius
uelut nix. A metu autem eius expauerunt custodes et facti
20 uelut mortui. Dixit autem angelus mulieribus: Nolite
timere uos; scio enim quod Iesum qui crucifixus est quaeritis.
Non est hic. Surrexit enim sicut dixit.
Testatur et Paulus Timotheo: Memor esto, ait, Christum
25 Iesum resurrexisse a mortuis secundum euangelium meum.
Et Corinthiis: Christus, ait, resurrexit a mortuis primitiae
dormientium. Quaeritur hic quomodo primitiae, cum et
ipse resuscitauerit mortuos et Helias atque Heliseus a
mortuis excitauerint. Respondetur quod hi qui suscitati
30 sunt, denuo mortui cum sic dormientibus hodieque
requiescunt. Christus autem, ut Paulus apostolus dicit,
ideo primitiae dormientium quia surgens ex mortuis, iam
non moritur et mors ei ultra non dominabitur.
35 Patetur et Sibylla: Tunc ab inferis regressus ad lucem
ueniet primus resurrectionis principio reuocatis ostenso.*

**XXX. Promissio impleta qua incredulos
discipulos increpauit**
(credita et uisa)

31. Osee propheta dicit: *Sicut leo ructabit dominus
quia ipse rugiet et obstupescunt filii aquilarum.* Iuxta

31, 1 ructabit scripsi: ructauit (-ui B) ω

1. Nous avons conservé le texte de la tradition manuscrite (qui est aussi celui de toutes les éditions imprimées): *aquilarum*. Le texte correspondant d'Osee dans la LXX porte: *τέκνα ὄδῶρων*. Peut-être faudrait-il corriger ici en *filii aquarum*.

premier jour de la semaine commençait à poindre, Marie de Magdala et l'autre Marie vinrent voir le sépulcre. Et voilà qu'il se fit un grand tremblement de terre. L'Ange du Seigneur descendit du ciel et vint rouler la pierre et s'assit sur elle. Il avait un aspect redoutable et ses vêtements étaient blancs comme neige. Les gardes tressaillirent d'effroi à sa vue et devinrent comme morts. Mais l'ange dit aux femmes: « Ne craignez point, vous. Je sais bien que vous cherchez Jésus le Crucifié. Il n'est pas ici. Il est ressuscité comme il l'avait dit. » (*Matth.* 28, 1-6).

Attestation donnée par Paul à Timothée: « Souviens-toi que Jésus Christ est ressuscité d'entre les morts selon mon Évangile » (*II Tim.* 2, 8) et aux Corinthiens: « Le Christ est ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui se sont endormis » (*I Cor.* 15, 20). Une question se pose ici: comment est-il les « prémices » alors qu'il avait lui-même déjà ressuscité des morts et qu'Élie et Élisée avaient réveillé des hommes d'entre les morts? La réponse, c'est que ces hommes, après avoir ressuscité, sont morts de nouveau et partagent aujourd'hui encore le repos des autres trépassés. Mais le Christ, lui, comme le dit l'apôtre Paul, a été les « prémices de ceux qui se sont endormis » parce que « une fois ressuscité d'entre les morts, il ne meurt plus et la mort n'exercera plus de pouvoir sur lui » (*Rom.* 6, 9).

Aveu par la Sibylle: « Alors, revenu des Enfers, il reparaitra à la lumière le premier, montrant aux élus le commencement de la Résurrection » (*Or. Sib.* VIII, 313-314).

**XXX. Promesse accomplie: Qu'il a réprimandé
ses disciples incrédules**
(crue et vue)

31. Du prophète Osée: « Le Seigneur criera comme un lion: car il rugira lui aussi et les fils des aigles¹ en seront interdits » (*Os.* 11, 10). Conforme à cette parole est

illud dictum Iacob : *Ascendisti ; recumbens dormisti ut leo.*

- Firmat hoc euangelium Marci : *Discumbentibus*, ait,
 5 *illis XI, apparuit illis Iesus et increpauit incredulitatem*
illorum et duritiam cordis quia eis qui uiderant eum resur-
rexisset non crediderunt. Et Thomae in Iohanne dicit :
Inice huc digitum tuum et uide manus meas, et manum
tuam mitte in latus meum et noli esse incredulus sed fidelis.
 10 Testatur et Iohannes in epistula sua dicens : *Quod*
audiuimus, quod uidimus oculis nostris, et manus nostrae
contrectauerunt de uerbo uitae, et uita palam facta est nobis.
 Et Paulus dicit : *Apparuit Cephae, postea XI. Deinde*
 15 *apparuit plus quam quingentis fratribus simul, ex quibus*
plures manent usque adhuc. Item : *Si Christus praedicatur*
quia resurrexit a mortuis, quomodo dicunt quidam in uobis
quia resurrectio mortuorum non est?

Dicit et Maro :

- Te duce si qua manent sceleris uestigia nostri,
 20 Inrita perpetua soluent formidine terras.

**XXXI. Promissio impleta Ascensionis Domini
 in caelum et doni Spiritus Sancti**
(credita et uisa)

32. Daudid propheta dicit : *Ascendit in altum, captiuam
 duxit captiuitatem, dedit dona hominibus.* Item ipse :
Ascendit super Cherubin et uolauit, uolauit super pinnas
uentorum. Et iterum : *Domini est adsumptio et sancti Israhel*

1. Seul Quodvultdeus applique ces vers au fait que le Christ, après sa résurrection, a réprimandé ses disciples incrédules. Les autres commentateurs anciens, étudiés par P. COURCELLE, «*Exégèses chrétiennes...*», *l. c.*, p. 301, y voient, d'une façon beaucoup plus générale, l'annonce de la rédemption ou de la libération apportée par le Christ.

celle de Jacob : « Tu es remonté ; tu t'es couché et as dormi comme un lion » (*Gen.* 49, 9).

Confirmation par l'Évangile de Marc : « Jésus se manifesta aux Onze pendant qu'ils étaient à table, et il leur reprocha leur incrédulité et leur obstination à ne pas croire ceux qui avaient vu qu'il était ressuscité » (*Mc* 16, 14). Et il dit à Thomas, dans Jean : « Porte ton doigt ici et vois mes mains ; avance ta main et mets-la dans mon côté, et ne sois plus incrédule, mais croyant » (*Jn* 20, 27).

Attestation par Jean, dans son épître : « Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, et ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, et la vie s'est manifestée à nous » (*I Jn* 1, 1) ; par Paul aussi : « Il apparut à Céphas, puis aux Onze. Ensuite il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois dont la plupart vivent encore » (*I Cor.* 15, 5-6) ; et également : « Si l'on prêche que le Christ est ressuscité d'entre les morts, comment certains parmi vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de Résurrection des morts ! » (*ib.*, 12).

Virgile dit aussi :

« Sous tes ordres, s'il demeure quelques traces de notre scélératesse, leur impuissance affranchira la terre d'une frayeur perpétuelle » (*Buc.* IV, 13-14)¹.

**XXXI. Promesse accomplie : Ascension du Seigneur au Ciel
 et don du Saint-Esprit**
(crue et vue)

32. Du prophète David : « Il est monté, dans les hauteurs, il a conduit captive la captivité, il a fait des dons aux hommes » (*Ps.* 67, 19, *sec. Éphés.* 4, 8) ; du même encore : « Il chevaucha un Chérubin et vola, vola sur les ailes du vent » (*Ps.* 17, 11) ; et encore : « L'assomption est au

5 *regis nostri. Item dicit : Emittes spiritum tuum et creabuntur et innouabis faciem terrae.*

Firmaunt haec euangelistae dicente ipso in Marco : *Signa autem credentes haec subsequuntur. In nomine meo daemonia eicient, linguis loquentur nouis. Et alibi : Ego, inquit,*
10 *promissum patris mei mittam uobis; uos autem sedete in ciuitate donec induamini uirtutem ex alto. Et postquam haec locutus est, ascendit in caelum et sedit ad dexteram Dei.*

Testantur et Actus apostolorum : *Nubes, ait, suscepit eum et sublatus est a discentibus. Et quomodo contemplantes*
15 *erant cum iret in caelum, duo uiri adstiterunt eis in albis, qui et dixerunt : Viri Galilaei, quid statis intuentes in caelum? Hic Iesus qui adsumptus est a uobis, sic ueniet quemadmodum eum uidistis euntem in caelum. Et iterum : Die autem pentecosten fuerunt omnes discipuli eadem animatione*
20 *simul in uno. Et factus est de caelo subito sonus quasi ferretur flatus uehemens et impleuit totum illum locum in quo erant sedentes. Et uisae sunt illis linguae diuisae quasi ignis et insedit in unumquemque eorum et loquebantur uariis linguis prout spiritus dabat eis pronuntiare. Et iterum : Spiritu*
25 *sancto, ait, misso de caelo, quem ditissime effudit super nos et super omnes credentes.*

32, 5 *emittes scripsi*: emitte ω (cf. note)

13 *testantur edd.*: -tatur ω

1. D'après le texte grec du *Ps.* 103, 30 (ἐξαποστειλεῖς), nous avons corrigé en *emittes* le texte de nos mss : *emitte*.

2. « Sedentes » : *H, G, P, R.* Ici *T* et *B* ont *credentes*.

Seigneur et au Saint d'Israël, notre roi » (*Ps.* 88, 19) ; et également : « Tu enverras¹ ton Esprit, et ils seront créés, et tu renouvelleras la face de la terre » (*Ps.* 103, 30).

Confirmation par les évangélistes, le Seigneur lui-même disant dans Marc : « Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : par mon Nom, ils chasseront les démons, ils parleront en langues » (*Mc* 16, 14). Et ailleurs : « Voici que je vais, dit-il, envoyer sur vous ce que mon Père a promis. Vous donc, demeurez dans la Ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en-haut » (*Lc* 24, 49). « Et après leur avoir ainsi parlé, il monta au ciel et s'assit à la droite de Dieu » (*Mc* 16, 19).

Attestation par les Actes des Apôtres : « Une nuée le prit et il fut soustrait à la vue de ses disciples. Et comme ils étaient là, les yeux fixés au ciel, pendant qu'il y montait, deux hommes vêtus de blanc leur apparurent, qui leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous ainsi à regarder le ciel ? Ce Jésus qui vous a été enlevé, viendra comme cela, de la même manière que vous l'avez vu partir vers le ciel » (*Act.* 1, 9-11) ; et encore : « Au jour de la Pentecôte, tous les disciples se trouvaient réunis en un même lieu avec la même ardeur, quand tout à coup vint du ciel un bruit pareil à celui d'un violent coup de vent, et il remplit toute la pièce où ils se tenaient². Ils virent apparaître des langues, qui semblaient de feu, qui se divisaient ; il s'en posa une sur chacun d'eux et ils parlaient en diverses langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer » (*Act.* 2, 1-4). Et encore : « Quand l'Esprit-Saint fut envoyé du ciel » (*I Pierre* 1, 12) (cet Esprit) « qu'il a répandu à profusion sur nous » (*Tite* 3, 6) et sur tous les croyants.

XXXII. Promissio impleta in exortu Ecclesiae
(*credita et uisa*)

33. Daudid propheta dicit : *Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum laetantem.* Et Esaias : *Laetare, ait, sterilis quae non parit, erumpe et exclama quae non parturis quoniam multi filii desertae magis quam eius quae habet uirum.*

Et quomodo haec pariat in euangelio Marci ipse dominus ostendit : *Ite, ait, discipulis, baptizate gentes in nomine patris et filii et spiritus sancti.* Item : *Si quis, ait, non renatus fuerit ex aqua et spiritu, non intrabit in regnum Dei.*
10 Et in Actibus apostolorum : *Eritis, inquit, mihi testes in totam Iudaeam et Samariam et usque in fines terrae.*

Dicit et Petrus : *Sicut modo geniti infantes, rationale et sine dolo lac concupiscite ut in eo crescatis in salutem.*

Testatur et Paulus : *Si X milia pedagogorum habeatis in Christo, sed non multos patres; in Christo enim Iesu per euangelium ego uos genui.*

XXXIII. Promissio impleta in testamento nouo, cantico nouo et homine nouo
(*a nobis credita et uisa*)

34. Hieremias propheta : *Ecce dies ueniunt, dicit dominus, et consummabo super domum Israhel et super domum Iuda testamentum nouum, non secundum testamentum quod dedi patribus eorum.* Et paulo post : *Hoc est testamentum*

1. Erreur d'attribution : le passage cité est de l'Évangile de Matthieu.

2. Ce chapitre rappelle le sermon *De cantico nouo*, dont le début contient presque tous les textes scripturaires cités ici (PL 40, 677-678).

XXXII. Promesse accomplie : La naissance de l'Église
(*crue et vue*)

33. Du prophète David : « Lui qui fait habiter dans sa maison la stérile, mère heureuse en ses fils » (*Ps.* 112, 9). D'Isaïe : « Réjouis-toi, stérile qui n'enfante pas ; éclate en cris de joie, toi qui n'as pas les douleurs, car les fils de l'abandonnée sont plus nombreux que ceux de la femme mariée » (*Is.* 54, 1).

Comment cette femme stérile enfante, le Seigneur lui-même le montre dans l'Évangile de Marc¹ : « Allez, dit-il à ses disciples, baptisez toutes les nations au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » (*Matth.* 28, 19) ; et encore : « A moins de renaitre d'eau et d'Esprit, nul n'entrera au royaume de Dieu » (*Jn* 3, 5). Dans les Actes des Apôtres : « Vous serez mes témoins, dit-il, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux confins de la terre » (*Act.* 1, 8).

Pierre dit aussi : « Comme des enfants nouveau-nés, désirez le lait spirituel et non frelaté, afin que, par lui, vous croissiez pour le salut » (*I Pierre* 2, 2).

Attestation par Paul également : « Auriez-vous dix mille pédagogues dans le Christ, que vous n'aurez pas plusieurs pères ; car c'est moi qui, par l'Évangile, vous ai engendrés dans le Christ Jésus » (*I Cor.* 4, 15).

XXXIII. Promesse accomplie : L'alliance nouvelle, le chant nouveau et l'homme nouveau
(*crue et vue par nous*)²

34. Du prophète Jérémie : « Voici venir des jours, dit le Seigneur, où je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle, non pas comme l'alliance que je fis avec leurs pères » (*Jér.* 31, 31-32. Cf.

- 5 *quod dispono ad eos dans leges meas in mentibus eorum, et in cordibus eorum scribam eas: et non docebit unusquisque fratrem suum dicens: Cognosce dominum, quia omnes cognoscent me a maiore usque ad minorem eorum. Et per Esaïam: Ecce ego noua facio quae nunc orientur. Et iterum: Eis*
- 10 *uero qui mihi seruiunt nomen nominabitur nouum. Intellegitur utique Christianum quod nomen terras obtinuit. Dicit et Dauid: Cantate domino canticum nouum, cantate domino, omnis terra.*

Quis haec nisi caecus corde impleta non uideat?

- 15 *Firmat haec dominus in euangelio Matthei: Omnis, ait, scriba eruditus in regno Dei similis est uiro proferenti de thesauris suis noua et uetera. Et iterum: Quod nascitur de carne, caro est; quod nascitur de spiritu, spiritus et uita est.*

- Testatur et Paulus: Primus homo, ait, de terra terrenus,*
- 20 *secundus homo de caelo caelestis. Quomodo portauimus imaginem terreni, induamus et imaginem eius qui de caelo est. Et iterum: Renouamini, ait, spiritu mentis uestrae et induite nouum hominem, eum qui secundum Deum creatus est. Item: Si qua, ait, in Christo noua creatura, uetera transierunt et ecce facta sunt noua.*

Dicit et Maro:

Quo ferrea primum

Desinet ac toto surget gens aurea mundo.

Héb. 8, 8-9); et peu après: «Voici l'alliance que je vais conclure avec eux mettant mes lois dans leur pensée, et je les graverai dans leur cœur. Personne n'aura à instruire son frère en disant: «Connais le Seigneur», car ils me connaîtront tous, du plus petit au plus grand» (*ib.*, 33-34. Cf. *Héb. 8, 10-11*). Et par Isaïe: «Voici que je vais faire du nouveau qui va naître dès maintenant» (*Is. 43, 19*); et encore: A ceux qui me seruent, «un nom nouveau sera donné» (*Is. 62, 2*). On comprend qu'il s'agit du nom de Chrétien, nom qui a conquis le monde. De David aussi: «Chantez au Seigneur un chant nouveau, chantez au Seigneur, toute la terre» (*Ps. 95, 1*).

Qui, à moins d'être aveugle de cœur, ne saurait voir que tout cela s'est réalisé?

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile de Matthieu: «Tout scribe, instruit au royaume de Dieu, est semblable à un propriétaire qui tire de son trésor du neuf et du vieux» (*Matth. 13, 52*); et encore: «Ce qui naît de la chair, est chair; ce qui naît de l'Esprit, est esprit et vie» (*Jn 3, 6*).

Attestation par Paul: «Le premier homme, issu de la terre, est terrestre; le second homme, lui, venant du ciel, est céleste. De même que nous avons porté l'image du terrestre, il nous faut revêtir aussi l'image du céleste» (*I Cor. 15, 47.49*); et encore: «Renouvelez-vous par une transformation spirituelle de votre jugement et revêtez l'homme nouveau, celui qui a été créé selon Dieu» (*Éphés. 4, 23-24*); également: «Toute créature dans le Christ est créature nouvelle; l'être ancien a disparu et voici qu'un être nouveau est là» (*II Cor. 5, 17*).

Virgile dit aussi:

... «(l'enfant) qui fera, pour commencer, disparaître la race de fer et se lever à travers le monde entier la race d'or» (*Buc. IV, 8-9*)¹.

1. Cf. P. COURCELLE, «Exégèses chrétiennes», I. c., p. 300.

XXXIV. Promissio impleta in martiribus

(a nobis credita et uisa)

35. Per Daudid prophetam dicunt : *Propter te morte afficimur tota die, deputati sumus ut oues occisionis. Et iterum : Dedisti nos tanquam oues ad escam. Item ibi : Pretiosa in conspectu domini mors sanctorum eius.*

5 Firmat haec ipse in euangelio dicens : *Ecce mitto uos sicut oues in medio luporum. Et iterum : Qui perdidit animam suam propter me, in uitam aeternam conseruabil illam. Et iterum : Trademini autem, ait, a fratribus, cognatis et amicis, et morte afficient ex uobis. Et eritis odio omnibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit usque in finem, hic saluus erit. Et in Iohanne : Nisi granum, ait, frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert.*

15 Testatur et Iohannes apostolus dicens : *Sicut Christus pro nobis animam suam posuit, sic et nos debemus pro fratribus animas ponere. Dicit et Paulus : Certus suum enim quia neque mors neque uita neque angeli neque principatus neque praesentia neque futura — et concludit — neque creatura alia poterit nos separare a caritate Dei quae est in Christo Iesu domino nostro.*

20 Ad haec illud Maronis :

Permixtosque, ait, diuos uidebit heroas et ipse uidebitur illis.

1. Nous avons conservé le texte des mss, qui n'est pas conforme, pour l'ordre des mots, au texte de Virgile. Il est possible que ce soit Quodvultdeus lui-même qui ait, soit par négligence, soit volontairement, brisé le rythme dactylique. Cf. *supra, Introd.*, p. 54 et n. 5, p. 56 et n. 1. Pour ce qui est de l'interprétation de ce vers et demi, il semble bien que Quodvultdeus l'applique à l'accueil reçu au ciel par les

XXXIV. Promesse accomplie : Les martyrs

(crue et vue par nous)

35. Les martyrs disent par le prophète David : « C'est pour toi que nous sommes mis à mort tout le jour, qu'on nous a traités comme des moutons d'abattoir » (*Ps.* 43, 22); et encore : « Tu nous a livrés comme moutons de boucherie » (*ib.*, 12); et là également : « Précieuse aux yeux du Seigneur est la mort de ses saints » (*Ps.* 115, 6).

Confirmation par le Seigneur lui-même dans l'Évangile : « Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups » (*Matth.* 10, 16); et encore : « Qui aura perdu sa vie à cause de moi, la sauvegardera en vie éternelle » (*ib.*, 39); et encore : « Vous serez livrés par vos frères, vos proches et vos amis, et on fera mourir beaucoup d'entre vous; et vous serez haïs de tous à cause de mon Nom » (*Lc* 21, 16-17). Qui saura tenir jusqu'à la fin, sera sauvé (cf. *ib.*, 19). Dans Jean également : « Si le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit » (*Jn* 12, 24).

Attestation par l'apôtre Jean : « De même que le Christ a donné sa vie pour nous, de même devons-nous, nous aussi, donner notre âme pour nos frères » (*I Jn* 3, 16). Paul dit également : « J'ai l'assurance que ni mort ni vie, ni anges ni principautés, ni présent ni avenir, — et il conclut — ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, manifesté dans le Christ Jésus notre Seigneur » (*Rom.* 8, 38-39).

A quoi s'applique cette parole de Virgile :

« Il verra, mêlés, les héros divins et il sera, lui-même, vu par eux » (*Buc.* IV, 15-16)¹.

martyrs. L'hémistiche qui précède est compris du pouvoir miraculeux que le Christ historique a eu en partage. Cf. *supra, Introd.* p. 56.

36. Decem sane persecutiones a Nerone usque ad Dioclitianum et Maximianum fuisse Orosius historiographus ueluti decem plagas Aegypti astruxit. Alias sane quamplures beatae memoriae Augustinus scriptis suis inseruit.
- 5 Quas haud procul a nobis populus et sensit et uidit nobisque memorias sui martirii consecratas tradidit uenerandas, credens et ipse augmenta ecclesiae quae nos uidemus impleri. Sane nostris temporibus apud Persas persecutionem factam nouimus imperante Arcadio religioso et
- 10 Christiano principe. Qui ne traderet ad se confugientes Armenios, bellum cum Persis confecit, eo signo ante potitus uictoriam quo euntibus ad proelium militibus aerae cruces in uestibus paruere. Vnde etiam uictor auream monetam

36, II Armenios *Mang.*: -nos ω

1. *Adu. Pag.* VII, 27 (*CSEL* 5, p. 496,6-499,6), où il s'agit d'une comparaison entre les dix plaies d'Égypte et les châtements de dix persécuteurs romains. Cf. *supra*, *Introd.*, p. 64 et n. 2. Sur ce décompte des dix persécutions qu'on trouve déjà dans la chronique d'Eusèbe, et qui ne paraît pas être né d'une comparaison avec les plaies d'Égypte, cf. J. Vogt, « Die Zählung der Christenverfolgungen im römischen Reich », dans *La Parola del Passato* 9, 1954, p. 5-15.

2. Cf. *C.D.* XVIII, 52, où Augustin s'élève contre le décompte de dix persécutions figurées par les dix plaies, et tient pour impossible de déterminer le nombre des persécutions contre l'Église.

3. AUGUSTIN mentionne les persécutions perses contre le christianisme : *De consensu Euang.* I, 32, 49 (*PL* 34, 1067) et *C.D.* XVIII, 52 (61 s.).

4. Les historiens ne nous ont pas conservé le souvenir d'une persécution de ce genre sous le règne d'Arcadius. Nous pensons que Quodvultdeus a commis quelque confusion. Cf. sur ce passage et sa crédibilité notre étude dans *l'Introduction*, p. 69 s.

5. « Religioso » : *T, B.* Nous avons préféré cette leçon à « glorioso » que donnent *G, P, R.*

6. Passage difficile, où le texte n'est pas sûr. Les éditions imprimées ont une tout autre ponctuation, et des variantes importantes : « ... confecit eo signo : antequam potitus uictoria, iam coeuntibus ad proelium militibus aerae cruces in uestibus paruere. » Toute la tradition

36. Assurément l'historien Orose¹ a établi qu'il y a eu dix persécutions de Néron à Dioclétien et Maximien comme il y a eu dix plaies d'Égypte. Assurément, Augustin, de bienheureuse mémoire, en a rapporté un grand nombre d'autres dans ses écrits² : ces persécutions, le peuple (chrétien), tout proche de nous, les a subies et vues, et il a transmis à notre vénération les souvenirs sacrés de son martyr, croyant lui aussi à l'accroissement de l'Église que nous, nous voyons s'accomplir. Assurément, pour notre époque, nous avons connaissance d'une persécution qui a eu lieu chez les Perses³, sous le gouvernement d'Arcadius⁴, prince dévot⁵ et chrétien. Celui-ci, se refusant à livrer les Arméniens qui cherchaient refuge auprès de lui, fit la guerre aux Perses et un signe (miraculeux) lui assura d'avance la victoire : au moment où ses soldats allaient au combat, des croix d'airain apparurent sur leurs vêtements⁶. Aussi après sa victoire ordonna-t-il de frapper une monnaie d'or portant ce même signe de la croix : cette monnaie⁷

manuscrite a « ante potitus uictoriam » au lieu de « antequam potitus uictoria iam » ; nous l'avons donc suivie. Nous avons d'autre part adopté la leçon de *G* et *T* « quo euntibus » (au lieu de « coeuntibus » de *B* et *P*) et celle de *G* et *P* « aerae » (contre « aerae » de *T* et *B*). On trouve la même expression « potitus uictoriam » au ch. XVIII de la *Pars* II (parag. 34), à propos de Gédéon et de ses soldats vainqueurs d'avance. Sur le tour « eo signo... quo », cf. *supra*, *Introd.*, p. 79. A propos de la variante « aerae cruces », M. J. Heurgon, qui approuve notre choix, a bien voulu attirer notre attention sur l'importance des fibules dans les uniformes officiels du Bas Empire : ces fibules cruciformes, d'or, d'argent ou de bronze, sont l'insigne commun de tous les *chlamydati*. Cf. J. HEURGON, *Trésor de Ténès*, Paris 1958, p. 23 s., et planche XI, la fibule de Stilichon sur le diptyque de Monza. Voir aussi R. DELBRÜCK, *Die Consulardiptychen und verwandte Denkmäler*, Berlin 1929, p. 39 et p. 245.

7. Cette monnaie n'a pas encore été identifiée de façon sûre. Cf. *supra*, *Introd.*, p. 70 et n. 1 où l'on verra indiqués les derniers articles sur cette question.

15 cum eodem signo crucis fieri praecepit quae in usu totius orbis et maxime Asiae hodieque persistit.

XXXV. Promissio impleta uocationis gentium

(a nobis credita et uisa)

37. Daudid propheta dixit : *Deus deorum dominus locutus est et uocauit terram a solis ortu usque ad occasum.* Et Esaias : *Mirabuntur gentes multae super eum, et continebunt os suum reges. Quibus non est nuntiatum de eo, uidebunt ; et qui non audierunt, intellegent.* Item : *Virtutes eius in insulis pronuntiabunt.* Item Esaias dicit : *Gentes quae non nouerunt te, inuocabunt te et populi qui ignorabant te, ad te confugient.* Item ipse de apostolis : *Qui sunt hi qui ut nubes uolabant adducere filios tuos de terra longinqua ?* Et iterum : *Ecce hi de longinquo ueniunt, hi autem ab aquilone et mari, hi autem de terra Persarum.* Et per Daudid dicit : *Populus quem non cognoui seruiuit mihi, in obauditu auris obaudiuit mihi.*

15 Firmat haec dominus in euangelio Lucae : *Multi, ait, ab oriente et occidente uenient et recumbent cum Abraham et Isaac et Iacob in regno patris sui.*

20 Testatur et Petrus : *Qui aliquando, ait, non populus, nunc autem populus Dei.* Dicit et Paulus : *Vobis dico gentibus ; quamdiu quidem ego sum gentium apostolus, ministerium meum glorificabo si quomodo ad aemulationem prouocare potero carnem meam et saluos faciam aliquos ex illis.* Et iterum : *Caecitas, ait, ex parte Israhel facta est donec plenitudo gentium intraret, et sic omnis Israhel saluus fiet.*

reste encore en usage de nos jours dans le monde entier et en Asie en particulier.

XXXV. Promesse accomplie : L'appel des Nations

(crue et vue par nous)

37. Du prophète David : « Le Dieu des dieux, le Seigneur, a parlé et a appelé la terre du lever du soleil à son couchant » (*Ps.* 49, 1). D'Isaïe : « De nombreuses nations seront étonnées devant lui et les rois resteront bouche close ; ceux qui n'en avaient pas reçu la nouvelle, verront ; ceux qui n'avaient pas entendu, comprendront » (*Is.* 52, 15) ; et encore : « Ils publieront ses miracles dans les îles » (*Is.* 42, 12). D'Isaïe encore : « Les nations qui ne t'ont pas connu, t'invoqueront et les peuples qui t'ignoraient, se réfugieront auprès de toi » (*Is.* 55, 5) ; du même encore, à propos des apôtres : « Qui sont-ils, ceux-là qui volent comme des nuages pour t'amener tes fils d'un pays lointain ? » (*Is.* 60, 8-9) ; et à nouveau : « Voici que les uns viennent de loin, d'autres du Nord et de la mer, d'autres du pays des Perses. » Du Seigneur par David : « Le peuple que je n'ai pas connu, est devenu mon serviteur ; tout oreilles, ils m'ont obéi » (*Ps.* 17, 45).

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile de Luc : « Beaucoup viendront du levant et du couchant, et ils prendront place avec Abraham, Isaac et Jacob dans le Royaume de leur Père » (*Lc* 13, 29. Cf. *Matth.* 8, 11).

Attestation par Pierre : « Vous qui autrefois n'étiez pas un peuple et qui êtes maintenant le peuple de Dieu », (*I Pierre* 2, 10) ; par Paul : « Je le dis à vous, les nations : aussi longtemps que je serai l'apôtre des nations, j'honorerai mon ministère avec l'espoir d'exciter la jalousie de ceux de mon sang et d'en sauver quelques-uns » (*Rom.* 11, 13-14) ; et encore : « La cécité a pris une partie d'Israël jusqu'à ce que soit entrée la totalité des païens, et ainsi tout Israël

« Omnis » dixit : Qui scriptus est in libro uitae agni qui est ab origine mundi.

XXXVI. Promissio impleta qua reges Christum in Ecclesia persequentes ad eum humiles adducuntur

(a nobis credita et uisa)

38. In Daudid propheta : *Adorabunt eum omnes reges terrae, omnes gentes seruiant illi.* Et Esaias propheta : *Gentes, ait, et reges qui tibi non seruiert, peribunt.* Et iterum : *Ecce, ait dominus, tollo in gentes manum meam et in insulas*
5 *tollam signum meum et adducunt filios tuos in gremio, filias autem tuas super humeros tollent. Et erunt reges nutritores tui et principes altrices tuae et super faciem terrae adorabunt tibi et puluerem pedum tuorum lingent.*

Firmat haec dominus in euangelio dicens : *Regina Austri*
10 *exsurget in iudicio cum generatione hac et condemnabit eam. Venit enim a finibus terrae audire sapientiam Salomonis. Et ecce plus Salomone hic.* Ideo plus hic quia ad illum una, ad istum omnia regna uenerunt sicut nunc nos qui tanta credidimus et credimus, haec impleri et cernimus et
15 uidemus.

Fatetur et Sibylla dicens :

Et coram hic domino reges sistuntur ad unum.

1. Sur la forme singulière de la citation où *occisus*, du fait du citateur, est omis devant *est*, cf. *supra*, *Introd.*, p. 47 et n. 2.

sera sauvé » (*ib.*, 25) : « tout » a-t-il dit : c'est-à-dire tout être inscrit dans le livre de l'Agneau qui existe depuis l'origine du monde¹ (cf. *Apoc.* 13, 8).

XXXVI. Promesse accomplie : Que les rois, persécuteurs du Christ dans l'Église, lui sont ramenés pleins d'humilité

(crue et vue par nous)²

38. Dans le prophète David : « Tous les rois de la terre se prosterneront devant lui, toutes les nations le serviront » (*Ps.* 71, 11). Du prophète Isaïe : « Les nations et les rois qui ne te serviront pas, périront » (*Is.* 60, 12) ; et encore : « Voici que, dit le Seigneur, je fais signe de la main aux nations et je vais lever mon étendard sur les îles, et ils te rapporteront tes fils en les tenant dans leurs bras, ils prendront tes filles sur leurs épaules. Et des rois seront tes nourriciers et des princesses tes nourrices, et ils t'adoreront en se prosternant sur la terre et ils lécheront la poussière de tes pieds » (*Is.* 49, 22-23).

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile où il dit : « La reine du Midi se lèvera lors du jugement avec cette génération et elle la condamnera ; car elle vint des extrémités de la terre pour écouter la sagesse de Salomon, et il y a plus ici que Salomon » (*Matth.* 12, 42). S'« il y a plus ici », c'est parce qu'à celui-là n'est venue qu'une reine, tandis qu'à celui-ci sont venus tous les rois : nous qui avons cru et croyons tant de promesses réalisées, nous apercevons et voyons aujourd'hui l'accomplissement de celle-ci.

Aveu par la Sibylle aussi :

« Et là tous les rois, jusqu'au dernier, paraîtront devant le Seigneur » (*Or. Sib.* VIII, 242).

2. Ce chapitre est à rapprocher d'un développement parallèle dans le sermon *Adu. V Haer.* 9 (*PL* 42, 1113).

XXXVII. Promissio impleta iugum legis Christi etiam
reges suscepisse

(a nobis credita et uisa)

39. Daudid propheta dicit : *Nunc, reges, intellegite; erudi-
mini, omnes qui iudicatis terram. Seruite domino in timore
et exultate ei cum tremore. Continete disciplinam ne quando
irascatur dominus et pereatis de uia iusta. Et iterum : In
5 conueniendo populos in unum et regna ut seruiant domino.
Dicit et Salomon : Diligite iustitiam qui iudicatis terram.*

Firmat haec dominus in euangelio dicens : *Tollite iugum
meum super uos et discite a me quia mitis sum et humilis
corde. Et iterum : In qua mensura melieritis, in ea remetietur
10 uobis.*

Testatur in haec Iacobus apostolus : *Iudicium, inquit,
sine misericordia illi qui non fecerit misericordiam. Super-
exallat enim misericordia iudicio. Paulus etiam orandum
pro regibus censet et pro his qui in sublimitatibus sunt ut
15 quietam et tranquillam uitam agamus.*

Ad haec Maro :

Discite, ait, iustitiam moniti et non temnere diuum.

1. Nous avons conservé le texte des meilleurs mss *T* et *B* « diuum » (les deux autres *G* et *P* ayant ici une corruption *iedium* qui repose sur la leçon précédente). On lit *diuos* dans le vers de Virgile. Quodvultdeus lisait-il ce vers avec cette variante ? ou l'a-t-il plus ou moins consciemment déformé dans un sens monothéistique ? Cf. *supra*, *Introd.*, p. 56 et n. .1 La page du l. VI de l'*Enéide* sur les châtements

XXXVII. Promesse accomplie : Que même les rois
ont pris le joug de la Loi du Christ

(crue et vue par nous)

39. Du prophète David : « Maintenant, rois, comprenez ; instruisez-vous, vous tous qui jugez la terre. Servez le Seigneur dans la crainte et exultez pour lui avec tremblement. Gardez l'obéissance, pour que le Seigneur n'aille pas s'irriter — et vous trébucheriez alors de la voie de la justice » (*Ps.* 2, 10-12) ; et encore : « en réunissant ensemble peuples et royaumes pour qu'ils servent le Seigneur » (*Ps.* 101, 23). De Salomon : « Aimez la justice, vous qui jugez la terre » (*Sag.* 1, 1).

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile où il dit : « Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur » (*Math.* 11, 29) ; et encore : « De la mesure dont vous mesurez, on mesurera pour vous » (*Math.* 7, 2).

Attestation donnée sur ce point par l'apôtre Jacques : « Le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. Mais la miséricorde l'emporte sur le jugement » (*Jac.* 2, 13). Paul également pense que l'on doit prier « pour les rois et pour tous les dépositaires de l'autorité, afin que nous menions une vie calme et paisible » (*1 Tim.* 2, 2).

A quoi répond Virgile :

« Apprenez par mon exemple à respecter la justice et à ne pas mépriser la divinité »¹ (*En.* VI, 620).

de l'au-delà a connu une très grande vogue du IV^e au VI^e siècle, chez les païens comme chez les chrétiens. PAULIN DE NOLE aussi (*Carm.* VIII, 24) a cité la première partie du vers 620 : cf. P. COURCELLE, « Les Pères de l'Église devant les Enfers virgiliens », dans *Arch. Hist. litt. et doct. M.A.* 30, 1955, p. 29 et n. 4.

XXXVIII. Promissio impleta in subuersione idolorum
atque templorum

(a nobis credita et uisa)

40. In lege sua dominus per Moysen dicit : *Aras eorum subuertetis et lucos eorum succidetes et sculptilia eorum igni concremabitis*. Et Esaias propheta : *Fugient omnia manu facta Aegypti*. Item ipse : *Abscendent deos suos in speluncis*
5 *et in cauernis petrarum, neque ibi celabunt eos*. Hieremias etiam dicit : *Dii qui caelum et terram non fecerunt, pereant de sub caelo et terra*. Et per Zachariam dominus dicit : *Perdam nomina idolorum de terra*. Daudid quoque dicit : *Omnes dii gentium daemonia*.

10 *Haec dominus in euangelio Lucae firmat dicens : Omne regnum diuisum in semetipsum desolabitur. Quod si et Satanas in semetipsum diuisus est, quomodo stabit regnum eius ? quia dicilis in Belzebu eicere me daemonia. Quod si ego in Belzebu eicio daemonia, filii uestri in quo expellunt ?*
15 *Propterea ipsi iudices erunt uestri*.

Testatur et Paulus dicens : *Scimus quia nihil est idolum in hoc mundo et quia nullus Deus nisi unus*.

Fatetur et Sibylla :

Reicient simulacra uiri, cunctam quoque gazam.

41. *Multa igitur haec quae de Christo dicta et de Christo acta sunt, nos credimus ; quae ante nos populus uidens ista*

XXXVIII. Promesse accomplie :
Le renversement des idoles et des temples

(crue et vue par nous)

40. Dans sa Loi, le Seigneur dit par l'intermédiaire de Moïse : « Vous renverserez leurs autels, vous abattrez leurs bois sacrés, vous brûlerez au feu leurs images sculptées » (*Deut.* 7, 5 ; 12, 3). Le prophète Isaïe : « Toutes les (idoles) d'Égypte, fabriquées par la main (humaine) s'enfuiront » (cf. *Is.* 19, 1). Le même encore : « Ils cacheront leurs dieux dans les cavernes et dans les grottes des rochers (*Is.* 2, 18-19) et même là ils ne réussiront pas à les dissimuler. Jérémie aussi : « Des dieux qui n'ont pas fait le ciel et la terre, qu'ils disparaissent de dessous le ciel et de la terre » (*Jér.* 10, 11). Le Seigneur, par Zacharie : « Je ferai disparaître de la terre le nom des idoles » (*Zach.* 13, 2). David aussi : « Démonstous les dieux des nations ! » (*Ps.* 95, 5).

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile de Luc où il dit : « Tout royaume divisé contre lui-même se ruinera. Si donc Satan s'est lui aussi divisé contre lui-même, comment son royaume se maintiendra-t-il ? puisque vous dites que c'est par Bézélzéboul que j'expulse les démons. Or si moi, c'est par Bézélzéboul que j'expulse les démons, par qui vos fils les expulsent-ils ? Aussi bien seront-ils eux-mêmes vos juges » (*Lc* 11, 17-20).

Attestation par Paul : « Nous savons qu'une idole n'est rien dans le monde et qu'il n'est de Dieu que le Dieu unique » (*I Cor.* 8, 4).

Aveu par la Sibylle :

« Les hommes rejeteront les statues, tout trésor également » (*Or. Sib.* VIII, 224).

41. Ainsi avons-nous foi en tant de paroles et d'actions dont le Christ est l'objet ; le peuple qui nous a précédés

credidit quae uidemus impleri. Namque, ut et de nostris temporibus aliquid dicam, Constantino Christiano imperatore regnante, et scisma Donatianum confutatum est eius iudicio et Arrius est diuina auctoritate punitus.

Theodosii uero religiosi principis imperio per Iouium et Gaudentium comites templa omnia clausa exspoliataque uana figmenta quis nostrum permittitur ignorare? Cui Symmachus ille mirabili eloquio et scientia praeditus, tamen paganus, praeconia laudum in consistorio recitans, subtili arte qua ualuit, aram Victoriae in senatu restitui Christiano, ut nouerat, principi intimaui. Quem statim a suis aspectibus pulsum, in centesimo lapide redae non stratae impositum eadem die manere praecepit.

Eutropius quoque praepotens patricius, anima et mente paganus, cum in contumeliam ecclesiae edictum obrepticie ab Arcadio Christiano imperatore exsculperet, ut si quis ad eam confugeret etiam ab altari sublatus poenas lueret ampliores, diuino iudicio suae sententiae prior ipse propinatus est. Offensam quippe praedicti regis incurrens, ad eius refugium quam oderat conuolauit. Quem sancta mater pietatis gremio suum excepit inimicum. Cui et per uenerabilem sacerdotem Iohannem impetrans ueniam osori et superbo uitam contulit et salutem, eius exemplo cunctos

1. Sur ces faits, cf. *supra*, *Introd.*, p. 65.

2. Sur Théodose, type de l'Empereur chrétien d'après saint Augustin, cf. *supra*, *Introd.*, p. 66.

3. Allusion à la mission en Afrique de Iouius (sans doute le préfet du prétoire de Stilichon, cf. *P.W.* 9, 1916, c. 2015/16) et de Gaudentius (*comes Africae*, père d'Aetius : cf. *P.W.* 7, 1912, c. 859) : ces deux personnages, tous deux Illyriens et protégés de Stilichon (cf. S. MAZZARINO, *Stilicone*, Roma 1942, p. 394-395) étaient venus à Carthage pour la fermeture des temples et l'enlèvement des idoles. Le fait est bien attesté par Augustin qui le date avec précision. Cf. *Introd.* p. 71 et n. 1. Quodvultdeus se trompe en attribuant au règne de Théodose nu événement qui eut lieu sous celui d'Honorius.

les a eues sous les yeux et il a cru celles que nous voyons s'accomplir. De fait, pour parler aussi de notre époque, sous le règne de l'empereur chrétien Constantin, le schisme donatiste a été réprimé par sa sentence et Arius puni par sa divine autorité¹.

Sous le gouvernement de Théodose, prince religieux², tous les temples ont été fermés et dépouillés de leurs inconsistantes idoles par les comtes Jovius et Gaudentius : cela, qui d'entre nous a le droit de l'ignorer³? Le fameux Symmaque, homme d'une éloquence et d'une science admirables, qui cependant était païen, lisait au consistoire un panégyrique écrit avec cet art raffiné où il était maître, et il y demandait au souverain, qu'il savait chrétien, de rétablir au Sénat l'autel de la Victoire : Théodose le chassa aussitôt de sa vue et le fit mettre, le jour même, sur un chariot sans coussins, avec ordre de séjourner à cent milles (de lui)⁴.

Autre exemple, Eutrope : ce puissant patrice⁵, païen d'âme et de cœur, avait arraché par surprise à l'empereur chrétien Arcadius un édit outrageant pour l'Église : il stipulait que tout (condamné) qui chercherait refuge auprès de celle-ci, devrait être arraché des autels mêmes et subirait une augmentation de peine. Eh bien, ce fut lui que le jugement divin offrit comme première victime à sa propre sentence. Quand il encourut la disgrâce du souverain susdit, il s'empressa de chercher un refuge auprès de cette Église qu'il haïssait. Et la Mère sainte ouvrit son sein de miséricorde pour accueillir son ennemi. Elle obtint sa grâce par le vénérable évêque Jean et conféra ainsi vie et salut

4. Sur ce récit relatif à un épisode de l'affaire de l'*ara Victoriae*, cf. *supra*, *Introd.*, p. 66. Nous n'accordons pas une créance sans bornes aux dires de Quodvultdeus qui se trouvait très éloigné déjà de l'événement.

5. Les mss issus de x (*G, P, W, R*) nous ont certainement conservé ici le texte originel : à la place de *patricius*, *T* et *B* lisent *plurimum*.

ammonens inimicos uanum eis esse *contra stimulum calcitrare*.

Honorius etiam Theodosii minor filius Christiana religione ac deuotione praeditus templa omnia cum suis adiacentibus
30 spatiiis ecclesiis contulit simulque eorum simulacra confringenda in potestatem dedit.

42. Quae uero eo imperante in hac Dei promissione acta sint, quantum memoriam diuina gratia iuuerit, duo uel tria loca memorans breuiter excurram.

Apud Alexandriam in templo Sarapis hoc argumentum
5 daemonis fuit : Quadriga ferrea, nulla base suffulta, nullis uncis infixis parietibus conligata, in aere pendens cunctis stuporem ac uelut diuinum subsidium oculis mortalium exhibebat. Quam tamen lapis magnus qui ferrum uel sibimet adtributum suspendit, eo loco camerae adfixus totam illam
10 machinam sustentabat. Itaque cum quidam Dei seruus inspiratus intellexisset, magnetem lapidem statim ut camerae substraxit, omne illud ostentum cadens confractum comminutumque ostendit diuinum non esse quod mortalis homo formauerat.

42, 2 memoriam *edd.* : -ria TBGP -riae W
9 adtributum *edd.* : -ta ω

1. *Osori* est la leçon de *T* et *B*; les mss issus de *x* ont ici *inlusori*.
2. Sur cet épisode célèbre, rappelé par *Quodvultdeus* avec une évidente volonté d'en faire un *mirabile*, cf. *Introd.*, p. 67.

à un haïsseur¹ et un orgueilleux, rappelant par cet exemple à tous ses ennemis qu'« il est vain de regimber contre l'aiguillon » (cf. *Act.* 9, 5)².

De même Honorius, fils cadet de Théodose, qui appartenait à la religion chrétienne et avait de la dévotion, remit aux Églises tous les temples avec leurs dépendances et livra en leur pouvoir, pour être brisées, les idoles de ces édifices³.

42. Quels ont été, sous le règne de cet empereur, les actes relatifs à cette promesse de Dieu, voilà ce que je vais, si la grâce divine aide ma mémoire, exposer brièvement en évoquant deux ou trois lieux.

A Alexandrie, voici quel truquage démoniaque se trouvait dans le temple de Sarapis⁴ : un quadrigé de fer qui n'était supporté par aucune base ni attaché à la muraille par aucun crampon, demeurait suspendu en l'air et imposait aux regards de tous les humains l'idée stupéfiante d'une intervention des dieux. En fait, c'était un aimant — lequel tient suspendu de force un objet en fer qu'on applique contre lui — qui, fixé à cet endroit de la voûte, retenait toute cette machine. Un serviteur de Dieu, inspiré par lui, comprit la combinaison : tout ce prodigieux appareil dégringolant et se brisant en mille morceaux dès qu'il eut détaché l'aimant de la voûte, il fit voir que tout produit d'une humanité mortelle n'a rien de divin.

3. C'est par une loi du 15 novembre 407 qu'Honorius prescrivit que les édifices du culte païen devaient passer « ad usum publicum » et que les *arae* devaient être détruites (loi adressée au préfet du prétoire d'Italie). Le 30 août 415, le même Honorius reprenait la loi promulguée en 408 pour en préciser et aggraver les dispositions spécialement en ce qui concernait l'Afrique (*Code Théod.* XVI, X, 20). Cf. FLICHE et MARTIN, *Histoire générale de l'Église*, IV, p. 15-16.

4. Sur le thème général des truquages du Sérapéum d'Alexandrie (détruit en 391) et sur celui qui est décrit ici, cf. *supra*, *Introd.*, p. 67.

43. Apud urbem Romam specus quoddam fuit in quo draco mirae magnitudinis mechanica arte formatus, gladium ore gestans, oculis rutilantibus gemmis, metuedus cunctis ac terribilis apparebat. Huic annue deuotae uirgines floribus exornatae eo modo in sacrificio dabantur quatenus insciae munera deferentes gradum scalae, quo tota illa arte diaboli draco pendeat, contingentes, impetu uenientis gladii eas perimeret ut sanguinem funderet innocentem. Et hunc quidam monachus bene ob meritum cognitus Stiliconi tunc patricio eo modo subuertit : Baculo manu singulos gradus palpando inspiciens, statim ut illum tangens fraudem diabolicam repperit, eo trans-

43. 4 annue Pet. 1 annuae ω

1. Mgr DUCHESNE, « S. Maria Antiqua, Notes sur la topographie de Rome au Moyen Age », VIII, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 17, 1897, p. 13-37, en particulier p. 30-36, a le premier rapproché le récit du *Liber* de celui qui est rapporté dans la *Vita Silvestri* (écrite à la fin du v^e siècle, à Rome) et selon lequel un dragon habitait une caverne sous le mont Tarpéien ; pour arriver jusqu'à lui, il fallait descendre 365 degrés ; des mages et des vierges sacrilèges y pénétraient tous les mois pour lui apporter sa nourriture ; finalement, Silvestre triompha de ce monstre et l'enferma dans sa caverne. Il s'agit sans doute de deux formes de la même légende. Peut-on localiser avec plus de précision la caverne mentionnée dans les deux textes ? Fr. CUMONT, (« La légende de saint Silvestre et le Mithreum du Capitole », dans *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, I, p. 351-352) réfute l'opinion de Jordan pour qui cette grotte ne pouvait être que le *spelaeum* mithriaque du Capitole, et il propose de rattacher la légende aux mystères d'Hécate et à la grotte sacrée de cette déesse située sous l'Arx du Capitole. Mais H. J. ROSE « Iuno Sospita and St. Silvester », dans *Classical Review* 36, 1922, p. 167-168, rejette cette hypothèse en faisant observer que le dragon ou le serpent ne joue pas un rôle central dans le culte d'Hécate. D'après ce savant, la présente légende serait née de la déformation d'un culte réel, où le serpent sacré tenait la première place, celui de Juno Sospita à Lanuvium (cf. PROPERCE, IV, 8, 3-14, dont le témoignage a pu prêter à confusion : le poète ne disant pas que le dragon

43. Près de la ville de Rome¹, il y avait une grotte habitée par un dragon d'une grandeur merveilleuse, qui était constitué par un mécanisme² : il avait dans sa gueule une épée, ses yeux étaient des pierres précieuses étincelantes ; à tous, sa vue inspirait crainte et terreur. Tous les ans, des vierges consacrées, couronnées de fleurs, lui étaient données en sacrifice de la manière que voici : elles lui descendaient en toute ignorance des présents ; lorsqu'elles mettaient le pied sur une marche d'escalier dont le dragon, dans toute cette machination diabolique, était solidaire, l'épée s'approchait et les faisait périr sous son choc, de façon à répandre le sang innocent (cf. *Ps.* 105, 38). Ce dragon aussi fut démolí par un moine³, bien connu pour ses mérites de Stilicon qui était alors patrice ; voici comment : un bâton à la main, il examina et tâta les marches une à une ; dès qu'il eut touché la marche en question et reconnu le piège diabolique, il la sauta et

est à Lanuvium, mais simplement qu'il est le gardien de cette ville, et décrivant d'autre part des événements qui ont lieu à Rome). De fait, comme l'observe H. DELEHAYE (« Saint Amalchius ou Télémaque », dans *Analecta Bollandiana*, 33, 1914, p. 421-422) pour repousser l'identification, proposée par Dom G. MORIN (« Le dragon du Forum romain : sa légende et son histoire », dans *Rev. Bénéd.* 31, 1914, p. 321-326), de la caverne du *Liber* avec celle de la *Vita Silvestri*, le langage de notre anonyme n'est pas très précis ; « apud urbem Romam » peut signifier « près de la ville de Rome » (et c'est le sens que nous avons admis dans notre traduction) aussi bien que « à Rome ». Chez son maître saint Augustin, *apud* peut avoir l'une et l'autre signification.

2. Dans l'autre forme de la légende, il s'agit d'un dragon vivant. H. J. ROSE, *l. c.*, considère comme plus rationaliste celle qui nous est rapportée ici.

3. Dom MORIN, *l. c.*, a proposé d'identifier ce moine avec l'ascète du nom de Télémaque qui, selon THÉODORET (*H. E. V*, 26), fut lapidé par la foule parce qu'il était descendu dans l'arène pour séparer des gladiateurs, et fut ensuite placé par l'empereur Honorius au rang des martyrs. Comme l'a bien montré H. DELEHAYE, *l. c.*, rien ne justifie pareille identification. Cf. *supra*, *Introd.*, p. 68 s.

gresso descendens draconem scidit misitque per partes ostendens et hic deos non esse qui manu fiunt.

44. Apud Africam Carthagini Caelestis, ut ferebant, templum nimis amplum omnium deorum suorum aedibus uallatum, cuius platea lithostroto pauimento ac pretiosis columnis et moenibus decorata prope in duobus fere
5 milibus passuum pertendebat, cum diutius clausum incuria spinosa uirgulta circumsaeptum obruerent uelletque populus Christianus usui uerae religionis uindicare, dracones aspidesque illic esse ad custodiam templi gentilis populus clamitabat. Quo magis Christiani feruore succensi ea faci-
10 litate omnia amouerunt inlaesi qua templum suo uere Caelesti regi et domino consecrarent. Namque cum sanctae Paschae sollempnis ageretur festiuitas, collecta illic et undique omni curiositate etiam adueniens multitudo, sacerdotum multorum pater et dignae memoriae nominan-
15 dus antistes Aurelius, caelestis iam patriae ciuis, cathedram

44, 3 lithostroto *correxi*: lithostrata TB lithostrato GPR polito strata W

13 *post* multitudo *distinxi*: *post* multorum *distinx.* *edd.* (cf. note 5)

1. Sur Caelestis qui n'est qu'une forme romanisée de la Tanit punique, voir A. AUDOLLENT, *Carthage romaine*, Paris 1901, p. 383-392, et G. CHARLES-PICARD, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris 1954, p. 107 s.

2. De ce temple de Caelestis qui fut, comme ce passage nous l'apprend (sur son indéniable valeur historique, cf. *supra*, *Introd.*, p. 71), complètement rasé, on n'a pas retrouvé même l'emplacement. On n'a pu faire que des hypothèses à ce sujet. La plus probable place ce temple entre la pente orientale de la colline de Saint-Louis et la mer, non loin des ports, dans des terrains qui portent le nom de Salines : cf. AUDOLLENT, *o. c.*, p. 263 s. et p. 291 ; G. G. LAPEYRE et A. PELLEGRIN, *Carthage latine et chrétienne*, Paris 1950, p. 32 ; G. PICARD, « Pertinax et les prophètes de Caelestis », dans *Rev. Hist. Relig.* 78, 1959, p. 49. Ce dernier savant (*ibid.*, p. 54), en s'appuyant sur le témoignage du *Liber*, indique que le temple de Caelestis,

descendit briser et mettre en pièces le dragon, faisant voir lui aussi que les œuvres d'une main (humaine) ne sont pas des dieux !

44. En Afrique, à Carthage, Caelestis — comme ils l'appelaient¹ — avait un temple considérablement vaste, entouré des sanctuaires de tous leurs dieux ; son *area* décorée d'un dallage à mosaïques, ainsi que de colonnes et de murs (en pierres) de grand prix, s'étendait sur près de deux mille pas². Il était fermé depuis assez longtemps et envahi en cet abandon par une haie de broussailles épineuses³ quand le peuple chrétien voulut l'affecter au service de la vraie religion ; mais le peuple païen vociférait que là-dedans se trouvaient des dragons et des serpents chargés de protéger le temple : ce qui ne fit qu'enflammer davantage le zèle des chrétiens ; ils débroussaillèrent tout sans subir le moindre mal et avec d'autant plus d'aisance qu'ils agissaient pour consacrer le temple à leur (Dieu), le véritable Roi et Seigneur Céleste (*Caelestis*)⁴. De fait, lorsqu'on célébra la fête solennelle de la sainte Pâque, au milieu de la foule qui s'était rassemblée en ce lieu et venait même de partout avec une grande curiosité, celui qu'il faut appeler père de nombreux prêtres⁵ et homme de noble mémoire, l'évêque Aurelius⁶ — maintenant citoyen de la patrie céleste —, établit là sa chaire à la place

construit au II^e siècle après J.-C., de type classique et somptueusement orné, devait être de la même famille que celui de Saturne à Dougga.

3. Cette indication nous fait penser que plusieurs années durent s'écouler entre la fermeture du temple (en 399, pensons-nous) et son affectation au culte chrétien (vers 407). Cf. *supra*, *Introd.*, p. 72.

4. Sur ce jeu de mots, cf. *supra*, *Introd.*, p. 85.

5. *Sacerdotum multorum* est rattaché à *multitudo* par les éditions imprimées. Nous avons ponctué le texte autrement, pensant que, sans détermination, *pater* ne présentait pas un sens bien satisfaisant.

6. Évêque de Carthage de 391/2 à 429/30. Cf. *P.W.* 2 (1896), c. 2432.

illic posuit in loco Caelestis et sedit. Ipse tunc aderam cum sociis et amicis atque, ut se adulescentium aetas impatiens circumquaue uertebat, dum curiosi singula quaeque pro magnitudine inspicimus, mirum quoddam et incredibile
 20 nostro se ingessit aspectui : titulus aeneis grandioribusque litteris in frontispicio templi conscriptus : Aurelius pontifex dedicauit. Hunc legentes populi mirabantur praesago tunc spiritu acta quae praescius Dei ordo certo isto fine concluderat. Cumque a quodam pagano falsum uaticinium
 25 uelut eiusdem Caelestis proferretur, quo rursus et uia et templa prisco sacrorum ritui redderentur, ille, ille uerus Deus cuius prophetica uaticinia nesciunt omnino mentiri nec fallere, sub Constantio et Augusta Placidia quorum nunc filius Valentinianus pius et Christianus imperat,

1. Il s'agit évidemment de la statue de Caelestis. Elle devait sans doute représenter Caelestis-Tanit assise sur un trône, les pieds sur un fauve couché : cf. G. PICARD, *l. c.*, p. 53.

2. Tous les auteurs s'accordent à penser que le temple de Caelestis fut construit (ou reconstruit) après le grand incendie qui ravagea le centre de Carthage en 145 après J.-C. et qu'il se rattache au vaste effort édilitaire entrepris par Antonin le Pieux et poursuivi par ses successeurs (AUDOLLENT, *o. c.*, p. 59 ; G. PICARD, *l. c.*, p. 54). R. CAGNAT (*Rev. Archéol.* 10, 1887, p. 178), en s'appuyant sur des témoignages littéraires (AURELIUS VICTOR, *De Caes.* XV, 10) et des documents numismatiques (un médaillon de Marc-Aurèle, daté de 153), a établi que l'on a fait gloire à Antonin, représenté en cette occasion par son fils adoptif, de la restauration du temple de Caelestis en 153 (cf. AUDOLLENT, *o. c.*, p. 59). AURELIUS, dans l'inscription rappelée par Quodvultdeus, désigne donc Marc-Aurèle, qui, pontife depuis 139, avait dû inclure ce titre dans la dédicace du temple. Nous n'avons évidemment pas l'inscription complète, qui devait comporter l'ensemble de la titulature du futur empereur, comme celle de l'empereur régnant par les soins duquel le temple avait été édifié. De cette dédicace officielle, Quodvultdeus ne cite que les trois mots prophétiques, s'appliquant à l'évêque (*pontifex*, dans sa valeur chrétienne : cf. *supra*, *Introd.*, p. 93) Aurelius dédiant au culte du vrai Dieu le sanctuaire désaffecté de la déesse carthaginoise.

de Caelestis¹ et y siégea. J'étais présent moi-même, avec des compagnons et des amis et, à examiner avec curiosité chaque détail selon son importance — car notre jeunesse impatiente se tournait de tous les côtés — il se présenta à nos yeux quelque chose de merveilleux et d'incroyable : une inscription, en lettres d'airain très grandes, sur le frontispice du temple, portait : AVRELIUS PONTIFEX DEDICAVIT (Aurelius grand pontife a dédié)². A cette lecture, la population s'émerveilla de l'événement que l'esprit prophétique avait jadis inspiré et qu'une disposition de la prescience de Dieu avait lié à cette fin déterminée. Et comme un païen énonçait un faux oracle qu'il donnait pour venir de la même Caelestis³, et selon lequel la Voie⁴ et les temples seraient à nouveau rendus à l'ancien rituel de leurs cérémonies, ce Dieu, oui ce Dieu vrai, dont les oracles prophétiques ne savent absolument pas mentir ni tromper, a fait, sous Constance et Augusta Placidia⁵ — dont le fils, le pieux et chrétien Valentinien, est empereur

3. Sur l'activité prophétique dont le temple de Caelestis a été le foyer, et qui paraît avoir été organisée, à partir du II^e siècle de notre ère, sur le modèle de Delphes, voir AUDOLLENT, *o. c.*, p. 389-392 et surtout G. PICARD, « Pertinax et les prophètes de Caelestis », *Rev. Hist. Rel.* 78, 155 (1959), p. 41-62.

4. La *Via Caelestis* conduisait probablement du temple, situé près de la mer, à la colline de Byrsa ; elle n'a pas été, plus que le temple, retrouvée *in situ* : cf. AUDOLLENT, *o. c.*, p. 310 et n. 6.

5. En 421, ou — si l'on prend dans un sens large l'expression employée par l'auteur — entre 417 et 421. Cf. *supra*, *Introd.* p. 16 et n. 3. AUDOLLENT, *o. c.*, p. 392, après avoir rappelé la cérémonie décrite par l'auteur du *Liber*, ajoute : « Il est probable que l'on n'affecta pas l'édifice aux pompes du Christianisme ; sans quoi on l'aurait conservé. » Mais G. G. LAPEYRE, « Saint Augustin et Carthage », dans *Miscellanea Agostiniana* II, Roma 1930, p. 137, n. 1, affirme que le temple de Caelestis était devenu la Basilica Honoriana. Nous avons formulé plus haut une hypothèse sur les raisons qui ont pu amener les autorités ecclésiastiques à demander la démolition de cet édifice : cf. *supra*, *Introd.*, p. 172, n. 2.

30 Vrso insistente tribuno, omnia illa templa ad solum usque perducta agrum reliquit, in sepulturam scilicet mortuorum; ipsamque uiam sine memoria sui nunc uandalica manus euertit.

45. Noui quoque ipse in quadam parte Abaritanæ provincie de spelæis et cauernis ita antiqua producta simulacra quæ fuerant absconsa, ut omnis illa cum clericis in sacrilegio periurii ciuitas teneretur.

5 Quid uero per ceteras provincias in re hac actum sit, et omnibus notum est et exitus ipsi demonstrant. Doluit hæc futura Hermes ille Trismegistus et maerens inter cetera scripsit dicens: « Tunc terra ista sanctissima, sedes delubrorum atque templorum, mortuorum erit cadaue-

1. Sur ce tribun Ursus, désigné par Possidius comme *procurator domus regiae*, champion de l'orthodoxie contre le manichéisme (Augustin, *De Haer.* 46, *PL* 42, 36), voir *supra*, *Introd.*, p. 108 et n. 4. Cf. aussi FLICHE et MARTIN, *Hist. Gén. Église*, IV, p. 66.

2. Tous les historiens qui ont utilisé ce texte ont compris que l'emplacement du temple avait été transformé en cimetière: AUDOLLENT, *o. c.*, p. 392 (qui remarque en note, avec le P. Delatte, qu'il y avait là une étrange dérogation à la loi romaine, partout observée à Carthage, qui rejetait les cimetières « extra muros »), suivi de Chr. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris 1955, p. 151, n. 7, et de G. PICARD, *l. c.*, p. 48. Or ce que l'auteur veut dire, c'est que l'emplacement du temple servira désormais de sépulture aux idoles inconsistantes, aux dieux « morts » qui occupaient précédemment le sanctuaire de Caelestis et les chapelles adjacentes. Il a déjà en tête l'oracle hermétique sur la terre des sanctuaires et des temples qui se couvrira de morts et de cadavres (cf. *infra*). On rapprochera d'Augustin, *C.D.* XVIII, 31 (33-47) où l'auteur, après avoir rappelé une prophétie de Nahum (« Exterminabo ... sculptilia et conflabilia;

maintenant —, et par les efforts du tribun Ursus¹, raser jusqu'au sol tous ces temples auxquels il n'a plus laissé que le terrain, pour donner bien sûr une sépulture à des morts² ! Jusqu'à la Voie de Caelestis³ qu'à présent la main des Vandales a détruite sans en laisser la mémoire⁴ !

45. J'ai vu moi-même aussi, dans un coin de la province Abaritane⁵, tirer de grottes et de cavernes d'antiques idoles qui y avaient été cachées, de sorte que toute cette ville avec son clergé était sous le coup d'un parjure sacrilège.

Ce qui s'est passé dans les autres provinces au cours de ces événements, est de notoriété publique et les résultats eux-mêmes le font voir. Quand ils étaient encore à venir, le fameux Hermès Trismégiste s'en est affligé ; il a écrit, entre autres, ces lignes attristées : « Alors cette terre très sainte, patrie des sanctuaires et des temples, se couvrira

ponam sepulturam tuam »), en explique ainsi l'accomplissement : « per euangelium exterminata sculptilia et conflabilia, id est idola deorum falsorum, et obliuioni tanquam sepulturae tradita iam uidemus. »

3. Cf. VICTOR VIT., *Hist. Pers.* I, 8 (*CSEL* 7, p. 5, 18) : « ibi Carthagine Odium, theatrum, aedem Memoriae et uiam quam Caelestis uocitabant funditus deleuerunt ». Cf. Chr. COURTOIS, *Victor de Vita*, p. 40-41, et P. COURCELLE, *Histoire littéraire des invasions germaniques*, p. 111. Sur ces destructions, cf. *supra*, *Introd.*, p. 73 et n. 4.

4. Il n'est pas impossible qu'il y ait dans ces mots « sine memoria sui », comme l'affirme Dureau de la Malle (cité par AUDOLLENT, *o. c.*, p. 296), un jeu de mots par allusion à l'*aedes Memoriae* dont Victor de Vita nous apprend (cf. note précédente) qu'il fut détruit avec la *Via Caelestis* par les Vandales. Sur le goût de notre auteur pour de tels jeux, cf. *supra*, *Introd.*, p. 85. Remarquons d'ailleurs que le ms. W porte ici : *nec sine memoria sui*. Si l'on adopte cette leçon, l'allusion est parfaitement claire.

5. Région géographique, non encore exactement identifiée, de l'Afrique romaine ; elle est aussi attestée par Victor de Vita. Cf. notre note à ce sujet dans *Revue Africaine* 103, 1959, p. 114-116. Sur tout ce passage, cf. FLICHE et MARTIN, *Hist. gén. Égl.*, IV, p. 25-27.

10 rumque plenissima ». Quae futura ut spiritus Dei ante praedixit, spiritus etiam daemonum confitendo tacere nequieverunt et maxime qui ipsi dixerant domino : *Quid uenisti ante tempus perdere nos ?*

Hic tanta deorum illa turba certorum atque incertorum
15 quos Varro prodit, illi etiam proceres et selecti dii cum ipso rege suo Ioue fulmina uibrante, consilio potentiaque — ut eorum cultores ferunt — metuendi armisque terribiles hic, hic aliquid si non pro mundo, saltem pro se agerent ne scilicet unus eos perderet crucifixus. Perisse uero et nos
20 nouimus et Daud propheta confirmat dicens : *Perit memoria eorum cum strepitu et dominus in aeternum manet.*

XXXIX. Promissio impleta reges, mediocres et pauperes ad unam Christi mensam pariter conuenturos
(a nobis credita et uisa)

46. Esaias propheta : *Tunc, ait, una pascent simul lupo cum agno et pardus adquiescet hodo, et bos et leo et agnus*

1. Cité également par AUGUSTIN, *C.D.* VIII, 26 (cf. *ibid.* 23, l. 43 s.) comme prophétique du renversement des idoles. Sur la variante *cadauerum* dans le texte cité par Quodvultdeus, cf. *supra*, *Introd.*, p. 58 et n. 1. Il ne semble pas que l'auteur du *Liber comprenne mortui et cadauera* comme une allusion aux *memoriae* des martyrs chrétiens (cf. AUGUSTIN, *C.D.* VIII, 26, l. 11 : « Sed hoc uidetur dolere quod memoriae martyrum nostrorum templis eorum delubrisque succederent » : cf. P. DE LABRIOLLE, *Réaction païenne*, p. 357-358) ; il les interprète des idoles païennes, d'après une autre indication du même AUGUSTIN (*C.D.* VIII, 26, l. 78 s. : « Nempespiritus fallax, cuius instinctu Hermes ista dicebat, per eum ipsum coactus est confiteri iam tunc illam terram sepulchrorum et mortuorum quos pro diis colebant fuisse plenissimam »).

2. « Perdere » est donné par *T* et *B*, « torquere » par *G*, *P*, *W*, *R*. même citation dans *C.D.*, VIII, 23 (90) où *perdere* est donné par les meilleurs mss.

3. Tout ici, idées, expressions, mouvement, est inspiré encore de la *Cité de Dieu* : cf. *haec numinum turba* (II, 22, l. 31, etc.) ; les distinc-

de morts et de cadavres » (*Ascl.* 24)¹. Car, comme l'Esprit de Dieu avait annoncé d'avance ces événements à venir, les esprits des démons eux aussi n'ont pas pu les taire dans leurs aveux, et en particulier ces démons qui avaient dit au Seigneur lui-même : « Pourquoi es-tu venu, avant le temps marqué, nous perdre ? » (*Mc* I, 24. Cf. *Matth.* 8, 29. *Lc* 4, 34)².

C'est alors que toute cette multitude de dieux déterminés et indéterminés dont parle Varron, ces grands dieux, ces dieux choisis, avec leur roi lui-même, Jupiter brandissant la foudre, ces dieux redoutables de décision et de puissance — d'après leurs adorateurs — et terribles aux armes, oui, c'est alors qu'ils auraient dû faire quelque chose tout au moins pour eux-mêmes s'ils n'avaient rien pu pour le monde, afin de s'éviter, bien sûr, d'être anéantis par un simple Crucifié³. Mais nous, nous savons qu'ils ont été anéantis et le prophète David le confirme par ces mots : « Leur souvenir a été anéanti dans un vacarme et le Seigneur demeure à tout jamais » (*Ps.* 9, 7-8).

XXXIX. Promesse accomplie : Que les rois, les moyens et les pauvres se réuniront à égalité à l'unique table du Christ
(cruée et vue par nous)

46. Du prophète Isaïe : « Alors paîtront ensemble loup et agneau ; le léopard se couchera près du chevreau ; le bœuf, le lion et l'agneau mangeront ensemble de la paille,

tions varroniennes entre *di certi*, *di incerti*, *di selecti* (III, 12, l. 17 ; VII, 17, l. 6 ; IV, 23, l. 37 ; VII, 2, etc.) ; l'expression *proceres et selecti* : VII, 2, l. 27 ; le mouvement « hic aliquid agerent dii helluones atque nebulones... hic aliquid agerent... » : III, 20 (19-24). Dans le sermon *De temp. barbar.* II (p. 202, 78-83), on rencontre un emportement semblable à l'égard des faux dieux : « Nec tot illi dii proceres et scelesti nec tanta illa turba falsorum deorum... ab illis malis cultores suos liberare potuerunt » (Il est probable qu'il faut lire ici aussi *selecti*).

simul manducabunt paleas, et puer pusillus pascel eos. Et
 Dauid dicit : *Quoniam ecce reges terrae collecti sunt et*
 5 *conuenerunt in unum, ipsi uidentes ita admirati sunt.* Item
 ipse : *Quis est, ait, qualis dominus Deus noster qui in altis*
habitat et humilia respicit ? qui erigit a terra inopem et de
stercore exaltat pauperem ut conloceat eum cum principibus,
 10 *cum principibus populi sui ?* Dicit et Salomon : *Pusillum*
et magnum ipse fecit et aequaliter cura est illi pro omnibus.
 Et iterum : *Sapientia, ait, fabricauit sibi domum et subdidit*
columnas septem; mactauit suas hostias, miscuit in cratere
uinum suum et parauit suam mensam; misit seruos suos
 15 *conuocans et dicens: Venite, edite de meis panibus et bibite*
uinum quod miscui uobis.

Firmat haec dominus in euangelio in cena illa quam diues
 ipse magnus parauit filio suo. *Misit, ait, seruos suos ut*
uenirent inuitati et excusauerunt hoc modo. Vnus dixit:
Villam emi, eo uidere illam, habe me excusatum.
 20 *Alius dixit: Quinque iuga bouum emi. Alius dixit: Vxorem*
duxi. In his tribus excusationibus, *concupiscentia carnis*
est et concupiscentia oculorum et ambilio saeculi, quibus
 detenti Iudaei uocati ad cenam Christi uenire noluerunt.
Ite, ait pater familias, circa plateas et uicos et quos inueneritis
 25 *adducite.* Ex his adductae sunt gentes. *Adhuc, inquit, locus*
uacuuus est. Ite, ait, circa saepes et uias et quos inueneritis
cogite intrare. Et ex his diuites, reges et quosdam haereticos
 quos habet extra ouile suum coactos adducit ille qui dicit :
Nemo uenit ad me nisi pater qui misit me traxerit eum.

avec un petit enfant pour pasteur » (*Is.* 11, 6). De David :
 « Car voici que les rois de la terre se sont rassemblés et
 réunis tous à la fois : ils virent et furent frappés d'admira-
 tion » (*Ps.* 47, 5-6). Du même encore : « Qui est comme
 le Seigneur notre Dieu, lui qui habite dans les hauteurs
 et regarde ce qui est en bas ? De la terre il redresse le faible,
 du fumier il relève le pauvre pour le placer avec les princes,
 avec les princes de son peuple » (*Ps.* 112, 5-8). De Salomon
 aussi : « Le petit et le grand, c'est lui qui les a faits et il
 prend un soin égal de tous » (*Sag.* 6, 7) ; et encore : « La
 Sagesse a bâti sa maison, elle a dressé sept colonnes comme
 fondations ; elle a immolé ses victimes, préparé son vin dans
 le cratère, et dressé sa table ; elle a dépêché ses serviteurs,
 invitant par ces mots : « Venez, mangez de mon pain et
 buvez du vin que j'ai préparé pour vous » (*Prov.* 9, 1-3.5).

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile (avec la
 parabole) du festin que ce puissant riche avait fait pour
 son fils (cf. *Matth.* 22, 2). Il envoya ses serviteurs avertir
 ses invités de venir, et ils s'excusèrent de la façon suivante.
 L'un dit : « J'ai acheté une ferme, je vais la voir, tiens-moi
 pour excusé. » Un autre dit : « J'ai acheté cinq paires de
 bœufs. » Un autre dit : « J'ai pris femme » (cf. *Lc* 14, 16-20).
 Ces trois excuses figurent la convoitise de la chair, la
 convoitise des yeux et l'ambition du siècle (cf. *I Jn* 2, 16),
 dont les Juifs étaient prisonniers, et c'est pourquoi, invités
 à la table du Christ, ils ont refusé d'y venir. « Allez, dit
 le maître de maison, par les places et les rues, et amenez
 ceux que vous trouverez » (*Matth.* 22, 9). C'est de là qu'ont
 été amenées les nations. « Il y a encore de la place », dit
 le serviteur. « Allez, répond le maître, le long des clôtures
 et des chemins, et faites entrer de force ceux que vous
 trouverez » (*Lc* 14, 22-23). C'est de là que viennent les
 riches, les rois et certains hérétiques qui ne font pas partie
 du bercail du Seigneur : ils sont amenés de force par Celui
 qui dit : « Nul ne vient à moi si le Père qui m'a envoyé
 ne l'attire » (*Jn* 6, 44). A ceux qui viennent, il dit aussi :

30 Etiam uenientibus dicit : *Qui manducat carnem meam et bibit sanguinem meum, habet uitam aeternam et ego suscitabo illum nouissima die.* Qui uero isti sint Paulus apostolus ostendit : *Non est, inquit, Iudaeus neque Graecus, non est seruus neque liber, non est masculus et femina. Omnes enim uos unum estis in Christo Iesu.*

35 Huic etiam capitulo quae supra posuimus Sibyllae conueniunt dicentis :

Deiciet colles, ualles extollet ab imo.

Non erit in rebus hominum sublime uel altum.

40 Cui consonans Maro dicit :

Nec magnos metuent armenta leones.

XL. Promissio implenda qua omnes cum crediderint gentes ueniet finis

(credenda)

47. Esaias propheta : *Adorabunt, inquit, eum de locis suis, omnes insulae gentium.* Et per Malachim prophetam : *A solis ortu usque ad occasum clarum erit nomen meum in gentibus, dicit dominus, et sacrificium mundum offeretur nomini meo in omni loco.* Item Esaias : *Quia repleta est terra ut cognoscat dominum quasi aqua mulla tegens mare.*

Firmat haec dominus in euangelio Matthei dicens : *Et praedicabitur euangelium hoc in testimonium omnibus gentibus et tunc ueniet finis.*

1. L'exégèse de Quod uult deus est originale. Constantin et Philargyrius comprennent ce vers de la foi chrétienne qui ne craint plus les empereurs persécuteurs. Cf. P. COURCELLE, « Exégèse », l. c., p. 303.

2. Erreur de référence : la citation est de Sophonie.

« Qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour » (*ib.*, 54). Qui ils sont, l'apôtre Paul l'indique par ces mots : « Il n'y a ni Juif, ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; car tous, vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus » (*Gal.* 3, 28).

A ce chapitre aussi conviennent les vers cités plus haut de la Sibylle :

« Il abaissera les hauteurs, il élèvera les vallées de leurs profondeurs.

« Il n'y aura plus rien, dans les choses humaines, de haut ou d'altier » (*Or. sib.* VIII, 234-235).

Quant à Virgile, il a une parole en harmonie avec ce chapitre :

« Et les troupeaux ne redouteront pas les grands lions » (*Buc.* IV, 22)¹.

XL. Promesse dont l'accomplissement est à venir : Que la fin viendra lorsque toutes les nations croiront

(à croire)

47. Du prophète Isaïe² : « Elles l'adoreront sur leur sol, toutes les îles des nations » (*Soph.* 2, 11). Par le prophète Malachie : « Du levant au couchant, mon Nom sera illustre chez les nations, dit le Seigneur ; et un sacrifice pur sera offert à mon Nom en tout lieu » (*Mal.* 1, 11 ; cf. *Ps.* 112, 3). D'Isaïe encore : « Car la terre est remplie de la connaissance du Seigneur, comme une eau abondante comble la mer » (*Is.* 11, 9).

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile de Matthieu : « Et cette bonne nouvelle sera proclamée en témoignage à toutes les nations, et alors viendra la fin » (*Math.* 24, 14).

10 De fine mundi per Zachariam prophetam haec signa data
sunt : *Ecce ego, dicit dominus, semel adhuc commouebo*
caelum et terram et ponam orbem terrae desertum et ciuitates
ita ut non habitentur. Et Ambacum dicit : Consummatio
15 *in impios ueniet. Et iterum : Ficus, ait, non dabit fructum*
suum et non erunt nascentia in uineis. Mentietur opus oliuae
et campi non afferent escas. Deficient ab esca oves et non erunt
in praesepibus boues. Ego autem, ait, exultabo in domino.

Ipsi quoque sapientes mundi in haec testati sunt, ut
est illud Sallusti : *Necesse est ut omnia orta occidant et*
20 *aucta senescant. Academici etiam noui omnia uergentia*
incerta esse putauerunt. Et Plato : Si initium mundo,
dedit et finem. Vnde et Tullius dicit : Quid est hoc ipsum
diu in quo est aliquid extremum ?

Quae dominus ipse rerum omnium dans signa confirmat :
25 *Cum uideritis, ait, haec omnia fieri, scitote quoniam in*
proximo est finis. Dicit et Iohannes apostolus : Mundus
transibit et concupiscentia eius.

Extrema autem futura dimidium temporis quod sub-
sequitur conexis capitulis demonstrabit, ut hoc tertium
30 *tempus tamquam tertium diem ex quattuor euangelistis*
uelut cardinibus mundi surgentem, orientali radio micante
Iohanne euangelista, Mattheo, Marco, Luca tribus in
partibus constitutis, in duodenario etiam discipulorum
uelut horarum numero, uespera qua et passus est dominus

47, 34 uespera scripsi: uesperû ω

1. Après *sapientes mundi*, W ajoute : *satis congrue*. Ces mots
étaient peut-être tombés par haplogogie dans le reste de la tradition.
Il faudrait alors restituer le texte ainsi : « Ipsi quoque satis congrue
sapientes mundi in haec testati sunt. » Sur les trois citations suivantes
(Salluste, Platon, Cicéron), que notre auteur a trouvées dans Augustin
et Lactance, cf. *supra*, *Introd.*, p. 57.

Voici les signes de cette fin du monde tels qu'il les a
indiqués par le prophète Zacharie : « Voici, dit le Seigneur,
qu'encore une fois j'ébranlerai le ciel et la terre, et je ferai
le monde désert et les villes comme si elles n'étaient pas
habitées » (*Aggée* 2, 7. Cf. *Is.* 13, 9). Et Habacuc : « La
consommation (des temps) viendra sur les impies » (*Hab.*
1, 9) ; et encore : « Le figuier ne produira plus son fruit ;
il n'y aura plus de bourgeons dans les vignes ; le produit de
l'olivier décevra ; et les champs ne donneront plus à
manger. Les brebis disparaîtront et il n'y aura plus de
bœufs dans les étables. Mais, moi, je me réjouirai dans le
Seigneur » (*Hab.* 3, 17-18).

Les sages de ce monde, eux aussi, ont apporté leur
témoignage sur ce point¹ : ainsi cette parole de Salluste :
« Il faut que tout ce qui est né périsse, que tout ce qui a
grandi vieillisse » (*Jugurtha* 2, 3). Les nouveaux Acadé-
miciens ont pensé que tout ce qui décline est incertain.
Et Platon : « Si (Dieu) a donné un commencement au
monde, il lui a aussi donné une fin » (cf. LACTANCE, *Inst.*
VII, 1). De là également vient cette parole de Cicéron :
« Quelle valeur a ce « longtemps » qui comporte un terme ? »
(*Pro Marcello* 9, 27).

Confirmation par le Seigneur de toutes choses qui donne
lui-même ces signes : « Quand vous verrez s'accomplir tout
cela, sachez que la fin est toute proche » (*Matth.* 24, 33).
L'apôtre Jean dit aussi : « Le monde passera, avec sa
convoitise » (*I Jn* 2, 17).

Ces ultimes événements à venir, on les verra avec le
Demi-Temps qui suit dans les prochains chapitres : Ce
troisième Temps, tel un troisième jour se levant des quatre
points cardinaux que sont les quatre évangélistes
— l'évangéliste Jean brillant des rayons de l'Orient,
Matthieu, Marc et Luc établis sur les trois autres côtés —,
avec les disciples au nombre de douze, comme les heures,
nous pouvons l'achever sur le soir de la Passion du

35 concludamus : ut ipse dies qui a mortuis resurrexit, cum aeternus uenerit in maiestate, aeternos nos faciat secum uiuere semperque Deum donet sine fine laudare.

1. Sur la conception du Christ-Jour qui provient du Judéo-Christianisme, cf. DANÉLOU, *Théologie du Judéo-christianisme*, Paris 1958, p. 222-226. Même origine, probablement, pour la symbolique des douze apôtres comparés aux douze heures du jour (également chez AUGUSTIN, *Enarr. in Ps. 55*, 5, l. 7) : cf. DANÉLOU, *Les symboles chrétiens primitifs*, Paris 1961, p. 131-142.

Seigneur : ainsi lorsque ce Jour qui est ressuscité des morts (le Christ)¹ viendra dans son éternité et dans sa majesté, il pourra nous faire vivre éternels avec lui et nous accorder pour toujours de louer Dieu sans fin.

DIMIDIUM TEMPORIS IN SIGNIS ANTICHRISTI

<Prologus>

1. In hoc dimidio temporis finem mundi et signa quae futura sunt ipsiusque Antichristi facta, superbiam eius brevisque temporis potestatem, domino donante et operante eius gratia, adscriptis capitulis ex diuinis testimoniis probanda suscipimus, ostendentes sane prius ac demonstrantes qui fuerit qui nunc diabolus dicitur qualisue a Creatore honorum omnium formatus sit, tunc etiam lapsus eius ruinamque et finem ex omni prophetiae uel noui testamenti auctoritate breuiter intimanda ne sint fastidio
5
10 si cuncta fuerint huic operi adscripta.

I. Praedictio impleta qua creatus est angelus qui per superbiam diabolus factus est

(credita tantum)

2. Per Hiezechielem dicit de eo dominus : *Tu signaculum similitudinis, plenus sapientia et perfectus decore; in paradiso Dei tui fuisti. Omnis lapis pretiosus operimentum tuum; in medio lapidum igneorum ambulasti, perfectus*

Tit. Prologus addidi

1, 1 dimidio scripsi: -dium ω

1. Sur l'origine et le sens de cette expression, cf. *supra*, *Introd.*, p. 27.

LE DEMI-TEMPS, AVEC LES PRODIGES DE L'ANTICHRIST

Prologue

1. Dans ce Demi-Temps¹, c'est la fin du monde, les prodiges à venir et les agissements de l'Antichrist, son orgueil et sa domination de courte durée, qu'avec la faveur du Seigneur et l'opération de sa grâce, nous entreprenons de prouver par les témoignages divins en cette suite de chapitres : en premier lieu, bien sûr, nous montrerons et ferons voir qui était celui qu'on appelle aujourd'hui le diable, ou quel il était au sortir des mains de Celui qui a créé toutes choses bonnes, ensuite ce seront ses trébuchements et sa ruine, et également sa fin : il nous faudra, d'après toute l'autorité de la Prophétie et du Nouveau Testament, les rapporter brièvement, pour ne pas laisser en consignand tout dans cet ouvrage.

I. Prédiction accomplie : Que celui qui, par son orgueil, est devenu le diable, avait été créé Ange

(crue uniquement)

2. Par Ézéchiél, le Seigneur dit de lui : « Tu es le sceau de la ressemblance ; plein de sagesse et de beauté parfaite ; tu as été au paradis de ton Dieu ; toutes les pierres précieuses formaient ton vêtement ; tu as marché au milieu des escarboucles, irréprochable dans tes voies depuis

5 *in uis tuis a die conditionis tuae donec inuenta est iniquitas tua. Et Esaias : Quomodo, ait, cecidit Lucifer qui mane oriebatur?*

Firmat haec dominus in euangelio : Vos, ait Iudaeis, a patre diabolo estis. Ille enim homicida fuit ab initio et in
10 *ueritate non stetit. In ueritate factus est in qua non stetit quia subditus esse Creatori noluit cuius potentiam nec malus euasit.*

**II. Praedictio impleta qua elatione
ceciderit diabolus
(credita tantum)**

3. Esaias propheta de eo : *Dicebas, ait, in corde tuo : In caelum ascendam super astra Dei, exaltabo solium meum, sedebo in monte testamenti, in lateribus aquilonis. Ascendam super altitudinem nubium et ero similis Altissimo. Et*
5 *Hiezechiel : Eleuatum est, ait, cor tuum in decore tuo, perdidisti sapientiam tuam.*

Firmat haec dominus in euangelio : *Nunc, ait, iudicium est mundi, nunc princeps huius mundi missus est deorsum.*

Testatur et Petrus apostolus in epistula sua ad gentes :
10 *Deus enim, ait, angelis peccantibus non peperit. Parcit tamen peccantibus hominibus quia homo diabolo seducente peccauit, ille uero seipsum peccando seduxit.*

1. Cf. AUGUSTIN, C.D., XI, 13 (55) ; 14 (5).

le jour de ta création, jusqu'au moment où l'iniquité fut trouvée en toi » (Éz. 28, 12-15). Et Isaïe : « Comment est tombé Lucifer, l'astre du matin ? » (Is. 14, 12).

Confirmation donnée par le Seigneur dans l'Évangile : « Vous avez pour père le diable, dit-il aux Juifs. Car ce fut dès l'origine un homicide et il ne s'est pas maintenu dans la vérité » (Jn 8, 44). Il avait été créé dans cette vérité où il ne s'est pas maintenu parce qu'il a refusé d'être soumis au Créateur dont, même devenu mauvais, il continue de subir la puissance¹.

**II. Prédiction accomplie : Que le diable est tombé
par emportement d'orgueil
(crue uniquement)**

3. Du prophète Isaïe à son sujet : « Tu disais en ton cœur : « J'escaladerai le ciel, par dessus les étoiles de Dieu, j'érigerai mon trône, je siégerai sur la montagne de l'Alliance, dans les flancs de l'aigle. Je monterai au sommet des nuages et je serai semblable au Très Haut » (Is. 14, 13-14). D'Ézéchiël : « Ton cœur s'est enflé d'orgueil à cause de ta beauté, tu as corrompu ta sagesse » (Éz. 18, 17).

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile : « C'est maintenant le jugement de ce monde, maintenant le prince de ce monde a été jeté bas » (Jn 12, 31).

Attestation par l'apôtre Pierre dans sa lettre aux nations : « Dieu, en effet, n'a pas épargné les anges qui avaient péché » (II Pierre 2, 4). Il épargne cependant les hommes qui pêchent parce que, si l'homme a péché, c'est que le diable l'a fourvoyé, tandis que celui-ci, pour pêcher, s'est fourvoyé lui-même.

III. Praedictio impleta qua fuerit
praecipitatus diabolus
(credita tantum)

4. Esaias propheta : *Verumtamen, ait, in infernum demergeris, in profundum lacu. Et paulo post : Tu autem proiectus es de sepulchro tuo quasi stirps inutilis pollutus et obuolutus. Et per Hiezechielem dominus de eo : In terram*
5 *proieci te, ante faciem regum dedi te ut cernerent te ; ex multitudine iniquitatum tuarum et iniquitate negotiationis tuae perdidisti sanctificationem tuam.*

Firmat haec dominus in euangelio dicens : *Videbam Satanan sicut fulgur de caelo cadentem. Tunc enim amplius*
10 *cecidit quando se ab eo Iesus temptari permisit, ostendens nequitias seductionis eius et docens suos quemadmodum debeant resistere temptatori.*

Dicit et Petrus apostolus : *Carceribus caliginis inferi retrudens tradidit in iudicio puniendos seruari. Et in*
15 *Apocalypsi Iohannis dicitur : Missus est ille draco magnus, ille serpens antiquus qui uocatur diabolus et Satanas, qui seducit totum orbem terrae et praecipitatus est in terram et angeli eius cum eo missi sunt, ruinosam eius superbiam sequentes. Vae, dictum est, terrae et mari quoniam descendit*
20 *diabolus ad uos iram magnam habens, sciens quia breue tempus habet. In negotiatione seductionis suae quae egerit decipiendo elatos et cupidos, superiores partes huius libri continent. Nunc uero in breui, id est in fine temporis quae futurae sint eius fallaciae signis, ut dictum est, praecurrentibus, exsequamur.*
25

4, 5-6 ex multitudine scripsi : et multitudinem ☉

1. Même forme de ce passage scripturaire dans AUGUSTIN, C.D. XI, 33 (5) et XV, 23 (28).

III. Prédiction accomplie : Que le diable a été précipité
(crue uniquement)

4. Du prophète Isaïe : « Eh bien, tu seras plongé dans l'Enfer, dans les profondeurs de la fosse » (Is. 14, 15) ; et un peu plus loin : « Toi, tu as été jeté hors de ton sépulcre comme un rameau couvert d'ordures » (ib., 19). Par Ézéchiël, le Seigneur dit à son sujet : « Je t'ai jeté à terre, je t'ai offert en spectacle à la face des rois ; par la multitude de tes iniquités et par l'iniquité de ton commerce, tu as corrompu ce qui te sanctifiait » (Éz. 28, 17-18).

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile : « Je voyais Satan tomber du ciel comme l'éclair » (Lc 10, 18). Car sa chute fut plus considérable encore lorsque Jésus permit qu'il le tentât, pour montrer les malignités de son pouvoir de séduction et pour enseigner aux siens la manière de résister au tentateur.

De l'apôtre Pierre aussi : « Il les a poussés et livrés aux cachots des ténèbres infernales, les mettant en réserve pour la punition du Jugement » (II Pierre 2, 4)¹. Et cette parole de l'Apocalypse de Jean : « Il a été jeté, l'énorme Dragon, l'antique Serpent qu'on appelle diable ou Satan, le séducteur du monde entier ; il a été précipité sur la terre et ses anges furent jetés avec lui » (Apoc. 12, 9), eux qui imitaient son fatal orgueil : « Malheur à vous, la terre et la mer, car le diable est descendu chez vous frémissant de colère et sachant qu'il n'en a que pour peu de temps » (ib., 12). Tout ce qu'il a fait, dans son activité de séduction, pour prendre au piège les orgueilleux et les cupides, est renfermé dans les parties précédentes de ce Livre. Quant aux impostures qu'il commettra dans « peu de temps », c'est-à-dire à la fin du temps, suivons-les maintenant, avec, comme nous l'avons annoncé, les prodiges avant-coureurs.

IV. Praedictio impleta de diabolo ligato

(credita tantum)

5. Daudid propheta dicit : *Draconem quem finxisti ad inludendum ei. Et iterum : Tu contriuisisti capita draconum super aquas, tu confregisti caput draconis magni et dedisti eum escam populis Aethiopicibus. Et in libro Iob dicitur :*

5 *Hoc est initium figmenti domini, quod fecit ut inludatur ab angelis eius.*

Firmat haec Iohannes euangelista dicens : *Rogabant Iesum daemonia ne eos mitteret in abyssum. Et alibi dixit Iesus discipulis suis : Ecce dedi uobis potestatem calcandi serpentes et scorpiones et non uos nocebunt. Item dominus : Nemo, ait, intrat in domum fortis ut uasa domus eius diripiat nisi prius alligauerit fortem.*

10 *Serpentes et scorpiones et non uos nocebunt. Item dominus : Nemo, ait, intrat in domum fortis ut uasa domus eius diripiat nisi prius alligauerit fortem.*

Super haec testatur Apocalypsis Iohannis : *Vidi, ait, angelum descendentem de caelo, habentem catenam magnam in manu sua; et apprehendit draconem illum magnum, illum serpentem antiquum qui uocatur diabolus et Satanas, et alligauit eum mille annis et misit in abyssum. Et clausit et signauit super eum ne ultra seduceret nationes donec fniantur mille anni; post haec oportet eum solui in breui tempore. Hic exposuit quod in eodem libro dictum est Gog et Magog, uerba Hebraea quae in latino « tectum » et « de tecto » dicuntur, ut sic accipiamus « tectum » quod in abyssum missus diabolus, clausum sit signatumque super eum, « de tecto » uero quia oportet eum solui et produci in breui tempore.*

20 *tempore. Hic exposuit quod in eodem libro dictum est Gog et Magog, uerba Hebraea quae in latino « tectum » et « de tecto » dicuntur, ut sic accipiamus « tectum » quod in abyssum missus diabolus, clausum sit signatumque super eum, « de tecto » uero quia oportet eum solui et produci in breui tempore.*

25 *in breui tempore.*

5, 22 de tecto scripsi: detectum ω (cf. Augustin, C.D., XX, 11)
24 de tecto scripsi: detecto (-tum W) ω

1. Cf. AUGUSTIN, C.D., XX, 11 (19 s.).

IV. Prédiction accomplie : Le diable mis aux liens

(crue uniquement)

5. Du prophète David : « Le dragon que tu formas pour te jouer de lui » (*Ps.* 103, 26) ; et encore : « Tu as brisé la tête des dragons sur les eaux, tu as fracassé la tête de l'énorme dragon et tu l'as donné en pâture aux peuples d'Éthiopie » (*Ps.* 73, 13-14). Et dans le livre de Job : « Il est le commencement des œuvres du Seigneur qui l'a créé pour que ses anges se jouent de lui » (*Job* 40, 19+41, 25).

Confirmation par l'évangéliste Jean : « Les démons demandaient à Jésus de ne pas les jeter dans l'abîme » (*Lc* 8, 31). Ailleurs Jésus a dit à ses disciples : « Voici que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds serpents et scorpions, et ils ne vous nuiront point » (*Lc* 10, 19). Le Seigneur encore : « Personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort pour dévaliser sa maison s'il n'a pas préalablement ligoté cet homme fort » (*Math.* 12, 29).

Attestation donnée sur ce point par l'Apocalypse de Jean : « Je vis, dit-il, un ange descendre du Ciel, tenant à la main une énorme chaîne ; il saisit le dragon énorme, l'antique Serpent qu'on appelle diable et Satan, et il le lia pour mille années, et il le jeta dans l'abîme et il tira les verrous et mit les scellés sur lui, afin qu'il cessât de fourvoyer les nations jusqu'à l'achèvement des mille années ; après quoi, il doit être relâché en un court laps de temps » (*Apoc.* 20, 1-3). Jean explique ici ce qui est appelé dans le même livre Gog et Magog (cf. *Apoc.* 20, 8), deux mots hébreux qui signifient en latin « maison » et « hors de la maison » : ainsi devons-nous comprendre « maison » en ce sens qu'une fois le diable précipité dans l'abîme, les verrous furent tirés et les scellés mis sur lui, et « hors de la maison » en ce sens qu'il doit être relâché et ramené au jour « en un court laps de temps »¹.

6. Mille uero anni aut a parte totum accipiendi sunt, ut Petrus dicit apostolus : *Dies enim domini ut mille anni et mille anni sicut dies unus*, aut *ab exitu sermonis* quando Danihelo LXX hebdomadae taxatae sunt futurae usque ad Christum ducem. Nam tunc esse bellum factum Michael et angeli eius ut pugnarent cum dracone, et Danihelo angelus ostendit dicens missum se esse ut pugnaret cum principe regni Persarum : Et non est, ait, qui me adiuuet nisi Michael princeps uester. In quo bello diabolus uictus, praecipitatus et uinctus est : sicut idem prophetae in initio, ita Iohanni in fine temporis ostensum est : ut illi ccccxc anni et isti qui excurrunt ab aduentu saluatoris usque in solutionem eiusdem diaboli concludant mille annos in quibus ligatus est diabolus *ne ultra seduceret nationes*, quas antea deceperat in idolatriis. Quanta autem uirtute, ut ait beatae memoriae Augustinus, pollebunt tunc sancti qui luctaturi sunt cum diabolo soluto, cum quo ligato tantis periculis dimicatur ! *Iam enim*, ut Paulus apostolus dicit, *misteria iniquitatis operatur*. Sed quae sint eius misteria, iuuante Deo, subter adnexus capitulus continebit.

V. Praedictio impleta qua per omnes suos diabolus misteria iniquitatis operatur

(a nobis credita et uisa)

7. Apocalypsis Iohannis dicit : *Apprehensa est bestia cum illo pseudopropheta qui fecerat signa, quibus signis*

1. Explication proposée par saint AUGUSTIN, *C.D.*, XX, 7 (57 s.) : ces 1000 ans sont à entendre comme *pars pro toto* de tout le temps du règne terrestre du Christ, de son incarnation à son retour. Le même auteur (*ibid.* 64 s.) pense qu'ils peuvent désigner aussi, en tant que *numerus perfectus*, la durée totale du *saeculum* ; cf. R. SCHMIDT, « Aetates mundi », dans *Zeitschr. für Kirchengesch.* 67, 1956, p. 297.

2. Cf. *supra*, Pars II, p. 472 s.

3. Cf. *C.D.*, XX, 8 (56 s.).

6. Quant aux mille années, il faut ou bien les comprendre comme le tout par la partie¹ — selon le mot de l'apôtre Pierre, « c'est qu'un jour du Seigneur est comme mille ans et mille ans comme un jour » (II *Pierre* 3, 8) —, ou bien les compter « à partir de l'instant que sortit la parole », quand Daniel évalua qu'il y aurait soixante-dix semaines jusqu'au Christ notre Chef (cf. *Dan.* 9, 24)². Car qu'une guerre ait eu lieu alors opposant Michel et ses anges au dragon (cf. *Dan.* 10, 9 s.), c'est ce que l'ange a révélé à Daniel en lui disant qu'il avait été envoyé pour combattre contre le prince du Royaume de Perse : Et il n'y a pour m'aider, poursuit-il, que Michel votre prince (cf. *Dan.* 10, 13). C'est dans cette guerre que le diable a été vaincu, précipité et enchaîné. Comme elle avait été révélée à ce même prophète (Daniel) au commencement du temps, elle le fut aussi à Jean à la fin du temps (cf. *Apoc.* 12, 7-12) : de la sorte ces quatre cent quatre-vingt-dix années (mentionnées plus haut) et celles qui vont de la venue du Sauveur à la délivrance du diable formeront par leur réunion les mille années où ce dernier s'est trouvé enchaîné « afin qu'il cessât de fourvoyer les nations » (*Apoc.* 20, 3) qu'il avait jusque-là prises au piège des cultes idolâtriques. Quelle puissance ne verra-t-on pas alors — comme dit Augustin³ de bienheureuse mémoire — aux saints qui auront à lutter contre le Diable sorti de ses chaînes, lui qui est adversaire si dangereux à combattre quand il est enchaîné ? « Car dès maintenant, selon la parole de l'apôtre Paul, il met en œuvre ses mystères d'iniquité » (II *Thess.* 2, 7). Mais que sont ces mystères ? Avec l'aide de Dieu, c'est le chapitre subséquent qui le dira.

V. Prédiction accomplie : Que le diable met en œuvre, en se servant de tous les siens, les mystères d'iniquité

(crue et vue par nous)

7. L'Apocalypse de Jean dit : « La Bête fut capturée avec le faux prophète, celui qui avait accompli des prodiges,

seduxit eos qui acceperunt scriptionem bestiae in fronte et in manu sua. Inscriptio in fronte et in manu haec est :
 5 non tantum diaboli facta imitari quantum et gloriari in eius malis operibus ut sub figura Christi Antichristi facta exercent.

Quos etiam dominus Iesus in euangelio testatus est dicens : *Mulli uenient in nomine meo dicentes : Ego sum*
 10 *Christus, et multos seducunt. Nolite ire post eos. Et apostolus Iohannes : Audistis, ait, quia Antichristus uenit; nunc multi Antichristi facti sunt. Et qui isti sint ostendit : Ex nobis, inquit, exierunt sed non erant ex nobis. Si enim fuissent ex nobis, mansissent utique nobiscum. Haereticos*
 15 *omnes ostendit et maxime Arrianos quos nunc uidemus multos seducere aut potentia temporali aut industria mali ingenii aut certe abstinentia parcitatis uel quorumlibet signorum deceptione, dicente apostolo : Ipse enim Satanas transfiguratur se uelut angelum lucis. Non ergo magnum si*
 20 *ministri eius transfigurentur sicut ministri iustitiae. Quorum fines secundum operationem ipsorum, cum eis dixerit dominus iactantibus se in mirabilibus : Non noui uos. Discedite a me omnes qui operati estis iniquitatem.*

Iniquitas est enim scindere unitatem tanquam uestem
 25 Christi, tanquam retia piscantium apostolorum. A quorum consortio alieni inueniuntur omnes haeretici qui, relicta pace communionis et panis unius, dicta apostolorum in suis non ecclesiis sed plateis praedicant et eorum memoriae non communicant ; separati a toto catholicum sibi nomen

1. A rapprocher du sermon *De symbolo* II, 24 (PL 40, 652) : « alios potentia premis ut perdas, alios pecunia comparas quos occidas ».

2. Sur ce thème, cf. *supra* p. 232 n. 1.

3. Peut-être jeu de mots : l'*ecclesia*, dans son sens profane et pré-chrétien, désignait l'assemblée du peuple, qui se tenait à l'extérieur, sur une place publique.

4. *Dicta apostolorum* est la leçon de G, P, W, R. T et B portent : *dei et apostolorum*, corruption sans doute du texte précédent : la phrase se trouve en effet déséquilibrée.

prodiges par lesquels il fourvoya les gens ayant reçu la marque de la Bête sur le front et sur la main » (*Apoc.* 19, 20+14, 9). La marque sur le front et la main, c'est non seulement d'imiter les actes du diable, mais encore de se glorifier de ses œuvres de mal pour se mettre au service de l'Antichrist en faisant semblant de suivre le Christ.

La venue de ces serviteurs du diable est attestée par le Seigneur dans l'Évangile : « Il en viendra beaucoup sous mon Nom, qui diront : Je suis le Christ, et ils fourvoieront bien des gens. Ne les suivez pas » (*Mc* 13, 6-7). Et l'apôtre Jean : « Vous avez ouï dire que l'Antichrist va venir ; et déjà beaucoup d'Antichrists sont survenus » (*I Jn* 2, 18). Et il montre (aussitôt) de qui il s'agit : « Ils sont sortis de chez nous, mais ils n'étaient pas des nôtres ; s'ils avaient été des nôtres, ils seraient certainement restés avec nous » (*ib.*, 19). Il montre ainsi qu'il s'agit de tous les hérétiques, et surtout des Ariens que nous voyons présentement fourvoyer bien des gens, soit par leur puissance temporelle¹, soit par l'habileté de leur génie du mal, soit même par la retenue de leur modération ou l'imposture de toutes sortes de prodiges, car l'apôtre a dit : « C'est que Satan lui-même se déguise en ange de lumière ; il n'est donc pas étonnant que ses serviteurs aussi se déguisent en serviteurs de justice. Mais leur fin (sera) digne de leurs œuvres » (*II Cor.* 11, 14-15), lorsque le Seigneur leur dira, à ces gens glorieux de leurs prodiges : « Je ne vous connais pas. Écartez-vous de moi, vous tous qui avez commis l'iniquité » (*Matth.* 7, 23. Cf. *Ps.* 6, 9).

Car l'iniquité consiste à déchirer l'Unité, pareille à la tunique du Christ², pareille aux filets des apôtres pêcheurs. Tous les hérétiques sont trouvés n'avoir rien de commun avec ces derniers ; car, abandonnant la paix de la Communion et du Pain uniques, ils prêchent dans, je ne dirai pas leurs églises, mais leurs places publiques³, la parole des apôtres⁴, mais ils ne participent pas au culte de leur mémoire ; retranchés de la totalité (des chrétiens), ils

30 asciscunt; cum in ipsa Hierusalem Iacob et Stephanus
 primus martyr, Iohannes apud Ephesum, Andreas et ceteri
 per totam Asiam, Petrus et Paulus apostoli in urbe Roma
 gentium ecclesiam quam in Christi domini doctrina
 erudierunt, pacatam unamque posteris tradentes sanguine
 35 memoriisque suis ex dominica passione sacrarunt. Huic
 generali ecclesiae communicans Christianus est et catho-
 licus; ab hac segregatus haereticus est et Antichristus.
 Qui cum palam manifestatus fuerit, ampliora signa eum
 esse facturum sequentia demonstrabunt.

VI. Praedictio impleta signorum Antichristi

(a nobis credita et uisa)

8. In libro Iob de Antichristo dicitur: *Virtus eius in
 lumbis est et potentia eius super umbilicum uentris. Et
 iterum: Non est, ait, super terram potestas quae comparetur
 ei qui sic factus est ut nullum timeret. Omne sublime uidet,
 5 ipse est rex super uniuersos filios superbiae.*

Dicit et apostolus Paulus: *Secundum operationem
 Satanae in omni uirtute, signis et prodigiis mendacii et in
 omni seductione iniquitalis his qui pereunt. Et dominus in
 euangelio: Exsurgent, inquit, pseudochristi et pseudo-
 10 prophetae, et dabunt signa magna et prodigia in quibus
 seducantur, si dici potest, etiam ipsi electi. Ecce, ait, praedixi
 uobis.*

Quamquam et apostolus Paulus aliquos tacite memoret

s'arrogent néanmoins le nom de « catholiques », alors que
 c'est Jacques et le protomartyr Étienne à Jérusalem,
 Jean à Éphèse, André et les autres dans toute l'Asie, les
 apôtres Pierre et Paul dans la ville de Rome qui ont
 consacré par leur sang et leurs reliques, après la Passion
 du Seigneur, cette Église des nations qu'ils avaient instruite
 à la doctrine du Christ Seigneur, pour la remettre dans la
 paix et l'unité à leurs successeurs. Qui participe à cette
 Église universelle, est un Chrétien et un Catholique;
 qui s'en est retranché, est un hérétique et un Antichrist.
 L'Antichrist d'ailleurs, lorsqu'il se sera révélé au grand
 jour, accomplira des prodiges plus considérables encore;
 c'est ce que la suite va montrer.

VI. Prédiction accomplie: Les prodiges de l'Antichrist

(crue et vue de nous)

8. Dans le livre de Job, il est dit de l'Antichrist: « Sa
 force réside dans ses reins et sa vigueur sur le nombril de
 son ventre » (*Job*, 40, 16); et encore: « Il n'est pas, sur la
 terre, de puissance comparable à celui qui a été fait capable
 de ne redouter personne. Il regarde (en face) les plus
 hautains, il est roi sur tous les fils de l'orgueil » (*Job*, 41,
 25-26)

L'Apôtre Paul aussi dit: « selon l'œuvre de Satan par
 toute espèce de miracles, de signes et de prodiges mensongers,
 et par toute espèce de tromperies d'iniquité, à
 l'adresse de ceux qui sont voués à la perdition » (*II Thess.* 2,
 9-10); et le Seigneur dans l'Évangile: « Il surgira des
 faux Christs et des faux prophètes, qui produiront des
 signes et prodiges considérables capables d'abuser, si
 possible, même les élus; ainsi vous voilà prévenus » (*Matth.*
 24, 24-25).

Il est vrai que l'apôtre Paul aussi fait mention, en taisant
 leur nom, de certains « dont la conscience est marquée au

15 *cauteriatam habentes conscientiam*, alios aperte ut Hymeneum et Filetum, Deman, Hermogenen et Alexandrum aerarium, quorum errores doctrinasque varias et multa mala commemorat, nec deesse futuros post suum abscessum lupos graues ipsumque qui etiam *nunc operatur in filiis diffidentiae* ipse testetur.

9. Nostris quoque temporibus, Aspare u. c. cons. Karthagine constituto, hoc signum diabolicum monstruosumque quod illic accidit quis illius patriae ciuis ignorat? Quaedam iuencula Araba natione, ancillae Dei habitum
5 gestans, cum in balneo lauans simulacrum quoddam Veneris impudicae respiceret et seipsam, eique se consimilans, ut domicilium se diabolo praebuit. Statim ille leo qui rugiens circuit, quem quaerebat inuenit. Meatus igitur gutturis ipsius occupans, nullum cibum nullumque potum traiciens
10 per LXX ferme dies totidemque noctes, ieiunium sibi dialus ex capto possessoque uase exhibuit. Hoc monstrum parentes puellae per tot dierum spatia auferri posse sperantes, dum iuge malum ulterius tolerare non possent,

1. Sur ce personnage, élevé à la dignité de patrice par Marcien, en 450, cf. *supra*, *Introd.*, p. 18 et n. 2. Sur son passage à Carthage en 434, lors de son consulat, cf. E. F. GAUTIER, *Genséric roi des Vandales*, Paris 1932, p. 179 s.

2. Sur le monachisme africain, et en particulier les couvents de femmes, cf. Chr. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, p. 140, n. 9.

3. On sait que le christianisme n'a pas prohibé les bains et que les Chrétiens ont continué de fréquenter les thermes jusqu'à la fin du monde antique : cf. J. ZELLINGER, *Bad und Bäder in der altchristlichen Kirche*, München 1928, p. 1-31 (Voir aussi *Reallexikon für Ant. u. Christ.* I, 1950, c. 1134-1143). Ce sont les anachorètes d'Orient qui ont prêché les premiers le renoncement aux bains et à l'eau (cf. ZELLINGER, *o. c.*, p. 47). En Occident, ce rigorisme eut un ardent défenseur en la personne de Jérôme. La question qu'un correspondant d'Augustin, Publicola, pose à l'évêque d'Hippone (*Epist.* 46, *CSEL* 34, 2, p. 127, 19 : « Si Christianus debet in balneis lauare uel in thermis in

fer rouge » (I *Tim.* 4, 2) et d'autres qu'il nomme, comme Hyménée et Philète, Démas, Hermogène et Alexandre le fondeur (cf. II *Tim.*) dont il rappelle les erreurs, les diverses doctrines et les multiples préjudices (qu'ils ont commis) ; il est vrai qu'il atteste lui-même qu'après son départ ne manqueront pas les loups redoutables (cf. *Act.* 20, 29) ni celui-là même qui encore « aujourd'hui est à l'œuvre dans les enfants d'incroyance » (*Éphés.* 2, 2).

9. Pour passer à notre époque aussi, sous le consulat du clarissime Aspar¹ qui se trouvait alors à Carthage, il est survenu dans cette ville un prodige diabolique et phénoménal : est-il un citoyen de ce pays qui l'ignore ? Une jeune fille d'origine arabe et qui portait l'habit d'une servante du Seigneur², était à se baigner dans des thermes³ lorsqu'elle regarda une statue de l'impudique Vénus⁴, puis se regardant elle-même, imita son attitude : elle s'offrit ainsi comme demeure au diable. Immédiatement, ce lion qui rôde en rugissant (cf. I *Pierre* 5, 8) trouva qui il cherchait. Il occupa donc le conduit de son gosier : aucune nourriture ni aucun breuvage ne le franchirent pendant environ soixante-dix jours et tout autant de nuits, le diable faisant exercer le jeûne en son propre honneur par un instrument dont il s'était rendu maître. Les parents de la jeune fille, pendant un aussi long laps de temps, espéraient que ce phénomène viendrait à disparaître : ne pouvant souffrir

quibus sacrificatur simulacris ? si Christianus debet in balneis, quibus in die festo suo pagani loti sunt, lauare siue cum ipsis siue sine ipsis ? ») fait bien voir à quel problème d'ordre religieux la fréquentation des thermes par des Chrétiens pouvait donner matière.

4. Les statues de Vénus étaient particulièrement nombreuses dans les thermes. La fête de *Venus Verticordia*, le 1^{er} avril, était célébrée par les « mulieres honestiores » dans les thermes propres aux femmes : cf. R. SCHILLING, *La religion romaine de Vénus*, Paris 1954, p. 231. Dans l'expression *Veneris impudicae* dont se sert ici Quodvultdeus, y a-t-il un jeu de mots ? Ce n'est pas certain : cf. *supra*, *Introd.*, p. 86 et n. 1.

15 simul cum filia sese ingesserunt sacerdoti quae acta erant
 fideliter intimantes. Hoc tantum puella fatebatur auem
 quandam noctis medio apparere quae sibi ore nescio quid
 infunderet. Stupor tunc inerat cunctis uidere puellam
 nullis indiciis diuturni ieiunii foedatam, nullo pallore seu
 20 tabe uel debilitate confectam, quin potius robustam suco
 uiscerum, mole membrorum. Cumque incredibilia uide-
 rentur quae dicebantur, habito consilio, monasterio
 puellarum in quo reliquiae sancti Stephani sitae sunt,
 sacerdos puellam inclusit simul et praeposito commendauit.
 Illic prima tantum die apparuisse illam auem asseruit
 25 sibique increpasse quod neque fame neque siti compulsa
 illum appeteret locum quo sibi accedere non liceret. Per
 duas sane hebdomades nihil cibi uel poculi sumens in
 monasterio mansit. 10. Accidit autem ut quintus decimus
 dominicus inlucesceret dies. Ascendentibus nobis cum
 sacerdote ut matutinum illic sacrificium solito offerretur,
 puellam praepositus ad altare perduxit eo incessu et habitu
 5 quo solent rubore perfusae ex epulis poculisque mulieres
 aduenire. Sed ut se illa prostravit altari, clamore fletus
 sui cunctis adstantibus gemitus lacrimasque indixit,

1. Sur la traduction de *sacerdos* par « évêque », nous renvoyons à l'étude que nous avons faite de tout ce récit dans l'*Introduction*, p. 92 s. TILLEMONT lui aussi (*Mémoires*, XVI, p. 789, note) comprend que le *sacerdos* mis en scène dans cette narration est l'évêque de Carthage, et il l'identifie à Capreolus. Cette identification est hautement probable.

2. *Incluit* est donné par *W* seul.

3. Ce monastère de Saint-Étienne, d'emplacement encore indéterminé pour AUDOLLENT (*Carthage romaine*, Paris 1901, p. 316 et n. 5), a été identifié depuis sur les lieux : il est recouvert par la route qui va de Carthage à Hamilcar et les villas environnantes. Mais on a reconnu le cloître et la chapelle attenante qui était pavée de deux mosaïques superposées. Le nom du protomartyr Étienne sur l'une d'elles a permis l'identification de ce monastère dont parle aussi Procope.

davantage un mal qui persistait, ils vinrent présenter leur fille à l'évêque¹ et le mirent exactement au courant de ce qui s'était passé. Mais la jeune fille bornait ses aveux à dire qu'au milieu de la nuit un oiseau lui apparaissait et lui versait je ne sais quoi dans la bouche. Ce fut alors une stupéfaction générale à la vue de cette jeune fille que ne flétrissait aucune marque de long jeûne, que n'épuisait aucune pâleur, ni dépérissement ni faiblesse, qui au contraire présentait la vigueur de chairs pleines de sève, de membres pleins de force. Et comme le récit paraissait incroyable, on tint conseil, après quoi l'évêque enferma² la jeune fille dans le monastère de femmes où sont placées les reliques de saint Étienne³, en la confiant au supérieur. Là, le premier jour, elle affirma seulement que l'oiseau lui était apparu et lui avait reproché d'avoir, sans pourtant y être contrainte par la faim ni la soif, gagné un lieu où il n'avait pas, lui, permission d'accéder. Eh bien, elle resta pendant deux semaines au monastère sans prendre ni nourriture ni breuvage. 10. Arriva l'aube du quinzième jour qui était un dimanche. Nous montâmes (au monastère) avec l'évêque⁴ pour y célébrer selon l'habitude le sacrifice du matin. Quand le supérieur conduisit la jeune fille à l'autel, sa démarche et sa tournure étaient celles qu'on voit aux femmes lorsque, toutes rouges, elles quittent une table où elles ont mangé et bu. Mais quand elle se prosterna devant l'autel, par le bruit de ses lamentations elle arracha à toute l'assistance des gémissements et des larmes, et le

Cf. G. G. LAPEYRE et A. PELLEGRIN, *Carthage latine et chrétienne*, Paris 1950, p. 38-39, et C. PICARD, *Carthage*, Paris 1951, p. 59. Sur la dévotion africaine à l'égard des reliques de saint Étienne, cf. AUGUSTIN, *C.D.*, XXII, 8 (265 s.).

4. Sur cette phrase, cf. *supra*, *Introd.*, p. 93 et n. 3. Contrairement à ce qu'affirme P. SCHEPENS (*Rech. Sc. rel.* 10, 1919, p. 240, n. 1), elle n'implique pas qu'il dût y avoir concélébration de la messe par l'évêque et un autre prêtre.

quibus tantum malum auferendum praesens plebs dominum exorabat. Erat enim iam indecens murmur in populo.

10 Peracto itaque sacrificio, cum idem inter ceteras breuem particulam corporis domini tinctam a sacerdote perciperet, semihora mandens, traicere non ualuit, necdum illo fugato de quo dicit apostolus : *Quae consonantia Christi ad Beliar?* et iterum : *Non potestis calicem domini bibere et calicem*
15 *daemoniorum. Non potestis mensae domini participare et mensae daemoniorum.*

Manu igitur faciem eius sustentante sacerdote ne sanctum proiceret, a quodam diacono suggestum est ut calicem salutarem gutturi eius pontifex applicaret. Quod
20 ut factum est, statim ut locum illum quem diabolus obsederat, saluatoris imperio reliquit, sacramentum quod ore gestabat cum laude redemptoris transglutisse <se> puella clamauit. Hinc laetitia omnis et uoces in gloriam Dei quod post LXXXV dies diabolo expulso puella de
25 potestate fuerit eruta inimici. Oblatio itaque rursum gratiarum actionis pro ea sacrificio ; percipiens certam partem, prisco est reddita usui. Tunc etiam dum haec aguntur, spiritu diuino actus diaconus eiusdem tituli statuam illam sublatam confregit in puluerem omnemque
30 insidiantis astutiam superauit diuina maiestas.

11. Nouimus etiam aduenisse illic quemdam sub specie monachi qui quaedam signa curationum se operari fatebatur. Cumque circa caecos et claudos phantasticos quosdam ageret lusos eosque oleo nescio cuius mortui osse
5 infuso liniret, ut sibi uisus gressusque redditos aestimabant,

10, 22 se addidit Pet.

23 gloriam edd. : -ria ω

1. L'usage de tremper le pain eucharistique dans le vin consacré est attesté en 675, au concile de Braga (cf. *DACL*, art. *Communion*, c. 2465).

peuple présent suppliait le Seigneur de faire disparaître un si grand mal. Voilà que déjà les murmures du peuple devenaient inconvenants.

Après l'achèvement du sacrifice, la jeune fille en question, parmi les autres, reçut de l'évêque une petite parcelle du corps du Seigneur, trempée (dans le vin consacré)¹, et elle la mâcha pendant une demi-heure sans réussir à l'avalier : car (de son corps) n'avait pas encore été chassé celui dont l'apôtre dit : « Quelle entente entre le Christ et Béliar ? » (II *Cor.* 6, 15) ; et encore : « Vous ne pouvez boire à la coupe du Seigneur et à la coupe des démons. Vous ne pouvez partager la table du Seigneur et la table des démons » (I *Cor.* 10, 21).

Tandis que l'évêque, de la main, lui soutenait le visage pour l'empêcher de rejeter le pain eucharistique, un diacre suggéra au pontife d'appliquer sur le gosier le calice salutaire. Ce qui fut fait : aussitôt sur l'ordre du Sauveur, le diable abandonna l'endroit qu'il avait investi ; quant au pain consacré qu'elle avait dans la bouche, la jeune fille s'écria, en louant son Rédempteur, qu'elle l'avait avalé. D'où une allégresse générale et un concert à la gloire de Dieu qui avait, au bout de quatre-vingt-cinq jours, chassé le diable et sauvé la jeune fille du pouvoir de l'Adversaire. Aussi recommença-t-on la messe en sacrifice d'action de grâces pour elle ; elle y prit une part déterminée et se trouva rendue à son ancien mode de vie. Au moment précis où cet événement avait lieu, un diacre du même établissement religieux, poussé par une inspiration divine, enleva la statue et la réduisit en poussière : ainsi la divine Majesté triompha de toute la malice de celui qui s'y embusquait.

11. Nous avons vu aussi venir dans cette ville un prétendu moine qui affirmait opérer des guérisons miraculeuses. Il pratiquait sur la personne des aveugles et des boiteux des tours d'illusionniste en les oignant d'une huile où avait infusé l'os de je ne sais quel mort ; ils pensaient, en le

discedentes in illis quibus antea tenebantur infirmitatibus permanebant. Sed in his proditum sese cognoscens seductor ille aufugit. 12. In Asia uero siue ipsum siue alium talia fecisse quidam Christianus religiosus et nobilis enarrauit.

In Italia quoque, nobis apud Campaniam constitutis, dum uenerabilis et apostolico honore nominandus papa
5 Leo Manichaeos subuerteret et contereret Pelagianos et maxime Iulianum ambientem, quidam Florus nomine, spiritu seductionis adreptus, uirtutem et meritum sibi sancti Sossi martiris adsignans, haud procul a Neapolitana ciuitate in subuersionem animarum <cum> quaedam
10 promitteret faceretque illicita, a germano uenerabilis Nostriani episcopi Etherio presbytero simul cum clericis

12, 9 subuersionem edd.: -one ω || cum post animarum addidi: post adsignans ponunt edd.

1. « Et nobilis » : T, G, P, R. La leçon isolée de B (« et nobis ») paraît bien être une corruption.

2. D'après P. SCHEPENS, *l. c.*, p. 242, n. 3, c'est par souci d'exactitude que Quodvultdeus a écrit ici *apud Campaniam*, et non pas *Neapoli*. Il paraît avoir habité en effet dans la banlieue de Naples : sa dépouille mortelle fut inhumée dans un faubourg de la ville, c'est au VIII^e siècle qu'elle fut transférée dans l'église de Saint-Gaudiosus à Naples (*Acta SS.* oct., t. XI, p. 852, n. 30).

3. Sur la date de cette action entreprise par Léon le Grand contre les Manichéens, cf. *supra*, *Introd.*, p. 17 et n. 2. Voir aussi E. DE SROOP, *Essai sur la diffusion du manichéisme dans l'Empire romain*, Gand 1909, qui indique (p. 124) que les Manichéens en Italie s'étaient accrus du fait de l'arrivée d'Africains chassés par les Vandales. On sait que le manichéisme était bien implanté, et très actif, en Afrique (cf. J. ZEILLER, dans *Mélanges Fr. Martroye*, Paris 1940, p. 101-106, et COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, p. 135, n. 7). Dom J. LECLERCQ, dans son introduction aux *Sermons de Léon le Grand* (SC 22, Paris 1949) signale un mémoire inédit du R. P. Lauras sur le manichéisme.

4. Sur la répression contre le pélagianisme et contre son représentant Julien d'Éclane, cf. DUCHESNE, *Histoire de l'Église ancienne*, III^e p. 664. Voir aussi *supra*, *Introd.*, p. 17 et n. 3.

5. Sossius ou Sosius, diacre de l'Église de Misène, fut martyrisé sous Dioclétien avec six compagnons ; son corps fut inhumé à Misène,

quittant, avoir recouvré l'usage de leurs yeux ou de leurs jambes, mais en fait ils demeuraient accablés des mêmes infirmités qu'auparavant. Se sachant trahi par ces fausses guérisons, cet imposteur s'est enfui ! 12. Des faits semblables se sont rencontrés en Asie par l'œuvre, soit du même personnage, soit d'un autre, d'après le récit d'un Chrétien, homme religieux et de grande famille¹.

En Italie également. Nous nous trouvons en Campanie² au moment où le vénérable pape Léon, qui mérite d'être nommé avec les honneurs dus aux apôtres, détruisait les Manichéens³ et écrasait les Pélagiens, l'intrigant Julien en particulier⁴ : c'est alors qu'un nommé Florus, saisi par l'esprit d'imposture, s'arrogeait la vertu et le mérite du saint martyr Sossius⁵ ; comme, non loin de la ville de Naples, pour la ruine des âmes, il promettait d'accomplir et accomplissait des opérations impies, il fut arrêté et enfermé par le frère du vénérable évêque Nostrianus, le prêtre Éthérius⁶, en même temps que par le clergé de

puis, au commencement du X^e siècle, transféré à Naples dans une église du Misenate castrum que détruisirent les Sarrasins. Il figure au calendrier de Naples, comme à celui de Carthage, à la date du 23 septembre. Cf. *DACL* XII, 1, c. 692-693.

6. Le texte n'est pas sûr. Faut-il lire, avec H. Petri, « Etherio » ou, avec tous les autres éditeurs, « et Herio » ? Les quatre mss qui nous conservent ce passage, ne permettent pas de trancher. Les deux noms Etherius et Herius sont attestés. Nous avons préféré la lecture de Petri : elle nous a paru plus conforme au goût de Quodvultdeus pour les périphrases cérémonieuses dont il fait précéder certains noms de personne (cf. III, ch. XXXVIII, 44 : « sacerdotum multorum pater et dignae memoriae nominandus antistes Aurelius »). Ni Etherius, ni Herius ne sont des noms que l'histoire ecclésiastique de la Campanie ait retenus. Quant à Nostrianus, il nous est mieux connu : le *Chronicon Episcoporum Sanctae Neapolitanae ecclesiae* (cf. B. CAPASSO, *Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia*, Naples 1881, I, p. 171-172) indique qu'il a occupé pendant dix-sept ans le siège épiscopal de Naples, entre Jean I et Timasius, et qu'il se serait signalé par diverses constructions. Il semble être mort en 449 ; au moment où Quodvultdeus écrit le *Liber*, il était certainement en vie (comme le pape Léon) ; cf. *supra*, *Introd.*, p. 18 et n. 2.

praedictae ecclesiae detentus et coercitus, digne a praefatae prouinciae liminibus pulsus est.

- 15 Multa sane per diuersas terras agit ille qui suae perditionis socios quaerit. Ideoque pauca ipsius in hoc opere intimanda credidi ut qui post nos futuri sunt, legendo cognoscant qua cautela Deo iuuante superare ualeant inimicum.

VII. Praedictio implenda de muliere
et bestia qua portatur
(credenda tantum)

13. In Apocalypsi Iohannes apostolus dicit : *Venit unus ex VII angelis sanctis et locutus est mecum dicens : Veni, ostendam tibi iudicium meretricis magnae sedentis super aquas multas. Et duxit me in spiritu et uidi mulierem*
5 *sedentem super bestiam habentem capita VII et cornua X, ferentem poculum in manu sua plenum exsecrationibus immunditiae et fornicatione totius terrae. Et paulo post : Vidi mulierem illam ebriam sanctorum sanguine et sanguine*
10 *martirum Christi Iesu.*

- 10 Haec est Babylonia illa magna per mundum exspolianda tropaeis ; eiusque *filia est misera*, quaecumque facta eius et superbiam imitatur. Nec eam uno in loco aestimes ciuitatem quae toto est sparsa in orbe. De qua dicit et propheta Dauid : *Filia Babylonis misera ; beatus, ait, qui retribuet*
15 *tibi retributionem tuam quam retribuisti nobis. Et in Apocalypsi Iohannis dicitur : Reddite ei sicut et ipsa reddidit uobis. In poculo quo miscuit uobis, miscite ei duplum ; et in quantum se clarificauit et potestatis habuit, in tantum dale ei cruciatus et luctus, quia dicit : Sedeo regina et uidua*

13, 8 sanguine edd. : -nem ω (bis)

1. Digne : leçon de G, P, R, T et B, suivis par les éditions, ont ici sic.

l'église susdite, puis il fut, comme il le méritait¹, expulsé du territoire de la province précitée.

Nombreux sont, à la vérité, dans les différents pays, les agissements de celui qui se cherche des compagnons de perdition. Aussi ai-je cru devoir en faire connaître quelques-uns dans cet ouvrage, pour que nos descendants apprennent en les lisant quelle précaution leur permettra, avec l'aide de Dieu, de vaincre l'Adversaire

VII. Prédiction dont l'accomplissement est à venir :
La femme et la Bête qu'elle monte
(à croire uniquement)

13. Dans l'Apocalypse, l'apôtre Jean dit : « Alors l'un des sept anges saints s'en vint me dire : « Viens, que je te montre le jugement de la grande Prostituée, assise au bord des grandes eaux. » Et il me transporta en esprit, et je vis une femme assise sur une bête à sept têtes et dix cornes, et qui tenait à la main une coupe pleine des exécractions d'impureté et de la fornication de toute la terre » (*Apoc.* 17, 1 ; 2-3). Et un peu plus loin : « Je vis cette femme s'enivrer du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus Christ » (*ib.* 6).

Cette femme, c'est Babylone la Grande (cf. *ib.*, 5), qu'il faut, à travers le monde, dépouiller de ses trophées ; et sa « misérable fille » (*Ps.* 136, 8) c'est quiconque imite sa conduite et son orgueil. Car n'allez pas placer en un lieu unique cette cité qui est répandue à travers la totalité du monde ! Elle dont le prophète David aussi a dit : « Misérable fille de Babylone, heureux celui qui te revaudra les maux que tu nous a valus » (*Ps.* 136, 8). Et dans l'Apocalypse de Jean : « Qu'on la paie de sa propre monnaie ! Dans la coupe de ses mixtures, mélangez-lui une double dose. A la mesure de son faste et de sa puissance, donnez-lui supplices et deuils. Car elle dit : Je trône en reine, et je ne

20 *non sum nec luctum uisura sum. Ideoque una hora plagae eius aduenerunt, mors, fames et luctus. Et ipsam igni cremabunt quoniam fortis est dominus qui eam iudicauit.*

14. Quis autem non intellegat quam dicat *ferentem poculum plenum exsecrationibus immunditiae et fornicatione totius terrae?* Aeterna cum dicitur quae temporalis est, utique nomen est blasphemiae; cum mortales, licet reges, 5 in ea dicuntur diui eis que supplices dicunt: « Numini uestro, altaribus uestris, perennitati uestrae », et cetera quae uanitas, non ueritas tradidit, utique exsecrabilia sunt. Haec enim aeterno Deo debentur.

Sane in sacris sacrilegis et mollibus tunc sacerdotibus 10 ad fornicationem idolatriae omnes gentes inuitans seipsam in subditis contaminauit. De quibus sacer insonat psalmus: *Perdidisti omnes qui fornicantur abs te.* Verumtamen quia sunt in ea ciues supernae patriae Hierusalem qui dicunt: *Mihi autem adiungi Deo bonum est,* dicitur eis: *Exi de 15 ea, populus meus, ne particeps sis delictorum eius et ne perstringaris plagis eius.* Exeunt enim hi qui non fastus eius sed humilem uiam Christum sequuntur, qui non rapinam sed misericordiam diligunt, qui *pacem et sanctificationem custodiunt sine qua nemo poterit uidere Deum,* 20 qui gemunt et dolent ob iniquitates quae fiunt in medio eorum, nec sunt iugum ducentes cum infidelibus. Quos etiam dominus in euangelio suo exhortatur alloquio dicens inter cetera: *Beati miles quia ipsi possidebunt terram;*

14. 5 numini *Mang.*: nomini ω

1. Antithèse très ancienne dans la littérature chrétienne; cf. notre *Deus Christianorum*, p. 445, n. 6. On la retrouve dans *De symb.* III, 3 (*PL* 40, 654).

2. Expressions venant de saint Augustin: cf. *C.D.* II, 4 (31); II, 7 (20); VI, 7 (84); VII, 26 (1). Les « molles » désignent surtout les Galles.

suis pas veuve, et jamais je ne connaîtrai le deuil. Voilà pourquoi, en une heure, des fléaux sont sur elle: mort, famine et deuil. Et on la consumera par le feu; car puissant est le Seigneur qui l'a condamnée» (*Apoc.* 18, 6-8).

14. Qui ne saurait reconnaître celle dont l'apôtre dit qu'elle « tenait une coupe pleine des exécutions d'impureté et de la fornication de toute la terre » (*Apoc.* 17, 4)? Quand cette cité qui est temporelle, reçoit le nom d'« éternelle », c'est là, évidemment, une dénomination blasphématoire; quand des mortels — tout rois qu'ils soient — y reçoivent le nom de « divins » (*diui*) et que leurs suppliants disent: « A votre divinité, à vos autels, à votre éternité » et toutes autres expressions traditionnelles venues de la vanité, et non de la vérité¹, ce sont là, évidemment, des exécutions: car ces titres sont dus au Dieu éternel.

Eh bien oui, c'est dans ses mystères sacrilèges et avec ses prêtres invertis² que cette prostituée a invité alors toutes les nations à la fornication de l'idolâtrie et qu'elle s'est souillée elle-même en la personne de ses subordonnés. Le psaume sacré retentit à leur sujet: « Tu as anéanti tous ceux qui te sont adultères » (*Ps.* 72, 27). Mais comme il y a dans cette cité des citoyens de Jérusalem, la patrie céleste, et qu'ils disent: « Pour moi, approcher de Dieu est mon bien », il leur est dit (en retour): « Sors, quitte-la, ô mon peuple, de peur que tu ne sois solidaire de ses fautes et que tu ne sois accablé par ses fléaux » (*Apoc.* 18, 4). Ils sortent en effet, ceux qui n'imitent pas son faste, mais suivent la voie d'humilité qu'est le Christ, ceux qui chérissent non la rapacité, mais la miséricorde, ceux qui restent fidèles à « la paix et à la sanctification sans laquelle personne ne pourra voir Dieu » (*Héb.* 12, 14), ceux qui gémissent et se lamentent devant les impiétés qui s'accomplissent au milieu d'eux (cf. *Éz.* 9, 4) et ne forment pas d'attelage avec les infidèles (cf. *II Cor.* 6, 14): ce sont ceux que le Seigneur aussi, dans son Évangile, exhorte par le sermon où il dit entre autres: « Heureux les doux, car ils recevront

- 25 *beati misericordes quia ipsi misericordiam consequentur;*
beati pacifici quia ipsi filii Dei uocabuntur; beati lugentes
quia ipsi consolabuntur; beati qui persecutionem patiuntur
propter iustitiam quoniam ipsorum est regnum caelorum.
 Testatur et Paulus dicens : *Tantum qui modo tenet,*
teneat donec de medio fiat; et tunc reuelabitur iniquus quem
 30 *dominus Iesus interficiet spiritu oris sui et euacuabit in*
inluminacione praesentiae suae.

VIII. Praedictio implenda de X regibus quos
 Antichristus inueniet
 (credenda tantum)

15. In Apocalypsi Iohannes : *Dixit, ait, mihi angelus:*
Propter quid admiratus es? Ego tibi dicam sacramentum
huius mulieris et bestiae qua portatur. Bestia quam uidisti
fuit et non est; sed ascensura est ex abyssu et itura in interi-
 5 *tum. Illa VII eius capita VII montes sunt supra quos*
mulier sedet; et reges VII sunt; unde quinque ceciderunt,
unus superest, alius nondum uenit, et cum uenerit, oportet
breui tempore illum manere; bestia quae fuit et non est,
et ipsa octauo loco est cum sit ex VII, et in perditionem ibit.
 10 *Et X cornua quae uidisti X reges sunt: hi regnum nondum*
acceperunt sed potestatem regni una hora accipient post
bestiam.

Hoc et Danihelo ostensum est : bestiam quartam quae grandior omnibus bestiis fuit, tot cornua habentem.

16. Sed quod ibi dicit, cornu minus surrexisse et tria cornua excussisse ante se, hic septem reges nominat illis

Tit. credenda scripsi: credita G om. cett.

la terre en héritage. Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. Heureux les pacifiques, car ils seront appelés fils de Dieu. Heureux les affligés, car ils seront consolés. Heureux les persécutés pour la justice, car le royaume des cieux leur appartient » (*Matth.* 5, 4-10).

Attestation de Paul aussi : « Que seulement celui qui le retient, soit d'abord écarté ; alors l'Impie se relèvera et le Seigneur Jésus le fera disparaître par le souffle de sa bouche et l'anéantira par le resplendissement de sa Venue » (*II Thess.* 2, 7-8).

VIII. Prédiction dont l'accomplissement est à venir :
 Les dix rois que l'Antichrist trouvera
 (à croire uniquement)

15. Dans l'Apocalypse de Jean : « L'ange me dit : « Pourquoi t'étonner ? Je vais te dire, moi, le mystère sacré de cette femme et de la Bête qu'elle monte. La Bête que tu as vue, elle était et elle n'est plus ; mais elle va remonter de l'abîme et s'en aller à sa perte » (*Apoc.* 17, 7-8). « Les sept têtes de cette Bête, ce sont sept collines sur lesquelles la femme est assise ; et ce sont aussi sept rois, dont cinq ont passé, l'un vit et l'autre n'est pas encore venu ; une fois venu, il faut qu'il demeure un court laps de temps. Quant à la Bête qui était et n'est plus, elle-même fait le huitième, tout en étant un des sept ; et elle s'en ira à sa perte. Et les dix cornes que tu as vues, ce sont dix rois : ils n'ont pas encore reçu de royauté, mais ils recevront un pouvoir royal pour une heure seulement après la Bête » (*ib.*, 9-12).

Cette révélation avait été donnée à Daniel aussi : il y avait une quatrième bête qui était la plus grande de toutes et avec ce même nombre de cornes (cf. *Dan.* 7, 7).

16. Mais la corne plus petite, dont il parle, qui se dressa et repoussa devant elle trois cornes (cf. *ib.*, 8), ce sont les sept rois nommés ici (dans l'Apocalypse) après l'expulsion

tribus expulsis ; ipsum autem octauum Antichristum esse cum sit ex septem.

- 5 Ergo, in quantum datur aestimatio, aut priores reges memorat qui truculentiores fuerunt in religione Christiana, aut ex decem, tribus exstinctis, VII futuros qui et ipsi saeuiant in ecclesiam.

- 10 Omnes sane haeticos Arrianos uult intellegi cum dicit : *Hi aduersus agnum pugnabunt et agnus uincet eos.* Pugnant enim exsufflando et rebaptizando membra agni quae iam Christus suo sanguine sacrauerat. *Sed nemo perit, ait dominus, nisi filius perditionis.*

- 15 Octauum igitur regum quem dicit Antichristum, quidam Neronem intelligi uolunt ut ipse sit *bestia quae fuit et non est* et iterum uentura est. Sed siue ipsius formam et speciem corporis sumat et in ea appareat, — sicut e contrario angelus sanctus in Tobi libro speciem ac similitudinem Azariae, Annaniae magni, suscepit —, siue in alterius
20 specie appareat Antichristus, ipsius tamen Neronis luxuriam et spurcitiâ saeuitiâque morum habiturum Danihel propheta testatur : Quae in sequenti capitulo demonstranda sunt.

IX. Praedictio implenda in moribus Antichristi

(credenda tantum)

17. Danihel propheta dicit angelum dixisse sibi : *Filii quoque praeuaricatorum populi tui extollentur ut impleant*

16, 14 regum Sol. : regnum TB regem GPWR
20 specie Pel. : -ciem ω

1. Cf. Tob. 5, 12 (sec. LXX ; 18, sec. Vulg.).

de trois d'entre eux : le huitième qui fait néanmoins partie des sept, c'est l'Antichrist lui-même.

Ainsi, pour autant qu'il m'est donné d'en juger, ou bien Jean fait mention des précédents souverains, qui furent d'une grande brutalité à l'égard de la religion chrétienne, ou bien il annonce que sur les dix, trois ayant disparu, il y en aurait sept pour se déchaîner, eux aussi, contre l'Église.

Pour sûr, quand il dit : « Ils combattront contre l'Agneau, et l'Agneau les vaincra » (Apoc. 17, 14), il veut nous faire reconnaître tous les Ariens. Ils combattent en effet (l'Agneau), eux qui exorcisent et rebaptisent les membres de l'Agneau, que le Christ avait déjà consacrés par son sang. Mais, dit le Seigneur « personne ne se perd sauf le fils de perdition » (Jn 17, 12).

Quant au huitième roi qu'il appelle l'Antichrist, certains veulent y reconnaître Néron, de sorte que ce serait lui, cette « Bête qui était et n'est plus » et doit venir une deuxième fois (Apoc. 17, 8). En tous cas, qu'il doive prendre l'apparence et l'aspect extérieurs de cet empereur pour se manifester, — comme, à l'opposé, le saint ange du livre de Tobit prit l'apparence et la figure d'Azarias, fils d'Ananias le Grand¹ — ou qu'il doive se manifester sous les traits de quelqu'un d'autre, l'Antichrist aura du moins le caractère luxurieux, impudique et cruel de Néron, ainsi que l'atteste le prophète Daniel. C'est ce que nous devons montrer dans le chapitre suivant.

IX. Prédiction dont l'accomplissement est à venir : Le caractère de l'Antichrist

(à croire uniquement)

17. Le prophète David dit que l'Ange lui adressa ces paroles : « Les fils des prévaricateurs de ton peuple se dresseront aussi pour accomplir la vision » (Dan. 11, 14) ;

uisionem. Et paulo post : *Stabil, ait, in loco regis uilissimus et indignus decore regio, et in paucis diebus conteretur non in furore nec in proelio. Et faciet iuxta uoluntatem suam rex et eleuabitur et magnificabitur aduersus omnem deum, et aduersus Deum deorum loquetur magna et diriget donec compleatur iracundia; perpetrata est quippe definitio. Et Deum patrum suorum non reputabit et erit in concupiscentiis 5 feminarum, et deum quem ignorauerunt patres eius colet et deum Maozim in loco suo statuet.*

Hic ostenditur quod ex Iudaeis, de tribu Dan quae hodieque in Perside est, ueniat Antichristus iuxta propheti-
 15 *cam benedictionem Iacob patriarchae dicentis : Dan iudicabit populum sicut aliae tribus. Fiat Dan coluber in uia, cerastes in semita, mordens ungulas equi ut cadat ascensor eius retro.* Statimque uerum Christum dominum uenturum ostendit dicens : *Salutarem tuum exspectabo, domine.*

Hoc etiam in euangelio quod supra posuimus testatus est dominus Iudaeis dicens : *Veni ego in nomine patris mei et non credidistis mihi. Alius ueniet in nomine suo et ipsi credetis.*

Quos praeuaticatores legis redarguens Paulus ostendit
 25 Antichristo credituros : *Pro eo, ait, quod dilectionem ueritalis non receperunt ut salui fierent, ideo mittit illis Deus operationem erroris ut credant mendacio, ut iudicentur omnes qui non crediderunt ueritati sed consenserunt iniquitati.*

Notandum sane post bestiam haec omnia esse uentura,
 30 id est sublato regno in quo mulier sedet ebria sanctorum

17, 11 Maozim scripsi: Moazi ω

1. Cf. supra Pars II, ch. XXXV, 78.

et un peu plus loin : « A la place du roi se dressera un misérable, indigne des honneurs royaux, et en peu de jours, il sera brisé, mais sans fureur et sans combat (*ib.*, 21+20). Le roi agira selon son bon plaisir, s'exaltera et se glorifiera par dessus tous les dieux, et contre le Dieu des Dieux il tiendra un langage hautain et sa route sera heureuse jusqu'à ce que la colère soit comble ; car l'arrêt s'est accompli (*ib.*, 36). Il n'aura pas d'égards pour le Dieu de ses pères et sera possédé par le désir des femmes (*ib.*, 37) ; et il vénérera un dieu que ses pères n'ont pas connu et il mettra à sa place le Dieu Maozim » (*ib.*, 38).

Cette indication montre que l'Antichrist viendra des Juifs, de la tribu de Dan qui aujourd'hui encore est en Perse, et cela conformément à la bénédiction prophétique du patriarche Jacob qui a dit : « Dan jugera son peuple comme les autres tribus. Que Dan soit un serpent sur le chemin, un céraste sur le sentier, mordant le sabot du cheval pour que le cavalier tombe à la renverse » (*Gen.* 49, 16-17). Et aussitôt, il indique la venue du véritable Christ, le Seigneur, par ces mots : « J'attendrai ton salut, Seigneur » (*ib.*, 18).

Le Seigneur, dans l'Évangile, a apporté le même témoignage — que nous avons déjà cité plus haut¹ — quand il a dit aux Juifs : « Je suis venu au nom de mon Père et vous ne croyez pas en moi. Un autre viendra en son nom et vous croirez en lui » (*Jn* 5, 43).

Paul, voulant confondre ces préuaticateurs de la Loi, montre qu'ils croiront à l'Antichrist : « C'est parce qu'ils n'ont pas accueilli l'amour de la vérité qui les aurait sauvés, que Dieu leur envoie une influence qui les égare et leur fait croire le mensonge, en sorte que soient condamnés tous ceux qui n'auront pas cru à la vérité et auront pris parti pour le mal » (*II Thess.* 2, 10-12).

Il faut noter, à la vérité, que tous ces événements se produiront après la Bête, c'est-à-dire après la disparition du royaume où la femme est assise « ivre du sang des

sanguine : Quae nos credentes posteris uidenda relinquimus.

**X. Praedictio implenda persecutionum
Antichristi
(credenda tantum)**

18. In uisione Danihelo angelus de Antichristo : *Cor eius, ait, aduersus testamentum sanctum. Item ibi : Brachia ex eo exsurgent et polluent sanctuarium fortitudinis et auferent iuge sacrificium et dabunt abominationem in desolatione et impii in testamentum simulabunt fraudulententer* — et hic Arrianos signat praecursores Antichristi. *Populus autem, ait, sciens Deum suum obtinebit, et docti in populo docebunt plurimos, et erunt in gladio et in flamma et in captiuitate et in rapina dierum. Cumque conruerint, subleuabuntur auxilio modico et applicabuntur eis plurimi fraudulententer. Et de eruditis ruent ut consentur et eligantur et dealbentur sancti usque ad tempus praefinitum. Item ibi : In tempore illo, dictum est, consurget Michael princeps magnus qui stat pro filiis populi tui; et ueniet tempus quale non fuit ab initio ex quo gentes esse coeperunt usque ad tempus illud. Et in tempore illo saluabitur populus tuus omnis qui inuentus fuerit scriptus in libro uitae.*

Firmat haec dominus in euangelio : *Cum uideritis, ait, uastationem desolationis quae dicta est in Danihelo, qui legit intellegat. Et iterum : In diebus autem illis erit tribulatio*

Tit. credenda scripsi : credita TG om. cett.

saints ». De ce qui, pour nous, est objet de foi, nous laissons voir la réalisation à nos descendants.

**X. Prédiction dont l'accomplissement est à venir :
Les persécutions de l'Antichrist
(à croire uniquement)**

18. Dans une vision, l'Ange dit à Daniel à propos de l'Antichrist : « Son cœur se tournera contre l'Alliance sainte » (*Dan. 11, 30*). Et encore : « De lui se dresseront des forces qui viendront profaner le sanctuaire de la Puissance, elles aboliront le sacrifice perpétuel et mettront l'abomination de la désolation ; et les impies feindront hypocritement pour combattre la Loi » (*ib., 31-32*) — et par là il annonce les Ariens, précurseurs de l'Antichrist —. « Mais, poursuit-il, le peuple qui connaît son Dieu, tiendra bon, et les docteurs, dans le peuple, enseigneront la multitude ; ils passeront par l'épée et la flamme et la captivité et la spoliation, durant des jours ! Et lorsqu'ils s'écrouleront, on ne leur viendra pas en grande aide, et beaucoup se mêleront à eux hypocritement. Et parmi les doctes, il en est qui s'écrouleront, pour que les saints soient purifiés, élus et blanchis jusqu'au temps marqué de la fin » (*ib., 32-35*). Et chez ce prophète encore : « En ce temps-là se lèvera Michel, le grand prince, qui se tient auprès des enfants de ton peuple. Et il viendra un temps comme il n'y en a pas eu depuis l'origine où les nations ont commencé d'exister, jusqu'à ce temps. Et en ce temps, ton peuple sera sauvé, tous ceux qui se trouveront inscrits dans le livre de la Vie » (*Dan. 12, 1*).

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile : « Quand vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, que le lecteur comprenne » (*Math. 24, 15. Cf. Dan. 9, 27*) ; et encore : « En ces jours, il y aura une tribulation et une détresse comme il n'y en a pas eu depuis

et angustia qualis non fuit ab initio. Et nisi breuiasset Deus dies illos, non remansisset omnis caro; sed propter electos breuiabuntur dies illi.

Testatur et Iohannes in Apocalypsi : *Data est, ait,*
 25 *potestas bestiae loquendi magna et aperuit os suum in blasphemia aduersus Deum blasphemare nomen eius et tabernaculum eius. Et data est ei potestas faciendi bellum cum sanctis et uincere et occidere eos; et data est ei potestas in omni tribu et lingua et gente, et adorabunt eam omnes*
 30 *qui non sunt scripti in libro uitae agni qui est ab origine saeculi. Hic etiam martiria Christi domini refulgent ut, sicut primus eius aduentus milia infantium, ita secundus electorum suppleat numerum.*

XI. Praedictio implenda de superbia Antichristi

(credenda tantum)

19. Hiezechiel propheta : *Eleuatum est, ait, cor tuum et dixisti: Deus ego sum et in cathedra Dei sedeo in corde maris: cum sis homo et non Deus. Et dedisti cor tuum quasi*
 5 *cor Dei. Dicit et Paulus apostolus: Cum uenerit refuga primum et reuelatus fuerit homo peccati, filius perditionis, qui superetollitur supra omne quod dicitur Deus aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat ostentans se tamquam sit Deus. Et dominus in euangelio: Cum uobis dixerint: Ecce hic est Christus, ecce illic, nolite ire post eos. Et in*
 10 *Apocalypsi Iohannes: Vidi, ait, bestiam ascendentem de terra, et habebat cornua duo agni similia et loquebatur ut*

1. Sur cette forme de la citation scripturaire, cf. *supra*, Pars III, ch. XXXV, 37.

le commencement. Et si Dieu n'avait pas abrégé ces jours-là, nulle chair n'aurait subsisté : mais à cause des élus, ces jours-là seront abrégés » (*ib.*, 21-22).

Attestation par Jean dans l'Apocalypse : « Pouvoir fut donné à la Bête de proférer des paroles hautaines ; et elle ouvrit la bouche dans des blasphèmes contre Dieu, pour blasphémer son nom et son tabernacle. Pouvoir lui fut donné de faire la guerre aux saints, de les vaincre et de les tuer ; et pouvoir lui fut donné sur toute tribu, langue et nation ; et tous l'adoreront, tous ceux qui ne sont pas inscrits dans le livre de Vie de l'Agneau qui existe¹ depuis le commencement des temps » (*Apoc.* 13, 5-8). C'est alors que resplendiront les martyres subis pour le Christ Seigneur : ainsi, de même que son premier Avènement a été marqué par le martyre de milliers de tout-petits, son deuxième Avènement achèvera le nombre des Élus.

XI. Prédiction dont l'accomplissement est à venir : L'orgueil de l'Antichrist

(à croire uniquement)

19. Du prophète Ézéchiël : « Ton cœur s'est enflé et tu as dit : Je suis Dieu, et je suis assis sur le trône de Dieu au cœur de la mer — ; alors que tu es un homme et non Dieu, et tu t'es fait un cœur semblable à Dieu » (*Éz.* 28, 2). De l'apôtre Paul : « Lorsque sera venu d'abord l'Apostat et que se sera révélé l'homme de péché, le fils de mort, qui s'élève au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou reçoit un culte, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se produisant lui-même comme s'il était Dieu » (*II Thess.* 2, 3-4). Du Seigneur dans l'Évangile : « Quand ils vous diront : « Tenez, voici le Christ, tenez, le voilà, ne les suivez pas » (*Mc* 13, 21. *Matth.* 24, 23). De Jean dans l'Apocalypse : « Je vis monter de la terre une bête qui avait deux cornes semblables à celles d'un agneau mais parlait

draco. Et paulo post : *Et fecit signa magna ita ut ignem faceret de caelo descendere in terram sub oculis hominum, et seduxit eos qui habitant terram propter signa quae data sunt ei facere.* Hic metuant curiosi et maxime Iudaei : Quia Iudaei signa petunt, ut apostolus dicit, et Graeci sapientiam quaerunt.

Vnde quidam coniciunt in templo Salomonis Antichristum esse sessurum uel se efferre signis quibus Christus esse credatur. Nam eum et praecones mendacii sui habiturum ostensum est cum dictum sit *duo cornua habiturum agni similia.* Dicit et Iohannes in Apocalypsi : *Vidi, inquit, ex ore draconis et ex ore bestiae et ex ore pseudo-prophetae spiritus tres immundos exeuntes uelut ranas; sunt enim spiritus daemoniorum facientes signa. Exient ad reges totius orbis terrae contrahere eos in pugnam ad diem illum magnum Omnipotentis.* Quod enim in Daniheolo dictum est : *Et semina ex eo exsurgent,* hic aperte dictum est exire uelut praecones eius *spiritus tres immundos* tamquam in tres partes orbis, id est Asiae, Europae et Africae, qui et signis persuadeant Antichristum ipsum esse Christum. Sed eum non esse sequentia demonstrabunt.

19, 26 *contrahere eos scripsi* (cf. note 1)

28 Et semina *Mang.*: examina *TBGR* ex anima *PW*

1. *Contrahere eos*: nous avons ainsi corrigé le texte de *T, B, G, P* qui portent : *contra hebreos*, tandis que *W* donne *contra eos*. Les éditions imprimées, comme la Vulgate, ont ici : *congregare illos*. Cf. *supra, Introd.*, p. 51, n. 2.

2. Ce verset du prophète Daniel a été précédemment cité d'après une version faite sur les *LXX*; cf. *supra, Introd.*, p. 50 et n. 2.

comme un dragon » (*Apoc.* 13, 11) ; et un peu plus loin : « Elle accomplit de grands prodiges : jusqu'à faire descendre sous les yeux de tous le feu du ciel sur la terre ; et elle fourvoya les habitants de la terre par les prodiges qu'il lui a été donné d'accomplir » (*ib.*, 13-14). Que tremblent ici les magiciens, et surtout les Juifs ! Car « les Juifs demandent des prodiges, comme dit l'apôtre, et les Grecs cherchent la sagesse » (*I Cor.* 1, 22).

De ces passages, certains conjecturent que l'Antichrist s'établira dans le temple de Salomon ou qu'il se mettra en vue par des prodiges capables de faire croire qu'il est le Christ. Car il aura, lui aussi, deux hérauts de son mensonge, comme le montre le passage où il est dit qu'il aura « deux cornes semblables à celles d'un agneau ». Jean dit aussi dans l'Apocalypse : « Je vis, de la gueule du dragon et de la gueule de la bête, et de la gueule du faux prophète, sortir trois esprits impurs, comme des grenouilles : et de fait, ce sont des esprits démoniaques faiseurs de prodiges ; ils s'en vont auprès des rois du monde entier les rassembler¹ pour combattre au grand jour du Dieu Tout Puissant » (*Apoc.* 16, 13-14). Car si on lit dans Daniel : « Et des germes surgiront de lui » (*Dan.* 11, 31, *sec. Theod.*)², il est dit ici en toute clarté que sortiront de lui pour être ses hérauts « trois esprits impurs », comme destinés aux trois continents du monde, l'Asie, l'Europe et l'Afrique, et qui essaieront par des prodiges de faire croire que l'Antichrist est le Christ lui-même. Mais la suite montrera qu'il ne l'est pas.

XII. Praedictio implenda de Antichristo
 <conuincendo> quod Christus non sit
 (credenda)

20. Antichristus in qua superbia sit uenturus superius dicta declarant. Non ergo erit humilis eius aduentus sicut de Christo omnis resonat propheta Esaia dicente : *In humilitate iudicium eius sublatum est; natiuitatem autem eius quis enarrabit? quia tollitur a terra uita eius.* Non ducetur sicut ouis ad uictimam, id est ad passionem ut Christum ductum euangelia testantur et prophetae. Non dabit percutienti se maxillam nec sputa et colafos accipiens tacebit, quae in Christo facta ita credimus ut ea omnis
 5 praedicat propheta. Non ponet dorsum suum ad flagella nec satiabitur opprobriis, quod Christum implesse omne euangelium praedicat et propheta. Non diuidentur uestimenta eius et in tunicam sortem nemo missurus est, quod in Christi ueste factum euangelia testantur et prophetae. Non crucifigetur nec fel et acetum accipiet,
 10 quod Christum percipisse et euangelia dicunt et prophetae. Non suscipiet latus eius lanceam et uulnera clauorum in eo non erunt, quae in Christo etiam post resurrectionem fuisse et euangelia testantur et prophetae. Sanguine suo
 15 non redimet mundum, quod de Christo omnis praedicat propheta. Non morietur et tertia die resurget, quod Christum fecisse et euangelia testantur, apostolicae quoque

Tit. conuincendo addid. edd.

XII. Prédiction dont l'accomplissement est à venir :
 Comment on convaincra l'Antichrist de n'être
 pas le Christ
 (à croire)

20. Quel orgueil sera celui de l'Antichrist à sa venue, le développement précédent l'a fait voir. Sa venue n'aura donc pas ce caractère d'humilité que toute la prophétie annonce pour celle du Christ, avec cette parole d'Isaïe : « Son jugement a été enlevé dans l'humilité. Qui racontera sa naissance ? car sa vie a été enlevée de la terre » (*Is. 53, 8*). Il ne sera pas mené telle une brebis à l'immolation, c'est-à-dire à la Passion, comme les évangélistes et les prophéties attestent que le Christ a été mené. Il ne présentera pas sa joue à qui le frappera (*cf. Lam. 3, 30*), il ne se taira pas en recevant crachats et coups (*cf. Or. Sib. VIII, 288-289*), toutes choses qui ont eu lieu dans le cas du Christ, nous le croyons et toute la Prophétie l'annonce. Il n'offrira pas son dos à la flagellation et ne sera pas rassasié d'outrages (*cf. Lam. 3, 30*), ce que le Christ a réalisé comme l'annoncent tout l'Évangile et la Prophétie. On ne se partagera pas ses vêtements, on ne tirera pas au sort sa tunique, comme évangiles et prophéties annoncent qu'on a fait pour les habits du Christ (*cf. Jn 19, 23. Ps. 21, 19*). Il ne sera pas crucifié, il ne recevra pas le fiel et le vinaigre, traitement qu'évangiles et prophéties nous disent avoir été subi par le Christ (*cf. Matth. 27, 34. Ps. 68, 22*). Son flanc ne sera pas percé d'une lance et il ne portera pas sur lui des plaies laissées par les clous comme le Christ même après sa Résurrection, évangiles et prophéties nous l'attestent (*cf. Jn 19, 34*). Il ne rachètera pas le monde au prix de son sang comme toute la Prophétie l'annonce pour le Christ. Il ne mourra pas pour ressusciter au troisième jour comme a fait le Christ, évangiles, épîtres apostoliques et prophéties

litterae et prophetiae. Non ascendet in caelum nec spiritum sanctum in linguis igneis super discipulos effundet, quod
 25 Christum implese omne euangelium sonat et prophetia. Super haec mundus iam ipse testis est totus. 21. Quare his examinatis atque perspectis, intellegant qui post nos futuri sunt Antichristum non esse Christum.

Cuius finem Apocalypsis ipsa demonstrat : *Venit, ait, angelus et apprehendit draconem et bestiam et pseudo-prophetas. Isti uiui simul missi sunt in stagnum ardentem igne et sulfure et cruciabuntur illic in saecula saeculorum.* Hic finis erit diaboli et angelorum eius uel eorum hominum qui sub nota et signo ad eius societatem transierint, sicut
 10 etiam Danihel et Hiezechiel prophetae de eius fine testantur.

In his autem quae dicta sunt, bene facient qui tunc fuerint intendere prophetiae, *sicut lucernae in obscuro loco donec ipse dies qui uenturus est clarescat in cordibus credentium.* Alia uero ultima signa quae futura sint sequentia demonstrabunt.
 15

XIII. Promissio implenda in missione Heliae et Enoch (credenda)

22. In Malachi propheta : *Ecce, ait, dicit dominus: Mittam uobis Heliam Thesbiten priusquam ueniet dies domini magnus et manifestus, qui restituet cor patris ad filium et cor hominis ad proximum suum, ne ueniens percutiam terram funditus.* Sic enim isti prophetae conuertent
 5

21, 15 sint scripsi: sunt ω (cf. *Introd.* p. 80, n. 3)

l'attestent (cf. *Matth.* 27, 50 ; 28, 6. *I Cor.* 15, 3-4. *Os.* 6, 3). Il ne montera pas au ciel et ne répandra pas le Saint-Esprit en langues de feu sur ses disciples, ce que le Christ a accompli, comme l'annoncent tout l'Évangile et toute la Prophétie. Sur ces faits, le monde entier maintenant porte lui-même témoignage. 21. Ainsi ceux qui viendront après nous, n'auront qu'à observer et examiner ces différences pour comprendre que l'Antichrist n'est pas le Christ.

Quant à la fin de cet Antichrist, l'Apocalypse encore nous la fait voir : l'Ange vint, dit-elle, et se saisit du Dragon, de la Bête et des faux prophètes (cf. *Apoc.* 20, 2 ; 19, 20). Ils furent jetés vivants ensemble dans l'étang de feu et de soufre embrasé, et là leur supplice durera pour les siècles des siècles (cf. *Apoc.* 20, 10). Telle sera la fin du diable et de ses anges, comme des hommes qui seront passés dans son alliance, sous sa marque et son étendard ; et c'est aussi ce qu'attestent, sur cette fin, les prophètes Daniel et Ézéchiél.

A propos de ce qui vient d'être dit, ceux qui vivront alors feront bien de regarder attentivement la prophétie « telle une lampe dans un lieu obscur jusqu'à ce que le jour qui doit venir, répande sa clarté dans le cœur des croyants » (*II Pierre* 1, 19). Quels seront les autres signes de la fin, la suite le fera voir.

XIII. Promesse dont l'accomplissement est à venir : La mission d'Élie et d'Énoch (à croire)

22. Dans le prophète Malachie : « Voici, dit le Seigneur, que je vais vous envoyer Élie le Tisbite avant que n'arrive le jour du Seigneur, grand et manifeste, qui ramènera le cœur du père vers le fils et le cœur de l'homme vers son prochain, de peur que je ne vienne frapper le pays de fond en comble » (*Mal.* 3, 22-23). Car ces prophètes ramè-

corda patrum ad filios ut ostendant quae patriarchae uel prophetae dixerunt de Christo in humilitate uenturo conuincentes Antichristum non esse Christum.

Hoc euentius Apocalypsis Iohannis ostendit : *Dabo*,
 10 ait dominus, *duobus martiribus meis et prophetabunt diebus*
MCCLX amicti saccis. Hi sunt duae oliuae et duo candelabra
consistentia in conspectu domini terrae. Et paulo post : Hi
habent potestatem claudendi caelum ne imbrem pluui per
 15 *dies prophetiae eorum. Et potestatem habent omnium aqua-*
rum conuertendi eas in sanguinem, percutere terram in omni
plaga quotienscumque uoluerint.

Ecce et hic tripartita etiam testium diuisio. Contra
 Pharaonem duo testes Dei missi sunt, Moyses et Aaron, et
 duo magi Pharaonis Iannes et Mambres resistentes Moysi
 20 qui simul cum suo rege perierunt. Et contra Neronem duo
 Petrus et Paulus apostoli ; a contrario Simon magus qui et
 se perdidit et Neronem deceptit. Et contra Antichristum
 duo Enoch et Helias prophetae aduersus quos tres pseudo-
 prophetae Antichristi exsurgent. Ideo hic plus unus quia
 25 supra unus minus, ut senarius numerus ex utrisque partibus
 suppleatur, propter sex dies creaturae in principio dispo-
 sitos et sex angelos canentes tubis totidemque plagas
 mundo inferentes ; ut septimus finem laborum requiemque
 sanctorum significet tamquam septimus dies qui mane
 30 tantum ; nam uesperum non habebit. Quam requiem

1. Même interprétation chez AUGUSTIN, *C.D.*, XX, 29 (15-26), qui dit plus clairement que les Juifs croiront au Christ : les fils — ou Juifs —, grâce aux explications d'Élie, entendront la Loi comme leurs pères, c'est-à-dire les prophètes, l'ont entendue : ils l'entendront du Christ.

2. C'est-à-dire dans le cas de Simon le magicien.

3. Sur les six jours de la création correspondant aux six âges du monde, cf. AUGUSTIN, *C.D.* XXII, 30 (102 s.). Voir R. SCHMIDT, *l. c.*, p. 292.

4. Le septième jour, ou septième âge, n'a pas de soir ; il est éternel : cf. AUGUSTIN, *De diu. quaest.*, Quaest. 58, 2, *PL* 40, 43 ; *Serm.* 125, 4,

neront le cœur des pères vers les fils pour manifester ce que les patriarches ou les prophètes ont dit du Christ destiné à venir avec humilité¹, faisant voir par là que l'Antichrist n'est pas le Christ.

C'est ce que montre avec plus de clarté l'Apocalypse de Jean : « Je permettrai à mes deux témoins, dit le Seigneur, de prophétiser pendant mille deux cent soixante jours revêtus de sac. Ce sont les deux oliviers et les deux chandeliers qui se tiennent devant le maître de la terre » (*Apoc.* 11, 3-4). Et un peu plus loin : « Ils ont pouvoir de clore le ciel, afin que nulle pluie ne tombe durant le temps de leur mission prophétique ; ils ont aussi pouvoir sur toutes les eaux pour les changer en sang, pouvoir de frapper la terre de toute espèce de fléaux aussi souvent qu'il leur plaira » (*ib.*, 6).

Nous trouvons ici aussi une disposition tripartite des témoins. Contre Pharaon furent envoyés deux témoins, Moïse et Aaron ; et il y eut deux magiciens de Pharaon, Jannes et Mambres pour se dresser contre Moïse ; ils périrent avec leur roi (cf. *Ex.* 7, 11 s. *II Tim.* 3, 8). Contre Néron aussi (il y eut deux témoins), les deux apôtres Pierre et Paul ; et en face, Simon le Magicien qui se perdit et trompa Néron. Contre l'Antichrist, (il y aura) deux (témoins) également, les prophètes Élie et Énoch, et contre eux se dresseront les trois faux prophètes de l'Antichrist (cf. *Apoc.* 16, 13). S'il y a une unité de plus ici, c'est parce que, plus haut², il y a une unité de moins : ainsi le nombre six est complet des deux côtés, il s'explique par les six jours de la Création initiale³, par les six anges sonnans de la trompette et accablant du même nombre de fléaux (cf. *Apoc.* 8, 6 ; 5, 1 s.), afin que le septième marque la fin des épreuves et le repos des saints, en tant que septième jour qui n'est que matin ; car il n'aura pas de soir⁴.

PL 38, 691 s. ; *C.D.* XI, 6 (25) et 8 (22) ; XXII, 30 (101). On retrouve la même formule dans le sermon de Quodvultdeus, *De Catacl.* 5 (*PL* 40, 696). Cf. aussi *supra*, *Pars I*, ch. XXXVII, 53.

sabbati omni praecepto diuinitas ipsa seruandam commendat ut uacantes ab omni opere malo mane adstemus et contemplemur eum *qui coronat in miseratione et misericordia*, omnes iuste iudicans et inique neminem damnans.

35 Sed de his Tyconius multa conscripsit.

Consummationem uero perfectionemque temporum trium annorum et sex mensuum qui dicti sunt dies MCLX et menses faciunt XL et II, non tantum Apocalypsis Iohannis
40 quantum et Danihel propheta commendat; quibus ciuitatem sanctam calcari, *** ut aestimatur, ab haereticis et maxime Arrianis qui tunc plurimum poterunt; Gog et Magog, ut quidam dixerunt, Gotos et Mauros, Getas et Massagetas, per quorum saeuitiam ipse iam diabolus ecclesiam uastat et tunc amplius persequetur, cessare etiam
45 faciens *iuge sacrificium*; proster quod ammonet dominus dicens: *Venio cito, beatus qui uigilat et seruat uestimenta sua ne nudus ambulet*. Quae autem sint uestimenta seruanda, sequens capitulus demonstrabit.

XIV. Praedictio implenda in ueste seruanda Christianis (credita et uisa)

23. Paulus apostolus dicit: *Quotquot in Christo baptizati estis, Christum induistis*. Et dominus in euangelio: *Qui semel, ait, lotus est, non opus habet lauare nisi pedes tantum quia est mundus lotus*.

22, 40 lacunam signauit

1. Cf. *supra*, *Introd.*, p. 61 et n. 5.

2. Texte habituel de la *Vetus latina* en Afrique: cf. D. DE BRUYNE, « Saint Augustin réviseur de la Bible », dans *Miscell. Agost.* II, 1931 Roma, p. 596.

Ce repos du sabbat, par toutes sortes de préceptes, la divinité elle-même nous commande de l'observer, afin que nous nous tenions debout dès le matin, libres de toute œuvre de mal, et que nous contempions Celui « qui couronne avec compassion et miséricorde » (*Ps.* 102, 4), jugeant chacun avec justice et ne condamnant personne avec iniquité: sur ce sujet d'ailleurs, Tyconius¹ a beaucoup écrit.

Que la consommation et l'achèvement des temps doive durer trois ans et six mois, désignés (ici) par mille deux cent soixante jours et formant quarante-deux mois (cf. *Apoc.* 11, 2), ce n'est pas seulement l'Apocalypse de Jean (cf. *Apoc.* 11, 3; 12, 6) qui le prouve, mais aussi le prophète Daniel (cf. *Dan.* 12, 11). La Ville Sainte sera foulée aux pieds pendant tout ce temps-là... d'après ce qu'on pense, ce sera par les hérétiques, en particulier les Ariens qui alors seront les plus puissants; Gog et Magog (cf. *Éz.* 39, 1.6), selon certains, seraient les Goths et les Maures, les Gètes et les Massagètes, car dès maintenant le diable se sert de la cruauté de ces peuples pour ravager l'Église, et il la persécutera bien davantage alors, faisant même cesser « le sacrifice perpétuel » (*Dan.* 11, 31). C'est pourquoi le Seigneur adresse cet avertissement: « Je viens à la hâte; heureux celui qui veille et conserve ses vêtements pour ne pas aller nu » (*Apoc.* 16, 15). Ce que sont ces vêtements à conserver, le chapitre suivant le fera voir.

XIV. Prédiction dont l'accomplissement est à venir: Les vêtements que les Chrétiens doivent conserver

(crua et uia)

23. L'apôtre Paul dit: « Vous tous qui êtes baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ » (*Gal.* 3, 27); et le Seigneur dans l'Évangile: « Celui qui a pris un bain n'a pas besoin de se laver sinon les pieds²; il est entièrement pur » (*Jn* 13, 10).

5 Omnis itaque ab haereticis rebaptizatus aut uoluntarie
 uestem suam Christum amisit aut in persecutione deficiens
 Christum indumentum quod habuit perdidit. Dum igitur
 tempus est, recurrat exspoliatus et nudus paenitendo
 ad pium patrem qui redeunti perdito filio et primam stolam
 10 reddi iubet simul et anulum dignitatis. Quid adhuc tortuo-
 sis haereticorum disputationibus uelut siliquis porcorum
 pasci desiderat? Panis recordetur et patris, fugiat latrones
 exspoliatores suos, pudeat Christianum nudatum, pudeat
 Dei filium Antichristi factum esse mancipium. Sponte uel
 15 compunctus redeat ut uestiatur, ne nudus exhibitus iudi-
 cetur.

Haec illi cum perditis filiis acturi sunt Dei testes. In his
 Helias et Enoch suum martirium consummabunt sicut
 capituli sequentis narrat auctoritas.

XV. Praedictio implenda in passione Heliae et Enoch (credenda)

24. In Apocalypsi Iohanni dicitur : *Cum finierint marti-
 rium suum, bestia quae ascendit de abyso faciet cum his
 bellum et uincet eos et occidet eos; et corpora eorum iacebunt
 in platea ciuitatis illius magnae quae uocatur spiritualiter*
 5 *Sodoma et Aegyptus ubi et dominus eorum crucifixus est.*
 Haec platea conscientia est omnium impiorum in mundo
 plaudentium in morte sanctorum quod acerrimos quasi
 caruerint inimicos. Propter quod *corpora eorum non sinent*

23, 5 uoluntarie edd.: -riae ω

Ainsi tout homme rebaptisé par les hérétiques, s'il l'a
 été volontairement, a rejeté son vêtement qu'est le Christ,
 et s'il a apostasié dans la persécution, a perdu sa tunique
 qu'est le Christ. Pendant qu'il en est temps, qu'il revienne
 en courant, dépouillé et nu comme il est, et fasse pénitence
 auprès du père miséricordieux qui, au retour du fils prodig-
 gue, ordonne de lui remettre la plus belle robe avec l'anneau
 de son rang (cf. *Lc 15, 22*). Pourquoi désire-t-il se nourrir
 encore des tortueuses discussions de l'hérésie — comme
 (l'autre) des caroubes pour les porcs (cf. *ib.*, 15)? Qu'il
 se souvienne du pain et de son Père, qu'il fuie les brigands
 qui l'ont dépouillé, que la honte le saisisse à l'idée d'être nu
 alors qu'il est Chrétien, d'être devenu esclave de l'Antichrist
 alors qu'il est enfant de Dieu. Qu'il revienne, de lui-même
 ou mû par le remords, prendre ses vêtements afin de ne
 pas se présenter nu au Jugement.

Voilà donc comment les témoins de Dieu agiront avec les
 enfants prodigues. En cela Élie et Énoch consommeront
 leur témoignage ainsi que le raconte l'autorité du chapitre
 suivant.

XV. Prédiction dont l'accomplissement est à venir : La passion d'Élie et d'Énoch (à croire)

24. Il est dit dans l'Apocalypse de Jean : « Quand ils
 auront fini de rendre témoignage, la Bête qui a surgi de
 l'abîme viendra guerroyer contre eux, elle les vaincra et
 les tuera ; et leurs cadavres demeureront sur la place de
 la grande cité qu'on appelle symboliquement Sodome ou
 l'Égypte, où leur Seigneur aussi fut crucifié » (*Apoc. 11,*
 7-8). Cette place, c'est la conscience de tous les impies
 qui en ce monde applaudissent à la mort des Saints parce
 que les voilà délivrés, pensent-ils, de leurs plus terribles
 ennemis. C'est pourquoi « ils ne permettent pas de mettre

10 *poni in sepulchris quia hi uidelicet duo prophetae cruciauerunt eos qui habitant terram. Quibus occisis, cum dixerint: Pax et securitas, tunc illis adueniet repentinus interitus sicut dolor partus habenti in utero et non effugient. Quia dies domini, ut Paulus dicit apostolus, sicut fur in nocte, ita ueniet.*

**XVI. Promissio <implenda> in eorum resurrectione
Heliae et Enoch
(credenda)**

25. Apocalypsis Iohannis dicit : *Post tres et dimidium diem spiritus uitae a Deo intrauit in illos et steterunt super pedes suos. De his arbitror apostolum dixisse Paulum : Et mortui in Christo resurgent primi. Tres igitur et dimidius*
5 *dies tribus annis et sex mensibus respondent quibus potestas erit Antichristo ; eisque suppletis coram oculis inimicorum Helias et Enoch ascendentes in caelum occursum ire Christo uero regi et iudici uenienti ; qui Antichristum omnesque eius interficiet spiritu oris sui, ut regnet in domo*
10 *Iacob ipse de quo dictum est : Regni eius non erit finis.*

Tit. implenda addidi

leurs corps au tombeau », évidemment « parce que ces deux prophètes avaient causé du tourment aux habitants de la terre » (*ib.*, 9-10). Mais une fois ces prophètes tués, « quand les hommes se diront : Paix et sécurité !, c'est alors que tout d'un coup fondra sur eux la perdition, comme les douleurs de l'enfantement sur la femme enceinte, et ils ne pourront pas y échapper » (*I Thess.* 5, 3). Car « le jour du Seigneur selon l'apôtre Paul, arrivera comme un voleur en pleine nuit » (*ib.*, 2).

**XVI. Promesse <dont l'accomplissement est à venir> :
La résurrection d'Élie et d'Énoch
(à croire)**

25. L'Apocalypse de Jean dit : « Après trois jours et demi, Dieu leur infusa un souffle de vie qui les remit sur pied » (*Apoc.* 11, 11). C'est à eux, je pense, que s'applique la parole de l'apôtre Paul : « Et les morts qui sont dans le Christ ressusciteront les premiers » (*I Thess.* 4, 16). Ces trois jours et demi correspondent aux trois années et six mois que durera le pouvoir de l'Antichrist. A leur achèvement, Élie et Énoch (se montreront) aux yeux de leurs ennemis, montant au ciel pour aller au devant du Christ, le vrai Roi et Juge qui arrive. C'est lui qui « fera disparaître par le souffle de sa bouche » (*II Thess.* 2, 8) l'Antichrist et tous les siens pour que règne dans la maison de Jacob Celui dont il est dit : « Son règne n'aura point de fin » (*cf. Lc* 1, 33).

XVII. Promissio implenda in aduentu claritatis
Fili Dei et hominis
(credenda)

26. Daudid propheta dicit : *Deus manifestus ueniet, Deus noster, et non silebit. Ignis ante eum ardebit et in circuitu eius tempestas ualida.* Dicit et propheta Malachi : *Vae desiderantibus diem domini et ut quid uobis illam ?* Item
5 ipse : *Subito ueniet in templum suum dominus quem uos ignoratis et angelus testamenti quem uos uultis. Ecce uenit, dicit dominus ; et quis sustinebit introitum eius aut quis resistet in aspectu eius, quia ipse introibit sicut ignis conflatorii ?* Dicit et Esaias : *Ecce dies domini sicut ignis ueniet et sicut procella currus eius reddere in ira uindictam et retributionem in flamma ignis.* Dicit et dominus in euangelio : *Sicut enim fulgor exiens ab oriente pergit in occidentem, sic erit et aduentus filii hominis.* Et iterum : *Sol tenebrabitur et luna non dabit lumen suum et stellae de caelo*
10 *erunt decedentes et uirtutes caelorum mouebuntur. Et tunc uidebunt filium hominis uenientem in nubibus cum uirtute magna et gloria.*

27. Testatur et Apocalypsis Iohannis dicens : *Sol factus est niger ut saccus cilicinus, et luna sanguinea facta est, et stellae ceciderunt eo modo quo ficus uento magno agitata amittit acerbos fructus suos. Et caelum recessit ut liber cum*
5 *euoluitur, et omnis mons et insulae de locis suis motae sunt, et reges terrae et maximi quique tribuni et diuites et nobiles et*

1. Erreur de référence : la citation est d'Amos.

2. Dom G. Morin a signalé la similitude qui existe entre la citation donnée ici et celle qu'on trouve dans *De temp. barbar.* II (p. 208, l. 281) : « et luna sanguinea facta est. » Cf. H. J. VOGELS, *Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Apokalypse-Uebersetzung*, Düsseldorf 1920, p. 215 et n. 1.

XVII. Promesse dont l'accomplissement est à venir :
La parousie glorieuse du Fils de Dieu et du Fils de l'homme
(à croire)

26. Du prophète David : « Dieu, notre Dieu viendra au grand jour et il ne se taira plus. Devant lui un feu flambrera ; autour de lui bourrasque violente » (*Ps.* 49, 3). Du prophète Malachie¹ également : « Malheur à ceux qui soupirent après le jour du Seigneur ! et pourquoi le désirez-vous ? » (*Amos* 5, 18) ; et du même encore : « Soudain il viendra dans son temple, le Seigneur que vous ne connaissez pas, ainsi que l'ange de l'alliance, que vous désirez. Le voici qui vient, dit le Seigneur ; et qui soutiendra le moment de son entrée ou qui résistera à sa vue ? car il entrera comme le feu de la fonderie » (*Mal.* 3, 1-2). D'Isaïe également : « Voici que le jour du Seigneur va arriver dans le feu, et son char est comme la tempête pour assouvir sa vengeance dans la colère et punir dans des flammes de feu » (*Is.* 66, 15). Et du Seigneur dans l'Évangile : « Comme l'éclair en effet part du levant et va jusqu'au couchant, ainsi en sera-t-il de la parousie du Fils de l'homme » (*Matth.* 24, 27) ; et encore : « Le soleil s'obscurcira, la lune perdra sa clarté, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées. Et alors on verra le Fils de l'Homme venir sur les nuées avec grande puissance et gloire » (*ib.*, 29-30).

27. Attestation donnée aussi par l'Apocalypse de Jean : « Le soleil devint aussi noir qu'un sac en poils de chèvre, la lune devint couleur de sang², et les étoiles tombèrent comme lorsqu'un figuier battu par un grand vent perd ses fruits encore verts. Et le ciel disparut comme un livre qu'on roule, et tous les monts, toutes les îles furent enlevés de leur place ; et les rois de la terre, tous les grands capitaines, les riches, les nobles, les esclaves allèrent se terrer dans les

serui absconderunt se in speluncis et petris montium dicentes
 montibus et petris: Cadite super hos et abscondite nos a
 conspectu patris sedentis super thronum et ab ira agni quoniam
 10 niam uenit dies magnus irae illorum. Et quis poterit stare ?

Dicit et Paulus apostolus : *Ipse dominus in iussu, in uoce archangeli et in tuba Dei descendet de caelo.*

Fatetur et Sibylla inter cetera dicens :

Eripitur solis iubar et chorus interit astris.
 15 Voluetur caelum. Lunarispendor obibit.
 Sed tuba tum sonitum tristem demittet ab alto
 Orbe, gemens facinus miserum uariosque labores ;
 Tartareumque chaos monstrabit terra dehiscens.

28. Multa per singula capitula etiam necessaria testimonia praetermissi, suscepti operis modum cogitans***
 Quare aduentus filii Dei sicut bonis laetitiam infert, ita malis exitium. Nunc enim cum uiuimus et tempus est
 5 corrigendi, actus moresque mutemus. Sequitur autem resurrectio mortuorum.

XVIII. Promissio implenda Resurrectionis

(credenda)

29. Hiezechiel propheta : *Dixit mihi dominus: Fili hominis, prophetiza super ossa haec et dic: Haec dicit dominus: Ecce eiciam uos de monumentis uestris et inducam*

28, 2 lacunam signaui

cavernes et parmi les rochers des montagnes, disant aux montagnes et aux rochers : Croulez sur nous, et cachez-nous loin de la vue du Père qui siège sur le trône, et de la colère de l'Agneau, car il est arrivé, le grand jour de leur colère. Et qui donc pourra tenir ? » (Apoc. 6, 12-17).

L'apôtre Paul dit aussi : « Le Seigneur lui-même, au signal donné par la voix de l'archange et la trompette de Dieu, descendra du ciel » (I Thess. 4, 16).

Aveu par la Sibylle qui dit entre autres :
 « Le soleil est déchu de son rayonnement et les étoiles
 [cessent leur ronde.
 Le ciel s'enroulera. La lune perdra son éclat (Or Sib. VIII,
 232-233)

Mais alors, d'en haut, la trompette laissera tomber un son
 [lugubre
 Sur le monde, et dira plaintivement les forfaits misérables
 [et leurs peines diverses.
 Et la terre s'entr'ouvrant laissera voir le chaos du Tartare »
 (ib. 239-241)

28. Dans chaque chapitre, j'ai dû laisser de côté, par égard pour l'étendue de l'ouvrage que j'ai entrepris, bien des témoignages même indispensables... (lacune). Ainsi la parousie du Fils de Dieu apporte la ruine aux méchants comme aux bons l'allégresse. Maintenant que nous sommes en vie et qu'il est (encore) temps de nous corriger, changeons de conduite et de moralité. Suit la résurrection des morts.

XVIII. Promesse dont l'accomplissement est à venir :

La Résurrection

(à croire)

29. Du prophète Ézéchiél : « Le Seigneur m'a dit : Fils d'homme, prophétise sur ces ossements et dis-leur : Voici la parole du Seigneur : Voici que je vais vous retirer de vos tombeaux et sur vous je mettrai des nerfs, je ferai pousser

5 *super uos neruos et imponam carnes et extendam culem. Et dabo spiritum meum in uos et uiuetis et scietis quia ego sum dominus. Et Esaias : Exsurgent mortui et excitabuntur qui in monumentis sunt. Et ipse in euangelio : Veniet, inquit, hora quando omnes qui in monumentis sunt audient uocem filii Dei; et procedent qui bene egerunt in resurrectionem uitae, qui male egerunt in resurrectionem iudicii. Testatur et Paulus haec in ictu oculi fieri, in nouissima tuba. Canet enim, ait, tuba et mortui resurgent incorrupti et nos immutabimur. Et Apocalypsis : Exhibuit, ait, mare quos penes se habebat mortuos, similiter et mors et infernus.*

15 Hic illa absoluendam sese ingerit quaestio quae insipientium gentiliumque ore profertur, quomodo resurgant hi quorum cadauera beluae bestiaeque comederint ipsaeque ab aliis bestiis, a uibus canibusque consumptae sint : ignorant omnia quae ex terra creata sunt in eandem
20 materiam resoluta recidere ac facile esse potentiae Creatoris ex ea rursus reparare quae fuerant, qui potuit inter cetera primum ex illa hominem formare qui non erat.

Si quem uero mouet quod in primo psalmo scriptum est :
25 *Impii in iudicio non resurgent*, intellegat non eos ad iudicium sed ad poenam resurgere iuxta illam domini sententiam : *Qui non credit, ait, iam iudicatus est.*

20, 24 resurgent scripsi : -gant TB -gunt cell.

1. Sur la littérature des *quaestiones* dans l'antiquité chrétienne, et notamment dans la polémique avec le paganisme, cf. LABRIOLLE, *La réaction païenne*, p. 490 s. On sait que les Chrétiens étaient brocardés par les païens sur les impossibilités de la résurrection charnelle : cf. *ibid.*, p. 447.

des chairs, je tendrai de la peau. Et je vous donnerai mon esprit, et vous vivrez et vous saurez que je suis le Seigneur » (Éz. 37, 4-6). D'Isaïe : « Les morts se dresseront, ceux qui sont au tombeau ressusciteront » (Is. 26, 19). Et du Seigneur lui-même dans l'Évangile : « L'heure viendra où tous ceux qui sont au tombeau entendront la voix du Fils de Dieu (Jn 5, 25) ; et ceux qui auront fait le bien viendront ressusciter pour la vie, ceux qui auront fait le mal, ressusciter pour la damnation » (*ib.*, 29). L'apôtre Paul atteste aussi que cela se fera « en un clin d'œil, au son de la trompette finale, car elle sonnera, la trompette, dit-il, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons transformés » (I Cor. 15, 52). L'Apocalypse aussi : « La mer rendit les morts qu'elle gardait, et de même la Mort et l'Enfer » (Apoc. 20, 13).

Ici nous avons à résoudre la fameuse question¹ que l'on entend poser par les sots et les païens : comment ceux dont les cadavres ont été mangés par des monstres marins ou des bêtes, dévorés à leur tour par d'autres bêtes, des oiseaux ou des chiens, pourront-ils ressusciter ? C'est que ces gens-là ignorent que toutes choses, ayant été créées de la terre, retournent en se désagréant à ce même élément et qu'il est facile à la Toute-puissance du Créateur d'en tirer, pour les reconstituer, des êtres qui avaient (déjà) existé, lui qui a pu, entre autres, façonner à partir de cet élément le premier homme qui n'existait pas (encore)².

Si quelqu'un est gêné par ce qu'on lit au Psaume I, à savoir que « les impies ne ressusciteront pas au Jugement » (Ps. 1, 5), il doit comprendre qu'ils ne ressusciteront pas en effet pour être jugés, mais pour subir le châtement, conformément à la sentence du Seigneur : « Qui ne croit pas, est déjà jugé » (Jn 3, 18).

2. Cf. TERTULLIEN, *Apol.* 48, 2 ; *Res.* 11, 10 ; AUGUSTIN, *C.D.* XXII, 20.

Fatetur et Sibylla :

Sic animae cum carne aderunt quas iudicat ipse.

Resurgentibus cunctis iudicium sequitur.

XIX. Promissio implenda in Iudicio

(credenda)

30. Daudid propheta dicit : *Adnuntiabunt caeli iustitiam eius quoniam Deus iudex est.* Item : *Aduocauit caelum sursum et terram ut discerneret populum suum.* Item ipse : *Iudicabit orbem terrae in aequitate.*

- 5 Firmat haec dominus in euangelio : *Cum uenerit, ait, filius hominis in claritate sua, congregabuntur ante eum omnes gentes et separabit eos ab inuicem sicut separat pastor oues ab haedis. Oves ponet a dextris, haedos autem a sinistris. Tunc dicet his qui a dextris sunt : Venite, benedicti patris mei,*
 10 *percipite regnum quod uobis paratum est ab origine mundi. Esuriui enim et dedistis mihi manducare, et cetera quae pertinent ad opera misericordiae, in quibus est sacrificium magnum purgans omne peccatum ipso dicente domino : Misericordiam uolo quam sacrificium.* Sinistris autem
 15 *dicturus est : Ite in ignem aeternum quem parauit pater meus diabolo et angelis eius. Esuriui enim, ait, et non dedistis mihi manducare, et cetera similiter quae ad crudelitatis exitia pertinent, quae mergunt hominem in interitum et*
 20 *perditionem, dum auari non pascunt Christum esurientem in paupere, qui dicit : Quamdiu uni ex minimis meis non*

Quant à la Sibylle, elle avoue aussi :

« De même les âmes apparaîtront revêtues de leur chair, et c'est lui-même qui les juge. » (*Or. Sib. VIII, 222*).

La Résurrection générale est suivie du Jugement.

XIX. Promesse dont l'accomplissement est à venir :

Le Jugement

(à croire)

30. Du prophète David : « Les cieus annonceront sa Justice, car Dieu est le Juge » (*Ps. 49, 6*) ; et encore : « Il a appelé les cieus d'en haut et la terre pour diviser son peuple » (*ib. 4*). Du même encore : « Il jugera le monde en toute équité » (*Ps. 95, 13*).

Confirmation par le Seigneur dans l'Évangile : « Quand le Fils de l'homme sera venu dans sa gloire, toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il séparera les uns des autres comme le berger sépare les brebis des boucs. Il placera les brebis à sa droite, les boucs à sa gauche. Alors il dira à ceux de droite : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé depuis l'origine du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger » (*Matth. 25, 31-35*) et toutes les autres choses relatives aux œuvres de miséricorde où réside le grand sacrifice qui purifie de tout péché, puisque le Seigneur lui-même a dit : « C'est la miséricorde que je désire, plutôt que le sacrifice » (*Os. 6, 6. Matth. 9, 13*). A ceux de gauche, il dira : « Allez dans le feu éternel que mon Père a préparé pour le diable et pour ses anges. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger » (*Matth. 25, 41-42*) et tout le reste pareillement, tous les ravages de la dureté de cœur « qui plongent l'homme dans la ruine et la perte » (*I Tim. 25, 45*) : (ainsi) quand des avarés ne donnent pas à manger au Christ qui a faim dans la personne d'un pauvre, lui qui a dit : « Chaque fois que vous ne l'avez pas

fecistis, neque mihi fecistis; sequiturque inter partes lata sententia iudicantis: Ibunt, dictum est, impii in ambustionem aeternam, iusti autem in uitam aeternam.

31. Testatur et in haec apostolus Paulus: *Omnes, ait, adstabimus ante tribunal Christi ut ferat unusquisque secundum ea quae per corpus gessit, siue bonum siue malum. Et Apocalypsis Iohannis dicit: Vidi mortuos, tam magnos quam minimos, stantes in conspectu throni Dei. Dehinc aperti sunt libri et alius aequae liber apertus est, qui est uitae uniuscuiusque hominum; et iudicati sunt mortui ex ipsis scripturis librorum secundum facta sua. Libri aperti conscientiae singulorum sunt; alius liber qui omnium continet actus, iustitia Dei est cuncta producens in lucem. De qua dicit Paulus: Donec ueniat dominus et inluminet abscondita tenebrarum; et manifestabit cogitationes cordis et tunc laus erit unicuique a Deo. Concludit Apocalypsis Iohannis: Mors et infernus missi sunt in stagnum ignis, et qui non sunt inuenti in libro uitae missi sunt in stagnum ignis, in quo cruciabuntur in saecula saeculorum. Sicut dicit Esaias: Vermis eorum non morietur et ignis eorum non exstinguetur et erunt ad uisionem uniuersae carni. Fatetur et Sibylla:*

Occultos actus retegens tunc quisque loquetur.

20 Secreta atque Deus reserabit pectora luci.

Tunc erit et luctus, stridebunt dentibus omnes.

Et paulo post:

Et coram hic domino reges sistentur ad unum.

Recidet e caelo ignisque et sulphuris amnis.

31, 19 retegens tunc Mang.: tunc detegens TB tunc GP hominum tunc W.

fait à l'un de mes plus petits, à moi non plus, vous ne l'avez pas fait » (*Matth.* 25, 45). Suit la sentence portée par le Juge sur les deux parties: « Ils s'en iront, les impies pour brûler éternellement, les justes pour vivre éternellement » (*ib.*, 46).

31. Attestation par l'apôtre Paul: « Nous nous tiendrons tous devant le tribunal du Christ, pour que chacun reçoive le traitement conforme à ce qu'il a fait étant dans son corps, soit en bien soit en mal » (*II Cor.* 5, 10). Et l'Apocalypse de Jean: « Je vis les morts, grands comme petits, debout devant le trône de Dieu. Puis on ouvrit des livres, puis un autre livre également fut ouvert, celui de la Vie de tous les hommes; et les morts furent jugés d'après le contenu même des livres, selon leurs œuvres » (*Apoc.* 20, 12). Les livres qui ont été ouverts, c'est la conscience de chacun; l'autre livre qui contient les actes de tous, c'est la justice de Dieu qui amène toutes choses au grand jour; c'est d'elle que Paul dit: « Jusqu'à ce que vienne le Seigneur et qu'il éclaire les secrets des ténèbres; et il rendra manifestes les desseins des cœurs; et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui revient » (*I Cor.* 4, 5). L'Apocalypse de Jean termine ainsi (le passage précité): « La Mort et l'Enfer furent jetés dans l'étang de feu, et ceux qui ne se trouvèrent pas inscrits dans le livre de vie furent jetés dans l'étang de feu » (*Apoc.* 20, 14-15) où « leur supplice durera pour les siècles des siècles » (*ib.*, 10), comme a dit Isaïe: « Leur ver ne mourra pas, et leur feu ne s'éteindra pas, et ils seront un spectacle pour toute chair » (*Is.* 66, 24).

Aveu par la Sibylle:

« Découvrant ses actes cachés, chacun alors parlera Et Dieu ouvrira à la lumière les cœurs qui se dissimulent. Ce sera aussi l'heure des gémissements; tous grinceront des dents » (*Or. Sib.* VIII, 229-231).

et un peu plus loin:

« Et là tous les rois, jusqu'au dernier, paraîtront devant le Seigneur.

25 Post haec sequitur per ignem purificatorium quosdam fideles homines ipsaque elementa purgari.

XX. Promissio implenda de igni purificatorio

(credenda)

32. David propheta dicit : *Omnia sicut uestimentum ueterescent et sicut opertorium mutabis ea et mutabuntur. Tu autem idem ipse es. Item ipse : Ignisti nos sicut ignitur argentum. Et iterum : Transiuimus per ignem et aquam et*
5 *induxisti nos in refrigerium. Et Malachi propheta : Ipse introiet, ait, sicut ignis conflatorii et sedebil conflans et purgans sicut argentum et aurum; et purgabit filios Leui.*

Et in euangelio Iohannes haec de domino confirmat dicens : *Hic est qui baptizat in spiritu sancto et igni, ferens*
10 *uentilabrum in manu sua purgabit aream suam. Frumenta recondet in horreo, paleas autem comburet igni inextinguibili. Et iterum ipse dominus dicit : Priusquam caelum et terra transeat, iota unum aut unus apex non cadet ex lege qui non impleatur. Et Petrus apostolus : Qui autem nunc sunt caeli,*
15 *eodem uerbo repositi sunt igni reseruandi in diem iudicii. Et paulo post : Properantes, ait, ad praesentiam domini per quam caeli ardentes soluentur et elementa ignis ardore decoquentur. Dicit et Paulus : Quia et ipsa creatura liberabitur a*

Le ciel versera un torrent de feu et de soufre » (*ib.*, 242-243).

Vient ensuite l'action du feu purificateur sur quelques-uns des croyants et sur les éléments eux-mêmes.

XX. Promesse dont l'accomplissement est à venir :

Le feu purificateur

(à croire)

32. Du prophète David : « Toutes choses, comme un vêtement, s'usent ; et comme on fait d'un manteau, ainsi tu les changeras, et elles seront changées. Mais toi, tu es identique à toi-même » (*Ps.* 101, 27-28) ; et de lui encore : « Tu nous as éprouvés au feu comme on éprouve l'argent » (*Ps.* 65, 10) ; et également : « Nous sommes passés par le feu et par l'eau et tu nous as fait entrer au repos » (*ib.*, 12). Du prophète Malachie : « Il entrera comme le feu de la fonderie et il siègera, fondant et purifiant comme on fait de l'argent et de l'or ; et il purifiera les fils de Lévi » (*Mal.* 3, 2-3).

Confirmation dans l'Évangile par Jean-Baptiste qui dit du Seigneur : « C'est celui qui baptise dans l'Esprit-Saint et le Feu ; portant en sa main la pelle à vanner, il nettoiera son aire ; il recueillera le blé dans son grenier ; quant aux bales, il les consumera au feu qui ne s'éteint pas » (*Lc* 3, 16-17) ; et le Seigneur lui-même : « Avant que ne passent le ciel et la terre, pas un i et pas un point sur l'i ne passeront de la Loi sans s'accomplir » (*Math.* 5, 18) ; et l'apôtre Pierre : « Mais les cieux d'à présent, la même parole les a mis de côté et en réserve pour le feu, en vue du Jour du Jugement » (*II Pierre* 3, 7) ; et un peu plus loin : « nous hâtant vers la Venue du Seigneur par laquelle les cieux enflammés se dissoudront et les éléments embrasés se fondront » (*ib.*, 12). Paul également : « Que la création, elle aussi, sera libérée de la servitude de la corruption pour

seruitute interitus in libertatem gloriae filiorum Dei.

20 Fatetur et Sibylla dicens :

Omnia cessabunt, tellus confracta peribit.

Sic pariter fontes torrentur fluminaque igni.

His igitur peractis, cum respicientes impii iustos dixerint :

25 *Hi sunt quos habuimus aliquando in risu et in similitudine
improperii. Nos insensati uitam illorum aestimabamus insa-
niam et finem illorum sine honore. Quomodo computati sunt
inter filios Dei et inter sanctos sors illorum est ?, infructuo-
sam tunc agentes paenitentiam cum scriptum sit : In
inferno autem quis confitebitur tibi ?, redactisque malis in
30 tenebris exterioribus in quibus nulla lux nullusque erit dies,
ac uox illa terribilis et metuenda sonuerit : Auferatur
impious ut non uideat claritatem domini, sanctorum tunc
sequetur eminens inlustrisque gloria, quae aliis est inti-
manda capitulis.*

entrer dans la liberté de la Gloire des enfants de Dieu »
(*Rom.* 8, 21).

Aveu par la Sibylle :

« Tout cessera ; la terre, brisée, disparaîtra.

Fontaines et fleuves pareillement sont desséchés par le feu »
(*Or. Sib.* VIII, 237-238).

Ainsi quand ces événements se seront accomplis, quand les impies se seront retournés vers les justes pour leur dire : « Les voilà, ceux que nous avons jadis tournés en dérision, en leur appliquant des comparaisons outrageantes ! Insensés que nous étions ! Nous jugions leur vie folie et leur mort exempte d'honneur. Comment donc ont-ils été comptés parmi les fils de Dieu et comment partagent-ils le sort des saints ? » (*Sag.* 5, 3-5), — et ce sera pour eux pénitence sans profit, puisqu'il est écrit : « Mais dans l'enfer, qui te célébrera ? » (*Ps.* 6, 6) —, quand les méchants auront été rejetés dans les ténèbres extérieures où il n'y aura plus de lumière et plus de jour, et que cette parole terrible et redoutable aura retenti : « Que l'impie soit enlevé pour qu'il ne voie pas la majesté du Seigneur » (*Is.* 26, 10), alors viendra la gloire éminente et radieuse des Élus, que d'autres chapitres auront à évoquer.

DE GLORIA REGNOQUE SANCTORVM CAPITVLA

I. Promissio implenda

(credenda)

1. Apocalypsis Iohannis dicit : *Vidi caelum nouum et terram nouam*. Testatur et Petrus : *Nouos uero caelos et nouam terram secundum ipsius promissa exspectamus in quibus iustitia inhabitat*. Et Dauid dicit : *Credo uidere bona domini in terra uiuentium*.

Haec impii non uidebunt.

II. Promissio implenda

(credenda)

2. Paulus dicit apostolus : *Donec occurramus omnes in uirum perfectum, in mensuram aetatis plenitudinis Christi*.

Quomodo sancti, omnis aetas et uterque sexus, cum hac gloria ad tricennalem iuuentutis in qua Christus dominus passus est, transeant cum ipso rege suo, impii non uidebunt.

2, 4 ad edd. : a TB om. GP (cf. note 3)

1. Cf. AUGUSTIN, *Trin.* I, 13, 28. La formule revient, diversement variée, à la fin de tous les chapitres de cette *Gloria sanctorum* : cf. *supra*, *Introd.*, p. 85.

2. Cf. *De Symb.* III, 13 (PL 40, 660).

3. Le texte n'est pas sûr. Avec les précédents éditeurs, nous avons corrigé à en ad. W porte ici : « in aetatem tricennalem cum hac gloria iuuentutis in qua... » Peut-être y aurait-il lieu d'adopter cette leçon, ou bien de corriger ainsi : « in hanc gloriam tricennalem iuuentutis. » Pour l'idée, cf. AUGUSTIN, *C.D.*, XXII, 15 (15 s.). A rapprocher aussi *De symb.* II, 23 (PL 40, 651) : « Possumus explicare quemadmodum

LA GLOIRE ET LE RÈGNE DES ÉLUS

I. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(à croire)

1. L'Apocalypse de Jean : « Je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle » (*Apoc.* 21, 1). Attestation de Pierre aussi : « Ce sont de nouveaux cieux et une nouvelle terre que nous attendons selon ses promesses, où la justice habite » (*I Pierre* 3, 13). Et de David : « Je crois que je verrai les biens du Seigneur sur la terre des vivants » (*Ps.* 26, 13).

Cela, les impies ne le verront pas¹ (cf. *Aug. Trin.* I, 13, 28).

II. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(à croire)

2. L'apôtre Paul : « Jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous en cet Homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ » (*Éphés.* 4, 13).

Comment les élus de tous âges et des deux sexes (cf. *Ps.* 148, 11)², avec cette gloire, passeront à la gloire d'une maturité de trente ans³, — celle du Christ Seigneur lors de sa Passion — (où ils seront) avec leur Roi, cela, les impies ne le verront pas.

sponsa Ecclesia... omnis conuertatur in uirum perfectum atque ita dignitatem uirilem accipiat ut tamen nomen sponsae non perdat ? Possumus explicare sanctorum corpora resuscitata, ex qua gloria in quam gloriam transeant ? »

III. Promissio implenda

(credenda)

3. Apocalypsis dicit : *Hierusalem nouam uidi a Deo descendentem, aptatam et exornatam ut sponsam marito. Dicit et Paulus : Quae sursum est Hierusalem libera est, quae est mater nostra. In hac ciuitate non erit nox nec lumen lucernae*
 5 *opus ; non erit luctus neque mors neque clamor, sed nec dolus ullus quia priora abierunt.*

Et huius patriae gloriam impii non uidebunt.

IV. Promissio implenda

(credenda)

4. Dominus in euangelio : *Tunc, ait, iusti fulgebunt sicut sol in conspectu patris sui. Quoniam erunt aequales angelis domini.*

Et hanc gloriam impii non uidebunt.

V. Promissio implenda

(credenda)

5. Paulus apostolus dicit : *Stella ab stella differt in gloria, sic et resurrectio mortuorum. Quomodo alii pro confessione*

III. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(à croire)

3. L'Apocalypse : « Je vis la Jérusalem nouvelle qui descendait de chez Dieu, habillée et parée comme une jeune mariée pour son époux » (*Apoc.* 21, 2). Paul aussi : « La Jérusalem d'en-haut est libre, et elle est notre mère » (*Gal.* 4, 26). Dans cette cité « il n'y aura plus de nuit, il n'y aura plus besoin de la lumière de la lampe ; (*Apoc.* 22, 5) il n'y aura plus de deuil ni de mort ni de cri ; il n'y aura plus aucune peine, car l'ancien monde s'en est allé » (*Apoc.* 21, 4).

La gloire de cette patrie, les impies ne la verront pas non plus.

IV. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(à croire)

4. Le Seigneur dans l'Évangile : « Alors les justes resplendiront comme le soleil, devant leur Père » (*Math.* 13, 43). Car ils seront « égaux aux anges du Seigneur » (*Lc* 20, 36).

Cette gloire, non plus, les impies ne la verront pas.

V. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(à croire)

5. L'apôtre Paul : « Une étoile diffère en éclat d'une autre étoile ; ainsi en va-t-il de la Résurrection des morts » (*I Cor.* 15, 41). Comment les élus, les uns pour avoir confessé (leur foi) par le martyre, d'autres pour avoir gardé

martirii, alii pro integritate uirginali, alii pro continentia uiduali, alii pro pudicitia coniugali diuersis honoribus
5 sine inuidia fulgeant, impii non uidebunt.

VI. Promissio implenda

(credenda)

6. Apocalypsis Iohannis dicit : *Hi sunt qui cum mulieribus se non coinquauerunt ; uirgines enim permanserunt. Hi sunt qui sequuntur agnum quocumque ierit. Quo sequantur uirgines, quo eum sequi nequeant non uirgines, impii non uidebunt.*
5

VII. Promissio implenda

(credenda)

7. Paulus dicit apostolus : *Quod oculus non uidit, et auris non audiuit, nec in cor hominis ascendit, quae praeparauit Deus diligentibus se. Sancti cum haec acceperint, impii non uidebunt.*

VIII. Promissio implenda

(<credenda>)

8. Paulus dicit apostolus : *Videmus nunc per speculum in aenigmate, tunc autem facie ad faciem. Quemadmodum*

Tit. credenda addidi

1. Cf. AUGUSTIN, *C.D.*, I, 27 (24-25) ; et 28 (20-21).

2. Cf. *De symb.* II, 23 (*PL* 40, 651) : « Possumus explicare quo Christum sequantur uirgines, quo eum sequi nequeant non uirgines ».

une pureté virginale, d'autres pour être restés continents dans le veuvage, d'autres pour avoir été chastes dans le mariage¹, resplendiront d'honneurs différents sans éprouver de jalousie, cela, les impies ne le verront pas.

VI. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(à croire)

6. L'Apocalypse de Jean : « Ceux-là, ils ne se sont pas souillés avec des femmes ; ils sont restés vierges. Ceux-là suivent l'Agneau partout où il va » (*Apoc.* 14, 4). Où le suivront les élus vierges, où ne pourront le suivre ceux qui ne sont pas vierges², cela, les impies ne le verront pas.

VII. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(à croire)

7. L'apôtre Paul : « Ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » (*I Cor.* 2, 9). Quand les élus recevront ces récompenses, les impies ne les verront pas.

VIII. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(à croire)

8. L'apôtre Paul : « Nous voyons maintenant dans un miroir et d'une manière confuse ; mais alors ce sera face à face » (*I Cor.* 13, 12). Comment les élus auront la vision du Dieu Trinité, du Père dans le Fils, du Fils dans le

sancti uideant Deum trinitatem, patrem in filio, filium in
 patre, spiritum sanctum et in patre et in filio, impii non
 5 uidebunt.

IX. Promissio implenda

(*<credenda>*)

9. Paulus dicit apostolus : *Nos autem reuelata facie
 gloriam domini speculantes in eandem imaginem transfor-
 mamur a gloria in gloriam, tanquam a domini spiritu.*

Et haec impii non uidebunt.

X. Promissio implenda

(*credenda*)

10. Quomodo tradet filius regnum Deo et patri, sicut
 Paulus dicit apostolus, impii non uidebunt.

XI. Promissio implenda

(*<credenda>*)

11. Quomodo iugi cantico, ut Apocalypsis dicit, sancti
 cantent Alleluia sine defectu, sine fine, impii nec audient
 nec uidebunt.

Tit. credenda addidi

10, 1 tradet *Pel.*: -dit *T* didit *B* -dat *GPWR*

Père, de l'Esprit-Saint dans le Père et le Fils à la fois, cela
 les impies ne le verront pas.

IX. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(*à croire*)

9. L'apôtre Paul : « Nous qui contemplons à visage
 découvert la gloire du Seigneur, nous sommes transformés
 en cette même image, toujours plus glorieuse, comme
 il convient à l'action de l'Esprit du Seigneur » (II *Cor.*
 3, 18).

Cela non plus, les impies ne le verront pas.

X. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(*à croire*)

10. Comment le Fils remettra la royauté à Dieu le
 Père, selon les termes de l'apôtre Paul (cf. I *Cor.* 15, 24),
 cela les impies ne le verront pas.

XI. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(*à croire*)

11. Comment, selon l'Apocalypse (cf. *Apoc.* 19, 1.3.4.6),
 les saints chanteront Alleluia en un chant perpétuel, sans
 s'épuiser ni cesser, cela, les impies ni ne l'entendront ni ne
 le verront.

XII. Promissio implenda

(<credenda>)

12. Quomodo innouentur omnia, ut Esaias propheta et Apocalypsis dicunt, permaneantque in aeternum, et quomodo ex ligno uitae sine corruptione cibum sancti capiant et de fonte Christo non necessitate sed potestate bibant,
5 impii non uidebunt.

XIII. Promissio implenda

(<credenda>)

13. Quomodo erit *Deus omnia in omnibus*, ut Paulus dicit apostolus, impii non uidebunt, quia soli sancti et redempti his uoluptatibus et deliciis caelestibus perfruentur. Haec est ciuitas uirtus et saluatio nostra. Haec est Hierusalem caelestis perpetua. His in ea positis sanctis, uerus
5 Deus rex

nec metas rerum nec tempora ponit,
imperium sine fine dedit.

14. Hi sunt qui regnant cum rege Christo de quo dicit Danihel : *Regnum eius alteri populo non derelinquetur*, quoniam regnabit in infinita saecula et regni eius non erit finis.

Tit. credenda addidi

1. Cf. AUGUSTIN, *C.D.*, XIII, 22 (6-7) : « ut non nisi uelint, possibilitate, non necessitate uescantur ».

2. Cf. AUGUSTIN, *C.D.*, XIX, 20 (15) ; XX, 22 (18) ; XXII, 29 (89) ; *Enarr. in Ps.* 84, 10 (69) ; 93, 24 (17 s.) ; *serm.* 254, 8, *PL* 38, 1185.

3. De ces vers souvent imités et qui étaient de son temps le plus célèbre témoignage de l'éternité de Rome, saint Augustin avait fait

XII. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(à croire)

12. Comment toutes choses seront renouvelées, selon les paroles du prophète Isaïe (cf. *Is.* 43, 19) et de l'Apocalypse (cf. *Apoc.* 21, 5) pour demeurer éternellement, et comment les élus recevront de l'arbre de Vie une nourriture incorruptible (cf. *Apoc.* 22, 14) et se rafraîchiront à la source qu'est le Christ, non par nécessité, mais par libre vouloir¹, cela, les impies ne le verront pas.

XIII. Promesse dont l'accomplissement est à venir

(à croire)

13. Comment Dieu sera « tout en tous » (*I Cor.* 15, 28) selon la parole de l'apôtre Paul², cela, les impies ne le verront pas ; car seuls les élus et les rachetés jouiront de ces plaisirs et délices célestes. La voilà, la cité qui est notre puissance et notre salut ; la voilà la Jérusalem céleste, perpétuelle. A ces élus établis en elle, le vrai Dieu, leur Roi, « n'assigne de bornes ni pour leur puissance, ni pour leur
durée,
leur ayant donné un empire sans fin³ » (*Virg. En.* I, 278-279).

14. Les voilà ceux qui règnent avec le Christ Roi dont Daniel a dit : « Son royaume ne sera pas laissé à un autre peuple » (*Dan.* 2, 44) ; car il régnera dans l'infinité des siècles et « son règne ne connaîtra point de fin » (*Lc* 1, 33).

une prophétie d'éternité pour la *ciuitas Dei* : cf. *C.D.*, II, 29 (22-25). Il s'était déjà longuement expliqué sur ce témoignage de Virgile dans le sermon 105, 7, 10 où il opposait *Géorg.* II, 498 à ce passage où le poète s'exprime au nom d'une fausse divinité. Cf. SCHELKLE, *o. c.*, p. 65-73.

15. *Iuuante gratia Dei in CLIII capitulis conclusi librum :*

Tribus in partibus quadragena capitula, uelut quadragenos dies quibus in huius uitae curriculum Moyses, Helias et dominus Iesus ieiunia celebrarunt. Ter enim quadragies
 5 ducta CXX faciunt. Accedunt alia xx in dimidia parte finis mundi et sunt CXL; tredecim quoque in gloria sanctorum superadduntur et perficiuntur CLIII. In quo numero sacrati illi pisces retia ueritatis incorrupta post resurrectionem domini iussione capti sunt, milia sanctorum
 10 significantes quos dominus ex omni genere, tribu et lingua per omne tempus congregans nobis infinitum, sibi cognitum numerum consecrauit.

Habes primam piscandi uoluptatem si huius rei amator es, spiritalis lector, praesertim quia in hoc libro, ut aestimo,
 15 omnes uoluptates omnesque affectiones inuenies. Ingrederere ergo huc adulescens et *hic auocare, hic lude et age conceptiones tuas.*

Nam si te fortassis tabulae lusus inuitat, in asse uno duo et tria, quina et sena : quibus numeris mensurae arcae
 20 consurgunt ; trinae unitatis tesserarum uolues, calculos etiam in bonis operibus candidos, in passione purpureos, spectante illo qui dicit : *Vincenti dabo calculum et super calculum nomen nouum quod nemo scit nisi qui accepit.* In calculis eburneis nomina proconsulum conscripta Karthagini in foro

1. Sur le nombre des poissons capturés à la deuxième pêche miraculeuse, voir *supra*, *Introd.*, p. 27 s. Cf. aussi PONTET, *Exégèse de Saint Augustin prédicateur*, p. 300, 512, 573, 577.

2. Tout ce développement sur les plaisirs profanes comparés à ceux qu'offre la lecture de l'Écriture sainte, s'inspire d'AUGUSTIN qui, à plusieurs reprises, pour retenir son public amateur de jeux et de spectacles, transforme la prédication en un « spectacle chrétien » : *Tract. in Ioh.* 7, 6, 1. 22 s. *CCL* 36, p. 70 ; *Enarr. in Ps.* 143, 15 (7-9) ; 80, 23 (1-9). Cf. PONTET, *o. c.* p. 91-93. Voir aussi *Enarr. in Ps.* 39, 9. Sur le goût des Africains pour les spectacles, cf. AUDOLLENT, *Carthage romaine*, p. 683-684. Le thème, complaisamment développé ici par Quodvultdeus et qu'on retrouve dans *De Symb.* II, 3-5 (*PL* 40,

15. La grâce de Dieu aidant, j'ai achevé mon livre en cent cinquante-trois chapitres : quarante chapitres pour chacune des trois parties — tels les quarante jours où Moïse, Élie et le Christ Seigneur, dans la course de leur vie terrestre, ont pratiqué le jeûne. Trois fois quarante font cent vingt. S'ajoutent vingt autres chapitres dans la demi-partie consacrée à la fin du monde, et en voilà cent quarante. Ajoutez-en aussi treize pour la Gloire des Élus, cela fait cent cinquante-trois. Ce nombre est celui des poissons sacrés pris sur l'ordre du Seigneur après sa Résurrection dans le filet incorruptible de la vérité (cf. *Jn* 21, 11) et qui symbolisent les milliers de saints¹ que le Seigneur a rassemblés et sanctifiés à travers tous les temps, de toute nation, tribu et langue, en un nombre pour nous infini, mais qui est connu de lui.

Tu as ainsi pour commencer, lecteur spirituel, le plaisir de pêcher² — si tu es amateur de ce passe-temps —, d'autant que, je crois, tu trouveras dans ce livre tous les plaisirs et tous les goûts. Viens donc à lui, jeune homme, et « là divertis-toi, là amuse-toi et fais ce qu'il te plaît » (*Sag. Sir.* 32, 12).

Tu es attiré peut-être par la table de jeux ? le coup de l'as te présente les nombres deux et trois³, cinq et six. Ce sont ces nombres qui président aux dimensions de l'arche. (Avec ce livre) tu retournes les dés de l'Unité trine, comme aussi avec les œuvres de bien les jetons blancs⁴, avec la Passion les rouges, sous le regard de Celui qui dit : « Au vainqueur je donnerai aussi un jeton et sur ce jeton, un nom nouveau que nul ne connaît hormis celui qui le reçoit » (*Apoc.* 2, 17). A Carthage, les noms des proconsuls étaient gravés sur des jetons d'ivoire : au forum, devant le peuple,

638-640), avait déjà été esquissé par TERTULLIEN, *De spectac.* 29, 3-5, et Ps.-CYPRIEN (Novatien), *De spectac.* 10.

3. Sens douteux.

4. Après *calculos etiam*, les mss issus de *x* ajoutent *moues*, qui nous paraît être une interpolation.

- 25 coram populo a praesenti iudice sub certis uocabulis citabantur et erat sollemnis dies albi citatio. Hi qui auaritiam superantes rem publicam fideliter egerant, suffragiis fauoribusque etiam absentes honorabantur. Eos uero quos rapacitas uicerat, populus conuiciis sibilisque notabat. **16.** Habes igitur quid uincas, qui rem publicam gubernando ludis in saeculo. Auaritiam uince quae *radix est omnium malorum* nec iam te terrenae quae cum mundo labuntur, sed caelestes aeternaeque inliciant potestates.
- 5 Si uenandi est affectio, habes montes altissimos ceruis : uelociter apostolorum prophetarumque dicta percurrentes. Habes et in campis *petram refugium ericiis et leporibus*, quos simplicitate cordis Christus dominus per suos canes uenatur ut spinas careant delictorum.
- 10 Si spectandi uoluptas est, habes hic aurigam spiritalem sanctum Helian qui curru igneo usque ad metas peruectus est caeli, currusque Pharaonis demersus in profundum. In munere habes Danihelem sanctum leones non ferro sed

1. Cette assemblée du *populus* de Carthage avait sans doute lieu à l'expiration de l'année de gouvernement du proconsul. Cf. Y. DEB-BASCH, « Colonia Iulia Karthago. La vie et les institutions municipales de la Carthage romaine », dans *Rev. hist. de droit franç. et étranger* 1953, p. 345-347, qui, à la différence d'Audollent, enregistre avec intérêt le témoignage du *Liber*: ce texte concernerait, non pas le *populus* de Carthage en tant qu'assemblée régulière, mais le peuple de la cité intervenant à la fin du *concilium* de la province. Voir aussi *supra*, *Introd.*, p. 73.

2. Même interprétation de ces *montes excelsi* chez PAULIN DE NOLE, *Epist.* 9, 4, qui voit aussi en eux les enseignements des apôtres et des prophètes. Cf. P. FABRE, *Saint Paulin*, p. 263-264. Sur le cerf, symbole du catéchumène ou même du fidèle en général, sous l'influence de *Ps.* 41, 1-2, cf. *DACL* II, 2, c. 3301 s.; H. CH. PUECH, « Le Cerf et le serpent », dans *Cahiers archéologiques* 4, 1949, p. 17-60; J. BAYET, *Rev. Arch.* 44, 1954, p. 25-34.

3. Cf. *supra*, *Prol. init.* p. 132.

4. Dans cette revue des spectacles, sont évoqués successivement ceux du cirque, ceux de l'amphithéâtre (*munus*), ceux du théâtre.

le juge du moment procédait à l'appel de ces noms avec quelques paroles (pour chacun); c'était un jour solennel que celui où se faisait l'appel de cette liste¹! Ceux qui, triomphant de la cupidité, avaient administré consciencieusement la cité, étaient honorés, même absents, de marques d'approbation et de bravos. Mais ceux qui s'étaient laissés vaincre par la rapacité, étaient ignominieusement injuriés et sifflés par le peuple. **16.** Tu as donc un adversaire à vaincre, toi qui, en cette vie du monde, te joues à gouverner l'État. Vainc la cupidité, « racine de tous les maux » (*I Tim.* 6, 10) et ne te laisse plus attirer par les puissances terrestres qui, toutes, s'écoulent avec le monde, mais attache-toi aux puissances célestes et éternelles.

As-tu du goût pour la chasse? tu trouves (ici) « les hautes montagnes pour les cerfs »: (ces cerfs, ce sont) ceux qui parcourent avec agilité les paroles des apôtres et des prophètes²; tu y trouves aussi, dans les campagnes, « la roche qui sert de refuge aux hérissons et aux lièvres » (*Ps.* 103, 18): (ce sont) ceux que le Christ Seigneur, dans sa simplicité de cœur, chasse avec le concours de ses chiens³ pour qu'ils ne connaissent pas les épines des péchés.

Veux-tu le plaisir des spectacles⁴? tu trouves ici l'aurige spirituel, — le saint Élie, conduit sur un char de feu jusqu'aux bornes du ciel⁵ (cf. *II Rois* 2, 11) — et les chars de Pharaon engloutis dans l'abîme (cf. *Ex.* 14, 25). Au titre du combat de l'amphithéâtre, tu y trouves le saint Daniel triomphant des lions, non par le fer, mais par la

Dans *De symb.* II, 3-5, Quod uult deus ne suit pas le même ordre (cirque, théâtre, amphithéâtre).

5. Cf. *De symb.* II, 3 (*PL* 40, 638): « Habemus et nos spiritalem nostrum aurigam sanctum prophetum Eliam qui quadrigae igneae superimpositus, tantum cucurrit ut metas prenderet caeli. » Suit aussi l'évocation des chars de Pharaon.

- oratione uincentem, ursosque uexantes eos qui Heliseum
 15 prophetam contumeliis lacerant. Habes quoque in
 sancto spectaculo non mimicas turpitudines sed Christo
 sacratas uirgines. Habes scandalistarum loco geminos
 Rebeccae mystice ludentes. Habes Daudid coram arca
 saltantem et nudatum in passione Christum coram seruis
 20 et ancillis suis illa ipsa sua historia exhibentem. Habes
 postremo fletus planctusque Hieremiae decantantis non
 arte tragica sed prophetica.

16, 21 decantantis *scripsi*: -tantes *TB* -tatos *GPW*

1. Cf. *ibid.* 5 (*PL* 40, 639): « delectet uidere unum nostrum Danielem orando superantem septem leones. »

2. Cf. *ibid.* 4: « Illic per mimicam turpitudinem castitas uiolatur, hic per castam Susannam castumque Ioseph libido comprimitur... » On sait quelle importance le mime avait prise sur la scène, à l'époque impériale; il était le plus souvent très immoral: cf. J. BAYET, « Les vertus du pantomime Vincentius », dans *Libya* III, 1^{er} sem. 1955, p. 114-115 (à propos d'une inscription funéraire de Timgad).

3. « Scandalistarum loco »: leçon de *G, P, W* (« scandalistarum » dans *T et B*). Cf. *De symb.* II, 4 (*PL* 40, 639): « Scandalistarum quis illic forte peritiam admiretur, uidere paruulos in area ludentes, diuersas historias exhibentes. Sed uidete nostrorum lusus infantum. In utero Rebeccae duo certant infantes: procedente maiore minoris manu emissa ex utero planta maioris apprehensa est... Ille enim Iacob unus paruulus sic garriens multos in se praedestinos etiam paruulos demonstrabat infantes qui ex utero matris suscipiuntur manibus fidelium, nec eos sic exculiunt ut in aere pendeant sed ut renati in caelo uiuant. » Qu'étaient au juste ces *scandalistae* qui nous sont connus aussi par AUGUSTIN, *Contra Cresconium* III, 1, 2 (*CSEL* 52, p. 362,4) (« ita fortasse a Donato Donastistas ut ab scandalo scandalistas uoluit appellare »), ainsi que par une inscription de Delphes, d'époque romaine (BOURGUET, *Fouilles de Delphes* III, 1, n° 226 = DITTENBERGER, *Syll.* II³, 847 où *σκανδαλιστής* figure entre *κοντοπέκτης* et *καλοβάτης*)? G. STÄHLIN, *Skandalon*, Gütersloh 1930, p. 349, les tient pour identiques aux *σκάνδαλα* dont parle saint JEAN CHRYSOSTOME (*Hom.* 59-60, *PG* 58, 574), et il donne cette définition de *σκανδαλιστής*: « der Fallensteller, Beinsteller auf der Kleinbühne

prière (cf. *Dan.* 6, 22)¹, et les ours lancés à la poursuite de ceux qui avaient bravé de leurs injures le prophète Élisée (cf. *II Rois* 2, 24). Tu trouves aussi dans ce saint spectacle, au lieu des mimes et de leurs turpitudes², les vierges consacrées au Christ. Tu y trouves, à la place des acrobates³, les jumeaux de Rebecca et leurs ébats à sens mystique (cf. *Gen.* 25, 22). Tu y trouves David dansant devant l'arche et représentant, par son histoire même, le Christ nu dans sa Passion sous les yeux de ses serviteurs et de ses servantes (cf. *II Sam.* 6, 5). Tu trouves enfin les pleurs et les gémissements de Jérémie qui ne chante pas son deuil en tragédien, mais en prophète.

der römischen Kaiserzeit » (Cf. aussi p. 322-323 où l'auteur indique que les trois témoignages de Chrysostome, Augustin et Pseudo-Augustin ne permettent pas de se représenter avec clarté ce qu'était ce groupe particulier d'artistes; et p. 456-457, et n. 4 où l'auteur suggère qu'il s'agit peut-être d'une spécialité africaine). On a expliqué aussi *σκανδαλιστής* comme signifiant « trapéziste » (= qui *desiliit de trabe pensili*: cf. *Supplementum Epigraphicum Graecum* 2, 328, p. 59 suivi par le *Dict.* de LIDDELL-SCOTT); mais l'antiquité se servait pour cette catégorie du terme de *petauristae* (*petauristarii*). L'évocation de ces artistes par *Quodvultdeus* ressemble beaucoup à celle que CLAUDIEN (*Carm.* 17, 320 sq.) nous a laissée d'acrobates qui forment une pyramide en s'élevant dans les airs comme des oiseaux; au sommet se balance un enfant, jusqu'à ce que tous sautent à nouveau au sol :

uel qui more auium sese iaculentur in auras
 corporaque aedificant celeri crescentia nexu
 quorum compositam puer amentatus in arcem
 emicet et uinctu plantae uel cruribus haerens
 pendula librato figat uestigia saltu.

H. BLÖMNER, « Fahrendes Volk im Altertum », dans *Sitzungsber. d. König. Bayer. Akad. d. Wissens., Phil. und hist. Klasse* 1918, 6, p. 9, range les acrobates décrits par Claudien dans la catégorie des *κοντοπαίκτηι*. Sur toute cette diversité de funambules, équilibristes, jongleurs, prestidigitateurs, qui se partageaient la faveur populaire, cf. Fr. CUMONT, *L'Égypte des Astrologues*, Bruxelles 1937, p. 84-86. C'est au théâtre que ces différents artistes se produisaient: cf. APULÉE, *Florides* IV, 18, 83 (voir AUDOLLENT, *o. c.*, p. 683).

17. Aedificandi si est affectio, habes fabricam mundi, mensuras arcae, ambitum tabernaculi, fastigium templi Salomonis ipsiusque per mundum membra ecclesiae quam illa omnia figurabant. Epulandi si est delectatio, habes hic
 5 Sapientiae paratam mensam in qua est panis angelicus et uitululus saginatus, sobrieque debriantem poculum salutarum. Neque flores sancti desunt huic conuiuio, lilia uirginum, continentiae uiolae et roseae coronae martirum. Restat, ut arbitror, musicorum uoluptas. Habes organum
 10 ex diuersis fistulis sanctorum apostolorum doctorumque omnium ecclesiarum aptatum quibusdam accentibus, graui, acuto et circumflexo, quod musicus ille Dei spiritus per uerbum tangit, implet et resonat, *habens clauem David, qui claudit et nemo aperit, aperit et nemo claudit*, chrismatis
 15 oleo et aqua baptismi cuncta consecrans ac decorans. Ad huius organi suauissimas et dulcissimas uoces *praeuenerunt principes coniuncti psallentibus in medio adulescentularum tympanistriarum*. Et quae sint haec, sequitur : *In ecclesiis benedicite dominum*. Haec adulescentulae ecclesiae dum
 20 tympanum tangunt, id est pellem mortui animantis extensam in ligno, dum scilicet Christum praedicant crucifixum, huius tympani tam magnus sonus totius mundi iam mulcet auditus.

17, 3 quam *edd.*: quae ω
 6 salutarem *scripsi*: -tare ω

1. Cf. *supra* I, ch. XXXIX, p. 280, n. 1.

2. Nous adoptons la leçon *continentiae* de *T* et *B*, de préférence à *continentium* des mss issu de *x*: elle nous paraît plus conforme à la recherche du style qui est sensible dans ce passage; elle assure un chiasme d'homéotéleutes.

3. Sur l'orgue hydraulique qui était très répandu dans l'empire romain à la fin du iv^e siècle, voir l'article de C. RUELLE, dans *D.S.* III, 1, p. 312 s. et également *P.W.* 9 (1916), c. 60-77. Cf. J. MOREAU, « Die Wasserorgel auf dem römischen Mosaik von Nennig an der Mosel », dans *Saarbrücker Hefte* 4, 1956, p. 44-49.

17. Tu as le goût de bâtir? tu y trouves l'édification du monde, les dimensions de l'arche, le pourtour du tabernacle, la hauteur du temple de Salomon (cf. *Ex.* 26, 1 s. I *Rois* 6, 1 s.) et, répandus par le monde, les membres de l'Église même dont tous ces édifices étaient la figure. Tu prends plaisir à festoyer? Ici, tu trouves dressée la table de la Sagesse (cf. *Prov.* 9, 1-2), avec le pain angélique dessus et le veau gras, et aussi le breuvage du Salut qui enivre sans griser¹. Ce festin ne manque pas non plus de fleurs, (ce sont) les Saints: lys des vierges, violettes de la continence², couronnes de roses des martyrs. Reste, je crois, le plaisir de la musique. Tu y trouves l'orgue (hydraulique)³, constitué par les différents tuyaux que sont les saints apôtres et les docteurs de toutes les Églises, capable de donner différents tons, le grave, l'aigu, le circonflexe: c'est cet instrument que l'Esprit de Dieu, ce merveilleux musicien, touche par le Verbe; il le remplit et le fait résonner, lui qui « détient la clef de David; s'il ferme, nul n'ouvre; s'il ouvre, nul ne ferme » (*Apoc.* 3, 7), lui qui consacre et ennoblit tout par l'huile de l'onction (post-baptismale) et par l'eau du baptême⁴. Aux accents si suaves et si doux de cet orgue « se sont avancés en tête les chefs, joints aux chanteurs de psaumes, au milieu des jeunes filles battant du tambourin » (*Ps.* 67, 26); et qui sont ces jeunes filles, la suite l'indique: « Bénissez le Seigneur dans les églises » (*ib.*, 27). Lorsque ces jeunes filles, les Églises, touchent au tambourin, c'est-à-dire à une peau d'animal mort tendu sur du bois, autrement dit quand elles prêchent le Christ crucifié, le son immense de ce tambourin, remplissant le monde entier, a vite fait de charmer l'oreille.

4. Dans l'orgue hydraulique, chaque canal a un robinet avec une clef en fer. D'autre part, les réglettes, qui se trouvent entre la table et le canon, sont huilées (pour qu'on puisse les faire avancer). Cf. VITRUBE, *De arch.* X, 8, 3 (éd. F. GRANGER, t. II, London 1934, p. 316).

18. Nec decem cordarum psalterium huic deest conuiuio dum in conclusione cl. psalmi laudant sancti dominum *in sono tubae, in psalterio et cithara, in tympano et choro, in cordis et organo, in cymbalis bene sonantibus, in cymbalis iubilationis* quoniam *omnis spiritus laudat dominum.*

5 Haec in templo Dei mei prospicies in quo omnis quisque dicit gloriam.

Quoniam adhuc passiones quae per legem sunt operantur in membris nostris ut fructum ferant morti multisque uitiiis
 10 implicati tenemur in hac uita quae tota temptatio est, sacrificium ex adipibus uitulorum patriarcharum et prophetarum caprarum pinguium et arietum apostolorum ducum gregis pro peccato animae meae ac mundatione totius hominis mei in hoc libro et confessionem uoui et in ara
 15 contriti cordis immolaui holocausta, non sine incensu orationum omnium sanctorum quibus me ab omni peccato expiari posse confido. Quiescat inuidus lector ne, sicut Cain ferro, iste dente uel lingua percutiat. *Filii enim hominum dentes eorum arma et sagittae et lingua eorum gladius acutus.*
 20 Si quid autem displicet, si pius est, emendet in misericordia et arguat in lenitate oretque pro nobis ut simul in arca et inter munda animalia repperit, in cubito perfectionis eius pariter adnexi, caritatem domini, trinae maiestatis unitatem, supereminentem uiam, duce gratia, sequamur omnes,
 25 manentem in nobis et nos in illo *a quo omnia, per quem omnia, in quo omnia, qui est Deus benedictus in saecula. Amen.*

18, 6 prospicies *Pet.*: -ciens ω
 25 manentem *scripsi*: -te ω

1. Sur cette conclusion où, à travers les réminiscences bibliques, et malgré la bizarrerie des images, s'exprime un sentiment sincère et se traduit une émotion touchante, cf. *supra*, *Introd.*, p. 23, n. 4 et p. 108, n. 3.

18. A ce festin ne manque pas même le psaltérion à dix cordes, les saints louant le Seigneur dans le Psaume de conclusion, le Psaume 150, « au son de la trompette, par le psaltérion et la cithare, par le tambourin et la danse, par les cordes et l'orgue, par les cymbales sonores, par les cymbales de la jubilation », car « tout ce qui respire loue le Seigneur » (*Ps.* 150, 3-6).

Voilà ce que tu découvriras dans le temple de mon Dieu où tout un chacun dit « Gloire » (cf. *Ps.* 28, 9).

Comme les passions provoquées par la loi agissent encore dans nos membres afin que nous fructifions pour la mort (cf. *Rom.* 7, 5) et comme cette vie présente, qui est tout entière tentation (cf. *Job.* 7, 1), nous retient dans les liens de multiples vices, c'est un sacrifice fait de la graisse des veaux — les patriarches —, des chèvres opulentes — les prophètes —, des béliers guides du troupeau — les apôtres —, que pour le péché de mon âme et la purification de toute mon enveloppe humaine¹, j'ai voué en ce livre comme acte de confession et que j'ai offert en holocauste sur l'autel de mon cœur contrit, non sans y joindre l'encens des prières de tous les saints (cf. *Apoc.* 8, 4) qui me donnent bon espoir de pouvoir être absous de tout péché. Que le lecteur mette en repos sa malveillance ; que, comme Cain de son fer, il ne se serve pas de sa dent ou de sa langue pour me poignarder ! Car « les fils des hommes, leurs dents sont des armes et des flèches ; leur langue, une épée acérée » (*Ps.* 56, 5). Trouve-t-il quelque chose à redire ? s'il est bon, qu'il corrige avec miséricorde et reprenne avec douceur (cf. *Ps.* 140, 5), et qu'il prie pour nous afin que, nous retrouvant ensemble dans l'arche et parmi les animaux purs, associés de même à la coudée de son achèvement, nous suivions tous, sous la conduite de la grâce, l'amour du Seigneur, Unité de sa majesté trine, voie suréminente, Lui demeurant en nous et nous en Lui (cf. *Jn* 15, 4) « de qui tout provient, par qui tout existe, en qui tout réside, qui est le Dieu béni pour l'éternité. Amen » (cf. *Rom.* 11, 36+1,25).

APPENDICE

LES CLAUSULES MÉTRIQUES DU *LIBER*

Pour étudier les clausules du *Liber*, nous avons appliqué la méthode inaugurée par A. de Groot, et étendue au domaine des écrivains chrétiens par P. C. Knook et H. Hagendahl¹. Cette méthode, on le sait, repose sur la comparaison avec les fins de phrase de la prose amétrique. Nous avons donc

I. Voici les principaux ouvrages que nous avons consultés. Pour y renvoyer dans la suite, nous nous servirons soit du seul nom de l'auteur, soit des abréviations indiquées ci-dessous :

- BORNECQUE H. : *Les clausules métriques latines* (= *Travaux et Mémoires de l'Univ. de Lille*, 1907, fasc. 6, N. S. 1).
- GROOT A. W. DE : *De numero oratorio latino*, Groningen 1919 = *Num.*
— *Der antike Prosarhythmus*, Groningen 1921 = *A. P.*
— *La prose métrique des anciens*, Paris 1926 = *P. M.*
- HAGENDAHL H. : *La prose métrique d'Arnobé*, Göteborg 1937 (= *Göteborgs Högskolas Arsskrift* 42, 1936, 1).
- JONGE E. DE : *Les clausules métriques de Saint Cyprien*, Louvain, Paris 1905.
- KNOOK P. C. : *De overgang van metrisch tot rythmisch Proza bij Cyprianus en Hieronymus*, Amsterdam 1932.
- BRENNAN M. J. : *A Study of the clausulae in the Sermons of St. Augustine*, Washington 1947 (= *Patr. Stud.* 77).
- CAPUA F. DI : *Il ritmo prosaico in S. Agostino* (*Miscellanea Agostiniana* II, Roma 1931, p. 607-764).
- REYNOLDS G. : *The clausulae in the De ciuitate Dei of St. Augustine*, Washington 1924 (= *Patr. Stud.* 7).

Entreprise sur les conseils et élaborée sous la direction de M. Jacques Perret, Professeur à la Sorbonne, la présente étude a bénéficié de la rare compétence de ce maître. Qu'il soit ici profondément remercié pour l'aide précieuse qu'avec son obligeance coutumière il ne nous a pas mesurée dans un domaine où tout nous était nouveau.

considéré les huit dernières syllabes de chaque phrase. Pour que notre bilan puisse être utilisé avec le maximum de sûreté par les spécialistes de ces questions, nous tenons à préciser en commençant les principes qui ont présidé à notre enquête :

1° Nous avons considéré qu'il y avait fin de phrase chaque fois qu'intervenait, dans notre présente édition, une ponctuation forte (point, deux points, point d'interrogation ou d'exclamation) ;

2° Nous avons laissé de côté : a) toutes les citations bibliques et profanes ; b) les fins de phrase de moins de huit syllabes ; c) les fins de phrase comportant un nom propre ; d) les fins de phrase métriquement douteuses¹.

Le nombre des clauses de huit syllabes sur lesquelles notre examen a ainsi porté s'élève à 1206. Nous les avons classées en 128 types, suivant la répartition des longues et des brèves, et en nous conformant sur ce point au classement d'A. de Groot (cf. *Num.*, p. 36-38). Le bilan de notre analyse se trouve consigné ci-dessous : le premier nombre (en caractère gras) indique le type de la clause d'après le tableau d'A. de Groot ; le nombre suivant fournit le total des clauses de ce type relevées dans le *Liber*.

1 : 0 ; — **2** : 2 ; — **3** : 1 ; — **4** : 0 ; — **5** : 0 ; — **6** : 5 ;
— **7** : 5 ; — **8** : 0 ; — **9** : 0 ; — **10** : 3 ; — **11** : 1 ; — **12** : 1 ;
— **13** : 0 ; — **14** : 3 ; — **15** : 4 ; — **16** : 2 ; — **17** : 0 ; —
18 : 2 ; — **19** : 0 ; — **20** : 4 ; — **21** : 5 ; — **22** : 11 ; — **23** :
16 ; — **24** : 17 ; — **25** : 2 ; — **26** : 10 ; — **27** : 3 ; — **28** : 7 ;

1. Nous avons considéré comme telles :

— les clauses où *est* final est précédé d'un mot terminé par une voyelle ou une voyelle suivie de *-m* ;

— les clauses où les six dernières syllabes comportent :

a) une voyelle ou une finale en *-m* suivie d'un mot à initiale vocale ;

b) une voyelle brève suivie de *muta cum liquida* ;

c) une voyelle brève suivie de *-qu* ;

d) un *-o* au nominatif de la 3^e déclinaison et dans les adverbes comme *omnino* ;

e) des mots de prosodie douteuse comme *nihil*, *prehendo* et ses composés.

H. Hagendahl a traité séparément de ces clauses douteuses (p. 12 s. et p. 90 s.). D'autre part, nous avons admis que la syllabe finale est *anceps*.

— **29** : 6 ; — **30** : 9 ; — **31** : 10 ; — **32** : 14 ; — **33** : 1 ; —
34 : 1 ; — **35** : 1 ; — **36** : 3 ; — **37** : 2 ; — **38** : 7 ; —
39 : 9 ; — **40** : 8 ; — **41** : 1 ; — **42** : 4 ; — **43** : 6 ; — **44** : 7 ;
— **45** : 5 ; — **46** : 8 ; — **47** : 8 ; — **48** : 10 ; — **49** : 3 ; —
50 : 9 ; — **51** : 5 ; — **52** : 13 ; — **53** : 14 ; — **54** : 21 ; —
55 : 12 ; — **56** : 24 ; — **57** : 4 ; — **58** : 15 ; — **59** : 13 ; —
60 : 18 ; — **61** : 12 ; — **62** : 11 ; — **63** : 15 ; — **64** : 16 ; —
65 : 1 ; — **66** : 3 ; — **67** : 4 ; — **68** : 1 ; — **69** : 3 ; — **70** : 1 ;
— **71** : 3 ; — **72** : 4 ; — **73** : 2 ; — **74** : 4 ; — **75** : 5 ; —
76 : 16 ; — **77** : 2 ; — **78** : 3 ; — **79** : 5 ; — **80** : 4 ; — **81** : 4 ;
— **82** : 8 ; — **83** : 11 ; — **84** : 19 ; — **85** : 2 ; — **86** : 1 ; —
87 : 4 ; — **88** : 3 ; — **89** : 11 ; — **90** : 30 ; — **91** : 28 ; —
92 : 36 ; — **93** : 4 ; — **94** : 6 ; — **95** : 2 ; — **96** : 10 ; —
97 : 3 ; — **98** : 4 ; — **99** : 7 ; — **100** : 9 ; — **101** : 12 ; —
102 : 11 ; — **103** : 10 ; — **104** : 12 ; — **105** : 9 ; — **106** : 32 ;
— **107** : 27 ; — **108** : 51 ; — **109** : 20 ; — **110** : 27 ; —
111 : 36 ; — **112** : 43 ; — **113** : 4 ; — **114** : 13 ; — **115** : 16 ;
— **116** : 20 ; — **117** : 3 ; — **118** : 10 ; — **119** : 11 ; —
120 : 16 ; — **121** : 12 ; — **122** : 24 ; — **123** : 18 ; — **124** :
27 ; — **125** : 8 ; — **126** : 15 ; — **127** : 14 ; — **128** : 13.

En regroupant ces 128 combinaisons de brèves et de longues en 19 types métriques, comme le fait Hagendahl (p. 18), nous obtenons le tableau ci-après où nous faisons figurer, à côté des chiffres absolus et des pourcentages du *Liber*, les pourcentages de la prose amétrique (calculés d'après les relevés de A. de Groot, *Num.*, p. 36-38, c. I).

Nos		Liber		Prose
		Total	%	amétrique %
Nos 1-16	u u u o	27	2,23	3,2
Nos 17-20	u u - u u o	6	0,49	1,2
Nos 21-24	- u - u u o	49	4,06	2,1
Nos 25-32	- - u u o	61	5,05	4,9
Nos 33-36	u u u - u o	6	0,48	1,1
Nos 37-40	- u u - u o	26	2,15	1,7
Nos 41-48	- u - u o	49	4,06	4,6
Nos 49-52	u u - - u o	30	2,48	1,8
Nos 53-56	- u - - u o	71	5,88	2,3
Nos 57-60	u - - - u o	50	4,14	3,8
A reporter.....		375		

	Liber		Prose
	Total	%	amétrique
Report	375		
N ^{os} 61-64 - - - u o	54	4,47	5,8
N ^{os} 65-68 u u u u - o	9	0,74	1,1
N ^{os} 69-72 - u u u - o	11	0,91	2,8
N ^{os} 73-80 - u u - o	41	3,39	8,6
N ^{os} 81-96 - u - o	179	14,84	18,9
N ^{os} 97-100 u u u - - o	23	1,90	2
N ^{os} 101-104 - u u - - o	45	3,73	1,4
N ^{os} 105-112 - u - - o	245	20,31	8,2
N ^{os} 113-128 - - - o	224	18,57	23,7
	1.206		

Interprétation du bilan.

Que la prose de Quodvultdeus dans le *Liber* soit bien métrique, c'est ce que prouve, dès l'abord, l'écart considérable existant pour certaines clausules entre ses pourcentages et ceux des textes amétriques (notamment n^{os} 105-112 et 73-80). En procédant à l'examen des cadences que l'écrivain a recherchées, de celles qu'il a voulu éviter, de celles enfin qui lui ont été indifférentes, on peut aisément constater que cette prose métrique est de tradition cicéronienne et que d'autre part, elle se rattache étroitement à la pratique de saint Augustin.

Cadences recherchées.

1^o Le crétique suivi de trochée (n^{os} 105-112 : - u - - o) :

C'est là, de loin, la clausule favorite de notre auteur, puisque l'on enregistre pour ce groupe, par rapport à la prose amétrique, l'écart de pourcentage le plus important (plus de 12 %). Cette clausule cicéronienne¹, qui constitue à elle seule plus du cinquième de toutes les fins de phrase du *Liber* (20,31 %), domine également chez Arnobe (38 %)²

1. Sur cette clausule, cf. F. DI CAPUA, p. 633 ; d'après Zieliński, qu'il cite, la fréquence de cette clausule dans les discours de Cicéron est de 16,4 %.

2. Pour tous ces pourcentages d'Arnobe, nous nous référons à HAGENDAHL, p. 257-260.

comme chez saint Augustin¹ : le pourcentage de Quodvultdeus est intermédiaire entre celui du *De ciuitate Dei* (27,05 % en fin de phrases, 26,9 % en fin de chapitres : cf. Reynolds, p. 21) et celui des *Sermones* (13,03 % : cf. Brennan, p. 28).

2^o Le dicrétique (n^{os} 53-56 : - u - - u o) :

Le pourcentage de fréquence (5,88 %) est supérieur de plus du double à celui de la prose amétrique (2,3 %)². Il est très inférieur à celui d'Arnobe (16,8 %) et à ceux des traités augustiniens (10,55 % pour les fins de phrase, 9,56 % pour les fins de chapitre dans le *De ciuitate Dei*, d'après Reynolds, p. 21 ; 7,12 % dans les *Confessions* d'après Brennan, p. 29). Seul le pourcentage des *Sermones* (6, 19 % : cf. Brennan, *ibid.*) ne lui est que légèrement supérieur.

3^o Le ditrochée (n^{os} 81-96 : - u - o) :

La fréquence de cette clausule dans le *Liber* (14,84 %) est inférieure à celles qu'on observe, non seulement dans Cicéron (25,3 % et 26 %)³ et dans Arnobe (26 %), mais même dans les textes amétriques (18,9 %)⁴. Là encore, toutefois, Quodvultdeus se rapproche d'Augustin chez qui on relève les pourcentages suivants : 13,06 % dans les *Confessions*, 13,78 % dans les *Sermones*, 15,5 % dans le *De ciuitate Dei* (cf. Brennan, p. 29). Mais il convient surtout de traiter à part de certaines fins de phrase de ce groupe ditrochaïque pour mieux voir se préciser le caractère traditionnel de cette prose métrique :

a) Le tritrochée (n^{os} 85-88 : - u - u - o) a été l'objet d'une exclusion presque systématique. On n'en relève que 10 exemples, soit 0,83 %, contre 4,4 % dans les textes

1. Cf. F. DI CAPUA, p. 633-636. Voir aussi C. BALMUS, *Étude sur le style de Saint Augustin dans les Confessions et la Cité de Dieu*, Paris 1930, p. 307-314, et J. FINAERT, *L'évolution littéraire de Saint Augustin*, Paris 1939, p. 94-99.

2. Il est un peu moins important, mais reste du même ordre, si l'on s'appuie sur d'autres pourcentages fournis par d'autres textes amétriques : 2,9 % d'après A. DE GROOT, *A. P.*, tab. B, p. 106 ; 3,2 % et 3 % d'après KNOOK, p. 84-85, tab. III.

3. Pourcentages dans les discours, d'après H. HAGENDAHL, p. 19, qui cite A. de Groot et Knook.

4. Autres pourcentages : 17,2 % (*A. P.*, p. 106), 14,8 % et 14,9 % (KNOOK, p. 84-85).

amétriques. Quodvultdeus se conforme encore sur ce point à la tradition cicéronienne (1,7 % chez Cicéron, 0,9 % chez Arnobe)¹ ;

b) Le ditrochée précédé d'un crétique (nos 91-92 : - u - - u - o) a été plus spécialement recherché par notre écrivain, puisque, sur 179 fins de phrase ditrochâiques, 64 sont de ce type, ce qui donne un pourcentage de 5,30 %. Ce pourcentage est très largement supérieur à celui de la prose amétrique (3,2 %)² et, s'il est inférieur à celui d'Arnobe (10,4 %), il se rapproche de ceux de Cicéron (5 %) et de saint Augustin (5,30 % en fin de phrases et 7,78 % en fin de chapitres pour le *De ciuitate Dei*, d'après Reynolds, p. 21)³.

Ainsi la prose métrique de Quodvultdeus accorde sa préférence à la clause crético-trochaïque, au dicrétique, au crétique suivi de ditrochée : près d'un tiers des fins de phrase du *Liber* (exactement 31,49 %) se termine par ces cadences⁴. Notre écrivain reste fidèle aux goûts de saint Augustin, qui étaient ceux de la tradition rhétorique⁵.

1. Cf. H. BORNÉCQUE, p. 471, qui rappelle l'interdiction du tritrochée qu'on trouve dans les *Fragmenta Bobiensia* et dans Cassiodore. Le pourcentage que nous indiquons a été calculé d'après les relevés d'A. DE GROOT, *Num.*, p. 36-38, c. XII. Les autres pourcentages cicéroniens donnés dans la suite se réfèrent aux mêmes relevés.

2. D'après les relevés donnés par A. DE GROOT, *Num.*, p. 36-38. L'écart est encore plus considérable si l'on fait état des pourcentages de KNOOK, p. 84-85 : 1,1 % et 2,5 %.

3. Sur cette clause - u - - u - o, très goûtée de saint Augustin, cf. C. BALMUS, o. c., p. 307-314, qui l'indique comme étant la quatrième en fréquence dans le *De ciuitate Dei*, et la sixième dans les *Confessions*. Voir surtout F. DI CAPUA, p. 637-638. Une enquête personnelle, qui a porté sur 200 fins de phrase ditrochâiques des livres II à V du *De ciuitate Dei*, nous a permis de constater que les clauses nos 91-92 forment plus du tiers du groupe 81-96 : exactement 71 sur 200, ce qui constitue la même proportion que dans le *Liber*. La proportion, dans la prose amétrique, est inférieure de moitié (32 sur 189).

4. Ces trois clauses forment 13,7 % dans la prose amétrique (d'après *Num.*, p. 36-38). Les pourcentages d'Arnobe (65,2 %) et du *De ciuitate Dei* (42,90 %) sont supérieurs à celui du *Liber*.

5. On sait que saint Augustin recommandait comme mieux adaptés au rythme de la prose les pieds à cinq temps, et en particulier le crétique (*De musica* V, 10, 20-22). Cf. F. DI CAPUA, p. 624-627.

4° Les équivalents métriques de la clause crético-trochaïque :

a) Crétique + tribraque (nos 21-24 : - u - u u o) ;

Quodvultdeus paraît avoir recherché cette clause dont la fréquence chez lui (4,06 %) est à peu près le double de celle qu'on observe pour les textes amétriques (2,1 %)¹. Là encore il se rapproche d'Augustin (3,75 % en fin de phrases, 4,87 % en fin de chapitres dans le *De ciuitate Dei*, d'après Reynolds, p. 21)² ;

b) Péon quatrième + trochée (nos 97-100 : u u u - - o) ;

Cette clause n'a été ni évitée ni recherchée particulièrement : le pourcentage de fréquence (1,90 %) ne diffère guère de ce qu'il est dans la prose amétrique (2 %)³. Mais là encore, la pratique de Quodvultdeus paraît s'inspirer de l'exemple de saint Augustin (0,4 % dans les fins de phrase du *De ciuitate Dei*, d'après Reynolds, p. 21) ;

c) Péon premier + trochée (nos 69-72 : - u u u - o) ;

Pour la clause cicéronienne du type *ēssē uldēātūr*, notre écrivain paraît avoir eu moins de goût encore que son maître⁴ : le pourcentage enregistré (0,91 %) est inférieur non seulement à ceux de Cicéron (4,7 %), d'Arnobe (1,9 %), d'Augustin (3,5 % en fin de phrases, 3,56 % en fin de chapitres dans le *De Ciuitate Dei* ; cf. Reynolds, p. 21), mais même à celui de la prose amétrique (2,8 %)⁵.

1. Autres pourcentages : 2,2 % (*A.P.*, p. 106) ; 2,6 % et 2,7 % (KNOOK, p. 84-85).

2. Cf. F. DI CAPUA, p. 640. Les pourcentages de Cicéron et d'Arnobe sont 2,8 % et 2,5 %.

3. Autres pourcentages : 1,9 % (*A.P.*, p. 106), 1,5 % et 2,5 % (KNOOK, p. 84-85).

4. D. DI CAPUA, p. 641, remarque que cette clause n'est pas très fréquente chez saint Augustin.

5. Autres pourcentages : 2,4 % (*A.P.*, p. 106), 2,3 % et 1,8 % (KNOOK, p. 84-85). La régression de cette clause durant les premiers siècles de notre ère a été expliquée par le progrès des tendances rythmiques qui devaient à la longue entraîner la constitution du *cursum* : les types à 2 ou 4 syllabes atones entre les deux derniers accents de la phrase (ōmnē dēbēbāt et ōmnībūs cōntinēbat) sont devenus dominants, tandis que le type à 3 syllabes atones entre les deux derniers accents (ōmnīā rētēntā) est de plus en plus évité. Cf. A. DE GROOT, *P.M.*, p. 57-59.

Si on ajoute au total précédent les pourcentages de ces trois dernières clausules (= 6,87 %), on peut dire que 38,36 % des phrases du *Liber* se terminent selon les règles de la prose métrique traditionnelle¹.

Cadences évitées.

Comme les prosateurs cicéroniens, quoiqu'en général avec moins de vigueur qu'eux, Quodvultdeus évite certaines clausules :

a) L'héroïque (nos 73-80 : - u u - o) : 3,39 %. Pourcentage supérieur à ceux de Cicéron (1,9 %), d'Arnobé (0,4 %), d'Augustin (1,10 % en fin de phrases, 0,65 % en fin de chapitres dans le *De ciuitate Dei*), mais inférieur de plus du double à celui des textes amétriques (8,3 %)² ;

b) Les clausules à accumulation de brèves :

— Nos 1-16 (u u u o) : 2,23 %. Pourcentage très inférieur à celui de la prose amétrique (3,2 %)³, égal à celui de Cicéron (2,3 %), supérieur à celui d'Arnobé (0,1 %).

— Nos 17-20 (u u - u u o) : 0,49 %. Pourcentage inférieur à celui de la prose amétrique (1,2 %), égal à ceux de Cicéron et d'Arnobé (0,5 %).

— Nos 65-68 (u u u u - o) : 0,74 %. Pourcentage inférieur à ceux de la prose amétrique (1,1 %)⁴ et de Cicéron (1 %), supérieur à celui d'Arnobé (0,3 %).

— Nos 33-36 (u u u - u o) : 0,48 %. Pourcentage inférieur à celui de la prose amétrique (1,3 %)⁵, à peu près égal à celui de Cicéron (0,5 %), supérieur à celui d'Arnobé (0,18 %) ;

c) Les accumulations de longues (nos 113-128 : - - - o). Avec un pourcentage de 18,57, le dispondée est sans doute, dans le *Liber*, la clausule la plus fréquente après le crétique suivi de trochée. Sa fréquence, cependant, est inférieure

1. Le pourcentage est de 50 % chez saint Augustin dans le *De ciuitate Dei*. Cf. REYNOLDS, p. 21, qui indique que la proportion est la même chez Cicéron.

2. Autres pourcentages : 8,3 % (A.P., p. 106) ; 7,5 % et 8,5 % (KNOOK, p. 84-85).

3. Autres pourcentages : 3,7 % (A.P., *ibid.*) ; 4,9 % et 3,9 % (KNOOK).

4. Autres pourcentages : 0,8 % et 1,4 % (KNOOK).

5. Autres pourcentages : 1,1 % et 0,4 % (KNOOK).

à celle de la prose amétrique (23,7 %)¹. Si les pourcentages de Cicéron (6,4 %) et d'Arnobé (3,6 %) sont très largement dépassés, l'œuvre de saint Augustin donne là encore des points de comparaison (12,5 % dans le *De ciuitate Dei*, 14,19 % dans les *Confessions*, 20,75 % dans les *Sermones*, d'après Brennan, p. 29), d'où l'on peut voir que l'usage de Quodvultdeus s'inscrit entre celui des traités doctrinaux et celui des homélies de son maître.

Cadences indifférentes.

Nous appelons ainsi les clausules pour lesquelles les pourcentages du *Liber* ne s'écartent pas considérablement de ceux de la prose amétrique. Quodvultdeus ne paraît avoir été soucieux ni de les rechercher ni de les éviter².

	Quodvultdeus	Prose amétrique	Cicéron	Arnobé
	%	%	%	%
Nos 25-32 - - u u o	5,05	4,9³	1,8	0,3
Nos 37-40 - u u - - o	2,15	1,7⁴	1,2	0,4
Nos 41-48 - u - u o	4,06	4,6⁵	4,9	0,7
Nos 49-52 u u - - u o	2,48	1,8⁶	4,1	2,4
Nos 57-60 u u - - u o	4,14	3,8⁷	4,2	0,9
Nos 61-64 - - - - u o	4,47	5,8⁸	9,7	0,9
Nos 101-104 - u u - - o	3,73	1,4⁹	1,4	2,7

1. Autres pourcentages : 23,5 % (A.P.) ; 22,7 % et 21,8 % (KNOOK).

2. Faute d'éléments, il ne nous est pas possible, pour ces différentes clausules, de comparer Quodvultdeus à saint Augustin.

3. Autres % : 6,2 (A.P.) ; 9 et 4,8 (KNOOK).

4. Autres % : 2,1 (A.P.) ; 3 et 1,1 (KNOOK).

5. Autres % : 4,4 (A.P.) ; 4,5 et 6 (KNOOK).

6. Autres % : 3,6 et 3,2 (KNOOK).

7. Autres % : 4 et 2,5 (KNOOK).

8. Autres % : 5,4 (A.P.) ; 4 et 6,2 (KNOOK).

9. Autres % : 2,2 (A.P.) ; 2,8 et 2,7 (KNOOK).

Ainsi limitée au seul point de vue métrique, l'étude des clausules du *Liber* fait apparaître que Quodvultdeus, dans ce domaine comme dans celui des idées et du style, se veut disciple de saint Augustin : disciple un peu timide, ami des demi-mesures, et soucieux, semble-t-il, de trouver un équilibre entre l'application qui est de règle dans les grands ouvrages de son maître, et le relâchement volontaire dont témoignent les *sermones* adressés au peuple chrétien¹. Cette impression de dépendance par rapport aux goûts d'Augustin se voit confirmée par l'étude de la typologie verbale de ces clausules, et du rôle que l'accent est appelé à y jouer.

Césures et accents.

Ici encore, nous nous inspirons d'H. Hagendahl² qui, recourant lui-même à la terminologie de Ziéliniski, utilise des lettres grecques pour marquer, dans chaque clausule, le (ou les) intermot(s), et distinguer ainsi les différents types. D'après ces principes, nous avons étudié la typologie verbale des cadences recherchées par Quodvultdeus. Nous avons pu constater que les observations faites par H. Hagendahl pour Arnobe sur la préparation de la clausule métrique à un système purement accentuel qui devait être celui du *cursum*³, se vérifient également chez notre auteur, quoique d'une façon moins absolue. Quelques sondages opérés sur les premiers livres du *De ciuitate Dei* nous permettent d'assurer que, sur ce point encore, Quodvultdeus est très proche des habitudes augustinienes.

1. Cf. F. DI CAPUA, p. 751 s.

2. Page 26 s.

3. Sur 1760 clausules métriques chez Arnobe, il y en a 1565 qui concordent avec les trois formes principales du *cursum* pour ce qui est de l'accentuation : elles comportent 2 mots (ou 2 mots phonétiques), et deux accents frappant la même syllabe que l'*ictus* (HAGENDAHL, p. 78).

Clausule crético-trochaïque (Clausule I).

Types	Exemples	Total	%
1β	perduct trīumphāntēs	35	14,2
1γ	mūlcēt aūdītūs	133	54,2
1δ	spīritūm mīsīt	39	15,9
1ε	libērātī sūnt	2	0,8
1βγ	dixerīt sēd implērē	1	0,4
1βδ	sūnt dēī tēstēs	9	3,6
1βγδ	cūm sīt ēx sēptēm	1	0,4
1γδ	signā sūnt rērūm	24	9,7
1γε	cāstrā pūlsī sūnt	1	0,4
		245	

Ce bilan appelle les observations suivantes :

1° Les formes 1γ et 1δ, finales constituées de deux mots avec coïncidence de l'accent et de l'*ictus* métrique, d'où devait sortir le *cursum planus*¹, groupent à elles seules 172 clausules ;

2° Il y a lieu d'ajouter au groupement précédent un certain nombre de clausules qui, ayant plus de deux mots, ne comportent pas, toutefois, plus de deux accents, l'un de ces mots étant en effet soit un proclitique (préposition monosyllabique, conjonction *et*, négation *non* sans valeur emphatique), soit un enclitique (*est*, *sunt*)². Ainsi peut-on ramener au type 1γ : a) 20 clausules du type 1γδ ; b) la clausule 1βγδ ; c) la clausule 1γε. De la même manière rentrent en réalité dans le type 1δ : a) 2 clausules de la forme 1βδ ; b) 4 clausules de la forme 1γδ.

Finalement, le total des deux types dominants est donné dans le tableau ci-après, où nous indiquons à titre de comparaison les pourcentages auxquels nous avons abouti pour saint Augustin après analyse de 250 clausules crético-trochaïques des livres II à V du *De ciuitate Dei*.

1. Cf. HAGENDAHL, p. 27, et F. DI CAPUA, p. 641.

2. Nous suivons les principes qu'a posés Hagendahl (p. 14-17) pour examiner la prose rythmique.

	Quodvultdeus		Augustin
	Total	%	%
1γ	155	63,2	73,6
1δ	45	18,4	6
	200	81,6	79,6

Ainsi sur 245 clausules crético-trochaïques, 200 comportent deux accents coïncidant avec les deux temps forts des pieds. Si le pourcentage de Quodvultdeus est inférieur à celui d'Arnobé (94,8 %)¹, on peut constater qu'il est très voisin de celui d'Augustin ;

3° En ce qui concerne le type 1β, où il n'y a pas coïncidence de l'ictus et de l'accent, le pourcentage de Quodvultdeus (14,2 %) dépasse considérablement celui d'Arnobé (4 %), mais il est inférieur à ceux de Cicéron (27,2 %), de Minucius Felix (27,9 %), de Jérôme (24,6 %)² et il se rapproche de celui que nous avons pu évaluer nous-même pour Augustin d'après l'analyse de 250 clausules crético-trochaïques de *Ciu. Dei* II-V : 16,4 %.

a) Parmi les 35 clausules de ce type, 7 présentent le quadrisyllabe final précédé de *et*, si bien qu'elles peuvent se ramener au type 1α (fūlgūrītorūm) que nous ne rencontrons pas par ailleurs dans le *Liber*, mais qui se trouve, à l'état de traces infimes, chez Arnobe (0,3 %)³ et chez Augustin (1,2 %)⁴. Le pourcentage du type 1α chez Quodvultdeus est donc de 2,8 : à quoi il convient d'ajouter l'appoint des deux clausules du type 1ε, terminées l'une et l'autre par un enclitique. Chez Augustin aussi, les clausules du type 1ε (1,2 %) ont un monosyllabe enclitique final. Le pour-

1. Cf. HAGENDAHL, p. 27.

2. Cf. HAGENDAHL, p. 29.

3. Cf. HAGENDAHL, p. 27. Le même auteur (p. 28) indique que ce type représente 12,4 % chez Cicéron, et signale la répugnance de plus en plus marquée à son égard par les écrivains post-classiques. Après E. de Jonge, il l'explique par une tendance toujours plus forte à concevoir la clausule parfaite comme comprenant 2 pieds et 2 temps forts (ou plutôt 2 accents).

4. D'après notre enquête personnelle.

centage global du type 1α pour Quodvultdeus est donc 3,6 %, et il est assez proche de celui de 2,4 (1,2 % + 1,2 %) que nous obtenons pour saint Augustin ;

b) Restent 28 clausules du type 1β. Sur ce total, il y en a 5 seulement dont l'avant-dernier mot est paroxyton ; les 23 autres, soit 82,1 %, présentent comme avant-dernier mot un proparoxyton : de ce type *ciuitās tēnērētūr*, comme l'ont reconnu E. de Jonge (p. 60 sq.) et H. Hagendahl (p. 30-31), devait sortir aussi le *cursus velox*. A l'intérieur de la forme 1β, il est représenté par 25 % chez Cicéron 42 % chez Minucius Felix, par 100 % chez Arnobe et Jérôme¹. Notre enquête sur le *De ciuitate Dei*, où nous avons relevé 33 clausules du type *ciuitās tēnērētūr* sur un total de 41 clausules du groupe 1β, nous fournit pour saint Augustin un pourcentage très voisin de celui de Quodvultdeus : 80,5 %.

Le dicrétique (Clausule 2).

Types	Exemples	Total	%
2α	pērsēcūtōribūs	1	1,4
2β	intulit tābērnaculō	4	5,6
2γ	nārrāt auctōritās	32	45
2δ	sānguīnēm fūdērīt	5	7
2ε	pērtinētēs spēi	4	5,6
2βγ	saeuiānt in ēcclēsiām	3	4,2
2βγζ	mōx ēt implētā sūnt	1	1,4
2βδ	audiendūm Dēō uōuērānt	3	4,2
2βε	faciēm uidēndō Dēō	1	1,4
2γδ	uiuūs ad mōrtūūm	10	14
2γδζ	illūs ūt lūmēn ēst	3	4,2
2γζ	ōmnīs extīnctūs ēst	3	4,2
2δε	gēntībūs pēr fidēm	1	1,4
		71	

1. Cf. HAGENDAHL, p. 29.

Ce tableau permet immédiatement de constater la prédominance des deux types de clausules métriques dont le *cursus tardus* devait être la forme purement accentuelle, 2γ et 2δ. Cette prédominance sera encore plus nette une fois que, comme précédemment, nous aurons regroupé sous ces deux types les clausules comportant à la césure des monosyllabes proclitiques ou enclitiques. En effet il convient de ramener à 2γ : a) 8 clausules du type 2γδ ; b) les 3 cas du type 2γδζ ; c) les 3 cas du type 2γζ ; — de même il faut ranger sous 2δ : a) 2 cas du type 2βδ ; b) 2 cas du type 2γδ ; c) le cas du type 2δε.

La forme 2γ totalise donc en réalité 47 clausules (65,8 %) et la forme 2δ en réalité 10 (14 %)¹. Ainsi, sur 71 dicrétiques terminaux, il y en a 57, soit 79,8 %, où *ictus* et accent se confondent et qui s'accordent avec une des formes du *cursus*².

La clausule ditrochaïque.

a) Type à ditrochée formé d'un mot quadrisyllabique.

Sur un total de 179 clausules ditrochaïques, on en relève 109 de ce type : dans 94 cas, le quadrisyllabe est précédé d'un mot (ou d'une fin de mot) proparoxyton qui affecte 38 fois la forme d'un anapeste, 31 fois la forme d'un crétique, 19 fois celle d'un dactyle, 6 fois celle d'un tribraque.

b) Type à ditrochée formé d'un monosyllabe et d'un trisyllabe.

On en relève 34 exemples. Mais, du point de vue accentuel, toutes ces clausules sont à ramener au type précédent, car dans tous les cas, le monosyllabe est un mot proclitique : préposition, conjonction, négation (*dōmīnō pār prōphētām, impi nōn uidēbunt, cognōscimūs et uidēmūs*). Comme plus haut, il y a prédominance, avec 28 clausules sur 34, du type comportant avant le mot phonétique terminal un proparoxyton, lequel a 20 fois la forme d'un crétique,

1. Voici, à titre de comparaison, les pourcentages respectifs de 2γ et 2δ chez quelques écrivains (d'après HAGENDAHL, p. 32) :

Cicéron : 43,3 et 33,3 ; — Cyprien : 68,7 et 29,1 ; — Arnobe : 68,1 et 26,4 ; — *Panegyrici* : 78,7 et 19,2 ; — Jérôme : 79,7 et 9,4 ; — Cassiodore : 96,6 et 0.

2. Pourcentage de 94,5 chez Arnobe.

4 fois celle d'un dactyle, 3 fois celle d'un anapeste, 1 fois celle d'un tribraque.

Le tableau suivant récapitule ces résultats.

			Total
˘ u - - u ˘ o	31	- u - - u ˘ o	51
- u u - u ˘ o	19	˘ u u - u ˘ o	23
ó u - - u ˘ o	38	ü u - - u ˘ o	41
ó u u - u ˘ o	6	ú u u - u ˘ o	7
	94		122

Ainsi, sur 179 fins de phrase ditrochaïques, on en compte 143, soit 79,8 %, ayant le ditrochée constitué par un seul mot (ou mot phonétique), dont 122, soit 68,1 %, répondent à la forme $\acute{u} \ u \ \underline{u} \ | \ - \ u \ \acute{o}$, où l'on s'accorde à voir l'origine la plus certaine du *cursus velox*³. Ce pourcentage n'atteint pas celui d'Arnobe (85 %)⁴, mais ne s'éloigne pas considérablement de celui d'Augustin. En effet une enquête personnelle qui a porté sur 171 clausules ditrochaïques des livres I, II et III du *De ciuitate Dei*, nous a donné le résultat suivant : 124 cas de quadrisyllabe (ou trissyllabe précédé de proclitique) final, soit 72,5 %, dont 105, soit 61,3 %, se trouvent précédés d'un mot proparoxyton⁵ ;

1. Cf. HAGENDAHL, p. 45-46, et F. DI CAPUA, p. 641.

2. Cf. HAGENDAHL, *ibid.*

3. Voici le détail des résultats :

a) quadrisyllabe (ou trissyllabe précédé de proclitique) terminal : 124 clausules, dont 105 avec proparoxyton qui se répartissent ainsi :

˘ u - - u ˘ o	60
˘ u u - u ˘ o	13
ó u - - u ˘ o	21
ó u u - u ˘ o	11

105

b) répartition des 47 clausules restantes suivant le nombre de syllabes du dernier mot :

2 syllabes :	4
3 —	22
5 —	19
6 —	2
	47

c) Les 36 cas restants se répartissent ainsi, suivant le nombre de syllabes du dernier mot :

2 syllabes :	9
3 syllabes :	12
5 syllabes :	8
6 syllabes :	7
	36

Les clauses avec dissociation d'une longue.

Pour ces clauses qui sont l'équivalent métrique de la clause 1, l'étude de la typologie verbale confirme les observations précédentes.

a) *Clause 1^a (crétique + tribraque).*

Type	Exemple	Total
1 ^a γ	nárrát histórlā	33
1 ^a δ	cónfērēns mísērīs	13
1 ^a ε	in cōlōrē sūō	2
1 ^a βδ	fratrēs sūōs ét ōuēs	1
		49

Avec 46 cas sur 49, les types 1^aγ et 1^aδ, où accent et ictus frappent la même syllabe, sont de loin les plus favorisés : chez Arnobe, ils sont les seuls que l'on rencontre¹.

b) *Clause 1^a (péon premier + trochée).*

Type	Exemple	Total
1 ^a γ	dilēxít inímícōs	9
1 ^a δ	grátīā uōcántīs	1
1 ^a βε	in mánībūs efūs	1
		11

1. Cf. HAGENDAHL, p. 55-56.

Dans 10 cas sur 11, la clause est constituée par deux mots où ictus et accent intéressent la même syllabe : c'est de cette forme que devait sortir le *cursus trispondaïcus*¹.

La clause dispondaïque.

Cette clause revient 224 fois dans le *Liber* ; il ne semble pas toutefois qu'elle ait été particulièrement recherchée par l'auteur². L'étude de la typologie verbale permet les observations suivantes :

a) Le dispondée est constitué 76 fois par un mot quadrisyllabique ; et il convient d'ajouter à ce nombre 9 cas où le dispondée est formé d'un trissyllabe suivi d'un monosyllabe enclitique (*est, sunt*). Sur ces 85 clauses, il y en a 74 où le quadrisyllabe est précédé d'un mot (ou d'une fin de mot) proparoxyton : *dōminūs exōrābāl, fácērē pērmīssī sūnt*. On pourrait y voir, semble-t-il, une forme lourde de la clause ditrochaïque $\underline{\dot{u}} \ u \ \underline{u} \ | - \ u \ \acute{o}$ ³ ;

b) Dans 83 autres cas, le dernier mot est un trissyllabe (ou un dissyllabe soit suivi de l'enclitique *est, sunt*, soit précédé d'un monosyllabe proclitique). Deux types méritent une attention particulière. Le premier, représenté par 47 cas, est celui où le trissyllabe se trouve précédé d'un mot à voyelle pénultième longue : *peccāndō sēdāxīt*. Ce type paraît bien être la forme lourde de la clause favorite 1γ ($\acute{v} \ | - \ \acute{o}$)⁴. Le second, qu'on rencontre 9 fois, fait précéder le trissyllabe d'un mot iambique : *bōnāe nātūrāe*. Peut-être est-il un équivalent rythmique du précédent ;

c) Les 56 clauses restantes se répartissent ainsi, suivant

1. Cf. F. DI CAPUA, p. 641. Sur cette clause et les raisons qu'on a données pour expliquer la diminution de son emploi chez les auteurs post-classiques, cf. *supra* p. 681, n. 5.

2. Cf. *supra*, p. 682.

3. Chez saint Augustin également, le dispondée peut se substituer au ditrochée : cf. F. DI CAPUA, p. 638-639. L'auteur explique ce fait par le pouvoir croissant de l'accent et l'affaiblissement du sens de la quantité syllabique.

4. Interprétation donnée par HAGENDAHL, p. 47-48, qui explique ainsi 9 clauses dispondaïques d'Arnobe.

le nombre des syllabes du mot final, nombre qui varie de 1 à 5 :

- 1 syllabe : 1
 2 syllabes : 52
 5 syllabes : 3

Ainsi peut-on admettre que, sur 224 clausules disponibles, 130 ont été senties par l'auteur comme des équivalents des formes régulières les plus goûtées, l'oreille accordant à la place des accents dans les deux mots terminaux plus d'importance qu'à la quantité syllabique.

INDEX SCRIPTURAIRE

Dans chaque colonne, nous renvoyons par les chiffres de droite à la partie, au paragraphe et à la ligne du *Liber*. Les lettres D et G renvoient respectivement au *Dimidium temporis* et à la *Gloria sanctorum*.

Nous faisons précéder d'un astérisque les citations accommodées et les allusions. En cas d'erreur de *Quodvultdeus* sur la provenance d'un passage, nous indiquons entre crochets droits le livre biblique auquel l'auteur l'impute.

Genèse		8, 6-10	*II 10, 10
1, 1	I 3, 1	6-7	*I 11, 35
2	*I 1, 6	8	*I 11, 34
26	I 3, 4 ;	11	*III 12, 20
	*I 1, 13	13	*I 13, 20
2, 7	I 3, 5	9, 21	*I 14, 20
16-17	I 4, 2	25	*I 14, 20
17	*I 1, 15	10, 25	*I 16, 2
18	I 3, 7	11, 4	*I 14, 4
21-24	I 3, 9	6	I 14, 7
3, 1	*I 1, 18	7	I 14, 8
5	*I 52, 22	9	*I 14, 13
6	*I 4, 5 ;	14	*I 15, 2
	*II 86, 8	17-26	*I 16, 1
7	*II 15, 37	28	*I 16, 5
14	I 5, 3	31	*I 16, 19
16	I 6, 1	12, 1	I 16, 15
17-19	I 7, 1	15, 1-6	I 17, 1
20	*I 3, 22	7-16	I 18, 1
4, 2	*I 8, 3	14	*I 49, 2
4, 4-5	*I 8, 6	17, 5	I 20, 2
5	*I 19, 5	9-14	*I 21, 1
7	I 8, 10	18, 1-2	*I 22, 1
8	I 8, 14 ;	9-14	I 22, 5
	*G 18, 17	15	*I 22, 14
10	I 9, 7 et 13	17	*I 23, 7
25	*I 9, 14	18	*I 22, 20
6, 13-17	I 10, 2	20-21	I 23, 3
6, 14	I 12, 1	23-24	I 23, 11
7, 17	*I 13, 1	26-32	*I 23, 14

Genèse		27	I 37, 13
19, 15	*I 23, 19	28	*I 37, 16 ;
17	*I 23, 22		*II 43, 4
26	*I 23, 23	31	I 37, 6
21, 2-3	*I 22, 15	32-33	*I 37, 7
6	I 22, 18	36	*I 38, 1
22, 1-2	I 24, 1	38, 27	*II 26, 2
12	*II 36, 19	39, 2	I 38, 8
13	*I 24, 28 ;	7	I 38, 9
	*III 21, 5	8-9	*I 38, 11
16-18	I 25, 1	12	I 38, 14 ;
17	*I 44, 21		I 39, 16
24, 2-3	I 26, 2	20	*I 40, 1
25, 21	*I 27, 1	23	*I 40, 3
22	I 27, 4 ;	40, 3	*I 40, 15
	*G 16, 17	21-22	*I 40, 18
23	I 27, 8	41, 1	*I 41, 1
25	*I 27, 13	14	*I 41, 3
30-34	*I 27, 16	33-36	*I 41, 4
27, 1-4	*I 28, 4	41	*I 41, 13
5-17	*I 28, 8	49	*I 41, 16
18-19	I 28, 21	56	*I 41, 24
27-29	I 28, 28	42, 3	*I 42, 1
29	I 29, 18 ;	7	*I 42, 10
	I 35, 25	8	*I 42, 6
31	I 29, 3	9	I 42, 11
33	I 29, 5	13	*I 42, 21
35	I 29, 11	15	*I 42, 26
28, 11 s.	*I 32, 3	21-22	I 42, 16
13	I 32, 9	25	*I 42, 28 ;
18	*I 32, 10		*I 43, 1
32, 25	*I 33, 9	43, 15	*I 43, 4
26-28	I 33, 5	16	*I 43, 14
33, 3	I 29, 19	29-30	*I 43, 7
35, 18	*I 43, 10	44, 1	*I 43, 24
22	*I 34, 1	2-12	*I 43, 27
36, 1	*I 30, 1	45, 3	I 43, 36
37, 3	I 34, 1 et 3	5	*I 43, 40
7	I 34, 21	22	*I 43, 18 et 21
9	I 35, 7	18	*I 22, 20
11	I 36, 4	20-21	I 23, 3
13-14	*I 36, 1	23-24	I 23, 11
19-20	I 36, 7	26-32	*I 23, 14
23-24	*I 36, 16	46, 3-4	I 44, 2

Genèse		10, 13-15	*I 52, 1
46, 27	*I 44, 5	22	*I 52, 8
30	*I 44, 7	11, 5-10	*I 52, 18
47, 20	*I 41, 34	12, 5	*II 8, 9
49, 8	I 35, 3	5-11	*I 53, 11
9	III 31, 3	29	*I 53, 5
10	II 92, 6	35-36	*I 53, 2
11	I 39, 6	46	III 26, 2
16-17	D 17, 14	13, 21	*I 54, 5 et 7
18	D 17, 18	14, 6	*I 54, 12
		15-17	I 55, 1
Exode		22-29	*I 55, 9
1, 7	*I 44, 20	25	*G 16, 12
11	*I 53, 8	28	*I 45, 26
22	*I 44, 23	15, 23-25	*I 55, 21
2, 2	*I 45, 1	27	*I 55, 27
3	*I 45, 4	16, 2-3	*I 56, 1
5-10	*I 45, 13	8	*I 56, 4
11	*I 45, 30	20	*I 56, 11
12	*I 45, 32	17, 5	*II 20, 3
13-14	*I 46, 1	6	I 56, 23
15	*I 46, 10	8	*I 57, 2
21	*I 46, 13	11-13	*I 57, 5
3, 1	I 46, 15	19, 20-24	*I 58, 5
2-3	*I 46, 18	20, 2-4	I 49, 13
5	I 46, 24	7	I 49, 26
9-10	*I 47, 1	8-11	*I 50, 12
4, 2-7	*I 47, 14	12	*I 51, 3
6-7	*I 48, 14	13	I 51, 15
10	*I 47, 6	14	I 51, 22
13	I 47, 9	15	I 51, 33
14-16	*I 47, 12	16	I 52, 3
22	I 15, 20	17	I 52, 10 ; et
29-31	*I 47, 20		*19
5, 1 s.	*I 48, 1	21, 2	*II 2, 21
7, 10-12	*I 48, 3	22	*II 1, 16
11 s.	*D 22, 19	24	*II 1, 17
20	*I 49, 11	22, 1	*II 1, 13
8, 3-6	*I 49, 24	7	*II 1, 14
17-19	*I 50, 8	16	*II 1, 15
24	*I 51, 1	29	*II 2, 22
9, 6	*I 51, 13	23, 5	*II 2, 16
9	*I 51, 21	11	*II 2, 19
23-25	*I 51, 30	24, 3 ; 7	*II 1, 19

Exode		13, 46	*II 10, 18
24, 8	*II 1, 20	20, 10	*II 1, 15
18	*I 13, 6	25, 10	*II 2, 24
25, 3-4	*II 3, 4	Nombres	
22	*II 4, 32	1	*II 14, 1
23	*II 4, 41	11, 1	*II 14, 3
31	*II 4, 45	4-6	II 14, 5
26, 1	*II 3, 9 ;	31-33	*II 14, 23
	*G 17, 2	12, 1	*II 15, 7
7	*II 3, 10	3	*II 15, 1
30	*II 3, 1	10	*II 15, 14
32	*II 4, 26	13	*II 15, 18
27, 9-13	*II 3, 28	13, 3-21	*II 15, 21
10	*II 4, 9	22-26	*II 15, 25
17	*II 4, 26	28 ; 32-33	*II 16, 1
28, 5	*II 3, 4	14, 1-4	*II 16, 5
6	*II 5, 7	5-6	*II 16, 19
9-14	*II 5, 7	9	II 16, 22
15-20	*II 5, 10	10	*II 17, 1
31	*II 5, 6	13-15	*II 17, 4
28, 33-34	*II 5, 14	16-18	*II 17, 7
37 ; 39	*II 5, 19	20-23	*II 17, 11
39	*II 5, 13	30	*II 17, 13
29, 21	*II 5, 1	32	*II 17, 15
32, 1	*I 25, 29 ;	15, 22-30	*II 9, 1
	*II 6, 2	16, 1-31	*II 18, 1
4	II 6, 5	32	*I 19, 6
7-10	II 6, 13	17, 17	*II 18, 6
11-13	*II 6, 22	21-23	II 18, 8
25-26	*II 7, 3	25	II 18, 13
27	*II 7, 7	20, 2	*II 20, 1
29	II 7, 10	10	*II 20, 2
32	*II 6, 23	12	*II 20, 4
33, 23	*II 13, 25	29	*II 20, 8
34, 2	*II 8, 1	21, 4-7	*II 21, 4
18	*II 8, 5	8-9	*II 21, 9
Lévitique		22, 5-7	*II 22, 1
1, 3 ; 5	*II 8, 6	12-14	*II 22, 4
2, 3-5	*II 9, 2	15-17	*II 22, 7
4, 2	*II 9, 1	19	*II 22, 8
11, 3	*II 12, 5	22-35	*II 22, 11
12	*I 6, 18	36 ; 23 ; 24	*II 23, 1
13 et 14	*II 10, 1	23, 24	*II 39, 25

Nombres		6, 16-20	*II 28, 7
24, 14	*II 23, 12	24-25	*II 28, 9
17	II 23, 9 ;	12, 8	*II 30, 1
	III 7, 1	23, 6	*II 30, 18
25, 1	*II 23, 12	24, 22 ; 27	*II 30, 17
8	*II 23, 21	Juges	
26	*II 14, 1	1, 2	*II 31, 1
27, 6	*II 30, 9	2, 11-15	*II 31, 5
Deutéronome		4, 17-21	*II 31, 20
4, 24	I 46, 22	5, 7	*II 31, 18
6, 16	II 22, 10	6, 1	*II 32, 1
7, 5	III 40, 1	12-13	II 32, 5
15, 2	*II 2, 23	14	II 32, 7
12	*II 2, 21	15	*II 32, 9
22, 23-27	*II 2, 15	27-31	*II 32, 11
24, 12-13	*II 2, 18	34	*II 32, 19
25, 5-10	*II 48, 9	37-38	*II 32, 23
7	*I 34, 6	39	*II 32, 35
31, 7	*II 24, 15 ;	7, 2	*II 33, 25
	II 25, 1	4-6	II 33, 22
32, 1-43	*II 24, 1	9-15	*II 34, 4
2	II 33, 5	16	*II 34, 2
8-9	I 15, 21	16-19	*II 34, 8
33	*II 24, 14	9, 1-6	*II 35, 1
9	II 7, 15	7-13	*II 35, 5
34, 5	*II 24, 16	53	*II 35, 14
Josué		11, 6	*II 36, 2
2, 1	*II 25, 6	30-31	*II 36, 4
4-7	*II 25, 15	35-37	*II 36, 9 ;
6	*II 26, 8	39	*II 38, 1
8-9	*II 26, 16	13, 2	*II 39, 1
23-24	*II 26, 21	3-5	*II 39, 3
3, 1-12	*II 26, 22	14, 1	II 39, 12
16-17	*II 27, 1	5-6	*II 39, 17
4, 1-9	*II 27, 4	8-9	*II 39, 19
18	*II 27, 7	10-12	*II 40, 14
5, 2-7	*II 27, 10	14	II 40, 17
14	II 49, 11	15-17	*II 40, 17
	[Dan.]	18	II 40, 21
6, 1	*II 28, 1	19	*II 40, 28
2	*II 28, 3	15, 1-2	*II 41, 1
8 ; 13	*II 28, 5	3-5	*II 41, 8

Juges	
15, 6	*II 41, 24
14-15	*II 42, 1
18-19	*II 42, 5
16, 4	*II 42, 17
5	*II 43, 1
6	II 43, 6
7	II 43, 8
9	II 43, 11
10-12	*II 44, 1
13	*II 45, 1
16	II 46, 1
17	II 46, 5
18	*II 46, 7
19	*II 46, 11
21	*II 46, 22
22-30	*II 47, 9

Ruth

1, 4	*II 48, 1
3, 9	*II 48, 4
11-13	*II 48, 7
4, 6	*II 48, 8
7-10	*II 48, 9
17	*II 48, 23

I Samuel

1, 11	*II 49, 1
24-28	*II 49, 3
2, 12-17; 22	*II 49, 16
25	*II 49, 30
3	*II 49, 5
4, 1-11	*II 49, 20
5, 2-4	*II 50, 4
6	*II 50, 22
6, 4; 17	*II 50, 14
8, 5	*II 51, 1
7	II 51, 3
9, 1	*II 51, 6
12, 1	*II 51, 11
16, 1	*II 52, 1
13	*II 52, 3
17, 8-9	*II 52, 21
32	*II 52, 23

17, 33-36	*II 52, 24
39-40	*II 53, 1
49-51	*II 53, 7
18, 8 s.	*II 53, 17
10	*II 52, 9
20, s.	*II 53, 21
21, 11	*II 54, 10
21, 13-14	II 54, 20
23, 19	*II 54, 12
24, 4 s.	*II 54, 1
26, 1	*II 54, 12
31, 6	*II 55, 3

II Samuel

1, 16-17	*II 55, 3
6, 5 s.	*II, 54, 33;
	*G 16, 18
7, 5	*II 58, 3
11	*II 55, 17
12	*II 55, 19
12	II 55, 23
13, 1-29	*II 55, 25
34 s.	*II 55, 28
15	*II 55, 30
16, 22	*II 55, 31

I Rois

1, 3-4	*II 56, 1
2, 12	*II 56, 11
3, 5	*II 57, 1
9	*II 57, 2
10	*II 57, 7
16-22	*II 57, 8
25	II 57, 22
26	*II 57, 24
6, 8	*II 58, 1
1 s.	*G 17, 2
10, 1	*II 58, 22
11, 4-10	*II 56, 14;
	II 59, 16
12, 16 s.	*II 60, 1
16, 30	*II 61, 1
17, 6	*II 62, 1
9	II 63, 1

I Rois

17, 10-13	*II 63, 7
14	II 63, 18
18, 1 s.	*II 61, 2
4	*II 61, 3
21	I 33, 12
38	*II 61, 19
40	*II 61, 23
19, 8	*I 13, 7
14	*II 61, 9
18	II 61, 10

II Rois

1, 9-14	*II 68, 15
	[action attri- buée à Éli- sée]
2, 4 et 6	*II 64, 11
9-10	*II 64, 2;
	*II 65, 2
11	*II 64, 13;
	*G 16, 11
12	*II 64, 15
14-15	*II 64, 18;
	*II 68, 9
24	*II 68, 11;
	*G 16, 14
4, 8-27	*II 66, 1
29	*II 67, 2
34	*II 67, 11
5, 1-16	*II 69, 1
20-27	*II 69, 13
6, 15-22	*II 68, 20
18, 3-4	*II 70, 3
20, 1	*II 70, 6
3	II 70, 8
6-11	*II 70, 9
12-13	*II 70, 12
16-17	*II 70, 17
24, 18-21	*II 71, 1
25, 1-7	*II 71, 15
14-15	*II 72, 1

I Chroniques

22, 8-9	*II 58, 4
---------	-----------

I Esdras

4	*II 84, 1
5, 13	*II 84, 11
7, 15-16	*II 84, 8
10, 2	*II 83, 11

II Esdras

2, 1 s.	*II 83, 2
---------	-----------

III Esdras

3, 4-4, 41	*II 86, 1
------------	-----------

Tobie

1, 1 s.	*II 89, 1
6 s.	*II 89, 3
3, 8	*II 89, 15
4, 10-11 (LXX)	II 13, 2
16	I 51, 36
21	*II 89, 5
5, 1 s.	*II 89, 10
12 (LXX)	*D 16, 18
7, 11 s.	*II 89, 13
8, 2-3	*II 89, 14
11, 13	*II 89, 17
12, 6 s.	*II 89, 18
8	II 3, 15
13, 14	II 89, 21

Judith

7, 20-32	*II 87, 10
8, 11 s.	*II 88, 1
9, 1 s.	*II 88, 2
10, 3	*II 88, 3
13, 11 s.	*II 88, 8

Esther

2, 7	*II 86, 19
5, 1 s.	*II 86, 25
7, 3 s.	*II 86, 32
15, 11	II 86, 28

I Maccabées

2, 1	*II 91, 1
3, 19	II 33, 29
10	*II 91, 2
16, 24	*II 92, 1

II Maccabées

7, 1 s. *II 91, 6
7, 41 *II 91, 14
11, 34 s. *II 91, 4
12, 43 II 91, 17

Job

1, 1 I 30, 5
8-12 I 30, 7
21 I 30, 21
2, 5 I 30, 25
6 I 30, 30
9 I 31, 2
10 I 31, 5
7, 1 *G 18, 10
9, 24 I 5, 8
14, 4 (sec. LXX) I 6, 15
4 (sec. Vulg.) I 6, 16
40, 16 (LXX =
40, 11 Vulg.) D 8, 1
40, 19 (LXX) D 5, 5
41, 24-25 D 8, 3
42, 10 *I 31, 17

Psaumes

1, 4 I 5, 6
5 D 29, 24
2, 2 II 54, 17
8 II 55, 8
8-9 I 47, 15
10-12 III 39, 1
11 *II 85, 10
4, 7-8 I 29, 7
5, 5 D 22, 32
6, 6 D 32, 28
8, 3 III 10, 4
9 III 13, 8
9, 7-8 III 45, 20
11, 2 II 4, 4
3 I 50, 4
12, 4 II 46, 26
15, 2 II 61, 17
5 II 30, 12
6 II 20, 17 ;
II 30, 8

9-10 II 38, 17 ;
III 28, 3
16, 3 II 56, 7
17, 11 III 32, 3
45 III 37, 11
46 I 33, 14
18, 1 I 35, 11
7 *II 67, 19 ;
III 3, 1
19, 8-9 II 31, 26
20, 5 II 57, 32
21, 17-18 III 22, 4
19 III 24, 1 ;
D 20, 12
23 I 43, 38
22, 2-3 II 42, 15
4 II 19, 19
24, 7 II 9, 4
19 I 36, 6
21 III 10, 3
26, 2 *II 31, 31
3 II 31, 32
13 I 16, 28 ;
G 1, 4
28, 9 *G 18, 6
29, 8 II 9, 14
31, 4 III 21, 1
32, 19 I 41, 26
33, 9 I 41, 34 ;
II 40, 13
33, 16 I 41, 26
34, 12 I 46, 9 ;
II 53, 20
13 I 48, 18
35, 7 *I 11, 64
36, 23 I 54, 9
38, 13 I 19, 17
40, 5 II 9, 14
7-8 III 19, 2 ;
II 54, 15
10 III 19, 1
43, 12 III 35, 3
22 I 39, 14 ;
III 35, 1

Psaumes

43, 25-26 I 5, 12
44, 3 *I 38, 26
8 *II 5, 3 ;
III 12, 5
10 I 34, 18 ;
II 59, 9
17 I 45, 20
45, 5 III 12, 4
11 I 50, 16
46, 9 III 3, 3
10 III 13, 10
47, 5-6 III 46, 4
48, 21 II 22, 15
49, 1 III 37, 1
3 D 26, 1
4 D 30, 2
6 D 30, 1
9 I 29, 10
23 I 29, 11
50, 7 I 6, 3
9 I 48, 24 ;
III 25, 9
54, 8 I 46, 11
13-15 III 19, 5
56, 4-5 II 77, 26 ;
G 18, 18
7 II 77, 24
58, 1 I 15, 10
12 II 39, 28
61, 5 II 23, 4
65, 4 *II 79, 17
10 D 32, 3
12 *II 34, 21 ;
D 32, 4
16 II 56, 8
67, 3 II 43, 25
19 (sec. Eph.
4, 8) III 32, 1
24 II 34, 23
26 G 17, 16
27 I 55, 31 ;
G 17, 18
68, 4 II 46, 25

68, 5 II 46, 20
10 III 18, 1
15 I 5, 12
22 II 46, 15 ;
III 25, 1 ;
*D 20, 15
32 II 8, 7
70, 15-16 III 18, 3
71, 6 II 33, 2
10 III 7, 5
11 I 25, 17 ;
III 38, 1
17 I 25, 16
72, 27 D 14, 12
28 D 14, 14
73, 13-14 D 5, 2
19 II 81, 34
74, 4 *II 4, 18
11 II 8, 18
75, 2 I 44, 15
76, 20 III 15, 1
77, 15 I 56, 26
30-31 *II 14, 23
60-61 II 49, 26
65 III 30, 4
66 II 50, 13
79, 6 II 75, 14
83, 4 II 8, 21
84, 12 II 3, 29
85, 5 II 15, 3
86, 5 II 37, 19
87, 5-6 I 40, 6 ;
III 28, 1
7 I 36, 19
9 III 19, 9
88, 15 *II 63, 16
19 III 32, 4
35 II 38, 12
40 *II 49, 29
89, 15-16 *II 85, 8
90, 7 II 42, 11
13 *II 52, 28
91, 11 II 8, 13
92, 1 II 5, 44

Psaumes

94, 6	I 35, 3
95, 1	III 34, 12
5	III 40, 9
13	D 30, 4
96, 3	II 28, 19;
	*II 41, 21;
	II 68, 18
97, 6	*II 28, 15
99, 3	II 4, 50
100, 1	*II 3, 34
101, 23	III 39, 4
27-28	D 32, 1
102, 4	D 22, 33
14	I 5, 9
103, 18	*III 13, 7;
	*G 16, 7
23	I 7, 17
26	II 21, 15;
	D 5, 1
30	III 32, 5
105, 21-22	II 6, 6
37-38	*I 49, 19;
	III 43, 8
106, 6	II 31, 11
9	III 16, 1
20	III 4, 1
107, 3	III 30, 3
10	I 31, 13
108, 4	II 15, 17
5 (+Ps. 34,	
12)	II 53, 21
18	II 48, 15
28	II 23, 3
109, 2	I 48, 13
4	II 49, 13
112, 5-8	III 46, 6
7-8	*II 32, 10
9	*II 29, 15;
	III 33, 1
115, 6	III 35, 4
7-8	II 44, 19
117, 22	I 32, 13
118, 39	*II 75, 14

118, 91	*II 61, 14
103	II 40, 7
139 (+ Ps.	
68, 10).	III 18, 1
164.	*II 28, 16
175	II 57, 35
119, 5	I 19, 19
7	I 46, 7
123, 7	I 39, 18
125, 5	I 41, 11
127, 2	I 7, 13
128, 2; 4	II 31, 33
131, 8	II 4, 39
132, 1-2	II 10, 35
133, 2	*I 11, 53
136, 8	D 13, 11; 14
139, 9	I 5, 13
140, 2	I 57, 12
5	*G 18, 20
10	*II 12, 21
143, 9	*G 18, 1
144, 13	III 3, 2
16	*II 52, 14
148, 3	I 35, 10
150, 3-6	G 18, 2
Proverbes	
5, 22	II 31, 10
6, 32	*I 51, 26
8, 35 (sec.	
LXXX)	*II 11, 32
9, 1	*II 4, 16
1-3	III 46, 11;
	*G 17, 5
5	I 43, 17;
	III 46, 14
16, 24	II 40, 9
17, 6	II 1, 38
19, 5 et 9	I 52, 7
21, 25	*II 14, 26
22, 28	II 30, 15
24, 11	II 87, 5
Ecclésiaste	
3, 5	I 34, 8

Cantique des Cantiques

1, 5	II 15, 13
14	II 15, 32
2, 15	II 41, 15
6, 9	*II 8, 22
7, 12	II 15, 36

Sagesse

1, 1	III 39, 6
13-14	II 11, 4
2, 12	I 36, 9
13	I 36, 11
17	I 36, 12
24	II 53, 13
4, 20	II 41, 28
5, 3-5	D 32, 24
6, 8	III 46, 9
26	II 83, 9
7, 3-6	I 6, 7
10, 13-14	I 40, 4
17	I 53, 7
11, 18	*I 1, 7
21	*I 1, 10
12, 10	*II 21, 7
11	I 6, 13
14, 3-4	III 15, 9
6	II 16, 38

Sagesse de Sirach

23, 6	*II 14, 27
24, 18	*I 55, 40
27, 29	II 77, 21
30	*II 86, 35
32, 15-16	G 15, 16
40, 1	I 6, 5
44, 16	*I 9, 15

Isaïe

1, 3	III 6, 1
4	I 6, 13
18	I 48, 22
2, 18-19	III 40, 4
6, 11 s.	*II 80, 4
7, 9	I 17, 14

7, 14	III 5, 1
8, 13	II 16, 33
9, 2	III 7, 3
6	II 5, 31;
	III 8, 1
7	III 8, 2
11, 1	II 18, 19
2-3	*II 28, 12
6	III 46, 1
9	III 47, 5
10	I 25, 19
14, 12	D 2, 6
13	*I 52, 22
13-14	D 3, 1
15	D 4, 1
19	D 4, 2
19, 1	III 3, 5;
	*III 40, 3
26, 10	D 32, 31
19	III 29, 1;
	D 29, 6
28, 16	I 32, 14
33, 17	III 3, 4
35, 2	III 12, 1
4-6	III 14, 1
40, 3-5	III 2, 1
42, 3	II 26, 10
12	III 37, 5
43, 19	III 34, 9;
	*G 12, 1
49, 12	III 37, 9
18	I 39, 3
22-23	III 38, 4
50, 6	*II 47, 1;
	III 20, 1
52, 7	*I 46, 25
15	III 37, 3
53, 5	I 18, 29;
	III 23, 2
7	*I 24, 24;
	II 8, 11;
	III 22, 1;
	*D 20, 6

Isaïe

53, 8	I 18, 28 ; III 22, 3 ; D 20, 2
12	I 40, 2 ; II 40, 30 ; III 23, 1
54, 1	III 33, 2
55, 5	III 37, 6
10-11	II 33, 9
58, 14	III 16, 2
60, 6	III 7, 6
8-9	III 37, 8
12	III 38, 2
61, 1	II 68, 5 ; III 11, 1
10	II 88, 16
62, 2	*III 34, 10
63, 2	I 39, 4 [Cant.]
64, 2-3	II 26, 19
66, 15	D 26, 9
24	D 31, 16
Jérémie	
1, 11	*II 19, 15
2, 27	*II 16, 14
3, 1	II 29, 1
9, 26	*I 21, 20
10, 11	III 40, 6
11, 19	III 22, 7
16, 16	III 13, 1
17, 5	*II 11, 31
9	III 4, 6 [Is.]
13	I 5, 8
22, 1 s.	*II 71, 4
25, 11	*II 78, 2
12	*II 84, 6
31, 15	III 10, 1
31-32	III 34, 1
33-34	III 34, 4
36, 10	*II 78, 2 ; *II 84, 6

Baruch

3, 26-28	II 16, 35 [Is.]
36-38	III 4, 2
4, 1-2	II 71, 12
6, 3	II 16, 29
Lamentations	
1, 1 s.	*II 72, 6
3, 29	III 26, 3
30	III 20, 4 ; D 20, 8 et 11
4, 20	III 22, 6
5, 2	II 72, 17
Ézéchiel	
9, 4	*D 14, 20
11, 19	*I 25, 24
12, 13	*II 71, 19
18, 23	*II 54, 6
23, 4	*II 42, 20
28, 2 s.	*II 82, 9
2	D 19, 1
12-15	D 2, 1
17	D 3, 5
17-18	D 4, 4
36, 26	*I 25, 24
37, 1-2	*II 82, 3
4-6	D 29, 1
7-10	*II 82, 5
38-39	*II 80, 5
40, 1-33, 3	*II 82, 9
44, 2	II 82, 13
Daniel	
1, 6-7	*II 73, 2
8 s.	*II 73, 18
2, 1-8	*II 74, 1
17-23	*II 74, 2
34 ; 44-45	*II 74, 14
35	*II 74, 17
44	G 14, 2
3, 22 s.	*II 74, 27
4, 2 s.	*II 75, 1

Daniel

4, 17-22	*II 75, 2
31	*II 75, 10
5, 1-25	*II 76, 1
26-28	II 76, 12
29-31	*II 76, 16
6, 2 s.	*II 77, 1
22	*G 16, 13
7, 3 s.	*II 75, 22
7	*D 15, 13
8	*D 16, 1
8, 3 s.	*II 75, 36
25	*II 75, 38
9, 2	*II 78, 1
23	*II 73, 2
24	II 78, 7 ; *D 6, 4
25-26	II 78, 11 ; *D 6, 3
26-27	II 78, 17
10, 9 s.	*D 6, 5
13	*D 6, 8
11, 1 s.	*II 80, 1
14	D 17, 1
21-20	D 17, 3
30	D 18, 1
31-32	D 18, 2 ; D 22, 44
31 (sec. Theod.)	D 19, 28
32-35	D 18, 6
36-38	D 17, 5
12, 1	D 18, 13
1-4	*II 80, 3
11	*D 22, 39
13, 48-51	*II 73, 11
14, 2-22	*II 81, 3
23-26	*II 81, 14
28-31	*II 81, 26
33-39	*II 81, 28
40-47	*II 81, 31
Osée	
1, 2	*II 28, 26

2, 24 (sec. Rom. 9, 25)	II 29, 5 [Is]
6, 1	*II 55, 44
2-3	III 30, 1 ; *D 20, 21
11, 1 (sec. Matth. 2, 15)	III 9, 1
10	III 31, 1
12, 8	II 51, 16
Joël	
2, 10	III 27, 1
Amos	
5, 18	D 26, 3 [Mal.]
8, 11	I 41, 28
Michée	
7, 19	I 55, 16
Habacuc	
1, 9	III 47, 13
2, 3	*II 75, 39
3, 2	II 15, 34 ; III 6, 2
4	II 8, 14
5	III 4, 5
10	III 15, 2
11	I 35, 12
17-18	III 47, 14
Sophonie	
2, 11	III 47, 1 [Is.]
Aggée	
2, 7	III 47, 11 [Zach.]
Zacharie	
1, 3	II 72, 26
9, 9 (sec. Matth. 21, 5)	III 17, 1

Zacharie		6, 9	I 25, 28 ; I 35, 4 ; I 43, 39
11, 12	III 19, 10		
12 (sec. Matth. 27, 9)	I 37, 20	7, 2	III 39, 9
12, 10	III 26, 1 [Is.]	6	*I 51, 8
13, 2	III 40, 8	14	*I 32, 21 ; *I 54, 7
Malachie		23	II 69, 20 ; D 7, 22
1, 2	*I 29, 14	29	II 45, 21
11	*I 29, 15 ; III 47, 3	8, 29	I 45, 37
3, 1-2	D 26, 5	32	*I 30, 27
2-3	D 32, 5	9, 12-13	II 15, 10
19	II 41, 21	13	D 30, 14
22-23	D 22, 1	20	*II 65, 26
		22	*I 49, 22
Matthieu		10, 8	II 30, 26 ; II 69, 8
1, 5	*II 48, 22	16	III 35, 5
21	I 6, 21	28	I 39, 13
2, 1-2	III 3, 7	34	*II 57, 30
2	*II 23, 10	37	I 24, 13
9-11	III 7, 9	39	III 35, 6
13	III 9, 3	42	II 13, 23
16	*I 44, 28 ; *II 17, 21 ; III 10, 6	11, 2-6	III 14, 7 [Mc]
23	II 39, 15	11	III 1, 19
3, 9	I 20, 7	13	*III 1, 20
11-12	D 32, 9 [Jn]	24	I 23, 29
13	*II 68, 10	29	II 15, 4 ; III 39, 11
13-17	III 12, 7	12, 29	D 5, 11
17	I 34, 16	39-40	III 30, 10
4, 2	*I 13, 7	42	II 58, 22 ; III 38, 9
5, 1	*II 1, 5	45	*II 90, 4
4	*I 53, 24	13, 43	G 4, 1
4-10	D 14, 23	52	III 34, 15
16	I 35, 17	14, 13-21	*III 16, 4
17	*I 28, 17 ; *II 1, 25	25-27	III 15, 4
18	D 32, 12	29	*III 15, 12
28	*I 2, 5	15, 14	II 71, 27
38-44	*I 2, 8	24	I 36, 2 ; II 47, 5
6, 3	II 70, 23		

Matthieu		25, 34	*II 13, 13
15, 27	*I 51, 10	36	*II 13, 9
16, 19	I 42, 35	41	*I 1, 28 ; II 41, 29
22-23	II 9, 7	41-42	D 30, 15
17, 26	*II 90, 19	45	D 30, 20
18, 6	*II 35, 20	46	D 30, 22
19, 8	*II 12, 10	26, 15	*I 37, 21 ; *II 43, 5
12	I 21, 19	21	III 19, 13
14	II 8, 24	30	*II 38, 2
21	I 12, 22	38	II 46, 4
22	I 12, 26	38-40	*II 38, 6
28	*I 19, 23	39	I 47, 11
29	*I 31, 19 ; II 83, 18	68	II 47, 5 ; III 20, 5
20, 9	*I 7, 20	27, 3-4	III 19, 19
27-28	II, 51, 17	9	I 37, 20
21, 5	*III 17, 4	25	I 42, 19
12	*III 18, 5	29-30	*II 47, 3
13	III 18, 8	33	III 22, 9
31	II 28, 22	34	*D 20, 15
38	I 36, 15	35	*I 37, 1
22, 9	III 46, 24	45	III 27, 5 [Jn]
12-13	*II 2, 34	46	II 46, 19
16-17	II 44, 9	50	*D 20, 21
18-21	II 44, 13	51	III 27, 7 [Jn]
24-28	II 45, 13	51-53	III 29, 4
23, 23 ; 25	II 12, 18	57-60	*III 28, 6
37	II 11, 25	62-64	III 30, 6
24, 12	I 41, 30	28, 1-6	III 30, 14
14	III 47, 8	6	*D 20, 21
15	D 18, 18	18	I 41, 15
21-22	D 18, 20	19	I 41, 18 ; II 69, 11 ; III 33, 7 [Mc]
23	D 19, 8		
24-25	D 8, 9	Marc	
27	D 26, 12	1, 16-17	III 13, 3
29-30	D 26, 13	24+Matth.	
33	III 47, 26	8, 29	I 45, 37 ; III 45, 12
37	I 13, 18		
40-41 (+Lc 17, 34)	II 10, 6		
25, 2	*II 10, 13		
21	II 63, 26		
31-35	D 30, 5		
25, 32	*II 13, 12		

Marc	
6, 2	*III 11, 5
39-44	*III 16, 4
8, 33	II 9, 9
10, 30	*I 31, 19
11, 7	*III 17, 4
12, 42	*II 13, 23
13, 6-7	D 7, 9
21	D 19, 8
32	II 66, 12
14, 11	*I 37, 21
15, 42-46	*III 28, 6
16, 9	*II 86, 16
14	III 31, 4
17	III 32, 7
19	III 32, 11
Luc	
1, 17	II 25, 14
26-29	III 5, 4
33	D 25, 10 ; G 14, 3
35	III 5, 7
45	*II 86, 12
76	II 25, 11
2, 1-2	*II 92, 18
6-7	III 6, 4
11	III 6, 7
13-14	III 8, 4
14	*II 13, 24
29	I 44, 11
3, 8	I 20, 7
17	I 41, 23 [Jn]
4, 16	*III 11, 5 [Mc]
21	III 11, 7 [Mc]
24	II 49, 15
25	*II 61, 7
34	III 1, 10
6, 5	*I 50, 21
8, 2	*II 90, 3
31	D 5, 7 [Jn]

9, 10-17	*III 16, 4
62	I 23, 33
10, 18	D 4, 8
19	D 5, 9
42	*I 50, 18
11, 2	II 74, 25
17-20	III 40, 10
31	*II 59, 2
41	II 12, 22
42	II 12, 18
12, 35	II 34, 12
49	*I 46, 20
50	II 3, 26
13, 25	II 11, 38
29	III 37, 13
33	II 46, 13
14, 16-20	III 46, 17
22-23	III 46, 25
26	I 24, 13 ; II 7, 12
15, 2	*II 15, 8
15	*D 23, 11
18	*II 72, 27
21	*II 31, 16
22	*D 23, 9
23	*I 37, 11
17, 12	*II 11, 20
15	*II 11, 29
28	I 23, 38
32	I 23, 35
18, 18-21	I 12, 15
19, 35	*III 17, 4
40	*I 25, 26
20, 34-36	II 45, 23
36	G 4, 2
21, 2	*II 63, 30
16-17 ; 19	III 35, 8
34	*I 23, 39
22, 5	*I 37, 21
44	*II 38, 4
61	*II 52, 8 ; *II 75, 15
64	II 47, 5
23, 33	*I 40, 16

Luc		6, 54	I 56, 9 ; II 62, 10 ; III 46, 29
23, 34	II 52, 17	7, 15	*III 11, 9
39-43	*I 40, 19	8, 3	*II 43, 15
43	*II 52, 8	4-5	II 43, 17
44	*I 57, 13	7	II 43, 21
50-53	*III 28, 6	11	II 2, 4
24, 18	II 66, 16	16	I 38, 9
19	II 66, 18	31-32	II 30, 22
26	I 43, 44	34	*I 8, 12
31	*II 46, 28	36	*II 11, 34
45	*II 40, 10	37	I 47, 7
49	II 4, 22 ; II 65, 14 et 24 ; III 32, 9	44	D 2, 8
		48	II 54, 27
		51	*I 4, 10
		56	I 24, 21
Jean		9, 29	II 14, 13
1, 3	*I 26, 8 ; *II 66, 17	10, 11	I 46, 17 ; II 38, 13 (+ Jn 10, 17) ; II 52, 6 ; *II 53, 14
14	III 4, 8	16	*II 60, 12
16	*I 43, 26	17+10, 11	II 38, 13
19-23	III 2, 6	24	II 45, 4
29	I 8, 9	11, 34	II 66, 12
51	I 32, 18	12, 14	*III 17, 4
2, 15	*III 18, 5	23	II 45, 28
19-20	II 84, 14	24	I 41, 9 ; II 45, 29 ; III 35, 11
3, 5	III 33, 8 [Mc]	26	II 65, 7
6	III 34, 17	27	II 37, 24
15	II 21, 20	31	D 4, 7
18	I 19, 26 ; D 29, 26	32	I 35, 5
4, 13-14	I 56, 35	35	II 71, 24
5, 24	I 4, 15	13, 1	II 5, 36 ; *II 24, 19
25 ; 29	D 29, 7	5	*II 32, 32
29	*I 1, 28	10	D 23, 2
43	II 78, 26 ; D 17, 21	26-27	*III 19, 15
46	II 14, 15	37	II 9, 12
6, 1-13	*III 16, 4		
44	III 46, 29		
51	II 14, 16		

Jean

14, 1	*II 24, 17
12	II 65, 3
27	III 8, 7
30	II 82, 22
15, 4	*G 18, 25
5	II 65, 34
13	II 38, 15
24; 22	II 6, 9
25	I 36, 6
17, 12	D 16, 12
18, 31	I 37, 15
40	II 14, 19
19, 2	*III 21, 3
6	II 62, 9
15	II 51, 5
18	III 23, 4
19	*II 5, 27
20	*I 15, 5
19, 22	I 15, 13
23-24	*I 37, 2; III 24, 3; *D 20, 14
25	*II 86, 14
28-30	III 25, 3
29	*II 1, 28
33-34	III 26, 5
34	*I 56, 37; *II 42, 13; *D 20, 17
38-41	*III 28, 6
20, 22-23	II 65, 10
27	III 31, 8
21, 11	*G 15, 8
13	*II 90, 20

Actes des Apôtres

1, 8	III 33, 10
9-11	III 32, 13
2, 1-4	III 32, 18
3	*II 5, 47; *II 65, 15
4+10, 46	*II 5, 56
7-8	II 5, 54

2, 37	I 42, 20
3, 14-15	I 42, 13
19	I 42, 16
4, 4	*I 43, 5
12	II 20, 13
5, 5; 10	*II 2, 33
15	*II 65, 27
7, 4	*I 16, 20
20	I 45, 1
26-28	I 46, 1
48	*II 58, 8
9, 5	*III 41, 26
9, 8	*II 68, 25
15	I 47, 18
18	*II 90, 20
27-28	*I 47, 24
10, 1 s.	*III 17, 6
15	III 17, 8
38	III 14, 14
46+2, 4	*II 5, 56
13, 2	II 4, 15
25	III 2, 15
46	II 48, 17
14, 3	*I 47, 25
21	II 3, 19
20, 29	*II 24, 22; *D 8, 17
22, 28	II 92, 22
24, 25	*I 47, 27
27, 24	III 15, 14

Romains

1, 21	I 16, 11; *III 1, 14
25+11, 36	G 18, 26
4, 4	*II 54, 8
11	*I 16, 7
16	*I 20, 11
5, 6	II 6, 25
12	*I 1, 18; *I 7, 9
20	*I 52, 27; II 90, 18; *III 9, 8

Romains

6, 6	I 11, 60; *II 8, 26
9	III 30, 32
7, 5	*G 18, 8
8, 3	*I 28, 15; *II 40, 31
17	II 29, 18
21	D 32, 18
30	III 10, 16
35	II 91, 22
36	I 39, 14
38-39	III 35, 16
9, 13	*I 29, 13
25	II 29, 5
10, 4	I 12, 14
15	*I 46, 25
17	I 17, 12
11, 4	II 61, 10
6	*I 43, 3
13-14	III 37, 17
17-20	*I 25, 20
25	III 37, 21
25-26	*II 55, 10
36+1, 25	G 18, 25
12, 1	II 5, 42
15, 9	I 25, 23

I Corinthiens

1, 13	I 19, 10
22	D 19, 16
24	*II 57, 4
27	I 45, 22; II 53, 7
31	*II 11, 31; *II 33, 28
2, 8	I 42, 8
9	G 7, 1
14	II 14, 25
3, 7	Pr. 1
9	*Pr. 3
10	*I 11, 2; *I 12, 2

3, 16	II 58, 13
17	III 18, 10
4, 5	D 31, 11
15	II 1, 44; III 33, 14
5, 1	II 29, 8
5	II 2, 31
8	I 53, 20
6, 13	II 73, 27
8, 4	III 40, 16
10, 1-4	I 56, 29
4	*II 27, 15
11	III 18, 11
17	III 16, 8
20-21	D 10, 14
11, 3	II 5, 24; II 10, 23; II 39, 7
19	I 19, 4; II 11, 14
23	III 19, 22
24	II 54, 31
13, 12	G 8, 1
13	I 12, 3 et 6
14, 19	I 11, 14
20	II 68, 12
15, 3-4	III 23, 10; *D 20, 22
5-6	III 31, 13
8	*I 43, 10
9	*I 42, 32; *I 43, 6; I 43, 13
10	I 43, 23
12	III 31, 15
20	III 30, 25
24	*G 10, 1
28	G 13, 1
41	G 5, 1
47	III 34, 19
49	III 34, 20
50	I 49, 17
52	III 29, 11
57	II 34, 19

II Corinthiens

3, 3	*II 1, 6
6	II 67, 7
16	III 27, 9
18	G 9, 1
4, 6	III 7, 16
7	II 34, 17
5, 10	D 31, 1
17	III 34, 24
19	I 41, 36
6, 14	D 14, 21
15	D 10, 13
17	I 23, 31
8, 9	III 6, 10
9, 7	II 13, 19
11, 2	II 29, 12
3	II 1, 40
14-15	D 7, 18
13, 4	III 22, 14

Galates

2, 9	II 4, 12
21	*II 11, 7
3, 13	*I 14, 22
21	II 67, 6
27	D 23, 1
28	II 1, 30 ;
	III 46, 33
4, 4	III 5, 11
16	II 81, 25
19	II 1, 42
26	G 3, 3
31	*II 35, 18
5, 22	II 5, 38
6, 14	*I 23, 36 ;
	I 55, 25
17	I 43, 33

Éphésiens

2, 2	D 8, 18
14	II 58, 16 ;
	III 8, 9
14-16	II 47, 23
20	III 11, 14

3, 14-19	I 11, 6
4, 3	*I 12, 11 ;
	*II 5, 51
5	II 65, 21
10	I 32, 19 ;
	II 67, 11
13	G 2, 1
23-24	III 34, 22
28	II 1, 39
5, 8	I 52, 16
25-27	III 24, 9
32	I 3, 18
6, 15	II 48, 21

Philippiens

1, 21	II 38, 20
2, 4	II 1, 36
6-7	III 4, 10
7	II 67, 15
9	*II 50, 20
10	I 40, 12
11	*I 14, 18
15	I 35, 17
3, 2	II 24, 24
5	*I 42, 31
13	I 23, 32 ;
	*II 16, 9
14	I 55, 35
21	II 67, 16

Colossiens

1, 13	*I 57, 17
26	*II 40, 25
2, 3	*II 4, 34
15	II 37, 21
3, 1	III 29, 9
12	II 5, 29

I Thessaloniens

4, 16	D 25, 4 ;
	D 27, 11
5, 2	I 23, 41 ;
	D 24, 12
3	D 24, 10

II Thessaloniens

2, 3	II 41, 8
3-4	D 19, 4
7	D 6, 18
7-8	D 14, 28
8	*D 25, 9
9-10	D 8, 6
10-12	D 17, 25
3, 10	I 7, 19

I Timothée

1, 5	II 2, 36
16	II 68, 27
17	III 3, 10
20	*II 2, 30 ;
	*II 68, 14
2, 2	III 39, 13
4, 2	*D 8, 14
5	III 16, 9
6, 8-10	I 56, 15
9	*D 30, 18
10	*G 16, 2
15	III 3, 11

II Timothée

1, 14	II 1, 35
15	*D 8, 15
2, 8	III 30, 24
17	*D 8, 14
19	II 11, 29
3, 6	II 73, 15
8	*D 22, 19
4, 9 ; 14	*D 8, 15

Tite

3, 6+I Pierre	
1, 12	III 32, 25

Hébreux

4, 12	*II 34, 13
9, 3-4	*II 4, 29
7 ; 25	*II 4, 30
12	*II 4, 35 ;
	II 5, 58

9, 19-20	*II 1, 20
28	*II 4, 37
11, 1	*I 1, 3
19	I 24, 9
32-33	*II 37, 1
38	II 53, 26
12, 14	D 14, 18
13, 4	I 51, 28
15-16	II 9, 18

Jacques

2, 13	III 39, 11
19	III 1, 9
5, 7	*I 11, 61
11	I 31, 15

I Pierre

1, 12+Tite 3, 6	III 32, 24
18-19	III 26, 9
2, 2	III 33, 12
5	*II 58, 9
	et 14
10	III 37, 16
21	I 11, 59 ;
	III 20, 9
23	III 20, 11
24	III 22, 12
3, 14-15	II 16, 32
4, 6	III 29, 11
15-16	III 23, 7
5, 8	II 81, 35 ;
	*D 9, 7

II Pierre

1, 18	III 12, 16
19	D 21, 13
21	III 11, 11
2, 4	D 3, 10 ;
	D 4, 13
16	II 22, 17
21-22	II 16, 15
3, 7	D 32, 14
8	D 6, 2
12	D 32, 16
13	G 1, 2

I Jean

1, 1	III 31, 10
2, 1	I 48, 24
15-16	II 73, 23
16	*III 46, 21
17	III 47, 27
18	D 7, 11
19	I 11, 38; D 7, 13
3, 2	II 29, 16
15	I 51, 17; *II 2, 7
16	II 88, 21; III 35, 14
4, 9	I 43, 42
16	I 12, 7
5, 8-9	III 26, 12

Apocalypse

1, 16	*II 34, 13
2, 14	II 23, 24
17	G 15, 22
21	II 71, 30
3, 7	G 17, 13
11	II 70, 21
19	II 55, 47
5, 1 s.	*D 22, 27
6, 12-17	D 27, 1
7, 4	*III 10, 14
9	I 55, 37
14	III 10, 11
8, 4	*G 18, 15
6	*D 22, 27
11, 3	*I 9, 17
3-4	D 22, 9
6	D 22, 12
7 et 8	D 24, 1
9 et 10	D 24, 8
11, 11	D 25, 1
12	*D 25, 7
12, 6	*D 22, 38
7-12	*D 6, 5

12, 9	D 4, 15
12	D 4, 19
14	I 3, 27
13, 5-8	D 13, 24
8	III 37, 23
11	D 19, 10
13-14	D 19, 12
14, 4	G 6, 1
9+19, 20	D 7, 1
16, 13-14	D 19, 22; *D 22, 23
15	II 70, 22; D 22, 46
17, 1-4	D 13, 1; D 14, 1
17, 6	D 13, 7
7-12	D 15, 1; *D 16, 15
14	D 16, 10
18, 4	D 14, 14
6-8	D 13, 16
19, 1 s.	*G 11, 1
8	II 3, 17; II 5, 23
20+14, 9	D 7, 1
20, 1-3	D 5, 13
3	*D 5, 24; *D 6, 14
6	I 4, 12
7	*D 5, 20; *D 22, 41
9-10	*D 21, 4; *D 31, 15
12	D 31, 4
13	D 29, 13
14-15	D 31, 13
21, 1	G 1, 1
2	G 3, 1
4	G 3, 5
5	*G 12, 1
22, 5	G 3, 4
14	*G 12, 3
15	*II 11, 39

INDEX DES AUTEURS

A) AUTEURS CHRÉTIENS ET JUIFS

AUGUSTIN, <i>De ciuitate Dei</i> XVIII, 52.....	*III 36, 3
— — XX, 8, l. 56 s.....	D 6, 15
<i>Contra Iulianum</i> 5, 15, 57.....	II 82, 20
<i>Epist.</i> 137, 2, 8 (ad Volusianum)....	II, 82, 17
?.....	*II 54, 33
FLAVIUS JOSÈPHE, <i>Bellum Iudaicum</i> (version latine dite d'Hégésippe, CSEL 66) I, 17 (p. 29,4)...	*II 92, 1
I, 14 (p. 20,28) et 22 (p. 34, 11).....	*II 92, 15
JÉRÔME, <i>In Danielelem</i> 9.....	*II 79, 1
LACTANCE, <i>Diuinae Institutiones</i> VII, 1 (CSEL 19, p. 582, 10-11).....	*III 47, 22
<i>Oracula Sibyllina</i> VI, 22-24.....	III 26, 15
VIII, 217.....	III 2, 21
218.....	III 3, 14
219.....	III 4, 15
220.....	III 5, 16
221.....	III 13, 13
222.....	D 29, 28
223.....	III 6, 13
224.....	III 40, 19
225.....	III 7, 20; 15, 18
226-227.....	III 29, 15
228.....	III 19, 26
229-231.....	D 31, 19
232-233.....	D 27, 14
234-235.....	III 46, 38
235.....	III 2, 23
236.....	III 2, 22

<i>Oracula Sibyllina</i> VIII, 237-238.....	D 32, 21
239-241.....	D 27, 16
241.....	III 29, 14
242.....	III 38, 17
242-243.....	D 31, 23
287-290.....	III 20, 15
288-289.....	*D 20, 10
292-293.....	III 20, 17
293-294.....	III 21, 8
303-304.....	III 25, 11
305-306.....	III 27, 11
312.....	III 28, 14
313-314.....	III 30, 34
ORIGÈNE, <i>Hom. in Leuiticum</i> VIII, 5 s.....	*II 11, 41
OROSE, <i>Adu. Paganos</i> II, 1, 4-5.....	*II 74, 6
— — VII, 27.....	*III 36, 2
PSEUDO-ÉZÉCHIEL (cf. <i>Prima Clementis ad Corinthios</i> 8, 3).....	II 31, 13
TYGONIUS (<i>In Apocalypsin?</i>).....	*D 22, 35

B) AUTEURS PAÏENS

CICÉRON, <i>Pro Marcello</i> 9, 27.....	III 47, 23
PSEUDO-APULÉE, <i>Asclepius</i> , p. 327, l. 12-14 (éd. Nock-Festugière).....	III 45, 8
SALLUSTE, <i>Bell. Jugurth.</i> 2, 3.....	III 47, 20
— — <i>De coniur. Catil.</i> 11, 8.....	II 55, 16
TÉRENCE, <i>Andria</i> v. 68.....	II 81, 24
VARRON, <i>Antiquit. diu. (apud AUGUSTIN, De ciuit. Dei</i> VII, 17).....	III 45, 15
VIRGILE, <i>Bucoliques</i> IV, 6.....	III 5, 19
7.....	III 5, 18
8-9.....	III 34, 27
13-14.....	III 31, 19
15-16.....	III 14, 17; 35, 22
17.....	III 8, 12
22.....	III 46, 41
23.....	III 10, 21
24-25.....	III 25, 14

<i>Énéide</i> I, 278-279.....	G 13, 7
II, 694.....	III 7, 22
700+V, 532.....	III 7, 23
IV, 2.....	I 38, 20
V, 6.....	I 38, 17
532+II, 700.....	III 7, 23
VI, 427.....	III 10, 19
620.....	III 39, 17
VIII, 326-327.....	III 18, 17
X, 392.....	I 28, 25

INDEX GRAMMATICAL ET LEXICOLOGIQUE

Le signe * indique les passages scripturaires.
Le signe ° marque que le texte est conjectural.

ablactare, II 49, 4.

abscessus, II 30, 28.

abstrait (employés au lieu des concrets), II 11, 28 et 30 ; 41, 19 ; 73, 6 ; 81, 30 ; D 7, 17. Cf. *auctoritas*, *regnum*.

acceptabilis, I 8, 7.

acceptus, II 13, 22.

accord : — en nombre. Accord irrégulier (sujet au pluriel, verbe au singulier) : II 10, 47 et 11, 17 (*castra*) ; *III 18, 12 (*finis*). Cf. Introd. p. 78.

— en genre. Voir **Genre**.

accusatif : — en fonction de nominatif, II 5, 19 ; 8, 6 ; 8, 9 ; 8, 10 ; 8, 11.

— absolu, I 3, 5 ; 16, 17 ; 30, 32 ; 32, 4 ; 57, 8 ; II 21, 10 ; 23, 5 ; 24, 15 ; 31, 20 ; 32, 7 ; 32, 31 ; 33, 14 ; 40, 20 ; 47, 17 ; 67, 2 ; 68, 20 ; 75, 26 ; 76, 4 ; 79, 16 ; 81, 3-5 ; 89, 15 ; 93, 2-4 ; III 24, Tit. ; 44, 30 ; D 9, 9 ; G 18, 25.

— de but (adj. verbal) avec ellipse de *ad*, II 15, 22.

Voir aussi *carere*, *nocere*, *potiri*, *uesci*.

ad et l'accusatif, au lieu du datif, après *dicere*, *loqui* : I 8, 10 ; 18, 1 ; 47, 17 ; II 3, 15.

adeps, G 18, 11.

aenigma, II 40, 14 ; 58, 20.

agonisticus, I 30, 3.

album, G 15, 26.

alius : datif *alio*, II 41, 3 ; datif *alii*, *I 51, 36 ; II 41, 24.

allegoricus, II 12, 13.

alleluia : génitif *alleluia*, Cap. G 13.

alternanter (forme attestée par B et R ; HPW ont *alternantes*), II 70, 1. Cf. TLL I, c. 1754, 32.

altrix, *III 38, 7.

ambire, D 12, 6.

ambitus, II 28, 2 ; 58, 2 ; G 17, 2.

ambulare (en emploi transitif),

Cap. III, 17 ; III 15, Tit.

ambustio, *D 30, 22.

amodo (= ἀπὸ τοῦ νῦν), *I 44, 7.

angariare, *II 2, 11.

angulus (« tour d'angle »), II 47, 20.

anima: dat. abl. plur. *animabus*, I 44, 5; II 35, 11; 55, 43.
annue, *III 43, 4.
antistes (= *episcopus*), III 44, 15.
apopompaeus, II 11, 38. Cf. Introd. p. 75.
apostata, II 16, 26.
apostaticus, I 30, 15.
architectus, I 11, 2; 12, 2.
arreplicus, II 54, 20.
as, G 15, 18.
aspersio (au plur.), II 41, 19.
astronomia, I 16, 8.
astruere, II 86, 7; III 36, 3.
athleta, I 30, 2.
auctoritas (avec sens concret); *euangelica a. narrat. firmat.*, I 37, 1; 53, 18; II 80, 6; — *diuina a. mandat.*, II 3, 11. Cf. II 1, 18; D 1, 9; 23, 19.
audire (« comprendre »), III 12, 19.
auditor (= *qui audit*, au sens du précédent), II 40, 2.
aula, II 86, 20.
aura (*uitalis*), II 82, 7.
auscultare (« guetter »), I 38, 13.
ausus, I 8, 17; II 71, 10; 76, 20.
Babylones, II 81, 19 et 27.
Babylonii, II 81, 4.
baculum (-*lus*), cf. *genres*.
basis: abl. sing. *base*, III 42, 5; — abl. plur. *basis*, II 4, 26.
biceps, II 44, 12.
bimatus, *III 10, 9.
botrus: nomin., II 15, 31; — acc. *botrum*, II 15, 26; — gén. *botrui*, II 15, 39.

caelitus, II 61, 21.
calomnia (= *calumnia*), II 10, 45.
Caluaría, II 46, 17; *III 22, 10.
caminus, II 74, 28 et 32.
campus (-*pum*), cf. *genres*.
capitulum (-*lus*), cf. *genres*.
capsaces, *II 63, 19.
carere: constr. avec acc., II 7, 1; D 24, 8; G 16, 9; — avec abl., I 1, 26; II 91, 15.
castra, cf. *accord*.
catellus, Pr. 5.
catholicus, II 10, 32; 57, 27 et 33; D 7, 36.
cautela, D 12, 17.
celare constr. avec dat., I 23, 8; II 66, 9.
cernere (= *cribrare*), II 81, 7.
charisma, II 65, 18.
chrisma, G 17, 14.
cibare constr. avec deux acc., *II 14, 6.
citatio, G 15, 26.
ciitharizare, II 52, 9.
clamis (= *chlamys*), II 54, 3.
clamitare, III 1, 8; 44, 9.
clarificare, II 20, 5; 45, 29; *D 14, 18.
claudere (en emploi absolu), II 11, 37.
claudicatio, Cap. I, 47; I 33, 10.
clericus, III 45, 3.
compages, I 30, 33.
comparatif (au lieu du superlatif), *I 12, 6; II 75, 24; 86, 5; *III 34, 8; D 15, 14.
compendiosus, II 13, 1 et 18.
compendium: de *compendio*, II 12, 15.
complexus, II 10, 22.

concisio (= *κατατομή*), *II 24, 25.
condere (= *creare*), I 1, 20.
conditio (= *creatio*), I 2, 11; *D 2, 5.
conditio (= *condicio*), II 52, 21.
conditor (*caelestis iuris*), II 2, 14.
conditum: *condita facere*, I 41, 6.
confessor (*Christi*), I 31, 23.
conflictus, II 28, 4.
confutatio, I 9, 18.
conligatio, II 45, 11.
connodare, I 8, 18.
contextio, II 5, 5; 45, 12.
conuictio, *I 1, 3.
corda (= *chorda*), G 18, 1.
curiosus (= *magus*), II 76, 9; D 19, 15.
cynomia, I 51, 1.
Daniel: gén. -*elis*, II 85, 2; — dat. -*elo*, II 79, 12; D 6, 4 et 6; 15, 13; 18, 1; — abl. -*ele*, II 81, 31; 93, 5; — abl. -*elo*, *D 18, 19; 19, 27.
dauiticus, I 44, 14.
debriare, I 14, 19; 56, 38; II 46, 14; G 17, 6.
deperire: fut. *deperiet*, *II 77, 23.
dinoscentia, *I 4, 3.
dirigere (actif à sens pronominal), *D 17, 7.
discentes (= *discipuli*), II 24, 21.
discus, III 17, 8.
dispensare, II 65, 19.
dispensatio, I 1, 5.
dispositio diuina (= *ὑπονομή*, « Incarnation »), II 74, 1.

dogma appliqué au christianisme, I 14, 16; — appl. aux hérésies, I 19, 8; 48, 10; II 10, 39.
dolus (= *dolor*), *G 3, 5.
domare: parf. *domaui*, II 74, 13; 75, 31; — plus-que-parf. subj. *domassetis*, *II 40, 22.
dominari constr. avec gén., II 49, 28.
ducatu, II 51, 2; *ducatum praebere*, II 47, 13; 89, 12; 91, 2.
duclare, II 33, 21.
duclitare, II 54, 5.
dum (= *dummodo*) suivi d'un participe, II 28, 21.
dumtaxat, I 21, 6; II 75, 5.
duo, gén. *duum*, *II 15, 35; *III 6, 3.
ebdomas (*hebd-*), *ebdomada*: gén. sing. -*madis*, *II 78, 20; abl. sing. -*mada*, *II 78, 19; nomin. plur. -*mades*, *II 78, 13; — *-madae*, D 6, 4; acc. plur. -*madas*, II 78, 14; D 9, 27; -*madas*, *II 78, 7; 79, 3 et 5; gén. plur. -*madarum*, II 85, 4.
efferre (= *praeferre*), I 1, 13.
elemosina (= *elemosyna*), II 13, 3, etc.
eminus (= *sublime*), I 11, 45; 32, 11.
essentia, I 1, 22.
ethicus, II 58, 19.
ex à valeur instrumentale ou causale, I 8, 18; 21, 11; 33, 10; II 4, 8; 9, 3; 10, 16; 12, 7; 13, 16; 27, 12 et 14; 36, 16; 42, 4; 52, 19; 53, 13; 58, 10; 64, 19;

75, 22 et 36; 89, 16 et 25; 90, 2 et 26; III 16, 5; 18, 6.
exemplare (= *δειγματίζω*), *II 37, 22; cf. *Introd.*, p. 52.
exhortari (en emploi passif), *III 14, 1.
exire: fut. *exiet*, -*ient*, *I 7, 17; *56, 24; *II 18, 19; *°III 4, 6; *D 19, 25.
expendere, I 4, 8; 7, 15; III 1, 15.
expers constr. avec abl., I 1, 10; 4, 10.
exponere se, III 2, 23.
exspoliare constr. avec deux acc., I 36, 16; °37, 1.
famulatus, II 27, 8.
fanaticus, *II 54, 24.
fauus (*fauum*), cf. genres.
felicitas (*perpetua*), II 7, 18.
fenerare (*deum*), II 13, 11; 63, 21.
feralis, I 52, 9 et 14.
feralis, II 81, 30.
ferreus (métonym.), Pr. 24.
ficus: abl. plur. *ficibus*, II 15, 27.
fiducialiter, *I 47, 25; II 37, 22.
figura: in *figura*, Cap. II, 35; 77; II 49, 7; 53, 24; — *per figuram*, Cap. I, 41; I 24, 32; II 46, 10; 61, 21; — *sub figura*, II 75, 37; — *figuram monstrare, ostendere, ostentare*, Cap. II, 30; II 62, 3; 60, 9; 69, 16; 83, 17; — *figuram gerere, gestare*, Cap. I, 50; I 3, 16; 27, 24; II 1, 4; 48, 3; 88, 11.

figurate, I 2, 24; 18, 25; II 47, 27.
finis, cf. *accord*.
firmare (= *constituere*), I 11, 19 et 43.
flatate, II 41, 19.
fluentum, I 55, 30.
fortis (*manu*), II 52, 3 et 7; etc.
fratruelis, *II 15, 32.
frontalia, II 3, 29.
frontispicium, III 44, 21.
fundibatus (-*lum*), II 53, 3 et 11.
gazophilacium, II 63, 30.
generalis; abl. -*ali*, Cap. III, 48; abl. -*ate*, D 7, 36.
génitif: absolu, I 23, 14-15; 47, 10; — compl. du comparatif, *II 65, 5; — équivalent à un adjectif, II 37, 5; 43, 14; III 41, 23; D 26, Tit.
genres: confusions entre les genres masc. et neutre : *baculum* (-*lus*), II 67, 2 et 5; cf. *II 19, 19; — *campus* (-*pum*), II 82, 4; *capitulum* (-*lus*), D 6, 20; 22, 48; plur. *capitula*, Pr. 6; I 2, 6; *fauus* (-*uum*), II 39, 21; 40, 1; 40, 4; 40, 6; *40, 8-9 (*fauos, faui*); *idolum* (-*lus*), II 50, 8-9; 81, 3-5; *iugum* (-*gus*), Cap. III, 44; II 51, 9; *poculum* (-*lus*), I 43, 28; G 17, 6; *potus* (-*lum*), D 9, 9; -*ros*, II 32, 25 (neutre); *III, 29, 3 (masc.); *specus*, II 43, 1 (neutre). Cf. *sputus*.
geometricus, I 10, 6.

germanitas, I 8, 15.
gremium (= *manipulus*), *I 34, 21 s.; cf. *Introd.* p. 51.
heros: acc. plur. *heroas*, II 37, 4.
hic: nom. plur. féminin. *haec*, I 40, 19; G 17, 18 et 19; cf. *Introd.*, p. 76.
Hierosoloma (= *solima*) = *Hierusalem*, *II 91, 17; 92, 3.
Hiezechiel (*Ezechiel*, Cap. II, 73): acc. -*lem*, D 4, 4; dat. -*lo*, II 80, 5; abl. -*lo*, Cap. II, 73; II 82, Tit.; -*le*, II 93, 5.
historia, II 50, 22; 68, 2; 73, 2; 92, 5; G 16, 20.
historiographus, II 74, 12; III 36, 2.
hodieque, III 30, 30; 36, 15; D 17, 13.
holocaustus (adject.), *I 24, 4 et 5; *holocausta*, G 18, 15.
homo (*meus*), G 18, 14; *hominem suscipere*, cf. *suscipere*.
honor (= *δόξα*), *II 17, 2.
hydria, II 34, 8 et 14; 63, 12.
idem (= *eadem*), II 68, 2; D 10, 10; cf. *Introd.* p. 76; — *idem* (= *eidem*), I 15, 7; 23, 2; II 1, 10; 33, 18; 62, 1; D 6, 10; cf. *Introd.*, p. 76.
idolum (-*lus*), cf. genres.
idoneus (*testis*), I 9, 17.
ignire, *ignitus*, II 34, 3; D 32, 3.
impetere, °I 9, 2.
improperium, *D 32, 25.
in et abl. avec valeur instrumentale, I 43, 32; 47, 14; *47, 16; 55, 27; II 3, 33;

30, 6; 55, 31; III 24, 11, etc.; — *in* et abl. (au lieu de l'acc.), II 88, 18; *III 18, 4; — *in* et acc. (au lieu de l'abl.), I 8, 14; 11, 14; 50, 4.
inaestimabilis (*ignis*), II 41, 27.
inardescere, I 42, 26.
incenatus, *II 77, 15.
incensus, G 18, 15.
incolatus, I 16, 25.
incomprehensibilis, II 61, 4.
incunctanter, II 7, 10; 83, 15.
incurrere (emploi figuré et trans.), II 6, 3; 9, 5; 20, 4; III 41, 21.
indipisci, I 31, 22.
inebriare, *II 33, 10.
inexplabilis, II 50, 1.
inexplicabilis, Cap. G, 8.
inextinguibilis, *D 32, 11.
infinitif: — substantivé, I 14, 10; II 10, 9; — de but, I 27, 7; 28, 18; 42, 2; 45, 13; 46, 21; II 5, 59; 35, 8; 47, 11; 59, 11; D 25, 7 (inf. futur); — de narration, I 9, 3 (?), voir *parfait*.
infinitive (prop.) en suspens, I 19, 20; cf. *quod* anacoluthique.
ingeniculare, I 47, 23.
inhabitor, *II 89, 21.
inhire, I 5, 4; 9, 8.
iniuriare, Cap. III, 24.
inlibatus, I 19, 15.
inlicere, II 86, 9; G 16, 4.
inmodare, I 50, 20.
innumeris (= *innumerus*), I 25, 9.
inrogare, II 76, 24.
instar, I 11, 5; 57, 6; II 27, 10.

interire; fut. *-iet*, *II 78, 15.
intimare, II 39, 23; 82, 3;
 III 41, 13; D 1, 9; 9, 15;
 12, 16; 32, 33.
intressecus (= *intrinsecus*), I 30,
 35.
introire; fut. *-iet*, *D 32, 6.
iocur: acc. plur. *iocinera*, II
 90, 6; abl. plur. *iocine-*
ribus, II 89, 16.
iocundari, II 85, 8.
ipse (= *idem*), II 4, 3.
israheliticus, II 48, 12.
iubilare, II 28, 7; 28, 10;
 28, 15.
iugis, Cap. G, 13; D 9, 13;
 *18, 4; *22, 45; G II, 1.
iugiter, II 85, 14.
iugum (*-gus*), cf. *genres*.
laccessere: plus-que-parf. *lacc-*
serant, G 16, 15; cf.
 Introd. p. 77.
lactantes (« nourrissons »), *III
 10, 5.
lacuna, I, 50, 6.
legitima, II 91, 8.
leuiticus, II 92, 9.
liberatus constr. avec gén.
 I 39, 17.
lithostrotum (*pauimentum*),
 *III 44, 3.
lucta, I 33, 3.
Malachi: nom., D 26, 3; acc.
-chim, III 47, 2; abl. *-chi*,
 D 22, 1.
mandatum: *in mandatis dare*,
 II 15, 22; 89, 5.
manipulus, I 40, 10.
manna (indécl.), Cap. I, 76;
 Cap. II, 18; I 56, 11;
 II 14, 13 et 17.
mansio, I 32, 3.

mechanicus, III 43, 2.
mediator, Cap. I, 65; I 45, 9;
 II 1, 4; 5, 59.
medium (= *dimidium*), *II
 78, 20.
mensis: gén. plur. *mensuum*,
 D 22, 37.
metire, *III 39, 9.
mimicus, G 16, 16.
minutum, *II 13, 23; *63, 8
 et 30.
miscere: impér. *miscite*, *D
 13, 17.
mislice (= *myst-*), II 47, 20;
 67, 13; G 16, 18.
moechus, I 51, 23; 52, 14.
monachus, D 11, 2.
monasterium, D 9, 21.
nascentia (= γεννήματα), *III
 47, 15.
Nathanahel: dat. *-lo*, I 32, 16.
Nazarenus, *-reus*, II 39, 5 et
 6; *39, 15; 39, 23.
nec (= *ne ... quidem*), I 1, 22;
 30, 27; II 45, 21; 2, 5;
 — *nec* (= « non plus »),
 *D 30, 21; G 17, 7; 18, 1.
necdum (= *nondum*), I 24, 15;
 *II 29, 17; D 10, 12.
neonon et, II 31, 30.
neomenia, II 8, 5.
neue (au lieu de *neque*, avec
 infin.), I 23, 22.
nocere, constr. avec acc., *I
 46, 3; D 5, 10.
nominatif: — en suspens,
 I 7, 11; 11, 42; *G 18, 18;
 — absolu, I 18, 25; 20, 2;
 22, 15; 23, 36 et 39; 27,
 4; 28, 25 et 27; 32, 3;
 33, 3; 48, 5; 48, 7; 48,
 16-17; 50, 12; 52, 14; 54,
 6; 57, 6 et 9; 58, 7;

II 5, 51; 10, 46; 17, 15;
 20, 4; 23, 19; 28, 9; 36,
 16; 41, 1; 48, 10; 54, 21;
 *71, 28; 74, 18; 74, 28;
 76, 9; 83, 4; 84, 4; 84,
 10; III 26, Tit.; 43, 6-7;
 44, 12; D 5, 23.
non (au lieu de *ne*) avec subj.,
 *II 52, 23; 72, 22.
non tam (tantum) ... quam
(quantum), cf. *tam, tan-*
lum.
numen, *D 14, 5.
obreplicie, III 41, 17.
odisse: partic. *odiens*, II 54, 3.
offerre: impér. *offers*, *I 24, 4.
olearium, II 63, 13.
oraculum (= *prophetia*), I
 18, 1; 20, 1; 24, 7; 25,
 13; II 32, 29; 79, 19.
organum, G 17, 9 et 16.
orsorius (palus), *II 45, 7 et 12.
Osee (indécl.): nom., II 28,
 26; III 30, 1; acc., II 51,
 15; III 9, 1.
osor, II 54, 4; III 41, 24.
palanga, II 15, 27.
par (subst. neutre), II 10, 2.
parfait avec désinence en *-ere*,
 I 11, 23; 14, 14; 44, 27;
 II 3, 11; 7, 17; 23, 18;
 34, 16; 58, 21; 83, 16;
 III 36, 13; cf. I 9, 3
(fulgere = fulsere?).
participari, *III 16, 8.
participle: employé librement,
 I 48, 3; 49, 3-5; 50, 18;
 II 12, 6; 26, 1-3; 65, 28;
 75, 9; 84, 9; 86, 35; D
 9, 6; — absolu, voir **accu-**
satif, génitif, nominatif.

Pascha: gén. *-chae*, Cap. I,
 72; III 44, 12.
peluis: acc. *-uem*, II 32, 26
 et 31.
Pentecosten, II 5, 47; 65, 15;
 *III 32, 19. Cf. Introd.
 p. 76.
perennitas, D 14, 6.
persona: *ex p. dicere, denun-*
tiare, I 31, 12; 50, 15;
 III 11, 1; — *ex p. gerere*,
 II 56, 17.
pertendere, III 44, 5.
phantasticus, D 11, 3.
philosophia, II 45, 23.
picris, I 53, 14 et 23.
pignus: gén. *pigneris*, II 64, 18.
plagare, II 45, 10.
pléonasme: — emploi de *debere*
 ou de l'adj. en « *-ndus* »
 après verbes d'ordre, II
 19, 16; 36, 18; 63, 16;
 75, 4; 75, 10; — *singuli*
singulos, I 2, 21; II 5, 8;
 47, 15; 58, 12.
posteriora (Dei), II 13, 25.
potare constr. avec deux acc.,
 *III 25, 2.
potentari constr. avec dat.,
 II 35, 12.
potiri constr. avec acc., I 1, 3;
 16, 27; II 1, 8; 34, 8;
 III 36, 11; cf. II 64, 8
 (constr. douteuse).
praeconare, II 71, 9.
praeconium sing., II 81, 22;
 plur., I 48, 12; II 89, 20;
 III 1, 6; 41, 11.
praedestinare, II 55, 11; *III
 10, 16.
praeiudicium, I 1, 20.
praerogare, II 65, 19.
praesagus, III 44, 22.

praesentare, I 13, 22; 41, 3; 49, 2; II 31, 3; 61, 8.
praestare (en emploi absolu), II 16, 31.
praesumptus (adject.), II 35, 9.
pressura, I 41, 5; *II 31, 11.
proceres, I 58, 12; II 93, 4.
prodire: fut. -ient, *I 27, 9.
proficientes, I 23, 25.
proloqui, I 1, 7.
pronubus, II 29, 11.
prooemium, I 2, 32.
prophetis, *I 31, 18.
propinare, I 4, 8; 14, 21; II 75, 19; III 41, 20.
propositio, -itum (= πρόβλημα), II 40, 16 et 20.
protendere, I 13, 13; II 3, 28.
providus, II 76, 1.
psallere, *G 17, 17.
psalterium, G 18, 1.
purificatorius, Cap. D, 24; D 31, 25; D 32, Tit.
quamplures, III 36, 3.
quatenus (= ut), III 43, 6.
quisque (= quisquis), II 36, 7; III 1, 16.
quo final sans comparatif, II 91, 12.
quod: — anacoluthique (« quant à ce fait que »), I 12, 1; 13, 1; 19, 1; 40, 7; II 3, 18; 15, 32-34; 18, 17; 38, 1; 53, 21; 62, 1; D 16, 1; 19, 27; — tour similaire avec substantif (« quant à »), II 5, 25-27.
quoniam anacoluthique, II 58, 7.
rationale (= λογιον), II 5, 40; cf. II 5, 11 (*Abulam rationalem*).

raucisonus, II 62, 6.
rebaptizare, II 35, 13; D 16, 11; 23, 5.
rebaptizator, I 50, 6.
recapitulare, II 24, 2.
recordari constr. avec acc., I 31, 4; 57, 12; avec dat., II 72, 19; avec gén., D 23, 12.
reda, III 41, 14.
referre: impér. *refers*, II 8, 6; cf. Introd. p. 77.
refuga, *D 19, 4.
regnum (= rex), III 38, 13; *III 39, 5.
relatif: tour particulier (cf. Introd. p. 79), I 3, 23; 15, 8; 24, 16; 27, 20; 37, 22; 49, 9; II 1, 19; 2, 3; 4, 1; 75, 28; 76, 2; 77, 6; 77, 13; 84, 17; 88, 6; 89, 2; III 1, 7; 36, 11; 44, 10; D 10, 4.
reledere, II 34, 14.
remetire, *III 39, 9.
rennuere, Cap. II, 18; II 14, 12; 53, 1; 69, 6.
relia, ae (= rete, is), G 15, 8.
reuocare (« rendre »), *III 19, 19.
ros, cf. genres.
sacra, D 14, 9.
salutaris (= saluator), *III 2, 5; *D 17, 18.
sancta (« saint des saints »), I 11, 54; II 4, 37.
sanctum (« eucharistie »), I 51, 9; D 10, 18.
sania, ae (= sanies), I 30, 33.
scandalista, G 16, 17.
scinifes, I 50, 8.
scisma, I 19, 2 et 7; III 41, 5.
scismaticus, II 60, 8.

scriptio, *D 7, 3.
senium, I 13, 14; 16, 23; II 49, 2; 59, 16.
sensatus, I 1, 10.
septimana, II 28, 6.
sequestrare, II 64, 9.
similago, II 8, 3; 9, 2; 10, 16.
sobrie, I 56, 38; G 17, 6.
Solomon (= Salomon), I 36, 8.
species: abl. plur. *speciebus*, II 5, 17.
specus, cf. genres.
sputum, ii, *sputus*, us et i: plur. acc. *sputos*, III 20, 17 (*Orac. Sibyll.*); *sputa*, D 20, 8; — gén. *sputorum*, *III 20, 3; — abl. *sputis*, II 47, 2.
stabilimentum, *II 83, 10.
stadium, I 1, 23.
stranguilatio, I 50, 19.
stuprator, II 55, 28.
subitatus, I 23, 40.
sui pron. au lieu de l'adj. possessif, I 2, 17; II 18, 25; 19, 4; III 44, 32.
superhumeralis (= επωμικός), II 5, 7; 5, 13; 5, 30.
suscipere: *hominem s.*, Cap. I, 38; I 11, 32; II 44, 18; III 4, Tit.; — *infirmiorem humanam s.*, I 47, 10; — *carne s.*, II 4, 33; 38, 9.
syllèpse: accord par —, I 25, 11; 47, 2; II 40, 17; 65, 30; 83, 17; 86, 24.
taeter (*teter*), I 52, 11; II 11, 13; II 62, 5.
tam: *non tam ... quam quoque*, II 4, 10; cf. II 60, 1 (tour régulier sans non).

tantum: *non tantum ... quantum*, I 4, 7; 48, 2; II 2, 6; 49, 7; 91, 3; — *non tantum ... quantum et*, II 70, 14; III 1, 11; D 7, 5; 22, 38; — *non tantum ... quantum etiam*, I 14, 10; 24, 10; 48, 11; 51, 31; 52, 12; II 1, 26; 15, 23; 49, 22; 52, 9; 79, 13; 81, 2; 81, 19; 89, 11; — *non tantum ... quam etiam*, I 7, 15.
taxare, II 36, 25; D 6, 4.
temnere, I 4, 12.
Threni, II 72, 6.
titulus (« établissement religieux ») D 10, 28.
Tobias: acc. *Tobiam*, II 3, 15.
Tobis: nom., II 89, 1; 89, 19; 89, 26; gén. *Tobi*, D 16, 18; dat. abl. *Tobi*, Cap. II, 79; II 89, Tit.; 89, 16.
torus, II 55, 31; 63, 24.
traducere (« confondre »), *II 41, 28.
trames, I 15, 25.
transire: fut. -iet, *II 82, 13.
trifarius, I 2, 7.
trinitas: *Deus t.*, I 14, 9; G 8, 4.
tripertitus, I 2, 10; 13, 8; 18, 19; D 22, 17.
tropaeum, D 13, 11.
truculentus, D 16, 6.
tympanistria, *G 17, 18.
tympanum, G 17, 20 et 22.
typus, II 86, 18.

uandalicus, III 44, 32.
uas (emploi métonym.), *I 47, 18; D 9, 11.
uaticinium, II 23, 8 (Balaam);

III 1, 12 (Sibylle); 44, 24 (Caelestis); 44, 27 (*prophetica u. Dei*).
uectare, II 65, 13.
uenditare, II 69, 17.
Verbum (Dei), I 11, 32; 50, 17; II 4, 33; 24, 26; 63, 6; 82, 5; III 4, Tit.
uergere, I 16, 23; 32, 4; III 47, 21.
uesci constr. avec acc., II 23, 17; — constr. avec abl., II 73, 20.

uester (plur. de politesse au lieu de *tuus*), D 14, 6.
uiaticum, II 64, 17.
uigil (cura), II 24, 6.
uisitare, I 44, 1.
ungere: infinitif passif *ungeri*, II 78, 10.
uocitare, I 20, 2.
uouere (uotum), I 50, 17; II 36, 4 et 10; 49, 1.
utpote, I 11, 14; II 87, 3.
zelus, II 83, 8; *III 18, 1.

INDEX ANALYTIQUE

Les chiffres renvoient à la partie et au paragraphe du *Liber*. Les lettres D et G désignent respectivement le *Dimidium temporis* et le *Gloria sanctorum*.

- Aaron : choisi pour parler au peuple, I 47; oint par Moïse, II 5; ses reproches aux Hébreux, II 6; son rameau, II 18; témoin de Dieu opposé à Pharaon, D 22; v. Vêtement.
- Abaritana, province d'Afrique : le paganisme y fut réprimé, III 45.
- Abisac : figure de l'âme enflammée d'amour pour la chasteté, II 56.
- Abraham : reçoit l'appel de Dieu, I 16; la promesse concernant sa postérité s'accomplit en Jésus Christ, I 17; 25; 44; 45; son sacrifice des trois animaux, I 18; 37; prend le nom d'Abraham, I 20; la promesse qui lui est faite au chêne de Mambré, I 22; intercède pour les justes de Sodome et Gomorrhe, I 23; accepte de sacrifier Isaac, I 24.
- Académiciens (nouveaux) : témoignent de la fin du monde, III 47.
- Achab : adorateur de Baal, II 61.
- Âges : les six — du monde, I 11; 13; D 22.
- Aimant : utilisé dans un truquage du Sérapeion, III 42.
- Amorréens : symbole des incroyants, I 19.
- André, apôtre : son apostolat en Asie, D 7.
- Animaux : les — purs du *Lévitique* préfigurent les fidèles, II 12; les — de l'Arche de Noé, I 11; 13; les trois — du sacrifice d'Abraham, I 18; G 18.
- Antichrist : sa brève durée à la fin du monde, I 9; 13; annoncé par Daniel, II 75; les Juifs croiront en lui, II 78; représenté dans une vision de Daniel par les rois en guerre, II 80; annoncé par Ézéchiel sous les traits du roi de Tyr, II 82; accomplit ses mystères d'iniquité par les hérétiques, D 7; figuré par le huitième roi de l'*Apoc.*, D 16; viendra des Juifs, de la tribu de Dan, D 17; ses persécutions, D 18; son orgueil, D 19; s'établira dans le temple de Salomon, *ib.*; n'accomplira pas la prophétie d'Isaïe sur l'humble avènement du Christ, D 20; contre lui viendront Énoch et Élie, D 22; sa puissance durera trois ans et demi, D 25.

- Apôtres, (les douze —) : figurés par les douze sources d'Élim, I 55 ; par les douze tribus, II 5 ; 26 ; par les clochettes du manteau d'Aaron, II 5 ; comparés aux douze heures, III 47.
- Arcadius : combat les Perses pour défendre les Arméniens persécutés, III 36 ; victime des ruses d'Eutrope, III 41.
- Arche de Dieu : le miracle qu'elle accomplit dans le temple de Dagon, II 50.
- Arche de Noé : figure de l'Église et de la Croix, I 11 ; G 17 ; la porte latérale (= le flanc percé du Christ), I 11 ; les trois voûtes (= les trois vertus théologiques), I 12 ; la fenêtre (= le souci du salut de l'âme), *ib.* ; le bitume (= unité de l'Église), *ib.* ; la coudée d'achèvement, *ib.* ; v. animaux, mesures.
- Ariens : préfigurés par la lèpre de la barbe, II 10 ; sont les Antichrists annoncés par l'Apoc., D 7 ; combattent le Christ en rebaptisant ses membres, D 16 ; annoncés par Daniel comme persécutés hypocrites, D 18 ; fouleront aux pieds la cité sainte pendant trois ans et demi, D 22.
- Arius : châtié par Constantin I, III 41.
- Arméniens : persécutés en Perse, III 36.
- Aspar : à Carthage lors de son consulat, D 9.
- Aumône : abrégé de tous les sacrifices, II 13 ; figurée par le « dos » de Dieu aperçu par Moïse, *ib.*
- Aurelius, évêque de Carthage : préside l'inauguration du temple de Caelestis transformé en église, III 44 ; nommé dans l'inscription prophétique du temple, *ib.*
- Babel (tour de —) : I 14.
- Balaam : prophète des gentils II 22 ; ses conseils perfides, II 23.
- Baltasar, fils de Nabuchodonosor : profane les vases du Temple, II 76 ; sa punition figure celle qui attend les rois orgueilleux, *ib.*
- Baptême : — des tout-petits, II 8 ; la division du — par les Pélagiens, II 11 ; l'infidélité aux promesses du —, II 16 ; 31 ; figuré par la Mer rouge, I 45 ; 54 ; II 21 ; par le passage du Jourdain, II 27 ; par la guérison de Nééman, II 69.
- Benjamin : figure de Paul, I 42 ; 43.
- Caelestis, divinité carthaginoise : histoire de son sanctuaire, III 44.
- Campanie : D 12.
- Carthage : III 44 ; D 9 ; G 15.
- Chiens (du Seigneur) : Pr. ; II 34 ; G 16.
- Choreb : l'eau du rocher de —, I 56.
- Christ : pasteur, figuré par Abel, I 9 ; son jeûne de 40 jours, I 13 ; G 15 ; « tour de puissance », I 14 ; nu dans sa Passion, figuré par Noé, *ib.* ; figuré par le bélier des sacrifices d'Abraham,

- I 18 ; 24 ; III 21 ; sa nature humaine vient de la cuisse d'Abraham, I 26 ; pierre angulaire, I 32 ; figuré par l'échelle de Jacob, *ib.* ; figuré par Joseph, I 34 s. ; connaît le nombre de ses disciples et de ses élus, I 35 ; G 15 ; figuré par le soleil, I 35 ; haï de ses frères les Juifs, I 36 ; dépouillé de sa tunique, I 37 ; vendu par Judas, *ib.* ; III 19 ; source d'eau vive, I 49 ; figuré par le palmier de Cadès, I 55 ; pain descendu des cieux, I 56 ; rocher, *ib.* ; II 27 ; héritage indivis et éternel des fidèles, II 1 ; 30 ; vérité descendue des cieux, II 4 ; figuré par les animaux des sacrifices lévitiques, II 8 ; figuré par le grand-prêtre Aaron, II 10 ; manne repoussée par les Juifs, II 14 ; figuré par la grappe de raisin, II 15 ; par le bâton de noyer, II 19 ; son avènement promis aux gentils par la prophétie de Balaam, II 22-23 ; envoie des éclaireurs avant son incarnation, II 25 ; époux de l'Église, II 29 ; 88 ; juge de toutes les âmes, figuré par les Juges d'Israël, II 31 ; 37 ; son humanité préfigurée par la fille de Jephthé, II 37-38 ; figuré par Samson, II 39 ; sa Passion figurée dans l'épisode de Samson et Dalila, II 42 s. ; figuré par Samuel, chef, prêtre et prophète, II 49 ; par David, II 52-54 ; par Salomon (= le Pacifique), II 57-59 ; ses reproches aux Juifs repoussant la Sagesse venue à eux, II 59 ; figuré dans le sacrifice du taureau par Élie, II 61 ; a insufflé le double d'Esprit à ses disciples, II 65 ; omniscient, a feint l'ignorance, II 66 ; a sanctifié le Jourdain à son baptême, II 68 ; punit les blasphémateurs, *ib.* ; figuré par Daniel défendant Suzanne et repoussant les mets royaux, II 73 ; son incarnation et sa naissance virginale figurées dans la 3^e vision de Daniel, II 74 ; se tient au côté des trois jeunes gens dans la fournaise, *ib.* ; son incarnation dans le sein inviolé de Marie comparée à la venue du ressuscité par la porte close, II 82 ; a annoncé aux Juifs sa résurrection, II 84 ; « poisson », II 90 ; attente des nations, II 92 ; la date de sa naissance, *ib.* ; porté sur un ânon, figure la venue des nations à la foi, III 17 ; prémices de la Résurrection, III 30 ; « Jour », III 47 ; vêtement du Chrétien, D 23 ; sa parousie de gloire, D 26-27 ; chasseur d'âmes, G 16.
- Cicéron : témoigne de la fin de toutes choses, III 47.
- Circconcision : son rapport à la faute originelle, I 21 ; figure de la circoncision spirituelle de l'Évangile, *ib.* ; la — du cœur est figurée par les couteaux de roc de la traversée du Jourdain, II 27.
- Colombe : figure de l'Église dans l'Arche, I 11 ; dans le sacrifice d'Abraham, I 19 ; son rôle dans l'onction du Christ, III 12.

- Colonne (de nuée et de feu) : I 54.
 Constance III : sous son règne a lieu l'arasement du temple de Caelestis, III 44.
 Constantin I : réprime le donatisme et condamne Arius, III 41.
 Cornelius, le centurion : sa conversion, III 17.
 Croix du Christ : figurée par le bois jeté dans l'eau de Mara, I 55 ; par le bois sur lequel est fixé le serpent d'airain, II 21 ; par la cithare de David, II 52 ; les clous de la —, figurés par les fers de Samson, II 46 ; le miracle des croix dans la guerre contre les Perses, III 36 ; *v.* Arche de Noé.
 Dalila : figure Jérusalem dans la Passion du Christ, II 42.
 Dan : la tribu de — en Perse, D 17 ; *v.* Antichrist.
 Daniel : clarté de sa prophétie sur la venue du Sauveur, II 73 ; ses douze visions, II 73-81 ; a annoncé la fin de l'onction en Israël, II 92 ; a eu la révélation d'une guerre contre le diable, D 6 ; a annoncé la fin du diable, D 21 ; a prédit que l'achèvement des temps durerait trois ans et demi, D 22.
 Darius : successeur de Baltasar, II 77.
 David : figure le Christ bon pasteur, II 52 ; avec sa cithare, figure le Christ en croix, *ib.* ; sa victoire sur Goliath figure celle du Christ sur le diable, II 53 ; persécuté par Saül, *ib.* ; son pardon des injures, II 54 ; trouve refuge chez les païens, *ib.* ; simule l'épilepsie, *ib.* ; danse nu devant l'arche, *ib.* ; G 16 ; ses fautes et sa punition, II 55 ; réchauffé par Abisac, II 56.
 Déluge : a duré 40 jours et 40 nuits, I 13 ; figure du monde pécheur, *ib.* ; a fini à la 601^e année de Noé, *ib.*
 Désert : traversé par les Hébreux, figure la vie présente, I 54 ; II 17 ; 21.
 Diable : serpent, I 3 ; 21 ; condamné par Dieu, I 5 ; son effort contre Job, I 30-31 ; ange déchu à cause de son orgueil, D 2-3 ; précipité du ciel, D 4 ; mis aux liens pour mille ans, D 5-6 ; sa fin, D 21 ; se sert des Barbares pour persécuter l'Église, D 22.
 Dioclétien : auteur de la dixième persécution, III 36.
 Disciples du Christ : figurés par le nombre fixe des étoiles, I 35 ; leur œuvre comparée à celle du Christ, II 65.
 Docteurs de l'Église : figurés par les colonnes du Tabernacle, II 4.
 Donatistes : figurés par la lèpre du corps, II 10 ; schisme réprimé par Constantin I, III 41.
 Dragon mécanique : idole adorée à (ou près de) Rome, III 43.
 Église : figurée par Ève, I 3 ; par l'Arche de Noé, I 11 ; G 17 ; par

- la colombe sortant de l'Arche, *ib.* ; par la lune, I 35 ; par les greniers de Joseph, I 41 ; par l'épouse étrangère de Moïse, I 46 ; II 15 ; par le tabernacle de Moïse, II 3 ; G 17 ; par les grenades du manteau d'Aaron, II 5 ; par la colombe et la tourterelle des sacrifices lévites, II 8 ; par la grenade rapportée de la Terre promise, II 15 ; par la noix germée du rameau d'Aaron, II 18-19 ; par la femme victorieuse de Sisara, II 31 ; par l'aire dans les miracles faits pour Gédéon, II 32-33 ; par Ruth, II 48 ; par la vraie mère du Jugement de Salomon, II 57 ; par la reine de Saba, II 59 ; annoncée dans la maxime de Zorobabel, II 86 ; figurée par Esther, II 87 ; par Judith, II 87-88 ; par la mère des Maccabées, II 91 ; par la tunique sans couture du Christ, III 24 ; par la Création du monde et le temple de Salomon, G 17 ; par les jouseuses de tambourin, *ib.* ; épouse du Christ, II 29 ; ses ennemis figurés par Marie sœur de Moïse, II 15.
 Égypte : figure du monde asservi au péché, I 19 ; 41 ; 44 ; 52 ; 53.
 Égyptiens : figurent les démons, l'idolâtrie, I 38 ; 45 ; 54 ; 55.
 Élie : son jeûne de 40 jours, I 13 ; G 15 ; massacre les prêtres de Baal, II 61 ; nourri au désert par les corbeaux, II 62 ; visite la veuve de Sarepta, II 63 ; sa conduite avec Élisée, II 64 ; a ressuscité des morts, III 30 ; témoin du Christ à la fin des temps, I 9 ; sa mission et son martyre, D 22 ; 24 ; sa résurrection, D 25 ; aurige spirituel, G 16.
 Élim : ses douze sources et ses soixante-dix palmiers, I 55.
 Élisée : s'attache à Élie, II 64 ; figure les disciples recevant du Christ le double d'Esprit, II 65 ; figure le Christ feignant l'ignorance, II 66 ; son bâton, figure de la Loi, II 67 ; sa venue, figure de l'Incarnation, II 67 ; ses miracles, II 68 ; guérit Nééman, II 69 ; ressuscite des morts, III 30 ; outragé par des enfants, G 16.
 Énoch : transféré au paradis, I 9 ; sa mission et son martyre à la fin des temps, D 22 ; 24 ; sa résurrection, D 25.
 Éphèse : église fondée par Jean, D 7.
 Ésaü : sa naissance, I 27 ; préfigure le peuple juif, *ib.* ; repoussé par Isaac, I 28-29.
 Esdras : rétablit l'obéissance à la Loi, II 83 ; restaure le Temple, II 84 ; figure l'âme libérée de la captivité du monde, II 85 ; a rapporté les maximes des trois sages juifs, II 86.
 Esprit : septiforme, II 28 ; 69 ; unicité de l'— saint, II 65 ; accomplit des miracles par l'intermédiaire d'Élisée, II 68.
 Esprits (mauvais) : les sept esprits mauvais et les sept — plus mauvais encore, II 90 ; sont à l'origine des prophéties païennes sur le Christ, III 1 ; 45.

Esther : figure de l'Église, II 86.
 Etherius : frère de Nostrianus, D 12 (voir note).
 Étienne : protomartyr, D 7 ; ses reliques à Carthage, D 9.
 Eutrope : son décret contre le droit d'asile, sa disgrâce et son recours à l'Église, III 41.
 Évangile : ses harmonies avec l'Ancien Testament, II 2.
 Ézéchias : exaucé dans sa prière et perdu par son orgueil, figure de l'âme qui reçoit tout de Dieu, II 70.
 Ézéchiël : sa prophétie sur Sédécias, II 71 ; a vu la Résurrection, II 80 ; 82 ; D 29 ; dépeint les agissements de l'Antichrist et la Jérusalem céleste, II 82 ; annonce la naissance virginale, *ib.* ; la fin du diable, D 21.

Feu purificateur : prédictions dont il est l'objet, D 32.
 Figurier : symbole du péché, II 15.
 Fils prodigue : II 31 ; D 23.
 Florus : auteur de faux miracles, D 12.

Gaudentius, comte : préside à la fermeture des temples de Carthage, III 41.
 Gédéon : miracles annonciateurs du mystère de l'Église accomplis pour lui, II 32-33 ; ne doit garder que 300 hommes pour confondre l'orgueil d'Israël, II 33 ; ses soldats figurent ceux du Christ, II 34.
 Gètes : désignés par *Gog*, D 22.
 Giézi, serviteur d'Élisée : figure les hérétiques, II 69.
 Gloire des élus : G 1-14.
 Gog : mot hébreu, D 5 ; ce qu'il désigne, D 22.
 Goths : désignés par *Gog*, D 22.
 Grâce : ne dépend pas des œuvres, I 43 ; 51 ; libère des ténèbres, I 52 ; des démons, II 16 ; figurée dans l'histoire de Joseph, I 40 ; de Gédéon, II 33 ; d'Élisée, II 69 ; rayonne sur le monde depuis la venue du Sauveur, III 1.
 Grenade : figure de l'Église, II 15.

Héber : donne son nom à la langue hébraïque, I 15.
 Hébreu : expressions ou mots hébreux, III 5 ; D 5.
 Héli : les fils d'— figurent les prêtres pécheurs, II 49.
 Hémorroïse : sa guérison figure le salut de l'âme, I 49.
 Hérétiques : figurés par le corbeau de l'Arche, I 11 ; II 10 ; par les animaux du sacrifice d'Abraham, I 19 ; par Cain avant la Loi, par Choré, Dathan et Abiron sous la Loi, *ib.* ; II 18 ; par les serpents des mages de Pharaon, I 48 ; par la réglementation lévitique sur la lèpre, II 10-11 ; par Abimélech, II 35 ; par

la femme infidèle de Samson, II 41 ; par la prétendue mère du Jugement de Salomon, II 57 ; par la séparation d'Israël et de Juda, II 60 ; par Giézi, II 69 ; par les vieillards accusateurs de Suzanne, II 73 ; sont les Antichrists annoncés par l'*Apoc.*, D 7 ; fouleront la cité sainte, D 22 ; rebaptisent les Chrétiens, D 23.

Hermès Trismégiste : a prophétisé le renversement des idoles, III 45.
 Hérode : roi de race étrangère, II 92 ; massacre les saints innocents, I 44 ; III 10.
 Héros : les — de la cité céleste opposés à ceux de la cité terrestre, II 37.
 Honorius : sévit contre le paganisme, III 41.
 Hysope : figure le vinaigre de la Passion, II 1.

Idolâtrie : figurée par la femme de Putiphar, I 38-39 ; ses pompes décrites par Jérémie, II 16 ; est abattue par la Passion du Christ, II 47.
 Idoles : leur renversement est annoncé par Josué, II 16 ; figuré par la victoire sur Sisara, II 31 ; s'est réalisé, III 40-45.
 Innocents (les saints) : figurés par les enfants hébreux noyés sur l'ordre de Pharaon, I 44 ; par les fils des Juifs exclus de la Terre promise, II 17 ; martyrs du premier avènement du Christ, III 10 ; D 18.
 Isaac : son nom signifie « rire », I 22 ; figure du Sauveur, risée des Juifs, *ib.* ; son sacrifice préfigure la Passion et la Résurrection du Christ, I 24 ; III 21 ; bénit Jacob à la place d'Ésaü, I 28-29.
 Isaïe : a vu la Résurrection, II 80 ; D 29 ; a prophétisé l'humble venue du Christ, D 20.
 Israël : signification de ce nom, I 33 ; s'applique au peuple chrétien, *ib.* ; I 44.

Jacob : préfigure le peuple chrétien, I 27 ; le Christ, I 28 ; Siméon voyant le Sauveur, I 44 ; sa vision de l'échelle, I 32 ; son combat avec l'ange, I 33 ; père des douze patriarches, I 34 ; ses prophéties, II 92 ; D 17.
 Jacques, apôtre : a fondé l'Église de Jérusalem, D 7 ; a rappelé la patience de Job, I 31.
 Jannès : magicien de Pharaon, D 22.
 Jean (Baptiste) : précurseur du Christ, II 25 ; 92 ; III 1.
 Jean, l'évangéliste : a fondé l'Église d'Éphèse, D 7.
 Jean (Chrysostome) : son intervention en faveur d'Eutrope, III 41.
 Jephthé : son vœu, II 36 ; a annoncé le Christ, II 37.

- Jérémie : sa prophétie sur Sédécias, II 71 ; ses *Lamentations*, II 72 ; G 16.
- Jéricho : figure de la cité terrestre, II 25 ; 28.
- Jéroboam : règne sur Israël séparé de Juda, II 60.
- Jérusalem : son Église est fondée par Jacques et Étienne, D 7 ; la céleste, D 14 ; G 13.
- Jézabel : fait massacrer les prophètes, II 61.
- Job : exemple de patience, I 30-31 ; iduméen, il préfigure la vocation des gentils, I 31.
- Joseph : figure du Christ, I 34-43.
- Josué (= Jésus, fils de Navé) : son nom ; II 20 ; 25 ; les deux éclaireurs qu'il envoie à Jéricho, II 25 ; ses dernières paroles, II 30.
- Jovius, comte : ferme les temples de Carthage, III 41.
- Juda, patriarche : a donné son nom aux Juifs, I 34.
- Juda, premier Juge d'Israël : II 31.
- Judas (Iscariote) : a vendu le Christ, I 37 ; II 43 ; 46 ; III 19.
- Judith : figure de l'Église, II 87-88.
- Jugement dernier : annoncé par David, le Christ, Paul et Jean, D 30-31.
- Juges (d'Israël) : figurent les apôtres successeurs de Jésus, II 30.
- Juifs : figurés par Caïn, I 9 ; par Ésaü, I 27 ; par Jacob boiteux, I 33 ; par les frères de Joseph, I 36-38 ; 42 ; 43 ; par les Hébreux regrettant l'Égypte, II 14 ; par ceux qui n'entrent pas dans la Terre promise, II 17 ; par le parent de Ruth, II 48 ; par les corbeaux nourrissant Élie, II 62 ; ont gardé la prophétie jusqu'au Christ, II 26 ; leur incrédulité, I 25 ; leur refus du Christ, III 46 ; demandent des prodiges, D 19 ; sont confondus par la prophétie des semaines, II 79 ; gourmandés par la Sibylle, III 26 ; conservés pour la révélation de ce qui est encore caché, II 26 ; des — viendra l'Antichrist, D 17 ; croiront en lui, II 78 ; seront sauvés par la réconciliation totale du monde avec Dieu, II 55.
- Julien (d'Éclane) : ses intrigues, D 12.
- Jupiter : perdu par le Christ, III 45.
- Léon, pape : son action contre les hérétiques, D 12.
- Loi (juive) : comparée à l'Évangile, II 2 ; miroir sans complaisance, II 55.
- Loth : sauvé de l'incendie de Sodome, I 23 ; sa femme figure l'âme mal détachée de son passé, *ib.*
- Lucifériens : hérétiques figurés par la lèpre du corps, II 10.
- Maccabées : la mère des —, figure de l'Église, II 91.
- Magog : mot hébreu, D 5 ; ce qu'il désigne, D 22.

- Mambres : magicien de Pharaon, D 22.
- Manichéens : préfigurés par la lèpre de la tête, I 10 ; 11 ; réprimés par le pape Léon, D 12.
- Manne : figure du Christ eucharistique, I 56 ; II 14.
- Mara : son eau amère adoucie par le bois figure la rédemption par la Croix, I 55.
- Marie (la Magdaléenne) : guérie de sept esprits mauvais, II 90.
- Marie (mère de Jésus) : figurée par la porte close de la Jérusalem céleste, II 82 ; comparée à Ève, III 5.
- Martyrs : figurés par les vêtements de Joseph, I 39 ; les enfants juifs noyés sur l'ordre de Pharaon, I 44 ; les palmiers d'Élim, I 55 ; les bandes écarlates du Tabernacle II 3 ; les soldats de Gédéon, II 34 ; David fuyant Saül, II 53 ; ont préféré Dieu à leurs parents, II 7 ; ont donné leur vie pour leurs frères, II 88 ; sont récompensés par une félicité perpétuelle, II 7 ; sont couronnés de roses, G 17.
- Massagètes : désignés par *Magog*, D 22.
- Maures : *v.* Massagètes.
- Maximianistes : hérétiques figurés par la lèpre du corps, II 10.
- Maximien : auteur de la dixième persécution, III 36.
- Mer rouge : le passage de la — figuré la Passion du Christ, I 55 ; *v.* Baptême.
- Mesures (de l'Arche) : I 11 ; G 15.
- Moïse : son jeûne de 40 jours, I 13 ; G 15 ; figure du Christ médiateur, I 45 ; ses difficultés avec les Hébreux, I 46 ; sa venue au Buisson ardent, *ib.* ; reçoit mission de libérer les Hébreux, I 47 ; ses miracles, I 48 ; ses mains tenues en croix dans la bataille contre Amalech, I 57 ; sa montée au Sinai, I 58 ; son intercession auprès de Dieu pour sauver son peuple, II 7 ; sa douceur, II 15 ; ses dernières paroles, II 24 ; témoin de Dieu opposé à Pharaon, D 22.
- Nabuchodonosor : déporte les Juifs, II 71 ; dépouille le Temple, II 72 ; a la révélation du Fils de Dieu, II 74 ; figure les présumptueux, II 75.
- Naples : D 12.
- Nééman : guéri par Élisée, II 69.
- Néron : premier persécuteur, III 36 ; huitième roi de l'*Apoc.*, D 16 ; figure du diable, D 22.
- Nestoriens : figurés par la lèpre de la barbe, II 10.
- Noé : figure du Christ dans sa Passion, I 14 ; *v.* Arche.
- Noix : figure du monde et de l'Église dans le monde, II 18-19.
- Nombres : cinq, I 11 ; six, *ib.* ; D 22 ; sept, I 41 ; D 22 ; dix, I 11 ;

- douze, II 27; cinquante, II 5; soixante-dix, I 55; cent cinquante, II 3; cent cinquante-trois, G 15.
- Nostrianus : évêque de Naples, D 12.
- Orgue (hydraulique) : figure de l'Église, G 17.
- Osée : figure du Christ s'unissant à l'âme pécheresse, II 28.
- Païens : maudits en Chanaan et sauvés par le Christ, I 14; opposés aux Juifs incrédules, I 22; 25; 37; associés aux hérétiques, I 48.
- Pâque (juive) : figure de la Passion du Christ, I 53.
- Paul, apôtre : sa citoyenneté romaine, II 92; son apostolat à Rome, D 7; opposé au diable Néron, D 22; architecte de l'Église, I 11; paranymphe du Christ, II 29; figuré par Benjamin, I 43; par Moïse, II 24; sa conversion figurée dans un miracle d'Élisée, II 68; dans la guérison de Tobit, II 90.
- Pélagiens : préfigurés par la lèpre de la tête et du corps, II 11; écrasés par le pape Léon, D 12.
- Perse : renferme la tribu de Dan, D 17; persécute les Arméniens et est vaincue par Arcadius, III 36.
- Persécutions : les dix — comparées aux dix plaies d'Égypte, III 36; les — en Perse, *ib.*
- Pharaon : figure du diable ou du monde qui lui est soumis, I 41; 44; 45; 52; 54; D 22.
- Photiniens : hérétiques figurés par la lèpre de la barbe, II 10.
- Pierre, apôtre : interprète du Christ auprès des Juifs, I 42; son péché de présomption et son repentir, II 9; son triple reniement, I 42; son rétablissement, II 75; son apostolat à Rome, D 7; opposé au diable Néron, D 22.
- Placidia (Augusta Galla) : *v.* Constance III.
- Plaies d'Égypte : comparées aux dix commandements, I 49-52; aux dix persécutions, III 36.
- Platon : témoigne que le monde finira, III 47.
- Poisson : figure du Christ dans l'épisode de Tobit, II 90; des milliers d'élus dans la pêche miraculeuse, G 15.
- Ponce Pilate : accomplit la prédiction de David en ne changeant pas l'inscription de la Croix, I 15.
- Priscillianistes : figurés par la lèpre de la tête, II 10.
- Prostituée : figure de l'âme appelée au salut par le Christ, II 25-26; 28-29; dans l'*Apoc.*, représente la cité terrestre répandue à travers le monde, D 13.
- Psalterion (à dix cordes) : G 18.
- Rahab : figure de l'âme prostituée aux idoles et sauvée par le Christ, II 25-26; 28.

- Rebaptême (des Chrétiens par les hérétiques) : I 50; II 35; D 16; 23.
- Rebecca : ses jumeaux, I 27; G 16; sa ruse prophétique, I 28.
- Résurrection : figurée par l'affranchissement des Hébreux esclaves de Pharaon, I 19; montrée par Daniel, Isale, Ezéchiel, II 80; prédictions relatives à la —, D 29; problème de la — des corps dévorés par des bêtes, *ib.*; — des impies pour subir leur châtement, *ib.*; matin qui n'aura pas de soir, I 54; D 22.
- Roboam : détruit l'unité d'Israël, II 60.
- Rome : son dragon, III 43; son église fondée par Pierre et Paul, D 7.
- Ruth : figure de l'Église des gentils, II 48.
- Saba (reine de —) : figure de l'Église, II 58-59.
- Salfa (filles de —) : symbole de l'âme privée de secours, II 30.
- Salluste : témoigne que le monde finira, III 47.
- Salomon : auteur de la *Sagesse*, de l'*Ecclésiaste* et de l'*Ecclésiastique*, I 6; 34; 36; figure du Christ, II 56; son Jugement, II 57; son temple, figure du temple spirituel, II 58; reçoit la reine de Saba, II 58-59; s'écarte de Dieu dans sa vieillesse, II 59.
- Samson : type du Christ, II 39; le rayon de miel, II 40; l'énigme, *ib.*; le châtement de sa femme infidèle, II 41; la mâchoire d'âne, II 42; les pièges de Dalila, II 43-45; sa « passion », II 46-47.
- Samuel : type du Christ, II 49; 51.
- Sara : rit de la promesse de Dieu, I 22.
- Sarepta (la veuve de —) : figure de l'âme miséricordieuse, II 63.
- Saül : afflige le peuple juif de sa tyrannie, II 51; persécute David, II 53; sa mort pleurée par David, II 55.
- Sérapeion (d'Alexandrie) : III 42; *v.* Aimant.
- Serpent d'airain : symbole du diable vaincu par le Christ, II 21.
- Sibylle : a prédit le Christ et l'Église, III *passim*; la parousie glorieuse, D 27; la Résurrection, D 29; le Jugement dernier, D 31; le feu purificateur, D 32.
- Siméon, frère de Joseph : mis aux liens, figure Pierre, I 42.
- Siméon, le vieillard : figuré par Jacob en Égypte, I 44.
- Simon, le magicien : dupe Néron, D 22.
- Sossius : saint martyr de Naples, D 12.
- Stilicon : ami d'un moine briseur d'idoles, III 43.
- Suzanne : figure de l'Église attaquée par les hérétiques, II 73.
- Symmaque : son bannissement dans l'affaire de l'autel de la Victoire, III 41.
- Synagogue : représentée par la toison dans les miracles de Gédéon, II 32-33.
- Tabernacle (de l'Alliance) : son interprétation spirituelle, II 3-4; figure de l'Église, G 17.

Temple : de Salomon, II 58 ; G 17 ; d'Esdras, II 84.
 Temps : les trois — du monde, I 2 ; 13 ; 18 ; 19 ; 45 ; II 43 ; 62 ; D 22.
 Thamar : ses jumeaux, figure des peuples juif et chrétien, II 26.
 Théodose : empereur chrétien, III 41.
 Tobit, père de Tobie : a prophétisé le Christ, II 89 ; figure l'âme
 rendue à la lumière, II 90.
 Tunique du Christ : figure l'unité de l'Église, I 37 ; III 24 ; D 7.
 Tyconius : a écrit sur le sabbat éternel, D 22.

Unité (de l'Église) : préfigurée par le lépreux reconnaissant, II 12 ;
 par l'enfant non partagé du Jugement de Salomon, II 57 ;
 brisée par les hérétiques, D 7 ; *v.* Tunique.
 Ursus : a présidé à l'arasement du temple de Caelestis, III 44.

Valentinien I : confesseur du Christ, I 31.
 Valentinien III : prince régnant, III 44.
 Vandales : leurs destructions à Carthage, III 44.
 Varron : énumère différentes sortes de dieux, III 45.
 Vénus : prodige accompli par sa statue, D 9-10.
 Vêtement (d'Aaron) : son interprétation spirituelle, II 5.
 Virgile : a prédit l'incarnation, la venue du Sauveur et le triomphe
 de l'Église, III 5 s.

Zorobabel : sa maxime sur la prééminence de la Femme, prophétie de
 l'Église, II 86.

TABLE DES MATIÈRES

TOME I

	Pages
Abréviations	9
INTRODUCTION.	
Avant-propos.....	11
I. — Problèmes historiques et littéraires :	
A. Le titre.....	13
La date.....	15
L'attribution à Prosper d'Aquitaine.....	19
B. Le dessein général de l'œuvre.....	24
La disposition.....	25
La capitulation.....	31
Le contenu de l'ouvrage.....	33
C. L'exégèse.....	37
Les citations scripturaires.....	44
Les citations profanes.....	53
Les emprunts à la littérature ecclésiastique.....	60
Les informations historiques.....	65
La langue et le style.....	75
D. L'attribution à Quodvultdeus :	
La question de Dom G. Morin.....	88
Les travaux de P. Schepens et de P. D. Franses.....	90
L'argument de Schepens.....	91
Les arguments de Franses.....	94
Examen des critiques suscitées par la thèse de Franses.....	96
Présomptions et indices en faveur de l'attri- bution à Quodvultdeus.....	107
II. — Le texte :	
Les éditions imprimées.....	114
Les manuscrits.....	117
La présente édition.....	123
La traduction.....	124

	Pages
Index bibliographique.....	127
Conspectus siglorum.....	131

TEXTE ET TRADUCTION.

Prologue.....	132
Capitulation.....	136
Première Partie : Avant la Loi.....	154
Deuxième Partie : Sous la Loi (ch. I-XX).....	286

TOME II

TEXTE ET TRADUCTION (fin).

Deuxième Partie : Sous la Loi (ch. XXI-XL).....	388
Troisième Partie : Sous la Grâce.....	500
Le demi-temps avec les prodiges de l'Antichrist.....	590
La gloire et le règne des élus.....	654
Appendice : Les clausules métriques du Liber.....	675

TABLES :

I. Index scripturaire.....	693
II. Index des auteurs :	
A. Auteurs chrétiens et juifs.....	715
B. Auteurs païens.....	716
III. Index grammatical et lexicologique.....	719
IV. Index analytique.....	729

SOURCES CHRÉTIENNES

LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942), et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident ; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un appareil critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition.

	F
1 bis. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : Vie de Moïse. J. Daniélou, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (1956).....	14,10
2 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Protreptique. C. Mondésert, S. J., prof. aux Fac. cath. de Lyon, avec la collaboration d'A. Plassart, prof. à la Sorbonne (réimpression 1961)...	12,00
3. ATHÉNAGORE : Supplique au sujet des chrétiens. G. Bardy (trad. seule) (1943).....	<i>Épuisé</i>
4. NICOLAS CABASILAS : Explication de la divine Liturgie. S. Salaville, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (trad. seule) (1943).....	<i>Épuisé</i>
5 bis. DIADOQUE DE PHOTICÉ : Œuvres spirituelles. E. des Places, S. J., prof. à l'Inst. biblique de Rome (1955)...	14,10
6. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : La création de l'homme. J. Laplace, S. J., et J. Daniélou, S. J. (trad. seule) (1944).....	<i>Épuisé</i>
7. ORIGÈNE : Homélie sur la Genèse. H. de Lubac, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon, et L. Doutreleau, S. J. (trad. seule) (1944).....	<i>Épuisé</i>
8. NICÉTAS STÉTHATOS : Le paradis spirituel. M. Chalendar, doct. ès lettres (1945).....	<i>Remplacé par le n° 81</i>
9. MAXIME LE CONFESSEUR : Centuries sur la charité. J. Pegon S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Fourvière (trad. seule) (1945).....	<i>Épuisé</i>
10. IGNACE D'ANTIOCHE : Lettres. — Lettre et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE. P.-Th. Camelot, O. P., prof. aux Fac. dominic. du Saulchoir (3 ^e édition, 1958).....	12,00
11. HIPPOLYTE DE ROME : La Tradition apostolique. B. Botte, O.S.B., au Mont-César (1946).....	<i>Épuisé</i>
12. JEAN MOSCHUS : Le Pré spirituel. M. J. Rouët de Journal, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (trad. seule) (1946)...	<i>Épuisé</i>

13. JEAN CHRYSOSTOME : **Lettres à Olympias**. A. M. Malingrey, agr. de l'Université (1947)..... *Épuisé*
Trad. seule... 8,70
14. HIPPOLYTE : **Commentaire sur Daniel**. G. Bardy et M. Lefèvre (1947)..... *Épuisé*
Trad. seule... 9,60
15. ATHANASE D'ALEXANDRIE : **Lettres à Sérapion**. J. Lebon, prof. à l'Univ. de Louvain (trad. seule) (1947)..... 8,10
16. ORIGÈNE : **Homélie sur l'Exode**. H. de Lubac, S. J., et J. Fortier, S. J. (trad. seule) (1947)..... 10,50
17. BASILE DE CÉSARÉE : **Traité du Saint-Esprit**. B. Pruche, O. P. (1947)..... *Épuisé*
Trad. seule... 10,50
18. ATHANASE D'ALEXANDRIE : **Discours contre les païens. De l'Incarnation du Verbe**. P.-Th. Camelot, O. P. (trad. seule) (1947)..... 12,30
19. HILAIRE DE POITIERS : **Traité des Mystères**. P. Brisson, prof. à l'Univ. de Poitiers (1947)..... 7,50
20. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : **Trois livres à Autolyceus**. J. Sender (1948)..... 10,80
Trad. seule... 7,20
21. ÉTHÉRIE : **Journal de voyage**. H. Pétré, prof. à Sainte-Marie de Neuilly (réimpression 1957)..... 11,70
- 22 bis. LÉON LE GRAND : **Sermons**, t. I. J. Leclercq, O. S. B., et R. Dolle, O. S. B., à Clervaux (1964)..... *Sous presse*
23. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Extraits de Théodote**. F. Sagnard, O. P., prof. aux Fac. du Saulchoir (1948)..... *Épuisé*
24. PTOLÉMÉE : **Lettre à Flora**. G. Quispel, prof. à l'Univ. d'Utrecht (1949)..... *Épuisé*
- 25 bis. AMBROISE DE MILAN : **Des sacrements. Des mystères**. B. Botte, O. S. B. (1961)..... 13,20
26. BASILE DE CÉSARÉE : **Homélie sur l'Hexaéméron**. S. Giet, prof. à l'Univ. de Strasbourg (1950)..... 19,50
27. **Homélie Pascales**, t. I. P. Nautin, chargé de recherches au C. N. R. S. (1951)..... 8,40
28. JEAN CHRYSOSTOME : **Sur l'incompréhensibilité de Dieu**. F. Cavallera, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Toulouse, J. Daniélou, S. J., et R. Flacelière, prof. à la Sorbonne (1951)..... *Épuisé*
29. ORIGÈNE : **Homélie sur les Nombres**. J. Méhat, agr. de l'Univ. (trad. seule) (1951)..... 21,00
30. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Stromate I**. C. Mondésert, S. J., et M. Caster, prof. à l'Univ. de Toulouse (1951)..... *Épuisé*
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. I. G. Bardy (1952)..... *Épuisé*
32. GRÉGOIRE LE GRAND : **Morales sur Job**. R. Gillet, O. S. B., et A. de Gaudemaris, O. S. B., à Paris (1952)..... 14,40
33. A Diognète. H.-I. Marrou, prof. à la Sorbonne (1952).... *Épuisé*

34. IRÉNÉE DE LYON : **Contre les hérésies**, livre III. F. Sagnard, O. P. (1952)..... *Épuisé*
35. TERTULLIEN : **Traité du baptême**. F. Refoulé, O. P. (1952). *Épuisé*
36. **Homélie Pascales**, t. II. P. Nautin (1953)..... 5,85
37. ORIGÈNE : **Homélie sur le Cantique**. O. Rousseau, O.S.B., à Chêvelogne (1954)..... 6,30
38. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Stromate II**. P. Camelot, O. P., et C. Mondésert, S. J. (1954)..... 10,80
39. LACTANCE : **De la mort des persécuteurs**. 2 volumes. J. Moreau, prof. à l'Université de la Sarre (1954)..... 25,80
40. THÉODORET DE CYR : **Correspondance**, t. I. Y. Azéma, agr. de l'Univ. (1955)..... 7,80
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. II. G. Bardy (1955)..... 19,20
42. JEAN CASSIEN : **Conférences**, t. I. E. Pichery, O.S.B., à Wisques (1955)..... 19,50
43. S. JÉRÔME : **Sur Jonas**. P. Antin, O.S.B., à Ligugé (1956). 8,10
44. PHILOXÈNE DE MABBOUG : **Homélie**. E. Lemoine (trad. seule) (1956)..... 21,00
45. AMBROISE DE MILAN : **Sur S. Luc**, t. I. G. Tissot, O.S.B., à Quarr Abbey (1957)..... 21,00
46. TERTULLIEN : **De la prescription contre les hérétiques**. P. de Labriolle et F. Refoulé, O. P. (1957)..... 9,60
47. PHILON D'ALEXANDRIE : **La migration d'Abraham**. R. Cadiou, prof. à l'Inst. cathol. de Paris (1957)..... 6,00
48. **Homélie Pascales**, t. III. F. Floëri et P. Nautin (1957).. 7,80
49. LÉON LE GRAND : **Sermons**, t. II. R. Dolle, O.S.B. (1957). *Épuisé*
50. JEAN CHRYSOSTOME : **Huit Catéchèses baptismales inédites**. A. Wenger, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (1957)..... 16,50
51. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : **Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques**. J. Darrouzès, A. A. (1957)..... 9,60
52. AMBROISE DE MILAN : **Sur S. Luc**, t. II. G. Tissot, O.S.B. (1958)..... 18,00
53. HERMAS : **Le Pasteur**. R. Joly (1958)..... 19,50
54. JEAN CASSIEN : **Conférences**, t. II. E. Pichery, O. S. B. (1958)..... 21,00
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : **Histoire ecclésiastique**, t. III. G. Bardy (1958)..... 17,50
56. ATHANASE D'ALEXANDRIE : **Deux apologies**. J. Szymusiak, S. J. (1958)..... 12,90
57. THÉODORET DE CYR : **Thérapeutique des maladies helléniques**. 2 volumes. P. Canivet, S. J. (1958)..... 48,00
58. DENYS L'ARÉOPAGITE : **La hiérarchie céleste**. G. Heil, R. Roques, prof. à la Fac. de Théol. de Lille, et M. de Gandillac, prof. à la Sorbonne (1958)..... 24,00
59. **Trois antiques rituels du baptême**. A. Salles, de l'Oratoire (trad. seule) (1958)..... 3,60

	F
60. AELRED DE RIEVAUX : Quand Jésus eut douze ans... Dom Anselm Hoste, O. S. B., à Steenbrugge et J. Dubois (1958).....	6,60
61. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Traité de la contemplation de Dieu. Dom J. Hourlier, O. S. B., à Solesmes (1959) ..	8,40
62. IRÉNÉE DE LYON : Démonstration de la prédication apostolique. L. Froidevaux, prof. à l'Institut catholique de Paris. Nouvelle trad. sur l'arménien (trad. seule) (1959).....	9,60
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR : La Trinité. G. Salet, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon-Fourvière (1959).....	24,00
64. JEAN CASSIEN : Conférences , t. III. E. Pichery, O. S. B. (1959).....	15,00
65. GÉLASE 1 ^{er} : Lettre contre les Luperciales et dix-huit messes du sacramentaire léonien. G. Pomarès, Dr en théol. (1960).....	13,80
66. ADAM DE PERSEIGNE : Lettres , t. I. J. Bouvet, sup ^r du grand séminaire du Mans (1960).....	10,50
67. ORIGÈNE : Entretien avec Héraclide. J. Scherer, prof. à l'Univ. de Besançon (1960).....	9,60
68. MARIUS VICTORINUS : Traité théologique sur la Trinité. P. Henry, S. J., prof. à l'Institut catholique de Paris, et P. Hadot, attaché au C. N. R. S. Tome I. Introd., texte critique, traduction (1960).....	49,50
69. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1960). Les 2 vol.	16,80
70. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue , t. I. H.-I. Marrou et M. Harl, prof. à la Sorbonne (1960).....	30,00
71. ORIGÈNE : Homélie sur Josué. A. Jaubert, agrégée de l'Université (1960).....	15,00
72. AMÉDÉE DE LAUSANNE : Huit homélie mariales. G. Bavaud, prof. à Fribourg, J. Deshusses et A. Dumas, O. S. B. à Hautecombe (1960).....	24,00
73. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique , t. IV. Introduction générale de G. Bardy et tables de P. Périchon (1960).....	15,80
74. LÉON LE GRAND : Sermons , t. III. R. Dolle, O.S.B. (1961).	18,00
75. S. AUGUSTIN : Commentaire de la 1^{re} Epître de S. Jean. P. Agaësse, S. J., prof. à la Fac. de Philos. de Vals-près-Le-Puy (1961).....	13,80
76. AELRED DE RIEVAUX : La vie de recluse. Ch. Dumont, O. C. S. O., à Scourmont (1961).....	18,00
77. DEFENSOR DE LIGUGÉ : Le livre d'étincelles , t. I. H. Rochais, O. S. B., à Ligugé (1961).....	25,20
78. GRÉGOIRE DE NAREK : Le livre de Prières. I. Kéchichian, S. J. à Beyrouth (trad. seule) (1961).....	19,50
79. JEAN CHRYSOSTOME : Sur la Providence de Dieu. A.-M. Malingrey (1961).....	14,70
80. JEAN DAMASCÈNE : Homélie sur la Nativité et la Dormition. P. Voulet, S. J. (1961).....	

	F
81. NICÉTAS STÉTHATOS : Opuscules et lettres. J. Darrouzès, A. A. (1961).....	39,00
82. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Exposé sur le Cantique des Cantiques. J.-M. Déchanet, O.S.B. (1962).....	21,00
83. DIDYME L'AVEUGLE : Sur Zacharie. Texte inédit. L. Doutréleau, S. J. Tome I. Introduction et livre I (1962).	
84. Id. — Tome II. Livres II et III (1962).	
85. Id. — Tome III. Livres IV et V, Index (1962). Les 3 vol.	84,00
86. DEFENSOR DE LIGUGÉ : Le livre d'étincelles , t. II. H. Rochais, O. S. B. à Ligugé (1962).....	15,00
87. ORIGÈNE : Homélie sur S. Luc. H. Crouzel, F. Fournier, et P. Périchon, S. J. (1962).....	33,00
88. Lettres des premiers Chartreux , tome I : S. BRUNO, GUIGUES, S. ANTHELME. Par un Chartreux (1962).....	17,40
89. Lettre d'Aristée à Philocrate. A. Pelletier, S. J., Dr ès-lettres (1962).....	24,00
90. Vie de sainte Mélanie. Dr D. Gorcé, Dr ès-lettres (1962).....	24,00
91. ANSELME DE CANTORBÉRY : Pourquoi Dieu s'est fait homme. R. Roques, Dir. d'ét. à l'Éc. prat. des Hautes Études (1963).....	33,00
92. DOROTHÉE DE GAZA : Œuvres spirituelles. L. Regnault et J. de Préville, O.S.B., à Solesmes (1963).....	42,00
93. BAUDOIN DE FORD : Le sacrement de l'autel. J. Morson, O. C. S. O., E. de Solms, O. S. B., J. Leclercq, O. S. B. Tome I (1963).	
94. Id. — Tome II (1963). Les 2 vol.....	36,00
95. MÉTHODE D'OLYMPE : Le banquet. H. Musurillo, S. J., V.-H. Debidour, agrégé de l'Université (1963).....	30,00
96. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : Catéchèses. Mgr B. Krivochéine et J. Paramelle, S. J. Tome I : Introduction et Catéchèses 1-5 (1963).....	38,70
97. CYRILLE D'ALEXANDRIE : Deux dialogues christologiques. M. G. de Durand, O. P., prof. à l'Institut d'Ét. Méd. de Montréal. (1964).....	45,00
98. THÉODORET DE CYR : Correspondance , t. II. Y. Azéma. (1964).....	22,80
99. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes , Tome I. J. Grosdidier de Matons, agrégé de l'Université. (1964).....	
100. (<i>Résumé</i>)	
101. QUODVULDEUS : Livre des promesses et des prédictions de Dieu. R. Braun, Prof. à l'Univ. d'Aix-Marseille. Tome I (1964).....	
102. Id. — Tome II (1964).....	

SOUS PRESSE

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : **Catéchèses.** texte critique, t. II et III. B. Krivochéine et J. Paramelle.
JEAN CASSIEN : **Institutions.** J. C. Guy, S. J.

THÉODORET DE CYR : **Correspondance**, t. III. Y. Azéma.
 JEAN CHRYSOSTOME : **Lettre d'exil**. A.-M. Malingrey.
La Règle du Maître. 3 volumes. A. de Vogüé, O. S. B.
 CLÉMENT D'ALEXANDRIE : **Le Pédagogue**, t. II. H.-I.
 Martou et C. Mondésert.
 ROMANOS LE MÉLODE : **Hymnes**, t. II. J. Grosdidier
 de Matons.
 GRÉGOIRE DE NYSSE : **Traité de la Virginité**. M. Aubineau
 S. J.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES VOLUMES

- ADAM DE PERSEIGNE
Lettres, I : 66.
- AELRED DE RIEVAULX
Quand Jésus eut douze ans : 60.
La vie de recluse : 76.
- AMBROISE DE MILAN
Des sacrements : 25.
Des mystères : 25.
Sur saint Luc, I-VI : 45.
— VII-X : 52.
- AMÉDÉE DE LAUSANNE
Huit homélies mariales : 72.
- ANSELME DE CANTORBERY
Pourquoi Dieu s'est fait homme :
91.
Lettre d'ARISTÉE : 89.
- ATHANASE D'ALEXANDRIE
De l'Incarnation du Verbe : 18.
Deux apologies : 56.
Discours contre les païens : 18.
Lettres à Sérapion : 15.
- ATHÉNAGORE
Supplique au sujet des chré-
tiens : 3.
- AUGUSTIN
Commentaire de la première
Épître de S. Jean : 75.
- BASILE DE CÉSARÉE
Homélies sur l'Hexaéméron : 26.
Traité du Saint-Esprit : 17.
- BAUDOIN DE FORD
Le sacrement de l'autel : 93
et 94.
- CASSIEN, voir Jean Cassien
- CHARTREUX
Lettres des premiers Chartreux,
I : 88.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE
Le Pédagogue, I : 70.
Protreptique : 2.
Stromate I : 30.
Stromate II : 38.
Extraits de Théodote : 23.
- CYRILLE D'ALEXANDRIE
Deux dialogues christologiques :
97.
- DEFENSOR DE LIGUGÉ
Livre d'étincelles, 1-32 : 77.
— 33-81 : 86.
- DENYS L'ARÉOPAGITE
La hiérarchie céleste : 58.
- DIADOQUE DE PHOTICÉ
Œuvres spirituelles : 5.
- DIDYME L'AVEUGLE
Sur Zacharie, I : 83.
— II-III : 84.
— IV-V : 85.
- A DIOGNÈTE : 33.
- DOROTHÉE DE GAZA
Œuvres spirituelles : 92.
- ÉTHÉRIE
Journal de voyage : 21.
- EUSEBE DE CÉSARÉE
Histoire ecclésiastique, I-IV : 31.
— V-VII : 41.
— VIII-X : 55.
— Introduction et Index : 73.
- GÉLASE I^{er}
Lettre contre les Iupercales et
dix-huit messes : 65.
- GRÉGOIRE DE NAREK
Le livre de Prières : 78.
- GRÉGOIRE DE NYSSE
La création de l'homme : 6.
Vie de Moïse : 1.

GRÉGOIRE LE GRAND
Morales sur Job : 32.

GUILLAUME DE SAINT-THIERRY
Exposé sur le Cantique : 82.
Traité de la contemplation de
Dieu : 61.

HERMAS
Le Pasteur : 53.

HILAIRE DE POTIERS
Traité des Mystères : 19.

HIPPOLYTE DE ROME
Commentaire sur Daniel : 14.
La Tradition apostolique : 11.

HOMÉLIES PASCALES
Tome I : 27.
— II : 36.
— III : 48.

IGNACE D'ANTIOCHE
Lettres : 10.

IRÉNÉE DE LYON
Contre les hérésies, III : 34.
Démonstration de la prédication
apostolique : 62.

JEAN CASSIEN
Conférences, I-VII : 42.
— VIII-XVII : 54.
— XVIII-XXIV : 64.

JEAN CHRYSOSTOME
Huit catéchèses baptismales : 50.
Lettres à Olympias : 13.
Sur l'incompréhensibilité de
Dieu : 28.
Sur la Providence de Dieu : 79.

JEAN DAMASCÈNE
Homélie sur la Nativité et la
Dormition : 80.

JEAN MOSCHUS
Le Pré spirituel : 12.

JÉRÔME
Sur Jonas : 43.

LACTANCE
De la mort des persécuteurs :
39 (2 vol.).

LÉON LE GRAND
Sermons, 1-19 : 22.
— 20-37 : 49.
— 38-64 : 74.

MARIUS VICTORINUS
Traité théologiques sur la Tri-
nité : 68 et 69.

MAXIME LE CONFESSEUR
Centuries sur la Charité : 9.

MÉLANIE : voir Vie.

MÉTHODE D'OLYMPÉ
Le banquet : 95.

NICÉTAS STÉTHATOS
Le Paradis spirituel : 8.
Opuscles et Lettres : 81.

NICOLAS CABASILAS
Explication de la divine Litur-
gie : 4.

ORIGÈNE
Entretien avec Héraclide : 67.
Homélie sur la Genèse : 7.
Homélie sur l'Exode : 16.
Homélie sur les Nombres : 29.
Homélie sur Josué : 71.
Homélie sur le Cantique : 37.
Homélie sur S. Luc : 87.

PHILON D'ALEXANDRIE
La migration d'Abraham : 47.

PHILOXÈNE DE MABBOUG
Homélie : 44.

POLYCARPE DE SMYRNE
Lettre et Martyre : 10.

PTOLÉMÉE
Lettre à Flora : 24.

RICHARD DE SAINT-VICTOR
La Trinité : 63.

RITUELS
Trois antiques rituels du Bap-
tême : 59.

ROMANOS LE MÉLODE
Hymnes, t. I : 99.

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE
Catéchèses, 1-5 : 96.
Chapitres théologiques, gnosti-
ques et pratiques : 51.

TERTULLIEN
De la prescription contre les
hérétiques : 40.
Traité du baptême : 35.

THÉODORE DE CYR
Correspondance, lettres I-LII :
40.
— Lettres 1-95 : 98.
Thérapeutique des maladies hel-
léniques : 57 (2 vol.).

THÉODORE
Extraits (Clément d'Alex.) : 23.

THÉOPHILE D'ANTIOCHE
Trois livres à Autolycus : 20.

VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.

Également aux Éditions du Cerf :

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.

Texte grec et traduction française.

Volumes déjà parus :

	F
1. Introduction générale, De officio mundi. R. Arnaldez, prof. à l'Univ. de Lyon (1961).....	15,60
2. Legum allegoriae. C. Mondésert, S. J. (1962).....	24,60
3. De cherubim. J. Gorez (1963).....	7,80
7-8. De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis. A. Mosès (1963).	15,00
9. De agricultura. J. Pouilloux, prof. à l'Univ. de Lyon (1961).	9,60
10. De plantatione. J. Pouilloux (1963).....	11,70
11-12. De ebrietate. De sobrietate. J. Gorez (1962).....	14,70
13. De confusione linguarum. J.-G. Kahn (1963).....	15,00
18. De mutatione nominum. R. Arnaldez. (1964).....	12,90
19. De somniis. P. Savinel (1962).....	21,00
26. De virtutibus. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel et P. Delobre (1962).....	15,00
27. De praemiis et poenis. De exsecrationibus. A. Beckaert, prof. à l'Inst. Cath. de Paris (1961).....	12,60
29. De vita contemplativa. F. Daumas et P. Miquel. (1964).	12,00

Sous presse :

21. De Iosepho. J. Laporte

IMPRIMERIE A. BONTEMPS,
LIMOGES (FRANCE)

Registre des travaux :

Imp. : 1.568 bis — Édit. : 5.331

Dépôt légal : 3^e trimestre 1964